Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13650 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 16 DÉCEMBRE 1988



Un tournant historique à la suite des engagements de M. Arafat

Washington est prêt à un «dialogue substantiel» avec l'OLP

Mort d'un tabou

Les plus vieux tabous meurent aussi. En annonçant mercredi 14 décembre, contre toute attente, la décision américaine d'ouvrir un « dialogue substantiel » avec l'OLP, M. George Shultz a spectaculairement mis fin à la quarantaine diplomatique imposée il y a treize ans, par M. Henry Kissinger, à la centrale palestinienne. La levée de ce long ostracisme est, à coup sûr, d'une portée considérable. Elle fait sauter le plus gros verrou psychologique qui empêchait le gouvernement américain de jouer pleinement son rôle naturel de « parrain » dans toute négociation israélo-arabe. Elle représente un énorme succès pour M. Yasser Arafat, qui voit son « offensive de paix » récompensée de la plus éclatante manière. Elle oblige la classe politique israélienne à un douloureux examen de conscience.

Ainsi l'histoire du conflit proche-oriental s'est-elle subitement accélérée. L'entrée en demi-grâce, aux yeux de l'Amérique, de M. Arafat – dont les phrases magiques prononcées à Genève ont été immédiatement entendues à Washington – laisse présager une nouvelle donne diplomatique au Proche-Orient. MM. Reagan et Shultz ont offert un somptueux cadeau d'adieu au président élu, M. George Bush. L'administration américaine, si longtemps paralysée au Proche-Orient, va pouvoir rapidement donner sa pleine mesure sur une base totalement nouvelle. A condition, bien sûr, que ses efforts ne soient pas d'emblée torpillés, soit par un acte terroriste spectaculaire, soit par l'intransigeance de dirigeants israéliens cédant à un enfermement altier – et funeste.

La volte-face américaine a produit à Jérusalem, selon le mot d'un responsable, un effet « dévastateur ». L'adjectif est adéquat pour qualifier ce qu'Israël ressent comme une « torpade » politique qui balaie d'un coup tant de confortables certitudes et de réflexes conditionnés. Fondé sur une « démonisation » de l'OLP, le discours israélien devient d'un coup largement obsolète puisqu'il ne peut plus s'appuyer sur un pilier essentiel, le soutien automatique du « grand frère » américain.

Sur un point capital – l'attitude envers l'OLP, – il n'y a plus coïncidence entre les vues de Jérusalem et de Washington. L'isolement diplomatique de l'Etat juif n'en est que plus flagrant. Plus grave : toute la politique menée par Israël envers les Palestiniens depuis les accords de Camp David a subi de la part de Washington un coup sans doute fatal. M. Shultz a eu beau répéter mercredi l'hostilité de principe de son pays à l'idée même d'un Etat palestinien, il sait bien qu'elle est la raison d'être de l'OLP.

Le virage américain ne signifie pas cependant la fin de l'alliance privilégiée entre l'Amérique et son plus sûr ami au Proche-Orient. Trop de liens et d'intérêts unissent les deux pays pour qu'on s'attende à les voir remis en cause. Washington l'a encore prouvé mercredi en s'opposant fermement à une résolution de l'ONU qui condamnait la récente attaque israélienne au Liban.

D'autant que l'Amérique jugera à l'épreuve des faits les promesses de M. Arafat. Et ce n'est sans doute pas demain que le chef de l'OLP sera reçu à la Maison Blanche. Il n'empêche que la décision américaine annonce sans doute la fin de l'« âge d'or » des relations entre Jérusalem et Washington.

M. Pérès : «Une journée triste pour Israël»

Le gouvernement américain a annoncé, mercredi 14 décembre, par la voix du secrétaire d'Etat, M. Shultz, une décision historique en déclarant que les Etats-Unis « étaient prêts à un dialogue substantiel avec des représentants de l'OLP ». Cette initiative marque une rupture avec la politique définie en 1975 par M. Kissinger. Celui-ci avait interdit tout contact entre des officiels américains et des dirigeants de l'OLP aussi longtemps que cette dernière n'accepterait pas la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies, ne reconnaîtrait pas clairement l'Etat d'Israël et ne renoncerait pas au terrorisme. M. Shultz a estimé que M. Arafat, avait précisément satisfait à cette triple exigence lors d'une conférence de presse tenue trois heures plus tôt à Genève. La Maison Blanche a publié une déclaration de M. Reagan où celui-ci souligne que l'OLP « devra démontrer que sa renonciation au terrorisme est totale », et réaffirme « l'engagement spécial des Etats-Unis envers la sécurité et le bien-être d'Israël ». A Jérusalem, l'initiative américaine a été durement ressentie. M. Pérès, ministre des affaires étrangères sortant, a déclaré : « C'est une triste journée pour Israël. » (Lire page 3 l'article d'ALAIN FRACHON.)

WASHINGTON
de notre correspondant

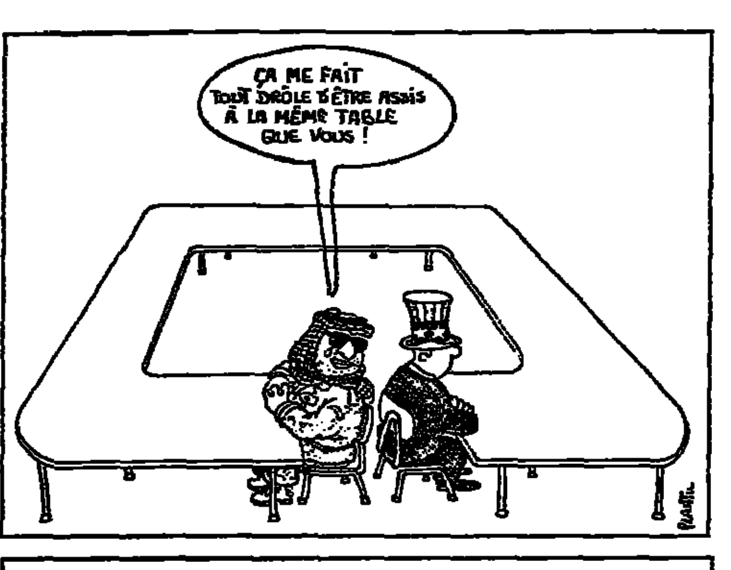
Les Etats-Unis ont franchi un pas considérable qu'ils semblaient, la veille encore, déterminés à ne pas franchir. Quelles que soient les raisons qui ont poussé l'administration américaine, mercredi 14 décembre, à se satisfaire des déclarations faites en anglais par M. Yasser Arafat, après avoir rejeté les propos, presque identiques, qu'il avait tenus la veille en arabe, l'essentiel est ailleurs : peu avant de passer la main à son successeur, le président Reagan a pris sur lui de modifier radicalement la politique américaine au Proche-Orient, en acceptant de dialoguer avec l'Organisation de libération de la Palestine.

Cela ne signifie nullement que Washington soit disposé à reconnaître un Etat palestinien – le secrétaire d'Etat George Shultz a bien pris soin de le préciser, – et « *l'engagement des Etats-Unis envers la sécurité d'Israël demeure inébranlable* » (voir page 3 le texte de la déclaration de M. Shultz).

Mais cela signifie en revanche que Washington accepte enfin de considérer l'OLP comme un interlocuteur valable.

JAN KRAUZE.

(Lire page 2 la suite et l'article d'YVES HELLER et ISABELLE VICHNIAC.)



Epicentre du séisme en Arménie

Spitak, ville-tombeau

Les recherches paraissaient sur le point d'être interrompues dans la journée du jeudi 15 décembre à Spitak. Huit jours après la catastrophe, l'espoir aurait pratiquement disparu de retrouver des survivants dans cette ville d'Arménie littéralement rasée par le tremblement de terre du 7 décembre.

SPITAK
de notre envoyé spécial

D'Erevan, la route de Spitak monte raide, et la pluie se transforme vite en neige, une neige lourde et molle qui détrempe la terre et les hommes. On roule pleins phares au milieu du jour, et dès la sortie de la capitale arménienne le tremblement de terre est déjà présent – dans le chaos de la station-service, dans cette tente crachant au bord de la chaussée la fumée d'un poêle à bois, ou dans les yeux perdus de ce jeune couple traînant deux baluchons et un enfant.

Ils se jettent sous les roues des voitures pour tenter d'en arrêter une, prennent chaque fois une nouvelle giclée de boue, et chaque fois les chauffeurs donnent un coup de volant et poursuivent, car en huit jours les cœurs se sont blindés.

Et plus on monte, plus la neige s'épaissit, plus le froid devient vif, et mieux on comprend qu'on ne s'arrête plus pour une famille qui peut encore marcher. Le ciel et la terre se confondent maintenant dans une blancheur opaque que seule découpent la route, les poteaux électriques et la longue file des camions antiques et branlants. Dans l'autre sens, quelques voitures aux toits couverts de matelas et de morceaux de mobilier, des bergers poussant leurs moutons : une queue d'exode.

Au-dessus d'Aparan, les premières granges aplaties, les premières maisons éventrées, puis un col, de larges lacets, une circulation de plus en plus dense et... la désolation des désolations. Car on peut avoir vu les photos, entendu les témoignages et écrit dix fois que Spitak, l'épicentre du séisme, n'existait plus et pourtant ne pas avoir la moindre idée de ce qu'est une ville qui n'existe plus.

BERNARD GUETTA.

(Lire page 4 la suite et l'article de LAURENT GREILSAMER.)

Un territoire en quête de statut

Mayotte : l'empire des femmes

De toutes les terres françaises d'outre-mer, la collectivité territoriale de Mayotte, où, M. Louis Le Pensec, le ministre des DOM-TOM se rend les 17 et 18 décembre, a été la plus attentive au résultat du référendum sur la Nouvelle-Calédonie. La plus attentive car la plus frustrée. Cela fait des années qu'elle réclame en vain, à la quasi-unanimité, d'être consultée sur son avenir statutaire.

MAMOUDZOU
de notre envoyée spéciale

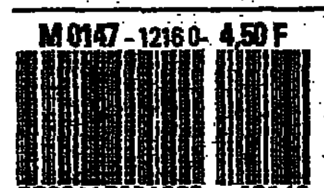
Elle porte la tête haute et le buste très droit. Une grande sérénité émane de son regard. Son sourire est étonnant, à la fois ironique, indulgent et distant. Un sourire à la Yourcenar, à laquelle, malgré sa peau d'ébène, sa narine percée de deux anneaux et ses nombreux bijoux – colliers, bracelets et bagues – elle fait penser, irrésistiblement. Mais nous sommes dans l'océan Indien, et Mme Zéna M'Déré est, malgré son grand âge, plus coquette que ne l'était la dame de Petite-Plaisance. Elle est la véritable souveraine de Mayotte.

Quand des passants rencontrent dans un lieu public Mme Zéna M'Déré, il n'est pas rare qu'ils s'agenouillent pour lui baiser la main. Et quand une décision importante doit engager l'avenir de l'île, il est fréquent que les élus se rendent chez la vieille dame et la consultent.

C'est que Mme Zéna M'Déré est un personnage-clé de la collectivité territoriale de Mayotte. Le symbole de la bataille du peuple mahorais pour son rattachement définitif à la France ; mémoire vivante de l'histoire de l'île : figure mythique, unanimement respectée, influente. Bien sot qui, préfet ou ministre, sous-estimerait l'aura dont elle jouit ici. Surtout en période électorale.

ANNICK COJEAN.

(Lire la suite page 10.)



M 0147 - 1216 0 - 4,50 F

3790147004500 12160

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



Etranger

La décision de Washington d'engager un « dialogue substantiel » avec l'OLP

La décision des Etats-Unis d'établir des contacts directs avec l'OLP, annoncée, pour une grande partie du monde, en pleine nuit ou aux petites heures de l'aube, n'a suscité que peu de commentaires immédiats. M. Guenadi Guerassimov, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, qui était interviewé à Moscou par la chaîne américaine ABC, a été parmi les premiers à réagir : *« Cela nous rapproche d'une conférence internationale qui à notre avis est la seule manière de résoudre cette crise »*, a-t-il dit. *« Dans le cadre d'une conférence internationale,* a ajouté M. Guerassimov, *il est possible qu'Israël et l'OLP se parlent. »*

Prompt également à réagir, le quotidien *Al-Bayane* de Dubaï (Emirats arabes unis) s'est félicité de la décision américaine : *« L'Amérique a ouvert les yeux à l'aube, et après un retard considérable, sur cette vérité inéluctable qui est qu'on ne peut trouver de solution au Proche-Orient en continuant d'ignorer l'OLP. »*

Les médias libanais, nous signale notre correspondant à Beyrouth Lucien George, ont tous souligné jeudi matin les perspectives qu'offre pour ce pays un dialogue américano-palestinien. On se félicite que cette étape cruciale vers un règlement d'ensemble de la crise du Proche-Orient ait été franchie, tout en étant conscient que la Syrie et Israël sont les deux principaux mécontents de cette évolution et en redoutant de leur part, à la lumière de l'expérience des quatorze dernières années, des manœuvres dont le Liban serait à nouveau le champ.

Les Américains n'ont pu qu'être encouragés dans leur décision par les très nombreuses réactions favorables qu'avait suscitées le discours prononcé mardi par Yasser Arafat devant l'Assemblée des Nations unies à Genève, avant la conférence de presse donnée dans la soirée de mercredi. Le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, avait qualifié ce discours de *« nouvelle et très importante contribution au processus de paix »*, avant de s'entretenir pour la seconde fois en deux jours avec le chef de l'OLP. Intervenant dans le débat qui a suivi ce discours, les vice-ministres soviétique et chinois des affaires étrangères avaient l'un et l'autre appelé Israël à y répondre positivement. C'est à *« l'autre partie de répondre en abandonnant les stéréotypes et les préjugés »*, a estimé le représentant soviétique, tandis que son homologue chinois déclarait notamment : *« Il est encore temps qu'Israël apporte une réponse positive. »*

M. Arafat reconnaît le droit d'Israël à vivre « en paix et en sécurité » et déclare « renoncer totalement » au terrorisme

GENÈVE
de nos envoyés spéciaux

C'est la fin pour M. Arafat d'un long marathon : le chef de l'OLP avait déjà quitté Genève lorsque, dans la nuit du mercredi 14 au jeudi 15 décembre, quelques-uns de ses collaborateurs restés dans la capitale helvétique apprirent par la télévision qu'il avait obtenu gain de cause : les Etats-Unis acceptaient enfin d'engager le dialogue avec la centrale palestinienne. *« Un tournant historique »* devait immédiatement déclarer à l'AFP le porte-parole de l'OLP, M. Ahmed Abderrahman.

Depuis plusieurs semaines déjà, la position des dirigeants israéliens ne bougeant pas d'un iota dans leur rejet total de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Arafat avait presque exclusivement concentré ses efforts sur la cible américaine. De la réunion du Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil) à la mi-novembre à Alger à l'Assemblée générale de l'ONU à Genève mardi et mercredi, M. Arafat s'était lancé dans une vaste campagne d'explication pour convaincre Washington qu'une page était tournée et que l'OLP remplissait les trois conditions fixées par les Etats-Unis pour entamer le dialogue avec la centrale palestinienne : reconnaissance de l'existence d'Israël, acceptation des résolutions 242 et 338 de l'ONU, renonciation au terrorisme.

Une campagne qui était restée vaine jusqu'à mercredi, les Américains rejetant les uns après les autres *« éclaircissements »* et *« explications »* de l'OLP. Rayonnant littéralement de joie selon les quelques personnes qui ont pu l'approcher à l'heure où M. Shultz faisait sa déclaration. M. Abderrahman a indiqué qu'il s'attendait que le dialogue s'établisse désormais très rapidement. Il a précisé que l'OLP désignerait la délégation chargée des contacts avec les Etats-Unis dès le début de la semaine prochaine.

L'exhortation de M. Walters

Et pourtant, encore dans la soirée de mercredi, tout laissait penser à une nouvelle *« journée des dupes »*. *« M. Walters a refusé de commenter mon discours, je ne commenterai donc pas le sien »* : cette phrase de M. Arafat lors de la conférence de presse qu'il avait tenue mercredi en fin d'après-midi, au lendemain de son intervention devant l'Assemblée générale de l'ONU à Genève, paraissait s'inscrire dans un parfait dialogue de sourds, et ressemblait à un nouvel épidode de la « guerre des nerfs » engagée entre les Etats-Unis et l'OLP, pour reprendre l'expression même d'un dirigeant palestinien.

Il est vrai que, intervenant vingt-quatre heures après le chef de l'OLP à la tribune de l'ONU, le représentant des Etats-Unis aux Nations unies, M. Vernon Walters, avait superbement ignoré et M. Arafat et la centrale palestinienne, réussissant à n'évoquer ni l'un ni l'autre dans un discours qui paraissait, en milieu d'après-midi, totalement étranger au contexte dans lequel il était prononcé.

A entendre M. Walters, jamais on n'aurait pu imaginer que M. Arafat venait de parler dans la même enceinte, et même qu'il existât, tout comme d'ailleurs l'OLP. En revanche, il avait longuement évoqué les « Palestiniens » sans plus de précision, paraissant — fait nouveau — renvoyer dos à dos en termes choisis ces Palestiniens — rendus quelque peu mythiques — et les Israéliens.

Mais dans le même temps M. Walters avait pris soin de se référer à la position traditionnelle des Etats-Unis, à savoir qu'*« il n'y a pas de solution de rechange à des négociations directes entre les parties intéressées »*, que la seule utilité d'une conférence internationale pourrait être de *« lancer et appuyer des négociations directes »*, qu'enfin *« une conférence ne doit pas préjuger de l'issue de négociations directes ni s'y substituer »*.

Dans ce qui ressemblait plus à un mouvement d'humeur qu'à la définition d'une ligne politique, M. Walters s'était d'autre part adressé aux *« parties intéressées »* pour leur dire que *« leur différend pouvait être réglé »*. *« Nous devons leur dire,* a-t-il déclaré, *que nous sommes las de leur conflit et las de leur manque de volonté à se résoudre à des compromis équitables. Nous devons leur dire que le moment est venu de reconnaître qu'un règlement négocié est nécessaire. Donc, canalisons l'énergie dépensée dans ce débat vers une direction positive et réaliste. »*

Dès le début de son intervention, M. Walters avait en outre affirmé l'intention des Etats-Unis de voter contre les résolutions présentées au cours du débat avant même que celles-ci ne soient déposées. Il s'agit de deux projets qui font actuellement l'objet de difficiles tractations à huis clos : l'un porte sur la convocation d'une conférence internationale selon le schéma proposé mardi par M. Arafat, l'autre tourne autour du degré de représentativité à l'ONU d'un Etat palestinien — les opposants à ce deuxième projet arguant de ce qu'il préjuge le résultat de la conférence internationale envisagée par la première résolution.

« Nous voulons la paix »

Pour sa part, M. Arafat a, mercredi, quelques heures après l'intervention de M. Walters, repris les grands thèmes de son discours de la veille, pour les souligner et les préciser un à un. Citant Israël à plusieurs reprises, il a redit, avec encore plus de force, son acceptation des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU (portant reconnaissance de l'Etat hébreu) comme base d'un règlement avec Israël, dans le cadre d'une conférence internationale et a fait de nouveau référence à la résolution 181 de 1947 partageant la Palestine mandataire en deux Etats, l'un arabe et l'autre juif.

Détachant soigneusement chaque mot, il a insisté sur le fait que, dans son discours de la veille, il était « clair » qu'*« il avait parlé du droit de toutes les parties à exister en paix et en sécurité, y compris l'Etat de Palestine, Israël et leurs voisins »*. De même, concernant le terrorisme, il a déclaré : *« Hier, j'y ai renoncé en termes catégoriques. Nous renonçons totalement et absolument à toutes les formes du terrorisme, qu'il soit individuel, de groupe ou d'Etat »*. C'était la première fois que le chef de l'OLP utilisait le mot *« renonciation »* et non plus, comme précédemment, *« rejet »* ou *« condamnation »*. *« Entre Genève et Alger, nous avons expliqué notre position. Le chemin parcouru est clair comme du cristal »*, a encore dit M. Arafat pour rejeter les accusations de *« propagande »* et s'écrier à trois reprises *« Assez, c'est assez »*, et conclure : *« Toutes les questions restantes doivent être discutées autour de la table de négociation »*, apparente référence à la reconnaissance formelle d'Israël.

La voix tendue, dans une salle aux allures de casemate de luxe, devant un parterre de caméras, d'appareils photo et de magnétophones, M. Arafat a redit que le soulèvement dans les territoires occupés ne prendrait fin qu'avec l'établissement de l'Etat palestinien. Mais il a également — et en répétant chaque mot — assuré de façon solennelle : *« Nous voulons la paix, nous sommes engagés dans la paix, une paix pour les Palestiniens et les Israéliens »*, *« nous sommes décidés à la paix quoi qu'il arrive »*, *« notre désir de paix est une stratégie et non une tactique conjoncturelle »*. Enfin, *« la libre-détermination signifie la survie pour les Palestiniens et notre survie ne porte pas atteinte à la survie des Israéliens »*.

Entremise suédoise

Tout au long de sa conférence de presse, M. Arafat n'a pas laissé paraître la moindre déception devant les réactions américaines négatives de mardi à ses déclarations devant l'Assemblée générale. C'est tout juste s'il a indiqué que l'OLP allait *« faire de son mieux »* pour essayer de faire comprendre sa position *« à ses amis et à ses ennemis »*.

Toute la journée, les Palestiniens avaient semblé attendre un signe en provenance de Washington. Le report du matin au début de la soirée de la conférence de presse de M. Arafat n'est certainement pas étranger à cette expectative de même qu'à des contacts établis par l'intermédiaire des Suédois et probablement intensifs, tout au long de la journée. Le chef de l'OLP a ainsi revu mercredi le ministre suédois des affaires étrangères M. Sten Andersson. Publiquement, M. Arafat s'est félicité de l'attitude de la Suède et a souligné le fait que *« nos amis suédois usent de leurs bons offices »*.

Les Suédois ont apparemment joué un rôle décisif dans le changement d'attitude américain, notamment depuis la rencontre début décembre de M. Arafat avec une délégation de juifs américains à Stockholm. Une rencontre qui avait été suivie d'échanges de messages via le gouvernement suédois. Reste maintenant à attendre la réaction des plus radicaux des groupes palestiniens, de ceux qui ont par le passé critiqué la ligne suivie, par M. Arafat sans attendre que celui-ci obtienne un satisfecit américain.

ISABELLE VICHNIAC
et YVES HELLER.

Un tournant historique

(Suite de la première page.)

Cette reconnaissance intervient treize ans après que M. Henry Kissinger, alors secrétaire d'Etat, eut promis aux dirigeants israéliens de ne pas avoir de contacts avec l'organisation palestinienne tant que celle ci n'aurait pas satisfait à deux préalables : reconnaître le droit d'Israël à l'existence et accepter comme base de négociation, *les résolutions 242 et 338* des Nations unies (une troisième condition, la renonciation au terrorisme, a été ajoutée par la suite).

M. George Bush a aussitôt fait savoir qu'il approuvait pleinement cette décision, qui enlève un poids considérable de ses propres épaules : au lieu de léguer à son successeur une situation bloquée, M. Reagan prend sur lui cette initiative politiquement fort délicate, et par la même occasion rattrape, au moins partiellement, l'échec de sa politique proche-orientale par un succès de dernière minute. Lui-même et M. Shultz pourront au moins se targuer d'avoir obtenu une claire reconnaissance d'Israël de la part de l'OLP.

En apparence, tout est simple et limpide : M. Arafat a, au cours de sa conférence de presse de Genève, dit ce que Washington voulait l'entendre dire, les trois conditions posées sont remplies, et l'administration tient parole : Les Etats-Unis sont désormais *« prêts à un dialogue substantiel avec des représentants de l'OLP »*. (Ce dialogue sera conduit, côté américain, par l'ambassadeur des Etats-Unis à Tunis, M. Robert Pelletreau, que le secrétaire d'Etat a désigné comme *« seul canal autorisé »* en la matière.)

En réalité, la décision américaine a causé une surprise considérable, à Washington comme ailleurs. La veille encore, aussitôt après que M. Arafat eut prononcé un discours qui, au moins dans son esprit, semblait parfaitement répondre aux exigences américaines, le département d'Etat, par la voix de son porte-parole, apportait une fin de non-recevoir, notant qu'aucune des trois conditions posées n'avait été satisfaite.

Cette réaction n'avait guère étonné de la part d'un homme — M. Shultz — qui avait personnellement décidé de refuser à M. Arafat l'accès au siège des Nations unies à New-York, et qui depuis de longues années avait manifesté autant d' indulgence à l'égard d'Israël que d'exigence vis-à-vis des Palestiniens. Loin de choquer ou de surprendre, le verdict négatif de l'administration avait été accueilli avec compréhension par un journal comme le *Washington Post*, et avait même été chaleureusement approuvé par le *New York Times*.

Mercredi matin, encore, le porte parole de la Maison Blanche semblait déjà évoquer l'affaire au passé, en déclarant, à propos de la politique proche-orientale de l'administration ; *« A l'évidence, nos efforts n'ont pas été couronnés de succès, et c'est certainement une déception »* pour le président Reagan.

Un peu plus tard, c'était au tour de M. George Bush d'être interrogé a ce sujet, et absolument rien dans ses déclarations ne laissait prévoir la décision qui allait être prise quelques heures plus tard. Au contraire, non content de répéter que les déclarations faites mardi par M. Arafat n'étaient pas suffisamment claires, M. Bush avait paru ajouter une condition supplémentaire - et fort difficile à remplir : que les éventuelles déclarations de M. Arafat n'apparaissent pas seulement comme un engagement de sa part, mais *« comme la position de toute l'OLP »*.

Et pourtant, moins de deux heures plus tard, le département d'Etat recevait par téléphone un enregistrement de la conférence de presse de M. Arafat, M. Shultz et ses adjoints estimaient que les propos du chef de l'OLP remplissaient les conditions requises. Informé de leur avis à 17 h 12 très précisément, le président Reagan décidait de passer à l'acte, et un peu plus d'une heure plus tard, la Maison Blanche publiait un communiqué annonçant l'ouverture du dialogue avec l'OLP, tandis que M. Shultz faisait une déclaration similaire, qui fut diffusée en direct au cours des journaux télévisés de la soirée.

« Je n'ai pas changé d'avis », ajoutait le secrétaire d'Etat auquel on demandait ensuite ce qui expliquait le revirement américain. C'est M. Arafat qui a clarifié sa position.

M. Shultz, dont la ténacité est bien connue, avait-il parfaitement dissimulé son jeu, et avait-il fini par obtenir, au prix d'une extrême fermeté, le résultat souhaité de longue date ? Ou bien les vives pressions exercées par les amis arabes des Etats-Unis ont-elles joué un rôle ? Le ministre égyptien des affaires étrangères a téléphoné mercredi pendant quinze minutes à M. Shultz, et, selon le *Washington Post*, le roi Fahd d'Arabie saoudite avait envoyé deux messages personnels au président Reagan au cours de la seule journée de mardi, tandis que, de son côté, la Suède déployait tous ses efforts pour sauver *in extremis* une entreprise où elle avait joué un rôle notable en tant qu'intermédiaire.

Obstination et résultat

Certains commentateurs américains estiment pour leur part que la décision finale a bien été le fait du président Reagan, M. Shultz ne pouvant qu'obtempérer. D'autres vont déjà jusqu'à suggérer un parallèle entre l'attitude de M. Reagan à l'égard de l'OLP et celle qui a été la sienne face aux Soviétiques : une remarquable obstination avec un résultat à la clef.

En toute hypothèse, force est de constater que la décision de traiter désormais l'OLP en interlocuteur valable a d'autant plus de poids qu'elle vient d'un homme dont la présidence a été décrite, en Israël même — comme *« l'âge d'or »* des relations israelo-américaines, et qu'elle a été annoncée par un secrétaire d'Etat que M. Shamir a qualifié de *« meilleur ami d'Israël »*.

De manière significative, la première réaction de l'ambassadeur d'Israël à Washington, M. Moshe Arad, a été négative certes, mais somme toute plutôt modérée. Après avoir *« regretté »* la décision américaine qui *« ne fera pas avancer le processus de paix »*, M. Arad a déclaré qu'il ne fallait pas *« exagérer »* l'importance du différend israélo-américain. *« L'importance stratégique pour nos deux pays de leurs relations, de leur amitié, et l'étroitesse de leurs liens sont tels qu'ils résisteront à la crise. »*

De leur côté, plusieurs responsables de grandes organisations juives américaines, qui avaient pourtant dernièrement fait vigoureusement campagne pour dénoncer les déclarations de M. Arafat, en particulier celles d'Alger, ont évité de monter sur leurs grands chevaux ; *« Nous n'approuvons ni ne désapprouvons cette décision, nous l'acceptons. Nous avons confiance dans les Etats-Unis »*, a indiqué M. Morris Abrams, responsable de la Conférence des présidents des principales organisations juives. *« Nous comprenons que, l'OLP ayant accepté les conditions fixées par les Etats-unis, il était approprié de respecter les engagements »* (américains) a déclaré un responsable de la Ligue B'Nai B'rith.

L'avenir reste pourtant très incertain, y compris sur le plan de la politique intérieure américaine, où une farouche hostilité à l'OLP était jusqu'à présent presque un dogme : soixante-sept sénateurs (sur cent) n'avaient-ils pas approuvé le refus de visa opposé à M. Arafat ? Mais le fait que cette décision historique et délicate ait été prise pendant une période de transition, avant la réunion du nouveau Congrès, pourrait permettre d'en atténuer les effets.

En même temps, l'avenir des négociations de paix au Proche-Orient est loin d'être dégagé, et rien ne garantit que même le *« dialogue substantiel »* des Etats Unis avec l'OLP ne fera pas long feu. Le communiqué de la Maison Blanche contient un clair avertissement : *« L'OLP doit respecter ses déclarations. En particulier elle doit démontrer que sa renonciation au terrorisme est totale et permanente. »* Un quelconque attentat, que certains extrémistes des deux bords pourraient être tentés de susciter, pourrait inciter les Etats-Unis à revenir à leur position antérieure.

En tout état de cause, il est parfaitement clair que Washington continuera à peser très fortement en faveur d'Israël, et qu'on imagine encore difficilement les Etats-Unis se résignant à accepter, à terme, l'émergence d'un Etat palestinien. Mais pour reprendre l'expression d'un haut responsable de l'administration, les Etats-Unis devraient à présent devenir *« un intermédiaire plus crédible dans la recherche de la paix. »*

JAN KRAUZE.

Diplomatie

après les déclarations de M. Yasser Arafat à Genève

Le ministre australien des affaires étrangères, M. Gareth Evans, s'est exprimé dans le même sens à Canberra : *« L'OLP est allée suffisamment loin pour mériter une réponse plus constructive que celle qui a émané d'Israël et des Etats-Unis. »*

Le discours de Yasser Arafat avait également été salué par le président égyptien Hosni Moubarak, qui l'avait qualifié d'*« excellent »*, ainsi que par l'Arabie saoudite : *« C'est un pas positif et important vers la paix »*, affirmait l'agence saoudienne de presse SPA. Il avait été présenté comme *« une possibilité de progrès »* par le ministre canadien des affaires étrangères, et approuvé par le ministère des affaires étrangères de Bonn pour comporter des *« préalables importants »* permettant la tenue d'une conférence internationale. Bien que plus nuancée, la réaction du Foreign Office avait également été favorable, Londres présentant ce discours comme *« un nouveau pas en avant »* tout en disant espérer *« encore plus de clarté »* de la part de l'OLP.

Enfin, le chef du gouvernement autrichien, le chancelier Franz Vranitsky, qui s'apprête à recevoir Yasser Arafat lundi à Vienne, devrait annoncer à cette occasion la nomination de l'ambassadeur autrichien à Tunis comme représentant officiel auprès de l'OLP. Le représentant autrichien à l'ONU a déclaré mercredi à Genève que, sans aller jusqu'à la reconnaissance formelle de l'Etat palestinien autoproclamé le 15 novembre, son gouvernement reconnaissait *« la proclamation de cet Etat par le Conseil national palestinien comme un exercice du droit à l'autodétermination par la représentation légitime du peuple palestinien »*.

Les seules notes véritablement discordantes parmi ce concert de réactions favorables aux propos de Yasser Arafat sont venues mercredi de trois dirigeants palestiniens pro-syriens : *« Malgré le prix exorbitant payé par Arafat, les sionistes et les Américains continueront de lui demander davantage de concessions jusqu'à la liquidation totale de la cause palestinienne »*, a ainsi déclaré Ahmad Jibril, secrétaire général du FPLP-CG, tandis que le colonel Abou Moussa, chef du Fatah-CP, dénonçait *« le discours défaitiste d'Arafat »* et appelait à *« la poursuite de la lutte contre l'ennemi sioniste »*. Quant à Khaled al-Fahgoum, président du Front de salut national palestinien, il critiquait *« les concessions gratuites »* de Yasser Arafat qui, selon lui, *« n'exprime pas l'avis des quatre millions de Palestiniens »*.

Jérusalem ressent l'initiative des Etats-Unis comme un coup très dur

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'annonce de l'ouverture d'un dialogue entre l'OLP et les Etats-Unis est ressentie comme un coup dur. C'est tout un pan d'un échafaudage diplomatique, soigneusement érigé et préservé depuis treize ans, qui s'effondre. Une des bases des relations israélo-américaines qui se trouve bouleversée. Ces dernières vingt-quatre heures encore, les deux principaux dirigeants israéliens, MM. Itzhak Shamir et Shimon Pérès, avaient, sur un ton différent, martelé le même message : l'OLP a peut-être changé de style — pour séduire les Occidentaux, — mais n'a pas modifié ses positions de fond, qui en font toujours *« une organisation terroriste »* et non un interlocuteur dans le processus de paix.

Même attendu — car on s'y attendait, — le changement de politique des Etats-Unis à l'égard de l'OLP n'en a pas moins suscité des premiers commentaires amers et affligés à Jérusalem. Une déclaration officielle devait être publiée dans la journée du 15 décembre, mais, déjà, quelques remarques ont donné le ton.

« C'est une journée triste pour Israël », a dit M. Shimon Pérès. Le dirigeant travailliste et ministre des affaires étrangères sortant a ajouté : *« Mais la tristesse ne peut servir de politique. Il ne faut pas rester les bras croisés et se contenter du* statu quo *comme on l'a fait depuis des années. »* Il faut lancer *« une contre-offensive »*, a poursuivi M. Pérès, expliquant en substance qu'Israël devait, le plus vite possible, organiser des élections dans les territoires occupés de Cisjordanie et Gaza et entamer des négociations avec les Palestiniens ainsi élus, quels qu'ils soient, pour peu qu'ils aient renoncé à la violence. La question est un des sujets dont débattent les travaillistes et le Likoud, toujours occupés à tenter de former le prochain gouvernement.

M. Moshé Arens, un des principaux dirigeants du Likoud (le parti de M. Shamir) et qui pourrait être le futur ministre des affaires étrangères, a *« déploré »* la décision américaine et l'a qualifiée de *« tournant négatif »*, tout en estimant que seront néanmoins préservées *« les relations étroites »* entre Israël et les Etats-Unis. M. Avi Pazner, porte-parole du premier ministre sortant, M. Itzhak Shamir, a fait part de ses *« regrets »* et jugé que les Etats-Unis se rendraient compte très vite, *« à la première bouteille incendiaire »*, que l'OLP n'avait pas changé.

Les déclarations et les faits

Un autre poids lourd du Likoud, l'ancien ambassadeur à l'ONU, M. Binyamin Nétanyahu, allait plus loin, en qualifiant la décision américaine de *« coup dévastateur pour la paix »*. *« Ce n'est pas parce que l'OLP dit qu'elle arrête le terrorisme qu'elle y a renoncé dans les faits »*, explique M. Nétanyahu.

Mercredi après-midi encore, un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères résumait, en termes très nets, les conclusions d'Israël au lendemain du discours de M. Yasser Arafat devant l'Assemblée générale des Nations unies : *« MM. Shamir et Pérès sont tous deux d'accord pour dire que le discours actuel de l'OLP ne justifie pas que nous changions de position à son égard ; nous considérons que l'OLP est une organisation terroriste qui n'a pas évolué. »*

Quelques instants plus tôt, à la Knesset, M. Pérès s'était efforcé — au cours d'un débat aussi émaillé d'incidents — de démontrer, point par point, que M. Yasser Arafat n'avait satisfait aucune des conditions posées par les Etats-Unis pour que Washington entame un dialogue avec l'OLP. La reconnaissance explicite de la part des Palestiniens *« du droit à l'existence d'Israël »* ? M. Arafat n'était pas allé aussi loin, mardi, à la tribune de l'Assemblée générale. La reconnaissance de la résolution 242 de l'ONU ? M. Arafat s'y était bien référé, mais il avait ajouté le droit à l'autodétermination des Palestiniens — formule qui ne figure pas dans la résolution.

La renonciation au terrorisme ? M. Arafat s'y était bien engagé, mais il n'en avait pas moins appelé à la poursuite du soulèvement dans les territoires occupés — que les Israéliens considèrent comme une forme de terrorisme. Et M. Pérès avait conclu : les récentes prestations du dirigeant de l'OLP représentent peut-être *« un succès rhétorique »* mais certainement pas *« une percée diplomatique »*.

Bouleversement politique et psychologique

Mardi, M. Shamir ne s'était pas embarrassé de toutes ces considérations juridico-politiques. Il avait simplement déclaré qu'Israël *« ne négocierait jamais avec l'OLP, dans aucune circonstance »*. Mais déjà M. Shamir avait fait part de ses craintes quant à la position de Washington. Il n'ignorait évidemment pas que des *« contacts »* américano-palestiniens avaient eu lieu avant le discours de M. Yasser Arafat à Genève. Et le premier ministre n'avait pas masqué certaines appréhensions quand il avait lâché : *« J'espère bien que les Etats-Unis n'ouvriront jamais de dialogue avec l'OLP. »*

On trouvait, cependant, quelques réactions positives, jeudi matin, au centre et à gauche. Pour M.Amnon Rubinstein, dirigeant du parti Shinui (centre), la décision américaines d'entamer des pourparlers avec l'OLP a au moins un mérite : *« Israël ne pourra plus se contenter de sa traditionnelle réponse : non. »* Le parti de gauche Ratz estimait que le geste de Washington pouvait aider à relancer le processus de paix et inciter enfin Israël à prendre des initiatives.

Mais cet ensemble de premières réactions traduit sans doute assez mal le véritable bouleversement politique et psychologique que représente pour Israël la décision américaine. A Jérusalem, *« le tabou OLP »* est massif. L'organisation de M. Arafat incarne, aux yeux d'une grande majorité des Israéliens, non seulement le terrorisme, mais, surtout, le refus de reconnaître la moindre légitimité à *l'entreprise sioniste*, donc l'incapacité à véritablement accepter le droit à l'existence d'Israël. Le différend est ici fondamental. Plus prosaïquement, l'ouverture d'un dialogue avec l'OLP donne de la crédibilité au débat sur la création d'un Etat palestinien indépendant en Cisjordanie et à Gaza — *hypothèse que MM. Shamir et* Pérès jugent irréaliste, irréalisable et dangereuse pour la sécurité d'Israël.

ALAIN FRACHON.

Les déclarations des responsables américains

M. Reagan : l'OLP doit démontrer que sa renonciation au terrorisme est totale

Washington *(AFP)*. — Voici la traduction de la déclaration du président Ronald Reagan annonçant mercredi 14 décembre l'ouverture d'un dialogue entre les Etats-Unis et l'Organisation de libération de la Palestine.

« L'Organisation de libération de la Palestine a fait aujourd'hui une déclaration dans laquelle elle acceptait les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies, reconnaissait le droit d'Israël à exister en paix et en sécurité, et renonçait au terrorisme.

» Celles-ci sont depuis longtemps nos conditions pour un dialogue substantiel. Elles ont été remplies. C'est pourquoi j'ai autorisé le département d'Etat à engager un dialogue substantiel avec des représentants de l'OLP.

» L'Organisation de libération de la Palestine doit respecter ses déclarations. En particulier, elle doit démontrer que sa renonciation au terrorisme est totale et permanente.

» L'ouverture d'un dialogue entre les Etats-Unis et des représentants de l'OLP est un pas important dans le processus de paix, d'autant plus qu'elle représente l'évolution sérieuse des idées palestiniennes vers des positions réalistes et pragmatiques sur des questions clés.

» Mais l'objectif des Etats-Unis demeure, comme toujours, une paix globale au Proche-Orient. Dans cette optique, nous considérons ce développement comme un pas de plus vers l'ouverture de négociations directes entre les deux parties, qui seules peuvent conduire à une telle paix.

» L'engagement spécial des Etats-Unis envers la sécurité et le bien-être d'Israël demeure inébranlable. En fait, une de nos principales raisons pour entamer ce dialogue est d'aider Israël à obtenir la reconnaissance et la sécurité qu'il mérite. »

M. Shultz : « Notre engagement envers la sécurité d'Israël demeure inébranlable »

Washington *(AFP)*. — Voici la traduction de l'annonce de l'ouverture d'un dialogue entre les Etats-Unis et l'Organisation de libération de la Palestine lue mercredi 14 décembre par M. Shultz :

« L'Organisation de libération de la Palestine a fait aujourd'hui une déclaration dans laquelle elle acceptait les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies, reconnaissait le droit d'Israël à exister en paix et en sécurité, et renonçait au terrorisme. En conséquence, les Etats-Unis sont prêts à un dialogue substantiel avec des représentants de l'OLP.

» Je désigne notre ambassadeur en Tunisie (M. Robert Pelletreau) comme le seul canal autorisé pour ce dialogue. L'objectif des Etats-Unis demeure, comme toujours, de parvenir à une paix globale au Proche-Orient.

» Dans cette optique, je considère ce développement comme un pas de plus vers l'ouverture de négociations directes entre les parties, qui seules peuvent conduire à une telle paix.

» Rien ici ne peut être interprété comme impliquant une acceptation ou une reconnaissance par les Etats-Unis d'un Etat palestinien indépendant. La position des Etats-Unis est que le statut de la Cisjordanie et de Gaza ne peut être déterminé par des actes unilatéraux de l'une des deux parties, mais seulement par un processus de négociation. Les Etats-Unis ne reconnaissent pas la proclamation d'un Etat palestinien indépendant.

» Il est également important de souligner que l'engagement des Etats-Unis envers la sécurité d'Israël demeure inébranlable. »

Une rencontre avec le souverain hachémite

« J'espère qu'Israël optera pour la paix et la justice »

nous déclare le roi Hussein de Jordanie

Le roi Hussein de Jordanie se dit très satisfait de l'évolution de celui qu'il appelle, avec un respect appuyé, le *« président Arafat »*. Nous recevant, mercredi soir 14 décembre, en compagnie de deux confrères au palais Marigny, où il résidait pendant sa visite officielle en France, le souverain hachémite n'a pas de mots assez louangeurs pour l'OLP et pour son chef : *« Le Conseil national palestinien d'Alger et le discours du président Arafat à Genève montrent*, dit-il, *à quel point l'OLP manifeste son sens des responsabilités. Je soutiens la position adoptée par Arafat. Elle répond à toutes les demandes faites par la communauté internationale. Nous sommes pleins d'admiration pour les représentants du peuple palestinien. Nous les appuyons et défendrons leur cause de manière très constructive. »*

Le roi Hussein qualifie de *« très étroites »* les actuelles relations entre son pays et l'OLP. Selon lui, elles ont été assainies par le *« désengagement »* jordanien de Cisjordanie. *« Depuis, nous nous sentons bien plus à l'aise les uns envers les autres qu'à aucun autre moment dans le passé. Débarrassées des soupçons et des complexes d'autrefois, les relations jordano-palestiniennes sont désormais fondées sur la confiance mutuelle. Le président Arafat a évoqué à Genève ces relations très spéciales en espérant qu'elles pourraient, le moment venu, se développer dans un cadre confédéral. Je crois aussi que cela est possible, car ces relations sont en effet très, très spéciales. Quand nous les développerons à nouveau, ce sera sur des fondations très solides. »*

Au fait, combien la Jordanie compte-t-elle de citoyens d'origine palestinienne ? Après un bref regard jeté à son premier ministre, M. Zaid Rifai, qui assiste à l'entretien, et deux mots échangés en arabe, le roi répond avec une précision statistique : *« 34,6%. »* C'est en effet le chiffre officiel mis en avant par Amman depuis la rupture — le 31 juillet dernier — des liens *« légaux et administratifs »* entre le royaume et la Cisjordanie. Pendant de longues années, la monarchie hachémite, pour étayer sa revendication sur la rive occidentale du Jourdain, accréditait un chiffre bien supérieur : 60 %.

Réactions presque pathétiques

Et Jérusalem ? Sur ce sujet délicat, la Jordanie s'est faite très discrète ces derniers mois. *« Notre désengagement*, souligne Hussein, *n'a en rien modifié notre position sur Jérusalem. Nous avons maintenu tous nos liens religieux avec la Ville Sainte. La paix revenue, la Jérusalem arabe sera la capitale de la Palestine. Après tout, avant 1967, Israël avait bien pour capitale une partie de Jérusalem, n'est-ce pas ? »*

Le roi n'est bien sûr pas tendre pour le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir. *« Ses réactions à l'allocution d'Arafat*, poursuit-il, *et l'attitude qu'elles expriment sont très regrettables, et presque pathétiques en un sens. Si ses déclarations traduisent la volonté de recourir à la seule force brutale, cela voudrait dire que certains responsables israéliens vivent dans un monde illusoire. En outre, sur le plan moral, ils privent d'autres hommes de leurs droits et leur infligent des souffrances semblables à celles dont ils furent victimes dans le passé. »*

Quand on lui fait remarquer que la méfiance d'Israël se nourrit, entre autres, de l'impunité accordée par l'OLP à certains de ses plus sinistres personnages, tel Aboul Abbas, Hussein renvoie la balle dans le camp israélien : *« Ceux qui critiquent le comportement de quelques dirigeants palestiniens devraient aussi jeter un regard sur la scène israélienne. En examinant le passé de certains personnages importants, nous ouvririons là aussi une boîte de Pandore. L'important, c'est qu'une écrasante majorité de délégués du CNP d'Alger ont approuvé les décisions de leurs dirigeants. Les Palestiniens sont devenus responsables. Espérons que les Israéliens le seront aussi. Nous devons oublier le passé, regarder l'avenir, un avenir meilleur. »*

« Je suis optimiste »

Pourquoi le roi a-t-il jugé bon d'intervenir au cours de la récente campagne électorale en Israël, au point d'être accusé d'avoir *« voté travailliste »* ? *« Je ne veux pas*, proteste-t-il, *m'ingérer dans les affaires israéliennes. Mais j'ai espéré, j'espère et je continuerai d'espérer en un Israël qui opterait pour la paix, la justice et la sécurité pour tous. Etant entendu que la sécurité ne peut que résulter d'une paix juste. »*

Et l'Amérique ? Hussein se garde d'attaquer les Etats-Unis, évitant visiblement de s'attarder sur le sujet. Est-il déjà au courant de la décision américaine d'ouvrir le dialogue avec l'OLP, qui sera annoncée quelques heures plus tard ? *« J'espère*, dit-il, *que la politique américaine au Proche-Orient s'améliorera. Je pense que ce sera bientôt le cas. Je suis optimiste. »* Et la France, l'Europe, quel rôle peuvent-elles jouer au Proche-Orient ? *« J'espère qu'elles feront davantage car les Palestiniens, eux, ont déjà fait plus et les Arabes aussi, en soutenant les initiatives positives de l'OLP. L'Europe doit continuer ce qu'elle a commencé, notamment lors de la déclaration de Venise (1). Elle devrait appuyer les positions très positives, très courageuses et très réalistes des Palestiniens. »*

En avril 1988, la Jordanie a acheté à la France douze Mirage-2000 et a pris une option sur huit autres. *« Ce sont de très bons avions. Nous sommes très heureux d'avoir conclu ce contrat. Devant l'attitude inamicale du Congrès américain, nous avions décidé de ne plus acheter aux Etats-Unis l'équipement militaire nécessaire à notre défense. Nous nous sommes adressés à l'Europe et à l'Union soviétique. »* Excellent pilote, Hussein affectionne les avions. Jeudi matin, au terme de sa visite en France, il est rentré en Jordanie aux commandes de son Tristar. *« Quand on tient le manche, on se concentre sur ce que l'on fait sans penser à rien d'autre »*, lance-t-il en souriant avant de prendre congé.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) La déclaration du Conseil européen de Venise, en date du 13 juin 1980, soulignait la nécessaire concomitance de la reconnaissance des droits des Israéliens et des Palestiniens.

هكذا من الأصل

Europe

URSS : les conséquences du séisme en Arménie et les secours aux sinistrés

Combien de morts ?

Le ministre soviétique de la santé, M. Tchazov, estime qu'il était trop tôt pour avancer un chiffre des victimes. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guerassimov, avait fait état, mardi 13 décembre, d'un bilan « provisoire » de cinquante-cinq mille morts. Il a cependant déclaré mercredi que les estimations étaient d'autant plus difficiles que les villes sinistrées abritaient de nombreux réfugiés venus d'Azerbaïdjan.

L'un de nos envoyés spéciaux en Arménie, Laurent Greilsamer, nous indique pour sa part que l'on sait très peu de choses sur la situation à Kirovakan, ville de 170 000 habitants, et que des responsables du détachement français présents à Leninakan et à Spitak estiment aujourd'hui le nombre total des victimes entre 150 000 et 200 000. Un ministre de la République d'Arménie lui a dit, à titre officieux, que plus de 200 000 personnes avaient trouvé la mort.

La température a encore baissé au cours des dernières vingt-quatre heures en Arménie et les autorités demandent aux femmes et enfants d'évacuer la zone du séisme, a indiqué mercredi M. Tchazov. Il a cependant affirmé que la *« situation épidémiologique »* était *« sous contrôle »* et que des mesures préventives ont été prises.

M. Tchazov a, d'autre part, déclaré que les fouilles se poursuivraient dans les villes sinistrées jusqu'à ce que toutes les ruines aient été déblayées. Soixante personnes avaient encore pu être sauvées dans la journée de mardi, a-t-il précisé. On apprenait cependant de source informée française que les autorités soviétiques avaient demandé aux secouristes venus de France de quitter Spitak, ville totalement détruite, au plus tard jeudi, apparemment pour laisser la place aux engins de déblaiement.

Spitak, ville-tombeau

(Suite de la première page.)

Dans la dernière ligne droite avant ce qui fut les premières maisons, on a déversé les gravas en petits tas méticuleux. Ici les plaques de béton froissées commes des feuilles de papier, là les pierres, et ailleurs les lavabos, les canapés, les radiateurs : les bricoles.

Les camions-bennes se vident, et c'est une ville entière qui part à la décharge puisqu'il ne reste rien, rigoureusement rien. Même quand un immeuble paraît encore tenir debout malgré les lézardes et les inclinaisons, ce n'est en fait plus qu'une coque vide dont tous les étages se sont entassés d'un coup dans les sous-sols.

Il y a tant de poussières mêlées à la neige et à la terre que les rues elles-mêmes, jusque dans ce qui fut le centre, ont disparu. L'asphalte a disparu, la ville avec lui, et si ce n'était ce champ de ruines à perte de vue la vallée aurait déjà retrouvé sa majesté d'origine. A tous les carrefours, il y a des piles de cercueils, fabriqués à la hâte, attendant les corps que les volontaires continuent d'extraire.

Le froid suspend l'odeur de pourriture, mais il y a des fouilles qu'on n'approche pas sans masque, et toute la vallée a un parfum de mort qu'adoucissent les fumées des feux de bois autour desquels on se réchauffe en silence, pâle, exténué. Mercredi 14 décembre, une semaine après le séisme, cette ville n'avait même plus la force de pleurer et, enroulés dans des couvertures, vêtus des mêmes vêtements dans lesquels le cataclysme les avait saisis, ses survivants erraient, hagards, des camions de ravitaillement aux monticules qui avaient été leur domicile.

On ne veut pas renoncer. On continue de fouiller. Aidée de deux jeunes gens, une femme au regard dément tire d'un tunnel une salopette d'enfant, des chaussures de mariée, et explique ce qu'on entend partout : la terre qui commence à valser, lourdement, comme une masse d'eau qu'on agite, et en quelques secondes plus rien que la mort, les hurlements, les corps éclatés de part et d'autre des blocs de ciment, et la lenteur, la lenteur des secours.

Un peu plus loin, un vieillard pioche, mécaniquement, et jette les débris d'une vie aux pieds de sa femme, qui le supplie d'arrêter, en vain. Plus loin encore, un petit garçon aux grands yeux noirs, orphelin bien sûr, contemple la grosse tante qui est venu de la campagne le chercher et qui ne cesse de mordre son fichu pour ne pas pleurer. *« Quel malheur, monsieur, quel malheur ! Le monde entier nous a aidés, pas seulement les nôtres, le monde entier, mais qu'allons-nous devenir ? Regardez, là* (elle désigne un terrain vague), *c'était la sucrerie. Là en face* (un camion-grue est en train de lever une plaque sous laquelle on a repéré quatre corps), *c'était l'usine de pain, et à côté, monsieur, c'était le jardin d'enfants. »*

Il n'en reste que les jeux de plein air et des petits pupitres peints de lutins et de gros champignons, renversés dans un amas de cubes, de poupées et de livres d'images baignant dans la boue. Propres, bien sanglés dans leur capote, les soldats de l'armée rouge patrouillent ce cimetière en bon ordre, et rien ne laisse voir qu'ils aient levé une seule pierre. Ils sont armés, munis de gilet pare-balles, et sur la grande pelouse du stade leurs officiers ont la graisse et la tranquillité obscènes.

« Tombes d'immeubles »

Sur ce stade, les montagnes de cercueils étaient si hautes qu'elles se sont écroulées. Couvercles et fonds sont mêlés dans une danse macabre et les fonctionnaires de l'état-civil dictent à leurs assistants : *« non identifié »*, *« objets conservés »*..., et sous la neige les corps dépassent de leurs boîtes. Ils sont jaunâtres, rougeâtres, bleuâtres, comme maquillés pour un film d'horreur, et ces visages éclatés, ces membres tuméfiés, ces morceaux de corps flottant dans un cercueil trop grand, ces cadavres d'enfants pliés se reconnaissent plus aux vêtements qu'à autre chose.

Beaucoup ne seront d'ailleurs jamais reconnus, car on est souvent mort par familles entières. Les tombes sont ainsi des *« tombes d'immeuble »* — les corps retrouvés à tel numéro de telle rue, — et l'on ne connaîtra sans doute jamais le bilan exact de cette tragédie. Aux vingt mille habitants de la ville s'étaient en effet ajoutés tous les réfugiés arméniens fuyant l'Azerbaïdjan : dix mille à quinze mille personnes environ. Il y aurait, pour Spitak seule, trente mille morts ou disparus, et les opérations de dynamitage ont déjà commencé.

MER NOIRE
R.S.S de GÉORGIE
TBILISSI
Stepanavan
Leninakan
Kirovakan
Spitak
Kars
R.S.S. d'AZERBAIDJAN
EREVAN
L. de Sevan
R.S.S. d'ARMÉNIE
TURQUIE
R.A. du NAKHICHEVAN
IRAN

Par crainte des épidémies et désir de normaliser la situation au plus vite, les autorités ne veulent en effet pas traîner et, mercredi soir, les équipes de sauveteurs étrangers avaient reçu un ordre d'évacuation qu'elles essayaient de faire repousser. Car, malgré le froid extrême des nuits, on avait encore dégagé une survivante dans la matinée et l'on admet généralement que ce n'est qu'au bout de dix jours que tout espoir est perdu.

Sous sa tente, que protège l'armée, le premier secrétaire de région semble embarrassé, jure que toutes les précautions seront prises, ne dit trop rien. Un officier trône à ses côtés, et c'est évidemment lui qui a le pouvoir et non plus le chef du parti, qui calme doucement une vieille femme en pleurs et lui accorde deux hommes pour aller récupérer sous les pierres des souvenirs de sa vie. Non loin de là, entouré de drapeaux métalliques des républiques, un petit monument, intact au milieu des ruines, proclame : *« Vive le PCUS ! »*

Un tapis pend dans le vide. Chacun arrête les étrangers pour dire : *« Merci de votre aide. »* Un pan de mur expose à tous vents une photo de famille et, bras dessus, bras dessous, une mère et sa fille arpentent la rue qui fut la leur. Leur regard est insoutenable.

Tout est insoutenable à Spitak, et presque tout est insoutenable en Arménie, car ce peuple entier est ivre de douleur, désemparé, perdu. Il y a eu ces dix mois de lutte pour le Karabakh, les grèves, les manifestations, l'espoir, la fierté nationale retrouvée. Il y a eu le pogrom de Soumgaït, en février dernier. De nouveau les pogroms il y a quinze jours, et *« maintenant ça »*, comme on dit : les hôpitaux d'Erevan débordant de blessés et d'agonisants, les orphelins, les sans-abri, les réfugiés du tremblement de terre qui s'ajoutent aux réfugiés d'Azerbaïdjan.

« Les gens ne croient plus à rien »

C'est trop et, pour couronner le tout, il a encore fallu que M. Gorbatchev dénonce violemment, le week-end dernier, le Comité Karabakh, le grand mouvement national dans lequel se reconnaît à peu près toute la République. Le premier secrétaire a accusé le comité d'exploiter politiquement le tremblement de terre, et les Arméniens pensent, eux, que c'est au contraire M. Gorbatchev qui veut profiter du tremblement de terre pour casser le mouvement nationaliste.

Seize des trente-sept régions arméniennes sont placés sous état d'exception avec couvre-feu de minuit à cinq heures. Erevan, avec ses chars aux grands carrefour, a des airs de ville en état de siège et, depuis la visite de M. Gorbatchev, le commandant militaire de la ville a été remplacé. Il avait de trop bonnes relations avec le Comité Karabakh, dont son successeur a immédiatement fait arrêter quatre dirigeants.

Et puis il y a encore cette directive de faire *« rentrer chez eux »* les réfugiés d'Azerbaïdjan. *« Après ces viols, ces meurtres, ces pillages, non, ça, je ne peux pas comprendre »*, dit un journaliste local, qui ajoute : *« Les gens ne croient plus en rien, ni en Dieu, ni en Moscou, ni en personne. Ils se demandent seulement pourquoi toujours, toujours tant de malheurs pleuvent sur nous. Tous sont nerveux. Les discussions prennent immédiatement un tour passionnel et l'on rapporte n'importe quoi »*.

Après que deux avions de secours se furent écrasés dimanche et lundi derniers, on a, par exemple, commencé à dire que l'un était passé par la Turquie, l'autre par l'Azerbaïdjan et qu'il s'agissait donc d'actes de sabotage. Pis, beaucoup de gens sont intimement convaincus — et le disent — que ce tremblement de terre a été délibérément provoqué par une explosion atomique souterraine et que *« les Russes voulaient ainsi nous régler notre compte »*.

L'armée a pris le relais

A ce degré de paranoïa, on mesure l'autre chaos — celui des esprits, — mais il n'est en revanche que trop vrai (la presse centrale s'en est indignée) qu'il s'est trouvé des Azéris pour fêter le tremblement de terre, que des télégrammes de « félicitations » sont parvenus d'Azerbaïdjan en Arménie et que le coup de force de M. Gorbatchev a comblé d'aise à Bakou.

La paranoïa est alarmante, mais le fait est qu'elle trouve de quoi s'alimenter dans la première des républiques soviétiques où l'armée ait pris le relais du parti. Et, armée ou pas, on ne peut pas parler à un Arménien sans qu'il vous demande au bout de trois minutes si vous avez bien compris la légitimité du combat pour le Karabakh, la barbarie des Turcs et des Azéris et la félonie de ce Mikhaïl Gorbatchev qu'on avait tant aimé — et qu'en vérité on ne fait pas encore totalement, car *« autrement*, demande un intellectuel, *quel autre espoir ? »*.

BERNARD GUETTA.

Avis de recherche pour les disparus

Les personnes recherchant un membre de leur famille en Arménie peuvent contacter la Croix-Rouge (tél. : (16-1) 40-70-10-10 ou minitel : 36.15 code CRF recherche RIF), en indiquant :

— le nom et prénom du chef de famille ;

— le nom du père ;

— la date de naissance de la personne recherchée ;

— l'adresse complète (ville, rue, numéro de rue, numéro d'appartement, numéro de téléphone).

Indiquer également le nom du demandeur et l'adresse en France.

La tragédie silencieuse de Leninakan

LENINAKAN
de notre envoyé spécial

Cette ville s'appelait Leninakan. Elle n'est plus qu'un décor de carton-pâte, au deux tiers détruite. Et dans la nuit, des ombres lentes continuent de hanter les rues, groupées autour de maigres feux. C'est tout un peuple de sans-abri, les mains gourdes, les chaussures trop légères, qui grelotte hébété, prostré.

C'est une tragédie silencieuse. Une tragédie muette que les survivants contemplent abrutis de fatigue et de froid, fixant pendant des heures, sans un mot, le spectacle des sauveteurs venus de nombreux pays sillonnant d'immenses terrils de pierres et de gravats à la lumière des projecteurs de DCA soviétiques.

Quelques scènes de pillage ont été signalées. Un couvre-feu, du reste peu respecté, a été imposé depuis lundi de minuit à 7 heures du matin. La rumeur veut que la police ait exécuté deux « chacals ». Des tirs d'armes automatiques ont été entendus dans la nuit de lundi à mardi. Mais rien de plus.

Leninakan est une ville fantôme. Encore largement privée de secours en raison de la lenteur des communications, et que les femmes et les enfants ont maintenant désertée, à la demande des autorités. Une ville fantôme où les forces soviétiques ont disposé des chars aux carrefours importants, une ville assommée de douleur. Pas une plainte. Les Arméniens de Leninakan, résignés, vivent en somnambules, guettant les cris ou les gémissements qui pourraient encore s'échapper des masses de gravats ou de poutrelles sur lesquelles ils attendent, attendent encore, on ne sait plus trop quoi. Sous la neige molle qui tombe, ils forment de petits cercles autour de braseros de fortune, vont et viennent pour récupérer des planches et alimenter leurs feux, chercher de l'eau, silencieux, errants et d'une dignité exceptionnelle. Un sauveteur offre sa paire de gants à une vieille femme : elle refuse, après un seul mot de son mari.

Chacun dans son malheur, chacun dans son désespoir secret verse seulement quelques larmes lorsque l'on évoque ces parents ensevelis alors qu'ils s'efforçaient de protéger leurs deux enfants en se courbant sur eux, ou encore cette femme ensevelie sous les pierres et sauvée — mais pour combien de temps ? — et dont l'enfant de quatre ans, à côté d'elle, encore chaud du dernier souffle de vie, vient de mourir.

« La mort à pleins bras »

Tout est joué pour la ville depuis une semaine, mais tout se joue aussi maintenant grâce à la volonté des groupes d'aide internationale, comme le détachement français, les Anglais, les Israéliens dirigés par un jeune général à la tête de trente-six hommes, les Suisses, les Algériens, les Canadiens, etc.

« On nage dans le cadavre, résume un colonel français. *On nage ici dans la mort à pleins bras. »* Le drame de cette ville dépasse très largement — si l'on s'en tient à une comptabilité macabre — celui des grands tremblements de terre de ces dernières années. La mort, ici, est chez elle et les piles de cercueils en mauvais sapin sont épuisées et sans cesse remplacées à tous les coins de rue. Dimensions uniques pour les adultes, petits coffres en bois blanc pour les enfants.

Le jour, la ville retrouve une lumière blanche et pâle dans laquelle se promènent des grues géantes et des filins. Le regard rencontre, dans tous les bâtiments officiels restés debout, des horloges dont les aiguilles sont arrêtées à 10 h 40. Partout, le réseau électrique des tramways, cisaillé, coupe les rues, pend comme des toiles d'araignée. Et l'odeur de la poussière de l'ersatz de ciment qui est responsable de l'écroulement de tant d'immeubles construits après les années 50 se mêle à l'odeur entêtante des cadavres.

Excepté quelques altercations opposant la population aux responsables de la distribution de la nourriture — essentiellement du pain et du lait, — rien ne vient troubler un désordre immense, effrayant et désormais devenu la norme.

Des milliers de réfugiés sont partis dans toutes les directions, démunis, Arméniens encore frappés par le sort. Des milliers d'autres personnes arrivent, au contraire, en dépit des conseils du pouvoir, de toute manière dépassé. Où sont nos familles ? Où sont nos morts ?, demandent-ils.

Chacun va ainsi son chemin, privé de tout et d'espoir. Leninakan, selon une rumeur insistante, sera complètement rasée et reconstruite au même endroit. Mais quand ? Et comment ?

LAURENT GREILSAMER.

Le général Moiseev est nommé chef de l'état-major général des forces armées soviétiques

La *Pravda* a annoncé, le jeudi 15 décembre, la nomination du général Mikhaïl Moiseev au poste de chef de l'état-major général des forces armées soviétiques. Il remplace le maréchal Akhromeev, dont le départ pour « raisons de santé » avait été annoncé par le porte-parole de M. Gorbatchev pendant le séjour de ce dernier à New-York au début du mois (*le Monde* du 9 décembre). M. Guerassimov avait précisé que le maréchal avait été nommé conseiller militaire de M. Gorbatchev. La *Pravda* indique seulement qu'il a été affecté à « d'autres fonctions ».

Selon une source soviétique officieuse, le maréchal Akhromeev aurait été victime d'une crise cardiaque au début de décembre, mais la plupart des observateurs avaient établi un lien entre son départ et la réduction de cinq cent mille hommes des forces armées soviétiques que le président soviétique venait d'annoncer à la tribune de l'ONU. On peut même se demander si la direction soviétique n'avait pas délibérément encouragé cette interprétation en annonçant cette mutation dans la foulée du discours.

Le général Moiseev paraît très proche du général Iazov, ministre de la défense, ce qui pourrait infirmer les rumeurs faisant état d'un prochain départ de ce dernier. Agé de cinquante ans, militaire depuis 1958, il a servi sous les ordres du général Iazov en tant que chef d'état-major de la région militaire d'Extrême-Orient, avant de lui succéder comme commandant de la même région en avril 1987. Il n'est que général-colonel, soit deux grades en dessous du maréchal Akhromeev auquel il succède.

D'une manière générale, la page semble tournée sur la toute-puissance des maréchaux. Sur les six maréchaux de l'Union soviétique encore en vie, seul le maréchal Koulikov, commandant du Pacte de Varsovie, a encore une fonction active. Tous les autres ont été soit mis à la retraite, soit mutés dans le corps des inspecteurs des forces armées. Le ministre de la défense est lui-même général d'armée.

M. T.

« Le monde entier » sur l'aéroport d'Erevan

EREVAN
de notre envoyé spécial

Là, en orange, couchés à même le sol avec leurs chiens qu'ils calinent amoureusement, ce sont les sauveteurs allemands.

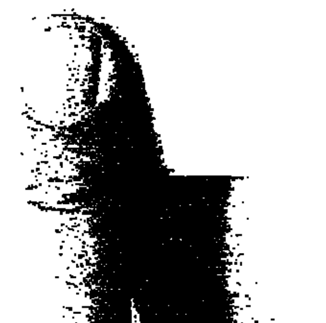
En kaki, juste débarqués d'avion, ce sont les Polonais. Les Tchèques, on les cherche partout mais ils sont arrivés à l'instant, comme ces Britanniques, cravatés et roses qui viennent prendre la relève de leurs camarades présents depuis la semaine dernière.

Les Français — *« Nous ne partons pas, nous n'arrivons pas : nos restons »* — ont l'air droit sortis, avec barbes et képis, de la Légion étrangère et cet aéroport d'Everan ne ressemble plus à rien d'autre au monde. Par la pagaille, le mobilier et les affiches, c'est l'URSS. Par la fraternité internationale, c'est une photo de propagande pour le rêve onusien. Par la jeunesse, c'est un camp scout. Par le matériel qu'on débarque, un hôpital de pointe. Par l'abandon de tous les règlements, la Sorbonne en mai 68.

Vous n'avez pas de billet, vous êtes correspondant américain et vous devez être à Moscou cette nuit ? On vous fait monter sans billet. Vous êtes correspondant français, vous avez un billet mais pas de place ? Qu'à cela ne tienne, le commandant vous prend en surnombre — par *« décision personnelle »*. Dans tout pays, ce serait étonnant. En URSS, c'est stupéfiant mais beaucoup moins en fait que ces envoyés spéciaux britanniques et allemands qui se sont présentés sans visa à la frontière turque et qu'on a accueillis à bras ouverts.

Dans les hôtels, on vous prend sans véritable autorisation et les stars des télévisions internationales commencent à se disputer les « plateaux » de Leninakan et Spitak. Et jamais, jamais au grand jamais, les Arméniens ne se seraient attendus à cela : *« Le monde entier est là. »*

G. B.



Europe

ESPAGNE : après le succès de la grève générale du 14 décembre

M. Gonzalez réitère sa volonté de dialogue avec les syndicats

MADRID
de notre correspondant

L'heure était au triomphalisme dans les milieux syndicaux après la grève générale de vingt-quatre heures du mercredi 14 décembre, organisée de concert, pour la première fois dans l'histoire de la démocratie espagnole, par l'UGT (Union générale des travailleurs, socialiste, et les Commissions ouvrières communistes. Les syndicats ont, en effet, réussi leur double pari : paralyser totalement l'Espagne entière et faire en sorte que le mouvement se déroule dans l'ensemble sans violence.

« Historique », « impressionnant », « triomphal » : les dirigeants des deux centrales rivalisaient d'emphase pour décrire le succès de la grève, qui, ont-ils affirmé, a été suivie par 95 % des huit millions de travailleurs espagnols. Dans un communiqué officiel, le gouvernement, sans préciser de chiffres, a lui-même reconnu que l'arrêt de travail avait été *« massivement suivi »*, mais il a mis en cause les manœuvres d'*« intimidation »* des syndicats.

Une tournée dans les principaux bastions de la « ceinture industrielle » du sud de Madrid, Villaverde, Getafe et Leganes, permettait d'apprécier, mercredi matin, l'ampleur du mouvement. Toutes les usines semblaient entièrement paralysées, et seuls quelques piquets de grève, composés d'une dizaine de personnes chacun, étaient regroupés dans la rue autour de brasiers. Même spectacle à Alcobendas, le grand site industriel du nord de la capitale, où piquets de grève et policiers se réchauffaient de concert, et où l'on pouvait apercevoir quelques restes de barricades.

Les rues du centre de Madrid connaissaient une tranquillité inconnue même le dimanche. Petits commerces, bars, restaurants, kiosques à journaux, agences de voyages et compagnies aériennes, qui avaient annulé presque tous leurs vols, tous sans exception avaient fermé leurs portes et baissé leurs volets. La circulation de véhicules était presque inexistante, tandis que des hélicoptères de la police survolaient sans cesse les lieux. La Gran Via, la grande artère commerçante du cœur de la capitale, était pour une fois déserte. Seuls de petits groupes de militants syndicaux circulaient dans les rues en manifestant.

Les services minimums prévus dans les transports publics ont été respectés dans la capitale. Ils ne l'ont cependant pas été partout, notamment à Barcelone, à Valence et à Séville. Les taxis s'étaient également joints au mouvement dans tout le pays. Aucun des quotidiens nationaux n'est paru mercredi, et la télévision et la radio ont sensiblement réduit leurs programmes.

Il y a eu dans l'ensemble peu d'incidents. La plupart se sont produits à la porte des grands magasins, les seuls à avoir ouvert leurs portes. Dans le centre de la capitale, plusieurs centaines de manifestants ont tenté d'en interdire l'accès, avant d'être dispersés par la police. Des heurts ont également été enregistrés pour les mêmes raisons à Barcelone, Séville et à Murcie. Des affrontements entre piquets de grève et policiers ont eu lieu à Saragosse, à Vigo et à Valladolid, tandis que des barricades étaient dressées dans les Asturies.

« Des réponses concrètes »

Seuls les milieux politiques semblaient vouloir tout ignorer de la grève. Le gouvernement entendait, malgré l'ampleur du mouvement, donner une impression de normalité. Une motion présentée par tous les groupes d'opposition et demandant que le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, se prononce dès ce jeudi devant le Parlement sur la grève a été rejetée par la majorité socialiste.

L'épreuve de force des syndicats affecte sérieusement le gouvernement. S'il est incontestable que les piquets de grève, dans plusieurs cas, ont joué un rôle coercitif, il l'est tout autant que les syndicats ont fait preuve d'un pouvoir de mobilisation supérieur à celui qu'on leur attribuait dans les milieux officiels. *« Nous avons démontré notre représentativité, que l'on mettait en doute, ce qui modifiera le rapport de forces »*, soulignait, mercredi soir, M. Anton Saracibar, l'un des principaux dirigeants de l'UGT. M. Saracibar a certes réaffirmé qu'il ne s'agissait nullement d'une grève politique et que les syndicats n'avaient pas l'intention de *« renverser le gouvernement »*, mais il a aussitôt ajouté qu'il était impossible de *« gouverner contre le mouvement syndical et contre l'UGT »*.

« La balle est désormais dans le camp du gouvernement », affirmaient mercredi soir les dirigeants syndicaux. Est-ce également l'opinion de M. Gonzalez ? Ce dernier a réitéré sa *« volonté de dialogue avec les interlocuteurs sociaux sur la situation économique actuelle de l'Espagne et sur les possibilités qu'elle offre en matière de politique économique »*.

Son offre a été toutefois fraîchement accueillie par les intéressés. *« Nous voulons des réponses concrètes à des revendications concrètes, et non des déclarations de principes »*, a répondu M. Saracibar, pour qui *« le rôle des syndicats n'est pas d'assumer la responsabilité de la politique économique du gouvernement, mais bien de faire en sorte qu'elle prenne en considération les revendications syndicales »*.

Après comme avant la grève, le dialogue de sourds continue donc entre les parties. Les syndicats ont déjà annoncé à ce propos que, faute d'accord, ils poursuivraient leur campagne de pressions. Ils tenteront une nouvelle démonstration de force dès vendredi, avec une manifestation nationale à Madrid qui, espèrent-ils, devrait réunir plusieurs centaines de milliers de personnes.

THIERRY MALINIAK.

● **BELGIQUE : grève des transports publics à Bruxelles.** — La quasi-totalité des agents des transports publics bruxellois devaient observer une journée de grève jeudi 15 décembre. Selon les deux principales organisations syndicales — la FGTB socialiste et la CSC catholique, — cette journée *« d'avertissement »* a pour but de *« souligner l'exigence d'une sérieuse augmentation du pouvoir d'achat »*. Il semble qu'après la manifestation de tous les agents du service public du pays, le 7 décembre, dans les rues de la capitale, les organisations syndicales aient été débordées par leurs bases. Les discussions entre le gouvernement et les syndicats étaient en effet sur le point d'aboutir à un accord. Le syndicat chrétien, la CSC, se serait montré le plus réticent. Cette grève est significative dans la mesure où l'on se demande à Bruxelles si elle restera cantonnée au seul secteur des transports de la capitale. — *(Corresp.)*

● **GRÈCE : grève du secteur public.** — L'ensemble du secteur public était paralysé mercredi 14 décembre par une grève de vingt-quatre heures, alors que s'ouvrait au Parlement le débat sur le projet de budget pour 1989. Parmi les revendications des grévistes, qui répondaient à l'appel de la fédération ADELY (300 000 adhérents), figuraient notamment une augmentation de 16 % des salaires de base et le doublement des allocations familiales. — *(AFP.)*

GRÈCE

Le ministre délégué à la défense démissionne et dénonce de nouveaux scandales

ATHÈNES
de notre correspondant

Encore une journée difficile pour le chef du gouvernement socialiste grec, M. Andréas Papandréou. Mercredi 14 décembre, le ministre délégué à la défense nationale, M. Stathis Yotas, a annoncé sa démission. Il a abandonné par la même occasion son mandat de député du PASOK et ses fonctions au comité central de ce parti. C'est la quatrième défection depuis le remaniement gouvernemental du 16 novembre.

M. Yotas avait dénoncé ces dernières semaines une série de malversations commises par les responsables de l'entreprise d'armement grecque EBO, portant notamment sur des ventes de munitions à l'Irak et des pots-de-vin touchés par certaines personnes. Dans la lettre de démission de huit pages qu'il a adressée au premier ministre, M. Yotas, qui avait la charge des achats d'armes à l'étranger dans le précédent cabinet, décrit par le menu son expérience au gouvernement lors de l'acquisition des missiles Magic et des négociations sur le prix d'achat des Mirage. *« J'ai découvert*, écrit-il, *des aventuriers et des escrocs qui constituaient, avec d'autres, la trame d'un gouvernement parallèle. (...) On m'a empêché de remplacer le PDG d'une société de matériel militaire, dont les propositions douteuses avaient été acceptées contre mon avis personnel clairement exprimé. »*

Le ministre démissionnaire cite les *« interventions insistantes et inadmissibles »* d'un des conseillers du premier ministre pour donner le feu vert à la réexportation du matériel militaire, acheté à l'étranger, *« que j'avais interdite après avoir consulté le ministre compétent »*. Ces pressions ont continué bien que M. Yotas en ait informé le chef du gouvernement. *« Tout cela*, dit-il, *me persuade d'un manque de volonté de politique d'assainir le travail gouvernemental. »*

M. Yotas ne veut plus participer à un gouvernement qui a perdu *« son autorité, sa crédibilité et que l'opinion publique soupçonne de couvrir des scandales économiques »*. Le ministre délégué estime ne pas pouvoir observer le silence face à ces *« modèles d'arrogance, de dégénérescence et d'amoralisme politiques »*, *« participer à l'effritement des institutions et de la démocratie »* ou *« obéir à des ordres d'inspiration et de mentalité fascistes »*.

Le porte-parole du gouvernement a insinué dans un commentaire sur ces violentes attaques que M. Yotas était passé *« dans le camp des ennemis »*. Réponse du ministre démissionnaire : *« Il n'y a qu'un seul ennemi au changement, et tous les membres du PASOK le connaissent ! »* Il faisait très probablement allusion à M. Papandréou en personne...

THÉODORE MARANGOS.

SUÈDE

Un homme soupçonné d'avoir assassiné Olof Palme est interrogé par la police

STOCKHOLM
de notre correspondante

Un Suédois de quarante et un ans a été interpellé, mercredi matin 14 décembre, à son domicile, dans une banlieue du nord de Stockholm, et placé sous mandat de dépôt. Il est soupçonné d'avoir assassiné le premier ministre Olof Palme, le 26 février 1986, dans le centre de la capitale.

Le suspect a été entendu durant toute la journée de mercredi, et confronté avec plusieurs témoins du meurtre. Dans la soirée, au terme de douze heures d'interrogatoire, le procureur général adjoint du Royaume, M. Axel Morath, a indiqué, dans un communiqué, que l'audition se poursuivrait jeudi et que l'interpellation n'était pas, dans ce cas, une procédure de routine, mais que certaines raisons permettaient de le soupçonner.

Délinquant notoire, toxicomane et alcoolique, au comportement instable et agressif, il avait, en 1970, tué un passant en plein Stockholm d'un coup de baïonnette dans le cœur, et récidivé huit ans plus tard. Selon des sources proches de la police, il s'est, en outre, taillé une solide réputation, dans le « milieu » de la capitale, de racketteur.

Le soir du 28 février 1986, il se trouvait dans un club de jeux à proximité du lieu du meurtre, et sa légère claudication répondrait aux indications fournies par les témoins qui avaient vu s'enfuir l'assassin. Il avait été entendu une première fois peu après le meurtre, compte tenu de son casier judiciaire chargé. Les enquêteurs l'avaient fait surveiller de très près, ces derniers temps. Le code pénal suédois donne maintenant quarante-huit heures au parquet pour décider ou non de son inculpation.

FRANÇOISE NIÉTO.

Asie

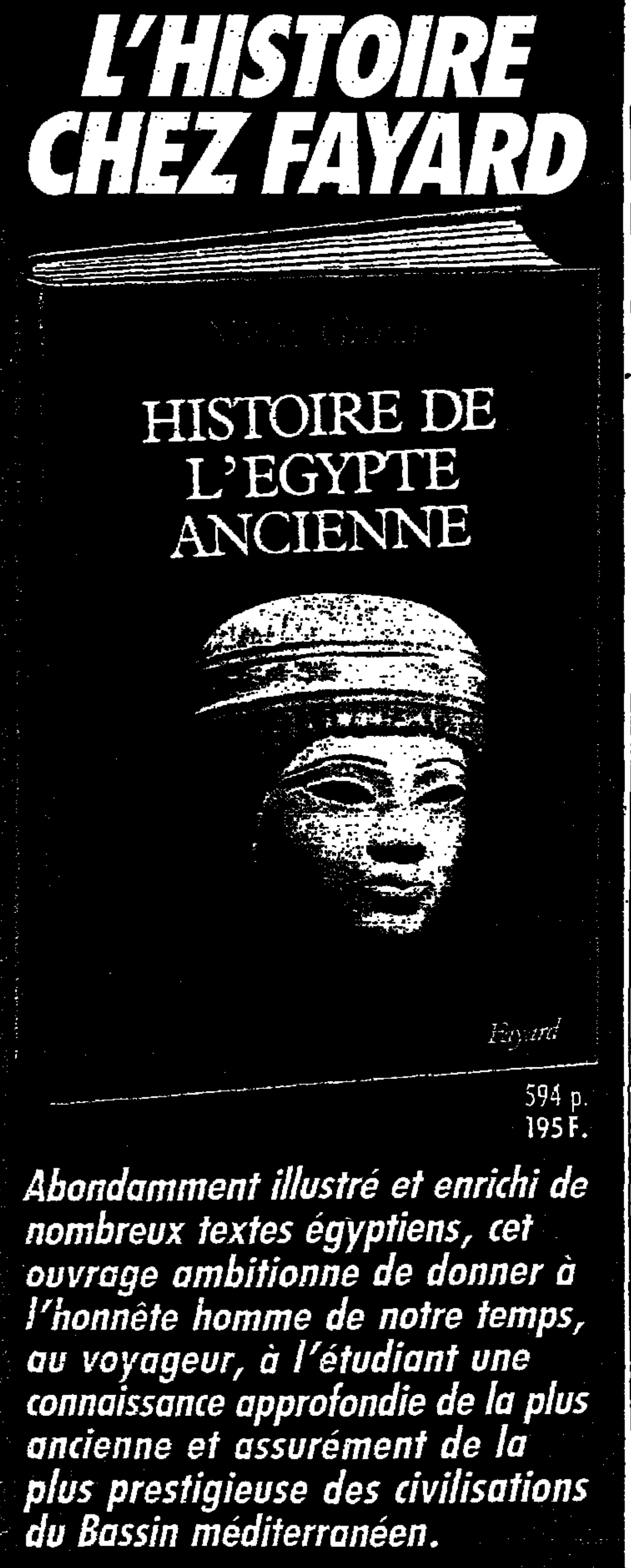
CAMBODGE

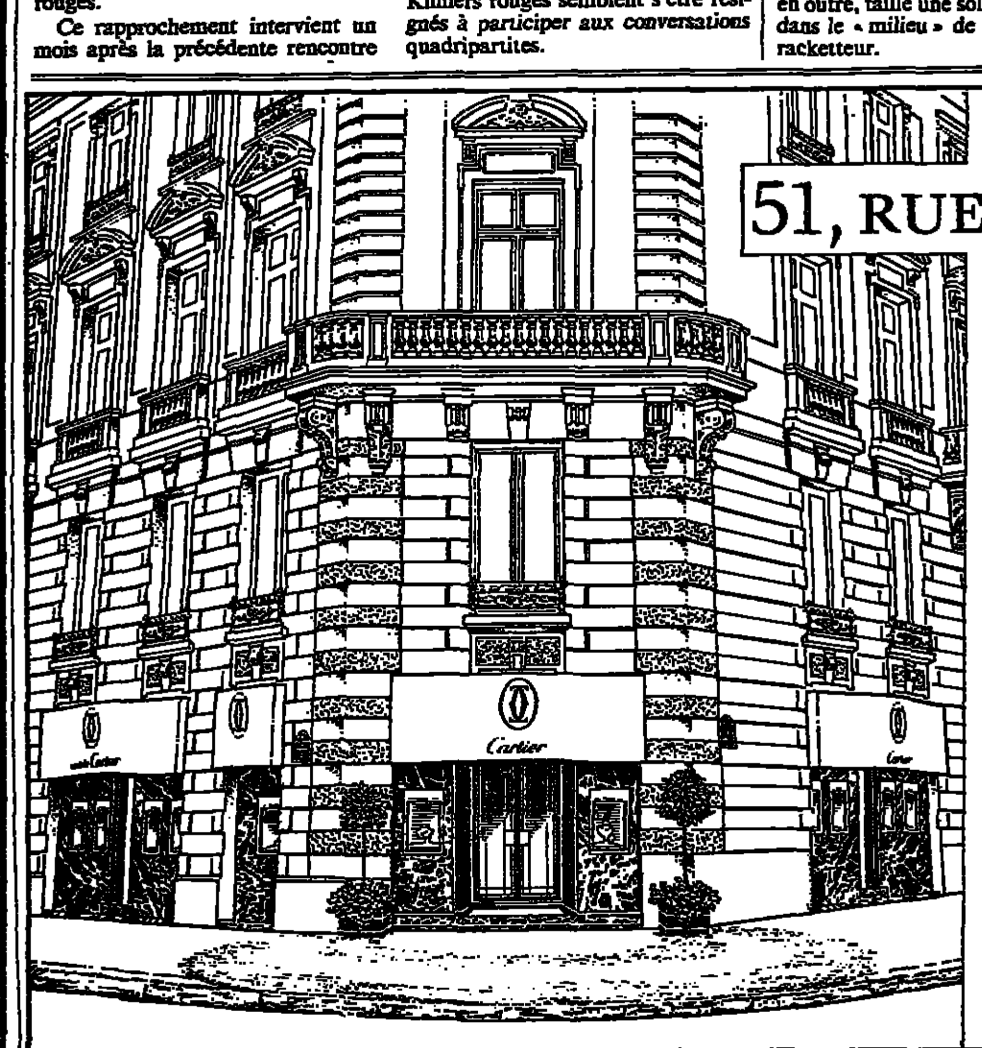
Le prince Sihanouk a rencontré le chef des Khmers rouges à Fère-en-Tardenois

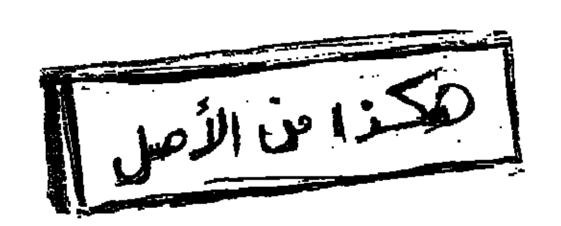
Le prince Norodom Sihanouk et le chef des Khmers rouges, M. Khieu Samphan, se sont rencontrés, le mercredi 14 décembre, à Fère-en-Tardenois, dans la région parisienne. A l'issue de cette rencontre, M. Khieu Samphan a réitéré son soutien au plan de règlement en cinq points du prince du problème cambodgien, qu'il a qualifié de *« programme national pour le présent et l'avenir »*. Il a affirmé que le prince demeurait le chef national de tous les Khmers, y compris après le départ des troupes vietnamiennes du Cambodge. Enfin, le dirigeant khmer rouge a déclaré que M. Pol Pot s'était retiré et ne jouait plus un *« rôle actif »*, et il promis d'éviter la poursuite des incidents armés entre troupes sihanoukistes et khmères rouges.

Ce rapprochement intervient un mois après la précédente rencontre — toujours à Fère-en-Tardenois, retraite de prédilection du prince — avec le chef du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh, M. Hun Sen. M. Khieu Samphan avait été, à l'époque, le seul des chefs des quatre factions cambodgiennes à ne pas participer aux discussions qui n'avaient pas abouti, contrairement aux espérances, à un accord avec Phnom-Penh.

Le prince, qui réunit ses partisans à Paris ce week-end, n'avait pas, au cours des derniers mois, ménagé ses critiques contre les Khmers rouges, accusés d'atrocités et de vouloir bloquer le processus de réconciliation avec Phnom-Penh. Soumis aux pressions de Pékin et bénéficiant d'une exécrable image internationale, les Khmers rouges semblent s'être résignés à participer aux conversations quadripartites.







هكذا من الأصل

Afrique

Le sommet de Casablanca

Les pays africains souhaitent coordonner leurs initiatives dans les instances internationales

CASABLANCA
de notre envoyé spécial

Selon une formule qu'on se plaît à répéter ici, le sommet franco-africain de Casablanca a été précédé d'un sommet « *maroco-africain* » dans les heures qui ont précédé l'arrivée de M. Mitterrand, mercredi 14 décembre. La vedette en a été le président Houphouët-Boigny, qui a inauguré un boulevard portant son nom dans le centre de la capitale économique du Maroc, et qui a été l'objet de toutes les attentions royales à son arrivée au golf de Rabat, où le souverain offrait à déjeuner avec vue sur les célèbres greens de Dar-es-Salaam. Le président ivoirien s'était rendu à cette partie champêtre avec d'autres invités à bord d'une sorte de « *train de plaisir* ».

Au cours de la traditionnelle réunion à huis clos des chefs de délégations francophones, avant l'ouverture du sommet proprement dit, mercredi soir, M. Mitterrand a rendu compte du mandat qui lui avait été donné l'an dernier, à Antibes, pour défendre les intérêts africains dans les instances internationales. Il a rappelé ses efforts en vue d'un allègement de la dette et d'un accroissement des flux financiers vers le continent noir. M. Houphouët-Boigny a parlé des matières premières agricoles d'Afrique dont il voudrait voir l'Europe faire une plus large consommation. Après des paroles assez dures contre les Britanniques, il a estimé que « *l'Europe ne pourra se sauver que si elle fait de l'Afrique un partenaire privilégié* ».

Parallèlement à cette réunion, il y avait une rencontre des ministres des affaires étrangères. La France y a réaffirmé qu'il n'était pas question de toucher à la zone franc ni à la parité du franc CFA, à condition que le système bancaire africain, qui en a bien besoin, soit « *restructuré* ». Autre bonne nouvelle pour les Africains, la délégation française est arrivée avec des propositions concrètes pour la lutte contre l'invasion des criquets au Sahel.

En dehors du dialogue avec M. Mitterrand, l'Afrique va s'employer à coordonner ses initiatives et ses positions dans les instances internationales, notamment pour les préparatifs du renouvellement de la Convention euro-africaine de Lomé en 1989. En ce qui concerne les relations avec l'Europe, les efforts actuels du Maghreb pour parler d'une seule voix sont un exemple pour l'Afrique noire. Un sommet maghrébin devrait se tenir à Rabat en janvier, dit-on de source marocaine.

Tentatives de conciliation

Une des constantes de ces sommets est la recherche d'un certain unanimisme avec de multiples tentatives de conciliation dans les conflits en cours. Le Tchad, qui a occupé si longtemps le devant de la scène, devrait se montrer moins inquiet puisque, depuis la précédente rencontre, il a normalisé ses relations avec la Libye. Certains Africains pressent maintenant M. Hissène Habré de se prêter à la « *réconciliation complète* » que le colonel Kadhafi affirme désirer. Ils suggèrent la libération des nombreux prisonniers libyens que détient le Tchad. Pour le moment, M. Hissène Habré, qui connaît la valeur de cette monnaie d'échange, ne paraît pas pressé.

Autre idée chère aux conciliateurs : promouvoir un dialogue entre les autorités angolaises (représentées par un ministre à ce sommet) et leurs adversaires de l'intérieur. Luanda veut bien discuter avec l'UNITA, mais pas avec son chef, M. Jonas Savimbi. La signature du protocole de Brazzaville n'a pas dissuadé les modérés de faire sortir le président angolais de cette contradiction.

Les perpectives de paix en Afrique australe pourraient amener les chefs d'Etat à ébaucher un début d'attitude commune à l'égard de l'Afrique du Sud. MM. Houphouët-Boigny et Mobutu, qui n'ont pas craint de s'entretenir directement avec elle, ont certainement des choses à dire, et le roi Hassan II, qui a donné aux Arabes l'exemple du dialogue avec Israël, ne serait peut-être pas d'un mauvais conseil.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Mort de l'africaniste Robert Cornevin

Spécialiste réputé de l'histoire et de la littérature africaines, Robert Cornevin est décédé, mercredi 14 décembre à Paris à l'âge de soixante-neuf ans, des suites d'une intervention chirurgicale.

Grand admirateur de René Caillé, pionnier français de l'histoire africaine, Robert Cornevin a, très tôt, connu le « terrain » puisque administrateur de la France d'outre-mer, il occupa différents postes territoriaux au Sénégal (1941), au Dahomey (1942), au Cambodge (1945-1947) et au Togo (1948-1956). Ce « *broussard* » s'était ainsi pris d'amour pour l'Afrique en exerçant alors son métier de colonisateur.

Il lui arriva de dénoncer les gens qui « *ne quittent leurs chambres climatisées que pour des bureaux climatisés ; du pays, ils ne savent rien. Ils ne lui apportent rien* ». Lui, palabre avec les autochtones. « *La politesse l'exigeait* », racontait-il. Il consigne sur des fiches tout ce qu'il entend, et se fait ainsi « *bibliothécaire ambulant* » pour conserver la mémoire de l'Afrique. Toute cette documentation servira de base aux multiples ouvrages qu'il consacrera aux pays de ce continent.

Son œuvre la plus magistrale sera une *Histoire de l'Afrique* en quatre volumes. On lui doit aussi un monumental dictionnaire biographique de plus de deux mille pages, qui couvre la totalité de l'ancien empire colonial français. Il collaborera aussi au *Monde* par de nombreuses chroniques.

Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer, Robert Cornevin fut chef du centre d'études et de documentation sur l'Afrique et l'outre-mer à la Documentation française. De 1961 à 1985, il fut directeur scientifique de la revue *Afrique contemporaine* et éditeur de *Mondes et cultures* ainsi que de la revue *Lettres et cultures*, de langue française.

Robert Cornevin s'était, tout naturellement, intéressé à l'évolution de la francophonie, pour laquelle il avait créé, au sein de l'Académie des sciences d'outre-mer, une commission spéciale. Il était aussi président de l'Association des écrivains de langue française.

Résistant, titulaire de nombreuses décorations françaises et africaines, Robert Cornevin avait reçu le prix René Caillé pour l'ensemble de son œuvre.

ALGÉRIE

M. Abdelhamid Mehri a été élu secrétaire général du FLN

ALGER
de notre correspondant

Pour la première fois depuis le sixième congrès, le comité central du FLN s'est réuni, mercredi 14 décembre, et, sur proposition du chef de l'Etat, qui est aussi président du FLN, M. Abdelhamid Mehri a été élu secrétaire général du Front.

Jusqu'au congrès du 27 novembre, qui a désigné M. Chadli Bendjedid comme candidat unique à l'élection présidentielle du 22 décembre, le chef de l'Etat était aussi secrétaire général du parti.

En sa qualité de président du Front, M. Chadli a désigné M. Mehri, qu'il avait déjà appelé à la tête du secrétariat permanent du parti en remplacement de M. Mohamed Cherif Messaadia ; celui-ci avait été limogé à la fin du mois d'octobre dernier, après les terribles émeutes qui avaient endeuillé l'Algérie.

M. Mehri, âgé de soixante-quatre ans, est né au Khroub, près de Constantine, dans l'Est du pays, d'où sont originaires la plupart des responsables actuels de l'Algérie. M. Mehri est l'un des membres fondateurs du FLN. Ministre des affaires nord-africaines du premier gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) en septembre 1958, puis ministre des affaires sociales et culturelles du second GPRA de 1960 à 1961, il a participé, en 1962, aux négociations qui débouchèrent sur la signature des accords d'Evian.

Elu membre du comité central en 1979, il est nommé ministre de l'information et de la culture la même année. En 1984, il est nommé ambassadeur à Paris ; après la reprise des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc le 16 mai dernier, il devient ambassadeur à Rabat.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

● **ZAIRE : Fermeture à Bruxelles des bureaux des entreprises publiques.** — Le gouvernement de Kinshasa a donné l'ordre à toutes les entreprises publiques zaïroises avant des bureaux de représentation en Belgique de les transférer dans d'autres capitales européennes, a annoncé, mercredi 14 décembre, l'agence officielle zaïroise AZAP. Celle-ci rappelle, en outre, que la décision du Zaïre de renoncer à tout allègement de sa dette vis-à-vis de la Belgique est « *irrévocable* ». Cette offre, d'un montant de un milliard de FB (160 millions de FF), avait été faite par le premier ministre belge.

A TRAVERS LE MONDE

RFA

Le secrétaire d'Etat à la défense a offert sa démission

Le secrétaire d'Etat au ministère ouest-allemand de la défense, Peter-Kurt Wuerzbach (CDU), a offert sa démission à son ministre de tutelle, Rupert Scholz (CDU), dont il estime ne plus avoir la confiance.

A la suite de l'accident d'avion de Remscheid, qui avait tué, le 8 décembre, le pilote américain de l'appareil et 5 civils ouest-allemands, M. Peter-Kurt Wuerzbach avait annoncé la suspension jusqu'au 2 janvier des vols d'entraînement à basse altitude (11 000 pieds, 3 300 mètres) des avions de la Luftwaffe, alors que M. Rupert Sholz, qui se trouvait en visite à Washington, lui avait demandé, selon le quotidien *Die Welt*, de ne pas prendre de « *décision de grande portée* ».

Le ministre de la défense et son secrétaire d'Etat ont eu, mercredi soir 14 décembre, un entretien à huis clos dont le résultat devait être communiqué au chancelier Helmut Kohl, jeudi après-midi 15 décembre. — *(AFP, UPI.)*

Nouvelle-Zélande

Le ministre des finances démis de ses fonctions

Le ministre néo-zélandais des finances, M. Roger Douglas, a été démis de ses fonctions, le mercredi 14 décembre, par le premier ministre, M. David Lange. Il a été remplacé par M. David Caygill. M. Trevor de Cleene, ministre des revenus et proche de M. Douglas, a présenté sa démission. La direction du Parti travailliste doit se réunir très prochainement pour tenter de résoudre ce différend entre M. Lange et M. Douglas, à un moment où la cote du gouvernement est en forte baisse dans les sondages.

La rupture entre les deux hommes est avant tout politique et personnelle, M. Lange ayant annoncé, mercredi, que la politique de réformes économiques entreprise depuis quatre ans par M. Douglas pour sortir la Nouvelle-Zélande du marasme « *sera poursuivie* ». Surnommée « rogemomics » (par allusion à la « reaganomics »), cette politique est contestée à la fois par l'aile gauche travailliste et par l'opposition conservatrice.

Depuis des mois, les relations entre M. Douglas et M. Lange s'étaient graduellement envenimées. La tension avait monté entre les deux hommes ces dernières semaines, culminant avec l'envoi, mercredi, d'une lettre à M. Lange dans laquelle M. Douglas affirmait ne plus pouvoir continuer de travailler sous sa direction. M. Lange en a tiré les conséquences en estimant qu'il s'agissait en fait d'une lettre de démission. Il appartient désormais au Labor de trancher entre les deux hommes ; mais les amis de M. Douglas sont minoritaires au sein du « caucus » du parti.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]
OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

L'Algérie en ébullition

II. – *L'islam des « frérots »*

Dans un premier article (*le Monde* du 15 décembre) a été décrit le bouillonnement général d'un pays en quête de démocratie et qui compte beaucoup sur l'aide de son émigration en France.

ALGER
de notre envoyé spécial

Sur les hauts de la capitale, dominant superbement mer et ville, Bouzareah n'est plus le village résidentiel de naguère mais une banlieue désordonnée et bruissante. Parmi les bâtiments nouveaux, on distingue l'Institut universitaire des sciences de l'éducation, l'un des foyers les plus actifs de l'islamisme local.

Dès l'entrée, on est dans l'ambiance : une affiche en français signée *« L'étudiant algérien »* exige des pays arabes qu'ils *« ouvrent leurs frontières pour permettre aux volontaires d'aller porter la guerre sainte en Palestine »*, pour laquelle *« il faut refuser les objectifs laïques »*.

Dans les étages circulent, silencieusement, des garçons barbus vêtus d'une courte soutane de coton blanc et des jeunes filles habillées à la Blanche de Castille, chaque sexe ayant son oratoire propre. Les gens les appellent familièrement *« frérots »* et *« sœurs »*. Des lecteurs écrivent même aux journaux en signant : *« Untel, musulman non frérot »*...

Dans un bureau nu, au milieu d'étudiants et de fonctionnaires de l'Institut, est assis un avenant quadragénaire de petite taille : regard direct, barbe roussâtre, manteau noir ecclésiastique. C'est Si Abbas, le cheikh Abbas Madani, professeur en sciences de l'éducation, et surtout l'un des prédicateurs les plus courus, officiant non loin de là dans une vaste mosquée privée, Beït-el-Arkane – *« la maison des piliers (de l'islam) »*. Outre ses cours à la faculté où il dispense *« la science »*, ce docteur en éducation de l'université de Londres donne bénévolement des *« leçons »* où il inculque *« la connaissance »* à un auditoire aussi attentif que composite, dans lequel se côtoient commerçants, mécaniciens ou intellecuels en herbe, provenant de cette classe moyenne citadine qui en Algérie, comme dans le reste du monde musulman, fournit la majorité des adeptes du mouvement islamiste.

Tolérance et fermeté

Disciple des cheikhs algériens Abdellatif Soltani, mort en 1984 et auteur, dix ans auparavant, d'un ouvrage à l'antisocialisme corsé, publié en arabe au Maroc, *le Mazdakisme, source du socialisme* (1), et Mohamed Sahnoun, modeste prêcheur mais qui, par son âge (soixante-dix-neuf ans), fait figure à présent de patriarche de l'islam populaire en Algérie, Si Abbas rappelle d'une voix douce que, *« arrêté en 1982, il a passé un an et demi en prison pour délit d'opinion sans être jugé et en étant maltraité »*.

Il poursuit : *« Environ cent cinquante musulmans sont actuellement incarcérés pour leurs convictions. La seule liberté existant dans ce pays depuis l'indépendance est la liberté de nuire aux valeurs morales. Nous attendons des hommes nouveaux pour réaliser des aspirations populaires qui vont très au-delà de la satisfaction des besoins matériels. L'insurrection d'octobre a sonné le glas de l'obscurantisme. »*

Si Abbas pourrait-il être un de ces « hommes nouveaux » ? Le cheikh se borne à répondre qu'il œuvre *« pour l'établissement d'un gouvernement appliquant les saints principes du Coran et de la Sunna, comme le firent les quatre premiers califes successeurs du Prophète et comme n'en connaît aujourd'hui aucun pays islamique »*.

Il précise qu'il *« ne s'opposerait pas au multipartisme, sans exception, y compris les communistes »*, tout en étant certain que *« le peuple, s'il s'exprime librement, ne choisira pas la laïcité, incompatible avec l'islam, en dépit des entreprises d'Ataturk »*.

Même mélange de tolérance et de fermeté sur la question linguistique : *« La prière ne peut se faire qu'en arabe classique, langue du Coran, mais le prêche peut être en tout idiome, y compris le français ou le berbère, que les Algériens doivent pouvoir utiliser sans entrave. »* Comme beaucoup d'autres hommes de mosquée, le cheikh est d'origine berbère, en l'occurrence un Chaouia des Aurès.

Son discours, comme celui de nombreux islamistes algériens, pour être influencé jusque dans le vocabulaire par les coopérants égyptiens, souvent proches des Frères musulmans qui, dès la présidence d'Ahmed Ben Bella (1962-1965), ont été appelés afin d'arabiser l'enseignement, n'en a pas moins une nette tonalité locale, nationaliste même, en dépit de l'idéal transnational des islamistes.

Ainsi Abbas Madani n'hésite pas à affirmer qu'il *« n'est pas d'accord en tout »* avec ces deux étoiles de l'islamisme au vingtième siècle que restent, après leur disparition, l'Egyptien Hassan El Banna et l'Indo-Pakistanais Aboul Ala Maudoudi.



*Interrogé sur le cheikh égyptien Mohamed El Ghazali, célèbre Frère musulman indésirable dans son pays et excellent tribun politico-religieux qu'Alger a appelé pour animer l'université des sciences islamiques de Constantine, créée en 1984, et servir de caution islamiste au régime, Si Abbas se raidit un peu et laisse tomber : *« C'est un docteur des docteurs et il est bienvenu en Algérie; terre musulmane, mais il n'a pas d'influence politique sur les Algériens. »*

D'autre part, au lendemain des troubles d'octobre, des sources arabes et européennes ont attribué à Washington – qui a dépêché à Alger six missions militaires en un an – un « scénario » afin d'empêcher l'Algérie d'entrer dans une période d'instabilité, redoutable pour l'équilibre régional, scénario favorable à un « islamisme botté » comparable à celui qui, de 1977 à 1988, au Pakistan, a donné satisfaction aux Américains et aux Saoudiens.

Les milieux islamistes algériens ne risquent pas de se prêter, par les temps qui courent, à une éventuelle opération militaro-islamique, même en douceur, même bénie par Ryad, car, à l'écoute constante du peuple, ils connaissent de longue date ses griefs à l'encontre d'une armée bardée de privilèges, griefs qu'a exacerbés la répression sans pitié des manifestations de jeunes aux mains nues. En plein désarroi, *El Moudjahid* s'en prend de manière sibylline à *« ces outrecuidances présentées comme pratiques démocratiques et qui ont pour but de déstabiliser l'armée nationale populaire et de la couper du peuple »*. Hélas ! le mal, s'il est peut-être curable, est pour le moment là et bien là. Les islamistes l'observent au microscope.

L'un des autres reproches adressés au pouvoir militaire par les islamistes est d'avoir *« comme les colons français, favorisé les marabouts héréditaires, faux mystiques et vrais charlatans »*. Et d'ajouter : *« Pas étonnant, dans un régime où quatorze généraux sur dix-huit sont des fils de caïds et de bachagas* [dignitaires musulmans favorisés par l'Algérie française] *! »* Et de rajouter la liste des alliances matrimoniales de la famille Chadli avec des clans maraboutiques d'Oranie.

Lors des événements de cet automne, l'un des premiers soins des émeutiers a été, dans cette région, d'aller incendier, près de Mostaganem, la *zaouia* (siège d'un marabout) de Belahouel, surnommée « le Vatican » par le populaire. Ce fut, paraît-il, un bel autodafé de Mercedes, de vidéos et de meubles appartenant au maître de céans, le *« saint héréditaire »*, *« qui dut s'enfuir en Espagne, tout beau-père de l'une des filles du colonel Chadli qu'il est »*.

Lors de la « révolution agraire » de Boumediène, les fellahs du cru avaient refusé des lots taillés dans les terres des zaouias parce qu'*« impies »*. Dix ans après, les enfants des mêmes paysans brûlent des zaouias ! Entre-temps, les islamistes sont passés par là *« pour moraliser la société »*.

Quant au tableau des relations armée-nation, il ne serait pas complet si on ne mentionnait la vieille méfiance, longtemps masquée par le combat nationaliste commun, existant chez les intellectuels de tous bords à l'endroit des militaires, depuis les sanglantes purges, notamment parmi les étudiants, organisées à une grande échelle, en Kabylie, par le colonel Amirouche, avant sa mort en 1959 (2). Dès Ben Bella, les « intellos » furent nombreux à connaître le cachot ou l'exil.

Ce ne fut pas le cas de Tahar Ouettar, sans doute le plus connu des romanciers arabophones algériens vivants (3). Né en 1936 dans une famille chaouia, il a étudié à Tunis et, après l'indépendance, il a occupé jusqu'en 1982, au parti unique, les hautes fonctions de contrôleur national du FLN.

En août 1973, dans un article publié par *le Monde diplomatique* quelques jours avant son mystérieux assassinat à Alger, le poète franco-algérien Jean Sénac écrivait : *« Le héros socialiste, je le vois dans les œuvres de Tahar Ouettar, par exemple quand il raconte le parcours d'un orphelin à la recherche de son père liquidé, qui symbolise les intellectuels révolutionnaires. »*

Aujourd'hui, Tahar Ouettar, installé dans un petit pavillon des hauts d'Alger, *« croit encore au socialisme »*, mais avoue qu'il ne fut jamais vraiment à son aise au parti : *« En vingt-cinq ans, je n'ai jamais pu être membre de sa commission culturelle. On se méfiait de moi. En 1980, tout cadre en vue du FLN que j'étais, je n'ai pu publier mon roman,* le Pêcheur et le Palais, *resté quatre ans dans les tiroirs de l'éditeur d'Etat, que grâce à l'argent prêté par ma voisine, une couturière européenne, et à la gentillesse d'un petit éditeur constantinois »*.

L'écrivain a maintenant brûlé ses vaisseaux : *« Je l'ai dit début novembre, sous les applaudissements de dizaines d'intellectuels et d'artistes réunis au Palais de la culture à Alger ; écrivez-le donc dans votre journal : Chadli doit partir, car sa « bonne volonté », dont on nous parle depuis peu, n'efface ni le népotisme ni l'incapacité de gérer. Quant à Merbah* [le premier ministre nommé après les troubles], *comment faire confiance à celui qui durant vingt ans a dirigé la Sécurité militaire, laquelle a, entre autres horreurs, soumis Béchir Hadj Ali* [écrivain et ancien dirigeant communiste] *au supplice du « casque allemand » (4) qui l'a rendu aphasique ? »*

Tahar Ouettar ne témoigne pas seulement avec une rare audace de la frustration de l'intelligentsia algérienne, il est un exemple vivant, parmi d'autres, que, contrairement à une idée reçue, être arabisant en Algérie n'implique pas que l'on devienne islamiste : *« Je n'ai rien contre la foi. Je suis même ouléma (5), mais l'Iran et la Libye ont montré que la loi religieuse était impossible à appliquer, sauf à vouloir faire de l'antihistoire. Quant à l'arabisation, elle est menée chez nous en dépit du bon sens : songez, par exemple, que nous n'importons aucun média littéraire arabe, aucun roman de Mahfouz, le Nobel 1988. En outre, elle est conçue comme devant se faire au détriment du français, du berbère, de l'arabe algérien, au lieu de laisser toutes ces langues vivre leur vie. Momahed Dib* [romancier algérien francophone résidant en France] *est peut-être plus algérien que moi! Mais allez le faire entendre à tous ces incultes... »*

Prémices irréfutables ?

A l'objection « antihistorique » de l'écrivain arabophone, Abbas Madani ou ses pairs apportent une réponse pouvant renforcer notre impression d'une spécificité algérienne de l'islamisme. Ainsi, l'école des cheikhs Soltani et Sahnoun professe que les fameux châtiments islamiques ne peuvent, par exemple, être appliqués *« en cas d'adultère tant qu'il y aura crise du logement, et donc des mariages tardifs conduisant à des actes sexuels hors union »*, ni non plus *« en cas de vol tant que les salaires sont insuffisants »*. Bref, ils seront applicables *« dans une société parfaitement juste »*, c'est-à-dire probablement jamais...

Les islamistes orientaux ne s'embarrassent généralement pas de telles finesses, qui constituent évidemment des indices encore trop faibles pour être considérés comme les prémices irréfutables de cette nouvelle interprétation du Coran – *l'ijtihad* – attendue par les musulmans depuis près de dix siècles et qui devra bien commencer un jour quelque part.

« L'Algérie est bien placée pour jouer ce rôle, car, restée authentiquement musulmane, elle n'en a pas moins assimilé la greffe de la rationalité française, entretenue et même élargie par l'incessant va-et-vient humain avec la France. Les éléments sont réunis en Algérie pour donner naissance à cette « laïcité » islamique qui n'a encore vraiment existé nulle part. » C'est là le jugement en forme de prédiction d'un religieux levantin longtemps établi au Maghreb, un de ces chrétiens d'Orient qui, depuis des siècles, ne se sont que rarement trompés sur l'évolution de l'islam.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Prochain article :

KABYLIE, MON GROS SOUCI...

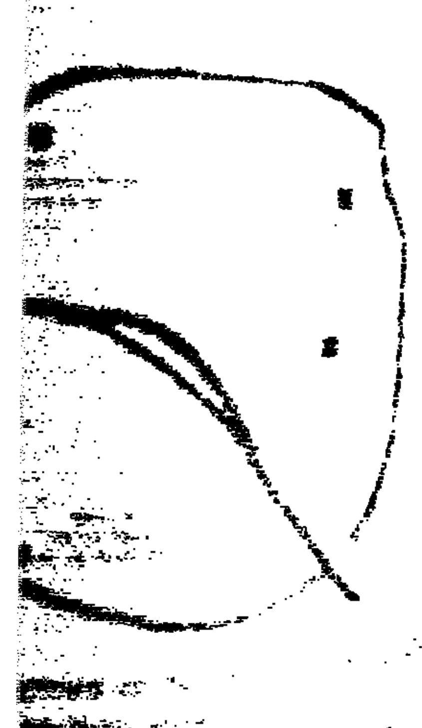
(1) Mazdak est un mage persan d'avant l'islam, qui répandit une sorte de « communisme libertin ». Des extraits de l'ouvrage de Soltani sont traduits dans le récent livre de François Burgat, *l'Islamisme au Maghreb*, Karthala, 310 pages, 110 F.

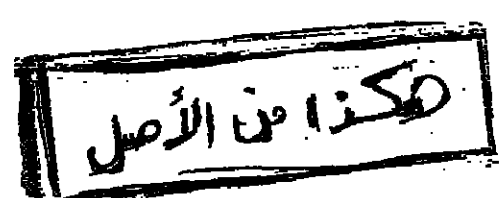
(2) Ces purges furent peut-être provoquées ou aggravées par une manipulation des services psychologiques de l'armée française.

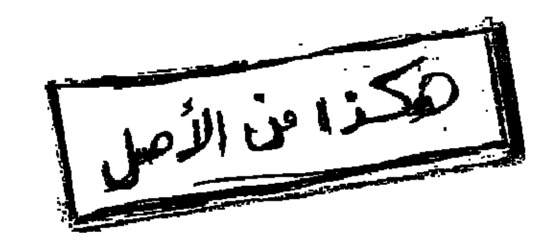
(3) Certains de ses livres ont été traduits en français aux Editions Messidor-Temps actuels.

(4) La tête du supplicié est enfoncée dans un bidon sur lequel on tape à coups redoublés durant des heures, voire des journées.

(5) Savant en sciences islamiques.







Le Monde
EL PAIS
la Repubblica

JOURNAUX EUROPÉENS POUR L'ARMÉNIE

*Face à la catastrophe qui a bouleversé l'Arménie, faisant des dizaines de milliers de victimes et semant la douleur et la ruine dans une population déjà durement atteinte, des journaux européens, **le Monde, el País**, et **la Repubblica**, ont décidé d'ouvrir dans leurs pays respectifs une souscription pour recueillir des fonds de secours, en signe de solidarité avec cette population si tragiquement touchée.*

*Les fonds recueillis seront utilisés pour participer à la reconstruction de l'Arménie. **Les Nouvelles de Moscou,** l'hebdomadaire le plus engagé dans la « glasnost », en contrôlera l'usage, en liaison avec l'association créée à notre initiative **Reconstruction de l'Arménie.***

Les quotidiens promoteurs de cette action entendent donner ainsi un signe concret de solidarité européenne, au-delà des frontières et des régimes politiques. Ils invitent les organismes publics, les entreprises et tous les Européens à témoigner de cette manière en faveur d'une Europe qui est déjà vivante dans les consciences avant même de l'être dans les institutions.

L'initiative est ouverte à tous les journaux européens qui voudront s'y associer.

** Chèque postal ou chèque bancaire libellé à l'ordre de « le Monde-Arménie » et à adresser à :*

***Le Monde-Arménie* – 7, rue des Italiens - 75009 Paris**

Politique

Après les critiques sur l'absence « d'un grand dessein »

Les rocardiens rappellent le Parti socialiste au principe de la solidarité avec le gouvernement

Les rocardiens aimeraient que le principe de la solidarité majoritaire, qui s'appliquait à eux lorsque MM. Pierre Mauroy puis Laurent Fabius étaient premiers ministres, bénéficie au gouvernement que conduit leur chef de file. Ils l'ont dit lors de la réunion du bureau exécutif du Parti socialiste, le mercredi 14 décembre.

M. Gérard Lindeperg, membre du secrétariat national, chargé des droits de l'homme, s'est élevé contre les critiques dont l'action du premier ministre fait l'objet dans les rangs socialistes. Il a évoqué, notamment, l'absence de « *projet* » ou de « *dessein* » reprochée à M. Michel Rocard. Pour M. Lindeperg, le « *grand dessein* » que le gouvernement met en œuvre est celui que le président de la République avait décrit dans sa *Lettre à tous les Français*, profession de foi sur laquelle M. François Mitterrand avait été réélu. Si ce « *cadrage* » ne convient pas à certains, qu'ils le disent...

M. Pierre Brana, membre du secrétariat national, chargé de l'urbanisme et de l'environnement, a dirigé son attaque contre l'agitation entretenue par les élus et militants issus de la mouvance de SOS Racisme ou ceux dont ils sont proches. Il a cité, notamment, la lettre hebdomadaire *A gauche*, que dirige M. Jean-Luc Mélenchon, sénateur de l'Essonne. M. Brana a mentionné, aussi, une motion présentée à la commission exécutive de la Seine-Saint-Denis par Mlle Isabelle Thomas, le 13 décembre, texte qui met en cause la politique du gouvernement.

Enfin, M. Gérard Fuchs, membre du secrétariat national chargé des affaires européennes et de la sécurité, a déclaré que la critique de l'action gouvernementale n'est acceptable que si elle s'accompagne de propositions.

A ces interventions groupées des rocardiens, qui visaient, entre autres, les propos tenus au collogue de Socialisme et République, les 10 et 11 décembre, par MM. Laurent Fabius et Jean-Pierre Chevènement (*le Monde* du 13 décembre), M. Henri Emmanuelli, « numéro deux » du PS, a répondu en affirmant que si la solidarité avec le gouvernement est nécessaire, le parti a, aussi, le droit de s'exprimer et d'interpréter les textes de référence, *tels que la Lettre à tous les Français*. M. Emmanuelli a observé qu'en Grande-Bretagne, lorsque des députés du parti majoritaire ne *votent pas un* projet du premier ministre, on ne parle pas de crise entre le parti et le gouvernement, tandis qu'en France, une certaine *logiques institutionnelle tend* à imposer un comportement de parti « godillot ».

M. Pierre Guidoni, membre du secrétariat national, chargé des relations internationales, l'un des animateurs du courant Socialisme et République, a fait valoir, lui aussi, le droit des socialistes à débattre, sans attendre le congrès « idéologique » prévu par M. Mauroy pour 1990. A M. Lindeperg, qui demandait si une autre politique économique était possible, M. Guidoni a répondu en observant qu'il y a tou*jours plusieurs politiques possibles* entre lesquelles on fait un choix. M. Fabius s'est borné, de son côté, à inviter les socialistes à « *lire les textes plutôt que les commentaires* », c'est-à-dire à se reporter à la lettre de son intervention au colloque de Socialisme et République.

Le premier secrétaire a indiqué que le débat lui paraît naturel au *sein du PS, mais il a ajouté qu'il* s'emploierait à mettre fin à ce qui lui paraît « *inadmissible* ». M. Mauroy n'a pas précisé davantage ce *qu'il entendait* par là, *mais les rocar*diens ont compris qu'il pensait aux initiatives de M. Melenchon et de ses amis.

La fraude communiste

Le bureau exécutif a discuté, aussi, des relations avec le PCF dans la préparatioin des élections municipales et dans l'élection législative partielle de la Seine-Saint-Denis. Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation, concer*née par cette élection puisqu'elle a* lieu dans la circonscription où elle avait été élue en juin dernier, a donné lecture d'une lettre adressée *par le préfet au maire* (PC) de Romainville au sujet du respect des règles du code électoral. Certains, notamment rocardiens, ne s'en sont pas moins étonnés d'apprendre de la bouche de M. Mauroy que les socialistes ne disposaient pas d'éléments suffisants pour étayer leurs accusations de fraude contre le PCF dans un recours au conseil constitutionnel.

La question de l'attitude à adopter face aux communistes lorsque ceux-ci sont soupçonnés de pratiques électorales délictueuses a donné lieu à une intervention de M. Fabius, qui a proposé que le PS refuse de se désister lorsque la fraude est « *manifeste* ». Ce point de vue a été critiqué par MM. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, et Daniel Percheron, proche de M. Fabius, ainsi que par M. Fuchs, qui ont observé qu'une telle règle serait difficile à appliquer lors d'élections partielles et, plus encore, d'élections générales. La fraude « *manifeste* » ne peut être établie, en effet, que par la justice et, tant qu'elle ne l'a pas été, il serait difficile de s'en réclamer pour justifier une décision politique de non-désistement, ont-ils observé.

La délégation chargée de prendre contact avec le PCF pour préparer une rencontre au sommet début janvier devait être désignée jeudi matin *par le secrétariat national du* PS. Certains membres du bureau exécutif se sont interrogés sur la « gestion » du blocage des négociations, *que le PS avait décidé, le 11 décem*bre, de prolonger jusqu'à cette rencontre. M. Percheron a déclaré nécessaire de préparer dès maintenant la « *sortie du gel* », *ce qui* dénote le préoccupations de certains maires socialistes quant au calendrier de leur campagne. La ligne de conduite adoptée face aux communistes n'a cependant pas été critiquée. M. Mauroy a souligné, une fois encore, qu'elle comporte un « *risque* » de devoir aller à la bataille sans accord avec le PCF, mais que les responsables socialistes avaient décidé à l'unanimité de l'assumer.

PATRICK JARREAU.

Selon un sondage BVA-« Paris-Match »

M. Rocard a été « à la hauteur » pendant les grèves

43 % des personnes interrogées par BVA pour un sondage publié dans *Paris-Match* (1) pensent que M. Michel Rocard a été « *à la hauteur de ses responsabilités* » pendant les conflits sociaux. 38 % pensent le contraire. M. Rocard est le seul à obtenir plus d'avis positifs que d'avis négatifs. Ces avis négatifs sont de 54 % pour M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, 49 % pour M. Paul Quilès, ministre des PTT, 42 % pour M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail et de l'emploi, 41 % pour M. Michel Delebarre, ministre des transports. Une majorité de personnes interrogées pensent que l'opposition « *aurait fait pareil que le gouvernement* ».

72 % des personnes interrogées sont favorables au service minimum en cas de grève. 19 % y sont défavorables. 73 % des personnes interrogées jugent que la garantie de l'emploi dont bénéficient les fonctionnaires est « *un privilège dans la conjoncture économique présente* ». 51 % estiment que ce privilège est incompatible avec la grève. 41 % pensent le contraire.

(1) Sondage réalisé les 9 et 10 décembre auprès d'un échantillon de sept cent quatre-vingt-seize personnes.

A L'Assemblée nationale

M. Durafour envisage un projet de loi sur le service minimum pour la fonction publique

Les grèves dans le secteur public ont été, une fois de plus, au cœur des préoccupations des députés, mercredi 14 décembre, lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale. Intervenant au nom du groupe RPR, M. Patrick Balkany (Hauts-de-Seine) reprocha au gouvernement son « *autosatisfaction béate* », alors que les grèves se poursuivent en dépit des annonces de négociation. « *Il est indispensable d'instituer un service minimum obligatoire dans le service public* », concluait M. Balkany.

Répondant au député RPR, M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, a estimé que le service minimum était en effet « *le meilleur moyen de réduire l'impact d'une grève sur les usagers, d'éviter une paralysie totale et d'assurer les fonctions prioritaires des services* ». Mais sa mise en place, a précisé le ministre, « *se heurte à des difficultés d'ordre juridique et pratique. S'il est aisé de définir un service minimum dans certains secteurs, par exemple dans l'audiovisuel, il n'en va pas de même dans d'autres, comme les centres de tri postal* ». Autre difficulté, soulevée par M. Durafour : « *Comment contraindre les agents requis à se présenter ?* »

Autant de raisons qui incitent le ministre à recourir « *à la négociation contractuelle plutôt qu'à la brutalité et à la violence* ». M. Durafour a annoncé que les organisations représentatives de la fonction publique avaient « *spontanément* » fait connaître leur accord à l'engagement d'une discussion sur ce sujet. « *Le gouvernement*, a ajouté M. Durafour, *pourra sans doute bientôt présenter un accord, qui aura reçu l'agrément des partenaires sociaux et pourra faire l'objet d'un projet de loi.* »

Echec de la commission mixte paritaire sur l'audiovisuel

Après deux heures de débat, mercredi 14 décembre, à l'Assemblée nationale, la commission mixte paritaire chargée d'élaborer un texte commun aux députés et aux sénateurs, sur le projet de loi réformant l'audiovisuel, s'est séparée sur un constat d'échec.

Les commissaires ne sont, en *effet, pas parvenus à un accord sur* l'article 3 du projet de loi, qui prévoit la composition du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), la majorité sénatoriale restant très attachée à l'entrée de magistrats, membres des grands corps d'Etat (Cour des comptes, Cour de cassation, Conseil d'Etat) dans le CSA.

Les commissaires n'ont, en revanche, pas examiné les problèmes sou*levés par l'article 10 du projet*, fixant la répartition des pouvoirs entre le CSA et l'Etat. C'est pourtant sur ce point, que devrait se cristalliser le débat sur le texte, jeudi 15 décembre, en séance publique à l'Assemblée nationale. Les centristes, qui attachent une importance particulière au renforcement des pouvoirs du CSA pourraient ne pas obtenir satisfaction et donc voter contre ce texte en seconde lecture. L'opposition conjointe RPR, UDF, UDC *et communiste devrait donc* obliger le gouvernement à recourir à l'engagement de sa responsabilité (article 49-3 de la Constitution) pour faire adopter ce texte. La journée de jeudi pourrait même inciter à un double recours à cet article, puisque les députés devront également examiner le texte, modifié par le Sénat, portant diverses mesures d'ordre social (DMOS). Mercredi, en conseil des ministres, M. Michel Rocard a obtenu l'autorisation d'engager la responsabilité de son gouvernement sur ce projet.

Au Palais du Luxembourg

Les sénateurs sont en désaccord avec M. Joxe sur les moyens de lutter contre la fraude électorale

Le Sénat a adopté mercredi 14 décembre le projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes en matière de procédures de vote et de fonctionnement des conseils municipaux par 239 voix contre 78 (PC et PS). L'unanimité réalisée à l'Assemblée nationale ne s'est pas retrouvée au Palais du Luxembourg. Un front commun entre la majorité sénatoriale favorable à l'opposition UDF-RPR et les socialistes s'est constitué.

La clé de cette mauvaise humeur est peut-être suggérée par un propos de M. Paul Girod (Gauche dém., Aisne). La présentation matérielle du texte laisse entendre par la conjonction de deux types de dispositions sans lien logique entre elles que ce sont les élections municipales qui donnent lieu à la fraude : « *Les maires en ont été choqués à juste titre* » a-t-il affirmé.

L'essentiel du texte a pour objectif la lutte contre la fraude. Nul n'en a contesté la nécessité. En revanche, les moyens d'y parvenir provoquent des débauches d'imagination censées parer celles des fraudeurs.

Pour le Parti communiste la fraude « *majeure* » c'est le scrutin majoritaire. « *Un scrutin de voleurs* » a dit M. Charles Lederman (Val-de-Marne) en se référant aux propos de Jean Jaurès. Autre fraude à ses yeux les « *charcutages* » électoraux de M. Charles Pasqua. Chiffres à l'appui l'avocat communiste a illustré son accusation de « *rackett électoral* » avec par exemple la situation du Pas-de-Calais où son parti avec 115 000 voix n'a qu'un député alors qu'avec 330 000 le PS en a douze. Les sénateurs communistes ont tenté, sans succès, de profiter de la discussion du projet pour remettre en cause le mode de désignation actuel des députés en lui *préférant l'instauration du scrutin* proportionnel départemental. Ils ont aussi, sans plus de succès, tenté d'instituer le droit de vote pour les immigrés résidant depuis cinq ans en France pour les élections municipales. Les socialistes n'ont pas participé au scrutin sur cet amendement qui nécessiterait en l'occurrence une modification de la Constitution.

Le Sénat a décidé de na pas autoriser l'impression d'un emblème sur les bulletins de vote. A la suite d'une demande de M. René Tregouët (RPR, Rhône) cette interdiction ne concerne pas Paris Lyon et Marseille pour les élections municipales... Le sénateur du Rhône a justifié cette précision par l'existence du sigle « *PRADEL* » du nom de l'ancien maire de la capitale rhodanienne.

Les socialistes, par la voix de M. Guy Allouche (Nord), et les centristes, par celle de M. Paul Seramy (Seine-et-Marne) ont souhaité que des bulletins blancs soient mis à la disposition des électeurs, considérant l'un et l'autre que le vote blanc est devenu une expression politique et qu'il n'était ni convenable ni normal de l'assimiler à un vote nul ou à une autre fonction. M. Pierre Joxe a obtenu que ces amendements soient retirés « *dans l'attente d'une étude beaucoup plus approfondie* ». Le ministre de l'intérieur a jugé que ces initiatives relevaient d'une « *incitation au non-vote* » et se référant au « *gouverner c'est choisir* » de Pierre Mendès France il a affirmé : « *Voter c'est choisir* ».

M. Joxe n'a en revanche pas réussi à dissuader M. Allouche de renoncer à prévoir que l'enveloppe dans laquelle on glisse le bulletin de vote changerait de couleur à chaque consultation. Cette bigarrure est apparue inutilement coûteuse au ministre de l'intérieur. Le ministre a eu plus de succès lorsque le Sénat, en désaccord avec l'Assemblée nationale, a supprimé l'obligation de recourir aux urnes transparentes à compter du 1er janvier 1991. Le « *lobby* » des *maires tout-puissant* au Sénat ne tenait pas à une dépense prévisible sur laquelle le gouvernement refusait de s'engager.

Des effets dissuasifs pour l'électeur

Par 297 voix contre 5 (les 4 non-inscrits et M. Emmanuel Hamel, RPR) les communistes s'abstenant, le Sénat a supprimé l'obligation de la *signature* (ou à défaut de l'empreinte digitale) sur la liste d'émargement par l'électeur lui-même. Il lui a substitué un système applicable dans les communes de plus de 3 500 habitants : deux exemplaires de la liste d'émargement seraient détenus chacun par un membre du bureau désigné par le président en tenant compte de la diversité des candidats ou des listes en présence. Le vote de chaque électeur est constaté par le paraphe simultané sur chaque exemplaire des assesseurs.

Pourquoi les sénateurs n'ont-ils pas retenu le système voté à l'Assemblée nationale ? Le principal argument est d'ordre pratique. L'allongement de la durée des opérations de vote de nature à provoquer des files d'attente dans les bureaux serait dissuasif pour l'électeur. Tous les socialistes ne partageaient pas l'opinion de M. Allouche : ainsi M. Daniel Percheron (Pas-de-Calais) considérait que l'émargement personnel est un moyen efficace de lutte contre la fraude.

Le Sénat a suivi M. Joxe en décidant la suppression d'une disposition introduite contre son gré à l'Assemblée nationale et qui ne retenait dans la liste des pièces justificatives de l'identité des électeurs, que celles porteuses d'une photographie. Quant aux restrictions que le gouvernement est décidé à apporter au vote par procuration elles n'auront reçu que le seul soutien des sénateurs socialistes. M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat chargé des collectivités territoriales, avait affirmé que « *l'attachement sentimental à une région ne saurait servir à exonérer la fraude électorale* ». La commission des lois a considéré que ce serait priver de leur droit de vote des électeurs dont les moyens financiers ne pouvaient per*mettre des voyages à répétition*. Le rapporteur de la commission, M. Raymond Bouvier (Un. centre, Haute-Savoie), soutenu en cela par M. Adrien Viteyron (RPR, Haute-Loire), a plaidé pour ce vote « *affectif* ». Malgré l'avis contraire de la commission, qui y voyait une remise en cause du libre choix du médecin et du secret médical, le Sénat a prévu d'interdire aux médecins candidats la délivrance de certificats médicaux dans la circonscription où ils se présentent pour l'établissement de procurations.

En fin de séance, M. Joxe a eu quelques sujets de satisfaction. Ainsi il a fait adopter un système permettant d'établir une proportionnalité entre les amendes et les peines de prison afin d'éviter des discordances et d'assurer l'aggravation des sanctions dans la répression des infractions au code électoral. D'autre part, M. Joxe a fait adopter un amendement imposant une délai minimal, pour un certain nombre de fonctionnaires, entre la cessation de leur fonction dans un secteur donné et la possibilité de s'y porter candidat.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le débat sur le siège du Parlement européen

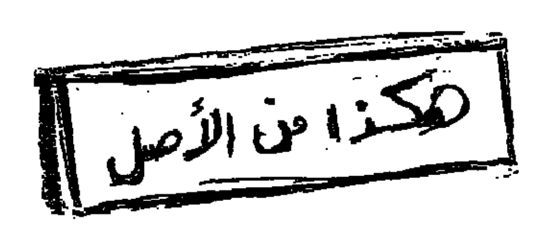
M. Claude Villain chargé de plaider pour Strasbourg

La nouvelle devrait être officiellement confirmée dans les prochains jours : M. Claude Villain a été chargé par le gouvernement de plaider le dossier de Strasbourg, menacé de perdre le siège de l'Assemblée européenne. Ce dossier est de première urgence, comme l'avait relevé M. Mitterrand lors du dernier sommet européen de Rhodes, depuis que *la Cour européenne de justice* a autorisé la construction d'un hémicycle à Bruxelles et que la commission politique de l'Assemblée européenne s'est prononcée pour les réunions de plus en plus fréquentes dans la capitale belge.

Rude tâche donc pour M. Villain, habitué aux missions obscures et familier des arcanes de la Communauté. Haut fonctionnaire de cinquante-trois ans, formé à l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Villain entre en 1964 à la direction du budget du ministère des finances avant de devenir en 1972 directeur, dans ce même ministère, des produits agricoles et alimentaires. En 1973 il est conseiller au cabinet de M. Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances. En juin 1974 il arrive à la tête de la nouvelle direction générale de la concurrence et des prix.

Il devient ensuite européen en occupant de 1978 à 1985 le poste de directeur général de l'agriculture à la commission de Bruxelles. Elu entre-temps, en 1983, conseiller municipal sans étiquette de Val-d'Isère, M. Villain connaît les joies de la cohabitation en acceptant de 1986 à 1988 le rôle de chargé de mission pour les questions européennes auprès de M. Edouard Balladur. Nommé inspecteur générale des finances, il est depuis le 11 septembre 1987 directeur général du comité d'organisation des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville.

● **Election législative de Marseille : M. Bernard Tapie favori selon un sondage IPSOS.** – D'après un sondage IPSOS portant sur 1 001 électeurs de la 6e circonscription de Marseille, interrogés par téléphone les 12 et 13 décembre, 42 % souhaitent voir M. Bernard Tapie élu, contre 34 % pour M. Guy Teissier, son concurrent UDF-PR à l'élection législative partielle qui a lieu dans cette circonscription. Selon *ce sondage, en cas de duel* Tapie-Teissier au second tour, 52 % des suffrages exprimés se porteraient sur M. Tapie, 48 % sur M. Teissier. *59 % des électeurs interrogés ont « plutôt une bonne opinion »* de M. Tapie, 24 % plutôt une mauvaise. Les chiffres sont de 50 % et 21 % pour M. Teissier.



Politique

La préparation des élections municipales

Cannes contre Aix-en-Provence

MARSEILLE
de notre correspondant

M. Michel Mouillot, président de la fédération du P.R des Alpes-Maritimes et membre associé du bureau politique de ce parti, a annoncé mercredi 14 décembre, à Cannes, qu'il serait candidat aux élections municipales dans cette ville contre Mme Anne-Marie Dupuy, maire sortant (RPR) sortant et conseiller général des Alpes-Maritimes.

Au cours d'une réunion qui marquait le lancement de sa campagne électorale, il s'est adressé aux membres de la « commission Gaudin » chargée de donner les investitures aux candidats de l'opposition en leur demandant « *de ne pas appliquer bêtement la règle de l'étiquette* » alors que « *beaucoup de Cannoises et de Cannois veulent le changement* ». Il a précisé que, le cas échéant, il serait candidat sans étiquette. Parmi ses colistiers devraient figurer l'ancien joueur international de rugby, Jean-Pierre Rives, et la speakerine de TF 1, Evelyne Leclerc, ainsi que « *plusieurs membres du RPR* ».

Mme Dupuy, ancienne directrice de cabinet de Georges Pompidou à l'Elysée, avait été élue en 1983, au deuxième tour de scrutin, avec 55,33 % des voix contre deux autres listes conduites par M. Bernard Cornut-Gentille, ancien maire et ancien député (divers gauche) de Cannes et Georges-Bernard Renouard (PS). La majorité municipale sortante comprend 15 RPR, 15 sans étiquette, 4 PR, 4 CDS et 1 CNI, PDG d'Espace 3, la régie publicitaire de FR 3, M. Mouillot fut, en tant que spécialiste de la communication au sein du PR, à l'origine du « Mai des républicains ». Il s'était installé à Cannes au début de 1986 et préparait activement sa candidature depuis cette date avec, semble-t-il, l'assentiment de M. François Léotard dont il est l'un des proches. A l'occasion des dernières élections législatives, il avait tenté, sans succès, comme chef de file du PR, de provoquer des primaires dans plusieurs circonscriptions des Alpes-Maritimes.

Le cas de Cannes est en l'occurrence lié à celui d'Aix-en-Provence, où le RPR veut opposer un candidat au maire sortant et député (UDF) M. Jean-Pierre Peretti della Rocca. « *Nous considérons comme anormal*, nous a déclaré M. Jean-Claude Gaudin, *qu'il y ait une primaire à Aix-en-Provence alors que jamais la voix du député et maire de cette ville n'a manqué au gouvernement de M. Chirac durant la période de 1986 à 1988. Et ce, d'autant plus que le danger de gauche est réel. En conséquence, il a été admis, au sein de la commission paritaire de l'opposition et à la demande du PR, que le sort des deux villes devait être lié. S'il y a une primaire à Aix-en-Provence, il est probable que l'UDF donnera son investiture, à Cannes, à M. Mouillot. Si les choses se règlent à Aix-en-Provence, il est probable aussi que l'UDF soutiendra Mme Dupuy. Dans cette dernière perspective, si M. Mouillot veut être, malgré tout, candidat, c'est son affaire. Mais il se mettra lui-même hors du parti.* » M. Gaudin a indiqué que des difficultés subsistaient dans, seulement, cinq autres villes, Lille, Amiens, Nantes, Menton et Hyères, dont les cas seront « *impérativement* » réglés lors de la dernière réunion de la commission paritaire de l'opposition le mercredi 21 décembre.

GUY PORTE.

L'application des accords de Matignon

Une vingtaine de Mélanésiens formés aux métiers de la métallurgie

Le ministre des DOM-TOM et le vice-président de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) ont signé, mercredi 14 décembre, une convention qui doit permettre la formation en 1989 d'une vingtaine de Mélanésiens destinés à exercer des responsabilités dans des entreprises de Nouvelle-Calédonie. Les intéressés recevront une formation en alternance – moitié en poste de travail en entreprises, moitié dans les structures de formation dépendant de l'UIMM – dans le cadre de contrats de qualification d'une durée de six à dix-huit mois.

● **M. Tjibaou légèrement blessé dans un accident de la route.** – Le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, a été victime d'un accident de la route sans gravité, mardi 13 décembre, près de Hienghène, la commune dont il est le maire sur la côte est de la Nouvelle-Calédonie. Il a perdu le contrôle de son véhicule après avoir évité une voiture qui circulait en sens inverse sur un chemin et a été légèrement blessé à l'œil gauche quand sa propre voiture s'est brusquement immobilisée contre le parapet d'un pont.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 14 décembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué dont nous publions les extraits suivants :

● **ORGANISATION JUDICIAIRE EN NOUVELLE-CALEDONIE.**
(*Le Monde* du 15 décembre.)

● **CONDITIONS DE RECONNAISSANCE DE LA QUALITE DE COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RESISTANCE.**

Le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et victimes de guerre a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif aux conditions de reconnaissance de la qualité de combattant volontaire de la Résistance.

Ce projet a pour objectif de mettre fin à la forclusion qui est opposée depuis deux décisions du Conseil d'État du 13 février 1987 aux demandeurs de carte de combattant volontaire de la Résistance qui n'ont pu faire homologuer leurs services de résistance par l'autorité militaire avant le 1er mars 1951. (...)

● **MESURES RELATIVES AU TEXTILE ET A L'HABILLEMENT.**
(*Le Monde* du 15 décembre.)

● **ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE DE LA RECHERCHE.**
(*Le Monde* du 15 décembre.)

● **COMPTE RENDU DES NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES A MONTREAL.**

Le ministre du commerce extérieur et le ministre de l'agriculture et de la forêt ont présenté au conseil des ministres un compte rendu des négociations commerciales multilatérales à Montréal (...). Le bilan global de cette réunion est contrasté.

Onze des quinze thèmes de négociation ont fait l'objet d'un accord pour la suite des travaux, notamment ceux des services et des produits tropicaux (...). En revanche, des divergences de fond n'ont pu être réduites dans quatre domaines importants : la protection des droits de propriété intellectuelle, les clauses de sauvegarde, les textiles et l'agriculture (...).

Sur l'agriculture, qui fut le thème le plus disputé, aucun accord n'a pu être trouvé. (...)

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres du mercredi 14 décembre a adopté les mesures individuelles suivantes :

INDRE : M. Jean-René Garnier

M. Jean-René Garnier est nommé préfet de l'Indre en remplacement de M. André Aubry-Lecomte, admis, sur sa demande, au bénéfice du congé spécial.

[Né le 8 octobre 1938 à Brest (Finistère), M. Jean-René Garnier est diplômé de l'Institut d'études politiques, titulaire d'une maîtrise de droit et ancien élève de l'ENA (promotion Stendhal). Affecté le 1er juin 1965, au ministère de l'industrie, il devient en mai 1966, chef de cabinet du directeur des territoires d'outre-mer au ministère des DOM-TOM, puis, en mars 1968, directeur de cabinet du préfet du Gard. En novembre 1970, il est nommé secrétaire général de la Guadeloupe, avant d'être, du 26 janvier au 28 mars 1973, chef-adjoint de cabinet du ministre de la culture, Jacques Duhamel, puis chef de cabinet de M. Bernard Stasi, ministre des DOM-TOM, jusqu'au 27 février 1974. Chargé de mission au cabinet du préfet de Paris, Jean Verdier, le 1er juin 1974, il est ensuite nommé sous-préfet de Fontenay-Le-Comte en avril 1975, puis, en mars 1976, secrétaire général de la Polysésie française et nommé en août 1979, secrétaire général du Finistère. Directeur général des services de la région Champagne-Ardenne, en juin 1982, il était depuis juillet 1987 préfet de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon.]

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON : M. Jean-Pierre Marquié.

M. Jean-Pierre Marquié est nommé préfet de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon en remplacement de M. Jean-René Garnier, nommé préfet de l'Indre.

[Né le 6 mai 1938 à Paris, M. Jean-Pierre Marquié est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (promotion Stendhal). Il est affecté, le 1er juin 1965, au ministère de l'agriculture, puis, en août 1967, détaché comme directeur de cabinet du préfet du Cantal. Le 21 avril 1971, il devient sous-préfet de Saint-Jean-d'Angely, avant d'être nommé, le 22 juillet 1974, secrétaire général de l'Indre, puis le 28 Juin 1977, sous-préfet d'Avranches. Affecté ensuite, à partir du 1er août 1977, au ministère de l'intérieur, il devient en avril secrétaire général du Var jusqu'en juillet 1982, où il devient secrétaire général de la préfecture de Côte-d'Or. Depuis mars 1986, il était sous-préfet de l'arrondissement de Palaiseau (Essonne).]

BIBLIOGRAPHIE

Le troisième tome des Mémoires de l'ancien premier ministre

« Gouverner » selon M. Michel Debré

M. Michel Debré nous a déjà conté comment il avait combattu pendant les années sombres au nom d'un de Gaulle qu'il ne connaissait pas encore. Il nous a ensuite décrit comment, tout au long de la IVe République, il avait agi en faveur du retour du général au pouvoir. Avec le troisième volume de ses Mémoires, il explique ce que pendant trois ans et trois mois à l'hôtel Matignon « gouverner » a signifié pour lui.

Voilà enfin à quarante-sept ans, le pourfendeur de la IVe République et le concepteur de la Ve aux prises avec les réalités tant espérées et les orages tant désirés, disposant – grâce aux nouvelles institutions – des moyens de mettre en œuvre la politique de de Gaulle. Sa boulimie de réformes va pouvoir s'appliquer concrètement. Quelques jours après son élection à la présidence de la République, le 21 décembre 1958, de Gaulle avait simplement dit à son ministre de la justice : « *Vous avez fait la Constitution, à vous maintenant de l'appliquer.* » Et le 8 janvier, nommé premier premier ministre de la Ve République. Il avoue une émotion presque mystique en écrivant dans ce tome de ses Mémoires : « *Les événements sont venus à la rencontre de ma foi.* » Mais il faut régler d'abord les problèmes concrets. De Gaulle le met en garde, en lui conseillant de ne pas prendre M. Soustelle comme ministre car « *il est devenu un adversaire* », ajoutant « *Soit ! A vos risques et périls* ».

Il éclaircit, à cette occasion, un petit point d'histoire en affirmant qu'aucun premier ministre n'a jamais signé au moment de sa nomination une démission en blanc, sauf toutefois Georges Pompidou en juin 1968. Et le général, dès ce jour-là, après avoir curieusement conseillé à M. Debré de « *n'accepter aucun dîner en ville* », le prévient : « *Pour l'Algérie, un jour ou l'autre, il faudra négocier.* » Mais le surlendemain 10 janvier de Gaulle semble subitement las et confie à son premier ministre : « *Ce soir je retourne à Colombey et vous prendrez la suite.* » Cette velléité révélée pour la première fois par M. Debré n'aura pas de suite. L'ouvrage de l'ancien chef du gouvernement contient de nombreuses anecdotes inédites de ce genre mais il est surtout l'exposé argumenté et détaillé d'une politique. Et l'on voit le premier ministre convaincre, parfois non sans mal, le chef de l'État de se plier aux contraintes d'un régime malgré tout en partie parlementaire.

Une fois au travail, c'est un tel défilé de réformes, de textes, de dossiers annotés, d'interventions dans tous les secteurs que l'auteur n'hésite pas à se comparer lui-même à Colbert. A travers son action quotidienne, Michel Debré donne toujours l'impression de vivre la dimension épique de l'histoire. Car tout en essuyant les plâtres de la République nouvelle, il a l'ambition de fonder une œuvre à travers les lois-programme touchant mille domaines, de renforcer la France non seulement par la possession de l'arme nucléaire mais aussi par la puissance de son économie. Mais aussi derrière tout cela il y a « *la terrible douleur* », provoquée par le drame algérien. L'inéluctable destin de ces départements français, le premier ministre l'a pressenti dès que l'espérance a été rompue, en 1960, avec la « semaine des barricades ».

Tous ces épisodes, souvent tragiques, sont racontés avec précision, et M. Debré ne cache pas les drames de conscience que les actes du général lui ont posés. Dès janvier 1962, il conseille à de Gaulle d'envisager l'élection du président de la République au suffrage universel. Il faudra l'attentat du Petit-Clamart en août pour que la réforme se réalise. Le général refuse aussi de provoquer de nouvelles élections après l'indépendance de l'Algérie. Mais avec celle-ci la tâche de Michel Debré à Matignon est terminée. La tristesse et l'amertume que l'auteur réprime avec peine dans les dernières pages de son ouvrage montrent bien la profondeur de la blessure alors subie et ne laisse pas prévoir que pendant le quart de siècle à venir M. Debré aura encore un rôle politique.

ANDRÉ PASSERON.

* *Gouverner, Mémoires Tome III*, de Michel Debré. Ed. Albin Michel, 476 pages, 150 F.

La collectivité territoriale de l'océan Indien en quête d'un statut définitif

Mayotte, empire des femmes

(Suite de la première page.)

Un seul clin d'œil approbateur et plusieurs dizaines de milliers de voix – à commencer par celles des femmes – se portent d'emblée sur un nom. Une moue sceptique, un signe de tête méfiant et c'est le naufrage de l'aspirant-candidat. Phénomène singulier dans une société islamique comme la société mahoraise mais conforme à l'histoire de cet îlot des Comores placé sous l'influence des femmes...

« *Les femmes, c'est l'armée de Mayotte !* », affirme le jeune maire du village de Kani-Keli. « *Elles structurent tout le tissu politique mahorais et sont une caution indispensable pour tous les élus* », explique de son côté M. Jean-François Hory, qui fut député MRG de l'île de 1981 à 1986. « *Elles ont fait l'histoire de Mayotte !* », résume le député actuel, M. Henry Jean-Baptiste (UDC), d'origine martiniquaise, qui n'hésite d'ailleurs pas à se proclamer « *féministe* ».

C'est vrai. Dans toutes les phases importantes de l'histoire de l'île, les femmes ont joué un rôle essentiel, et tous ceux qui, à un moment ou à un autre, ont voulu asservir, contrôler, dominer Mayotte les ont trouvées sur leur chemin. En groupe, unies et solidaires ; déterminées et solides comme le roc. « *Tout, plutôt que l'encadrement d'une manifestation de femmes !*, sourit un gendarme qui s'éponge le front à l'évocation de quelques défilés houleux. *Elles débarquent des coins de l'île les plus reculés pour crier leur exaspération, exiger qu'on les entende. Rien ne peut les arrêter. Leur colère est redoutable.* »

Leur colère ? Oui, c'est bien sous ce signe qu'est né le mouvement des femmes mahoraises et c'est sous son empire qu'il se perpétue. Colère avant-hier contre le gouvernement local du temps où Mayotte, englobée dans l'entité des Comores, partageait avec les trois autres îles – Anjouan, Mohéli et la Grande Comore – un statut de relative autonomie. Colère hier, contre les visées indépendantistes de leurs voisins et contre les brimades exercées sur Mayotte, qui, tel le vilain petit canard, n'avait de cesse de crier sa volonté de demeurer française. Colère aujourd'hui contre les gouvernements successifs de la métropole, qui, malgré des promesses verbales et des engagements écrits, semble décidément avoir opté pour un parti-pris d'ingratitude et ne se décide pas – diplomatie africaine oblige... – à accorder à Mayotte le statut de département qu'elle revendique depuis près de trente ans ! Colère encore et toujours contre les voisins comoriens, qui ont choisi l'indépendance mais fournissent les gros bataillons d'une immigration clandestine qui inquiète les Mahorais à la démographie galopante et leur rappelle leur statut précaire... si proche de l'archipel dont ils veulent s'exclure, si lointain de la France dont ils se veulent maillon.

« Avances repoussées »

« *Mayotte est une comme femme amoureuse qui verrait ses avances repoussées* », a coutume de dire le sénateur centriste Marcel Henry qui se bat depuis des années pour imposer la départementalisation. Département ! Mot magique qui unit aujourd'hui les femmes de Mayotte ! Un cri de ralliement qu'elles rêvent de prononcer devant « *le président Mitterrand* » dont elle n'osent même pas espérer une visite...

Leur mouvement remonte au milieu des années 60. Incluse dans l'archipel des Comores, qui bénéficie du statut des TOM, basé sur « *le principe de l'autonomie de gestion* », Mayotte partage alors avec les trois autres îles une chambre des députés et un conseil de gouvernement qui se réunit à Dzaoudzi, sur l'île de Mayotte. Déjà, l'île aux parfums s'est désolidarisée du groupe en manifestant à 95 %, dès le référendum de 1958, sa préférence pour le statut de DOM... C'est la décision de l'assemblée territoriale de transférer la capitale de Dzaoudzi à Moroni (située sur la Grande Comore) qui met le feu aux poudres. Car les conséquences pour Mayotte – qui perd d'un coup tous les emplois liés aux activités administratives – sont dramatiques.

« Les hommes sont achetables »

C'est l'époque que choisit Mme Zéna M'Déré pour rentrer de Madagascar où elle était professeur à l'école coranique. « *Quelle tristesse de retrouver mon île dans un tel état de misère*, se souvient-elle aujourd'hui. *On nous asphyxiait, on nous affamait. Nous manquions de riz, de sucre, de médicaments et même de tissu pour le linceul des morts. Cela m'a révoltée. Il fallait faire quelque chose !* » Et comme les hommes salariés – dont vulnérables et sensibles aux pressions – n'osaient manifester une quelconque rebellion, les femmes se sont regroupées sous l'autorité naturelle de Mme Zéna M'Déré.

Elles ont commencé par écrire au gouvernement des Comores pour demander du riz, du savon, des médicaments. Puis elles ont exigé de rencontrer le président du conseil de gouvernement, le terrible Mohammed Cheik. Après une première entrevue orageuse, rendez-vous est pris pour le lendemain. Mais la rumeur a vite fait de prévenir toutes les femmes de l'île qu'une des leurs a osé tenir tête à Mohammed Cheik et qu'il faut venir la soutenir le lendemain matin. Le jour suivant, ce sont plusieurs centaines de Mahoraises qui se rendent à la résidence de Cheik, le soutien-gorge alourdi de petites pierres... L'affaire tourne mal, les femmes se déchaînent, la gendarmerie s'en mêle, Mme Zéna M'Déré calme la foule mais le président, affolé, saute par la fenêtre et fuit, caché sous un voile, vers l'aéroport.

L'après-midi même de ce 2 août 1966, la foule des femmes entreprend un grand défilé en chantant un tabakir (une oraison funèbre) enterrant le gouvernement comorien. Un serment de fidélité prêté dans la mosquée de Seda consacre alors la création du Mouvement populaire mahorais (MPM), voué à la lutte pour le maintien de l'île dans la République française. « *Nous avons délogé les abeilles*, dit Mme M'Déré aux femmes réunies autour d'elle. *Préparons-nous à lutter.* » Elles n'ont pas arrêté. Malgré les représailles : suppression des maigres crédits qui devaient doter Mayotte d'une barge permettant de relier ses deux îles ; mutation de son unique médecin, considéré comme opposant ; suppression des livraisons de riz... « *C'était méconnaître notre force* », sourit Mme Zéna M'Déré. Rien ne peut entamer la détermination des Mahorais, désormais tous unis derrière Mme Zéna M'Déré et son armée de femmes.

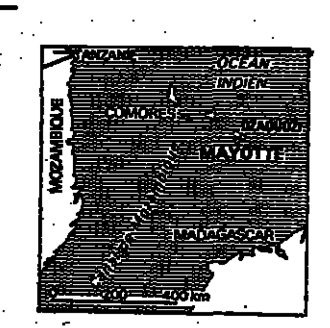
Une personnalité du gouvernement des Comores annonce-t-elle sa venue à Mayotte ? Les femmes promettent de se coucher sur la piste pour empêcher l'avion d'atterrir. Un petit groupe de Mahorais cède-t-il aux pressions de Moroni et décide-t-il de se rendre à Mohammed Cheik ? Des centaines de femmes se rendent sur la jetée pour empêcher le bateau de partir, l'une d'elles – devenue martyre du mouvement – tombant à la mer, tuée par une grenade lancée par la garde comorienne. Entendent-elles à la radio de l'ORTF les propos injurieux d'un speaker comorien à l'égard du MPM ? Elles assiègent la station, embarrassant légionnaires et soldats français venus mater une rébellion et confrontés à une foule de femmes brandissant des drapeaux français...

En décembre 1974, lors du référendum d'autodétermination des Comores, Mayotte se distingue de ses trois voisines en se prononçant largement en faveur du maintien au sein de la République française. Elle confirme son choix en 1976. Elle ne cesse, depuis, de manifester son attachement à la France et son choix de la départementalisation.

Les hommes, à Mayotte, ne sont plus en danger et ne risquent plus de perdre leur emploi en manifestant trop fort leur ferveur tricolore. Mais les histoires abondent de fonctionnaires pressés par un préfet réputé pour son zèle politique de troquer leur appartenance au MPM pour une carte au RPR. Et puis, laisse tomber Mme M'Déré, apparemment sans illusions, « *les hommes sont toujours achetables* »...

Les femmes, en tout cas, sont toujours là. Attentives, vigilantes, comme l'exige la devise de l'île. Fatiguée d'avoir parcouru tous les chemins de l'île, de jour et de nuit, pour informer tous les villages, expliquer, convaincre, animer la flamme française, Mme la présidente Zéna M'Déré a pris de la hauteur, secondée, assistée par des femmes plus jeunes, qu'elle prend soin de former. Chaque village a ainsi sa « présidente MPM », remarquée lors du grand congrès et désignée par les plus hauts responsables du mouvement. A elle de faire en sorte que la flamme ne faiblisse jamais, de s'assurer de l'inscription des jeunes sur les listes électorales, d'animer les quartiers, de préparer les élections et d'indiquer la direction.

Lourde charge pour Charfia-Hamada, vingt-trois ans, un regard d'oiseau apeuré et l'allure d'un mannequin de Saint-Laurent. Comprenant le français mais s'exprimant en malgache, elle s'est faite remarquer pour sa vivacité dans la section des jeunes du MPM avant d'être pressentie dans son village et investie dans ses fonctions par Mme M'Déré elle-même. « *Mères*



ont sans doute fait l'essentiel du combat en obtenant notre détachement des Comores, dit-elle timidement. *Elles ont cultivé le champ et beaucoup semé. A nous maintenant de prendre soin de la récolte et d'obtenir la départementalisation.* »

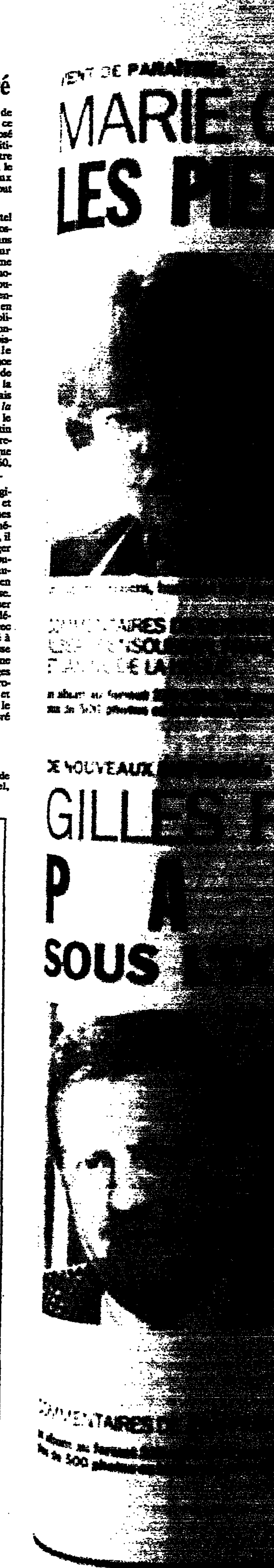
Le vrai pouvoir

Lourde charge aussi pour la bouillante et joyeuse Zaïna Méresse, adjointe depuis plus de vingt ans de Mme M'Déré et perpétuellement révoltée ; ou pour les autres : Mariata, Mouhoudhoir, Echata...

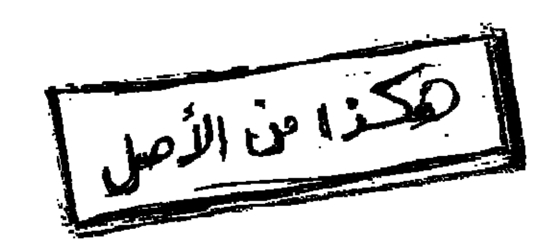
Le soir, rentrées dans leurs villages, ces militantes retrouvent leur case étroite, leurs enfants et leur mari, presque toujours polygame. Elles se font discrètes, presque effacées à l'arrivée des visiteurs, conformes à l'image de la femme en terre islamique. Cela ne les angoisse pas. Elles n'ont que faire des apparences, des honneurs, des mandats officiels – elles se présentent rarement aux élections, – des palabres et des titres.

Leur empire, c'est leur maison. Car dans cette société musulmane paradoxalement imprégnée de matriarcat, la maison (construite par leur père) reste la propriété exclusive de la femme, où l'homme n'est souvent que de passage. Peu leur importe donc qu'il parade. Elles savent, elles, qui, à Mayotte, exerce vraiment le pouvoir...

ANNICK COJEAN.




هكذا من الأصل



Société

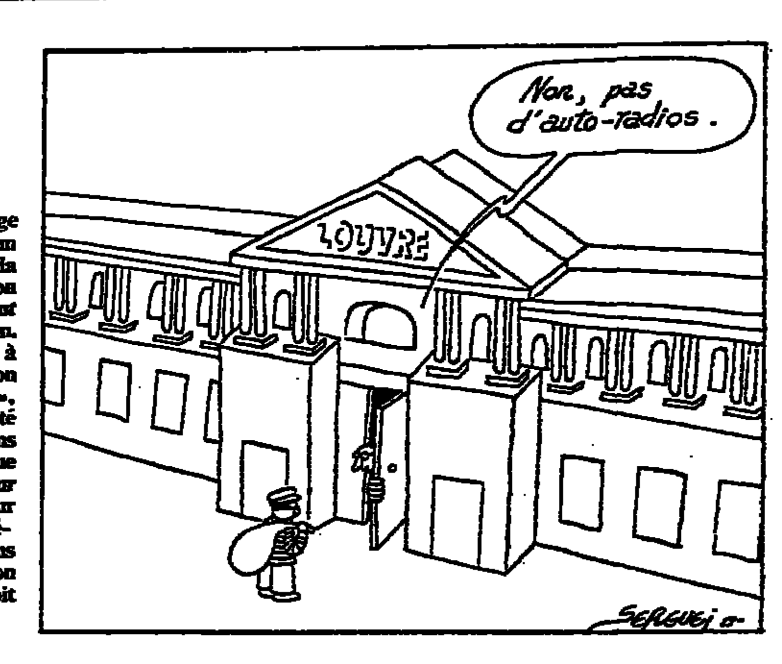
L'affaire Canson après l'inculpation du chef du département des peintures

La riposte des Musées de France

Solidarité unanime pour M. Pierre Rosenberg : le monde des conservateurs des musées nationaux s'est mobilisé, mercredi 14 décembre, pour défendre le chef du département des peintures du Louvre, inspecteur général des Musées de France, au lendemain de son inculpation de recel par M. Jean-Pierre Bernard, juge d'instruction à Toulon. Cette inculpation vise l'achat par le Louvre, en 1985, pour 5 millions de francs, d'un tableau de Murillo, vendu par Joëlle Pesnel, principale inculpée dans ce dossier, alors qu'il appartenait en réalité à Suzanne de Canson, décédée en 1986. Au vu de plusieurs éléments de son enquête, le magistrat instructeur estime que, lors de cette transaction, M. Rosenberg ne pouvait ignorer le caractère douteux du titre de propriété de Mme Pesnel, inculpée notamment de vol.

En présence d'un membre du cabinet du ministre de la culture, la direction des Musées de France (DMF) a contre-attaqué en réunissant une conférence de presse. Entouré notamment de MM. Hubert Landais, son prédécesseur, Michel Laclotte, directeur du Louvre, et Pierre Rosenberg, qui a choisi pour avocat Mᵉ Jean-Denis Bredin, M. Olivier Chevrillon, directeur des Musées de France, a affirmé que sa direction n'avait pas commis *« la moindre faute personnelle »* et qu'il n'avait *« aucun doute sur la bonne foi et la parfaite prudence des Musées de France »*. Si la DMF se livrait à des *« enquêtes systématiques »* sur l'origine et la propriété des tableaux qu'elle achète, a ajouté M. Chevrillon, *« elle ne pourrait plus procéder à des acquisitions* (...), *elle ne serait plus présente sur le marché des œuvres d'art »*.

Au-delà des passions, ce conflit entre un juge d'instruction et les Musées de France recouvre un réel débat juridique. Les Musées estiment que la règle commune du code civil (art. 2279), selon laquelle *« en fait de meuble, possession vaut titre »*, s'applique à leur politique d'acquisition. Mais, si tant est qu'elle s'applique aussi bien à l'Etat qu'au simple particulier, cette disposition suppose que le possesseur soit de *« bonne foi »*, c'est-à-dire ait cru que le bien acheté lui a été vendu par son légitime propriétaire. Or, dans l'affaire du Murillo, c'est cette *« bonne foi »* que conteste le juge d'instruction en s'appuyant sur plusieurs faits établis par son enquête. Pour autant, l'intégrité de M. Rosenberg n'est assurément pas en cause, l'inculpation de « recel », dans le cas présent, ne comportant pas la connotation ordinaire propre aux méchantes affaires de droit commun.



La conférence de presse de M. Chevrillon

Le Louvre se considère « possesseur de bonne foi » du Murillo

C'est peu dire que le monde des musées a été choqué par l'inculpation de M. Rosenberg. Mercredi 14 décembre, tout son état-major a donc tenu à se mobiliser pour porter secours à l'un des siens ; parmi les plus prestigieux. M. Olivier Chevrillon, directeur des Musées de France, présidait ; MM. Hubert Landais, son prédécesseur, Alain Erlande-Brandenburg, son adjoint, conservateur en chef du musée de Cluny, Michel Laclotte, directeur du Musée du Louvre, l'assistaient. M. Pierre Rosenberg, cause de toute cette agitation, demeurait muet, gêné par l'insistance des photographes cherchant à saisir un visage qui se dérobait. Et M. Dominique Charvet, conseiller technique au cabinet de M. Jack Lang, témoignait par sa présence de la solidarité du ministre de la culture.

« Possession vaut titre »

Après la lecture des communiqués de soutien, M. Chevrillon a d'abord affirmé qu'il considérait comme *« parfaitement établie la bonne foi de toutes les autorités de la direction des Musées de France* [DMF] *mêlées à cette transaction. » « Aucune d'entre elles n'a commis la moindre faute professionnelle »*, a déclaré avec insistance M. Chevrillon. Si *« certains articles de presse »* ne semblent pas en être convaincus, c'est qu'il y a un *« malentendu (...) qui procède d'abord d'une méconnaissance de la pratique des Musées de France en matière d'acquisition »*. Ainsi est-il *« inexact »* de croire que la direction (DMF) enquête sur l'origine du titre de propriété des tableaux qu'elle achète : *« Si elle voulait se livrer à ce genre d'enquête*, a expliqué M. Chevrillon, *la DMF ne pourrait plus procéder à des acquisitions »*.

Se référant à l'article du code civil selon lequel en matière de biens mobiliers *« possession vaut titre »*, M. Chevrillon a fait remarquer que *« sauf raison particulière d'avoir un soupçon sur la propriété, le propriétaire apparent est tenu pour légitime. Nous ne nous comportons pas autrement que n'importe quel collectionneur ou particulier »*. *« Lorsque vous achetez un fauteuil chez un antiquaire, est-ce que vous vous préoccupez de savoir s'il a été volé dans un château d'Anjou ? »*, a-t-il demandé, avant d'affirmer, une fois encore : *« Si la DMF se livrait à des enquêtes systématiques, elle ne serait plus présente sur le marché de l'art »*.

Après avoir affirmé la philosophie de l'action de ses services, le directeur des Musées de France a abordé l'affaire du Murillo. L'argumentation est essentiellement la suivante : *« La DMF n'a eu à aucun moment une information quelconque lui permettant d'avoir un doute sur l'origine de la propriété du tableau »*. Selon M. Chevrillon, il n'y a pas trace dans les dossiers de ses services d'une démarche des douanes attirant l'attention des musées sur la vente frauduleuse du Murillo. Sollicité, le directeur général des douanes l'aurait confirmé à M. Chevrillon lors d'un récent entretien téléphonique.

Quant à la négociation qui a abouti à l'achat, en 1985, du tableau, M. Chevrillon explique que la DMF a traité avec une maison internationale de vente, des avocats français, un notaire suisse, ce qui ne *« laisse aucun doute sur la bonne foi et la parfaite prudence de toutes les autorités de la DMF »*. Le tableau, dit-on aujourd'hui, semble avoir une histoire familiale agitée ? M. Chevrillon répond : M. Rosenberg *« réputé pour ses grandes qualités professionnelles »*, homme *« d'une exigence et d'une rectitude morale particulièrement fortes »*, n'était pas *« au chevet de Mme de Canson, n'était pas présent lors de sa mort en train de suivre les péripéties successorales de ce tableau »*. Au reste, *« il n'existe pas de titre de propriété d'un tableau »* et personne, parmi les dirigeants présents des Musées de France, n'avait jamais entendu parler de la collection Canson. Le Louvre se considère, donc, comme *« possesseur de bonne foi »* et entend bien garder le tableau que les légitimes héritiers de Mme de Canson revendiquent.

M. Laclotte, à l'époque chef du département des peintures et chef direct de M. Rosenberg, a manifesté avec force sa solidarité à l'égard de son subordonné, qu'il connaît depuis vingt-deux ans : *« Je proclame ma solidarité et plus encore ma responsabilité. Dans cette affaire, j'étais au premier rang. »*. M. Landais a manifesté les mêmes dispositions. M. Rosenberg a seulement dit : *« Je suis solidaire de M. Laclotte et de M. Landais. »*

G. M. et E. P.

Les déclarations en faveur de M. Rosenberg

Par divers communiqués plusieurs personnalités des Musées de France ont exprimé leur soutien à M. Rosenberg.

● **MM. Hubert Landais, ancien directeur des Musées de France, et Michel Laclotte, directeur du Louvre :**

« M. Pierre Rosenberg, inspecteur général des Musées, actuel responsable du département des peintures au Musée du Louvre, vient d'être inculpé de recel par M. Bernard, juge d'instruction, à la suite de l'achat par ce musée en 1985 d'un tableau de Murillo, le Gentilhomme sévillan. *Estimant que M. Rosenberg n'a fait à l'époque que participer, à leurs côtés et sous leur responsabilité, à la préparation de cette acquisition, MM. Hubert Landais, directeur des Musées de France en 1985, et Michel Laclotte, directeur du Louvre, qui était alors responsable du département des peintures, se déclarent entièrement solidaires de M. Pierre Rosenberg.*

» En sa qualité de chef du département des peintures en 1985, M. Laclotte n'a rien ignoré de ce qui a été fait et su par M. Rosenberg dans cette affaire et s'estime donc, avec lui, coresponsable de son déroulement. »

● **Les inspecteurs généraux, conservateurs en chef et conservateurs, membres du comité consultatif des Musées :**

« Conseils du ministre en ce qui concerne les acquisitions par l'Etat des œuvres d'art, [ils] *affirment l'entière bonne fois de M. Pierre Rosenberg [...] et celle de toutes les autorités de la direction des Musées de France qui ont eu à connaître de l'acquisition en 1985 du* Gentilhomme sévillan *de Murillo. »* Les vingt-quatre signataires s'affirment donc *« solidaires de leur collègue dont la rectitude et la parfaite intégrité sont universellement respectées dans le monde des musées »*.

● **L'Association des conservateurs des Musées de France.**

Réunie en assemblée générale ordinaire, le mercredi 14 décembre, elle *« se déclare entièrement solidaire de M. Pierre Rosenberg »*. Dans un communiqué, le président de l'Association, M. Henri de Cazals, affirme que *« tous les conservateurs se sentent profondément atteints par cette mesure* [l'inculpation de M. Rosenberg] *qui vise l'un de leurs collègues les plus éminents et dont la valeur scientifique, la rigueur et l'autorité morale internationalement reconnues honorent leur profession. Cette mesure leur paraît d'autant plus étonnante que toutes les acquisitions destinées aux collections des musées nationaux sont assumées collectivement par l'ensemble du corps représenté par le comité des conservateurs. L'Association regrette profondément cette inculpation qui ne peut que provoquer dans l'opinion publique un trouble totalement injustifié »*.

L'amour de l'art

DERRIÈRE la grande table drapée de vert du conseil de la direction des musées de France, au palais du Louvre ils sont là, un peu perturbés, face à la presse, pour expliquer la parfaite limpidité des opérations qui ont conduit *Le gentilhomme sévillan* de Murillo jusque sur les cimaises du musée. Leur discours est uniforme, les responsabilités partagées entre tous. L'inculpation de l'un des membres de ces savants de l'Art est ressentie comme une injure qui atteint chacun d'entre eux, à travers l'un des leurs *« parmi les plus éminents, dont la valeur scientifique, la rigueur et l'autorité morale internationalement reconnues honorent leur profession »*. Toutes les qualités reconnues à ce corps sont ici énoncées par l'Association des conservateurs des musées de France.

Les conservateurs sont justement fiers de leur savoir qui leur permet de distinguer au-dessus de la cohue marchande le vrai du faux, le bon du médiocre. Et de la faire savoir. Rigouroux, austères, dévoués au service public, mal payés, ils manient des millions, voire des milliards et sont légitimement fiers de leurs scrupuleuse honnêteté.

Cependant ce tableau véridique n'exclut pas la terrible passion qui dévore les meilleurs d'entre eux : la quête forcenée de la pièce rare qui ira enrichir les collections dont ils ont la charge. Un bon conservateur est un limier qui lâchera difficilement une proie qu'il a débusquée. Leur persévérance et la finesse de leur odorat sont d'autant plus développés que la concurrence est rude.

Les grands musées, les fondations et les collectionneurs privés sont de plus en plus nombreux. Les « trous » des collections doivent être bouchés. Et l'Etat français qui rêve du *« plus grand musée du monde »* apprécie les conservateurs entreprenants. Alors on choie le donateur en puissance, on chasse la veuve d'artiste et l'on se dispute sur un marché devenu fou les pièces que l'on s'arrache à coup de millions de dollars. Les records tombent tous les mois. Les prix atteignent des abstractions quasi lyriques. Les achats sont médiatisés à outrance.

Dans un tel climat il est difficile de garder son sang froid. Comment de surcroît résister au plaisir de jouer un bon tour au concurrent ? De rafler une œuvre qui irait enrichir un établissement étranger, de braconner sur les terres du voisi? Dix fois, vingt fois des opérations difficiles sont réussies. La vingt et unième peut être la mauvaise. Le Musée national d'art moderne se laisse refiler de faux Mondrian et le Getty des bronzes antiques tout aussi douteux.

Plus grave encore est la dégradation « morale » d'un marché. Les objets de provenance incertaine, blanchis ou non par les passages en salles de ventes, sont de plus en plus nombreux. Le système de contrôle de nos grandes institutions toujours aussi approximatif. Mais c'est ainsi depuis des lustres, répond-on. Réformer risquerait, paraît-il, d'éffaroucher le gibier. Il suffit alors d'un impondérable, un grain de sable, un parent ignoré, un douanier obstiné, ou un juge entêté pour que les combinaisons s'effondrent et que se gâtent les réputations sans taches. Injustement sûrement, puisqu'il s'agit d'enrichir notre patrimoine national.

EMMANUEL DE ROUX.

Les raisons du juge

Notoriété et respectabilité font toujours mauvais ménage avec une justice sereine. La solidarité du corps des conservateurs des Musées de France avec M. Pierre Rosenberg, l'un des plus prestigieux d'entre eux, est compréhensible. Elle n'en est pas moins excessive. L'inculpation du chef du département des peintures du Louvre ne met pas en cause son intégrité : il n'est aucunement soupçonné d'avoir personnellement profité de la transaction sur le Murillo. Elle répond simplement à deux questions : en achetant, en 1985, ce tableau, volé par Mme Pesnel à Suzanne de Canson, le Louvre pouvait-il subodorer une origine douteuse ? Et était-il de bonne foi ?

Au vu de plusieurs faits réunis dans son dossier, le juge d'instruction répond : oui à la première question et non à la seconde. Il soupçonne, non pas l'ensemble de la direction des Musées de France (DMF), mais M. Rosenberg de n'avoir pu ignorer le caractère discutable du titre de propriété de Mme Pesnel. La suite dira s'il a ou non raison, mais, à se stade, l'inculpation pour recel était inévitable, sauf à entacher de nullité une partie des actes de l'instruction. Quels sont ces éléments de fait qui fondent la conviction du juge Bernard ? Ils sont au nombre de trois — dont certains détails sont inédits.

● **Les douanes.** — Le dossier communiqué à M. Bernard par la direction générale des douanes prouve que celle-ci a été alertée sur les comportements délictueux de Joëlle Pesnel. Une fiche, « BV 1837 », de l'antenne des douanes au bord du lac Léman, en date du 6 mars 1985, et surtout un télex du 3 juillet 1985 qui porte explicitement sur le titre de propriété du Murillo en font foi. *« Selon renseignements obtenus, le tableau appartiendrait à Mme de Canson et serait vendu par Mme Pesnel »*, peut-on notamment y lire.

La DMF assure que l'information ne lui a pas été transmise. Lundi 5 décembre, le porte-parole du directeur général des douanes nous a, en revanche, assuré qu'une démarche orale avait été effectuée auprès du Louvre. Le juge d'instruction sait en tout cas ce qu'il en est puisqu'il a entendu l'enquêteur signataire du télex, M. Faillie. Mais un autre document des douanes prouve que, loin de se désintéresser de cette affaire, elles ont continué à s'interroger sur la transaction entre les Musées et Mme Pesnel, même après qu'elle a été conclue.

Un rapport des douanes

Il s'agit d'un rapport de l'inspecteur Drurart, portant en référence l'enquête nº 86-10-961, qui fait suite à un contrôle douanier de Mme Pesnel en décembre 1986. On peut y lire, à propos de l'achat du Murillo, le passage suivant : *« Par note 562 du 5 avril 1986, la direction générale demandait la vérification des conditions de cette acquisition auprès des Musées de France. Ces derniers, par l'intermédiaire de M. Pierre Rosenberg, refusèrent de nous répondre mais indiquaient qu'ils le feraient sur demande écrite de l'administration centrale. »*

● **La lettre de 1981.** — Postée le 9 mars 1981, cette lettre est adressée à Suzanne de Canson par M. Rosenberg. Quatre ans avant que le Murillo ne réapparaisse dans un catalogue de Christie's Londres, il se porte ainsi acquéreur de ce tableau auprès de celle que la galerie parisienne Pierre Birtschansky lui a indiqué comme son propriétaire. *« Vous êtes en possession d'un important portrait d'homme attribué à Murillo »*, écrit M. Rosenberg, en proposant à Suzanne de Canson de *« reprendre contact »*.

La DMF assure que cette lettre de 1981 n'a aucunement éveillé ses soupçons quand, en 1985, le tableau lui fut vendu par Mme Pesnel qui prétendait l'avoir hérité de sa grand-mère décédée... en 1979. Les responsables des Musées affirment qu'ils ne savaient pas qui était cette Suzanne de Canson, dont le nom de famille leur était même inconnu. Le juge ne paraît pas être du même avis, d'autant plus que certains spécialistes assurent avoir fort bien connu la collection du père de Suzanne, Louis de Canson, déjà constituée par son propre père dans les années 20 et abritée dans un hôtel particulier des Champs-Elysées.

Le magistrat est d'autant plus circonspect sur le sens de cette lettre que, contrairement à ce qu'affirme la DMF, elle ne lui fut pas remise *« spontanément »*. Elle ne figurait pas dans le dossier qu'il consulta, il y a quelques semaines, au Louvre. C'est la partie civile — en l'occurrence, Mᵉˢ Francis Szpiner et Edgard Vincensini, avocats de la sœur de Suzanne de Canson, — qui l'alerte en lui remettant l'enveloppe à en-tête des Musées de France retrouvée parmi les papiers personnels de cette dernière. Le juge Bernard demande, mardi 6 décembre, lors de l'audition de M. Landais, ancien directeur des Musées de France, des éclaircissements sur le contenu de cette missive, qui lui fut enfin remise, deux jours plus tard.

● **L'attitude de Christie's.** — Le correspondant de cette société de vente avec Mme Pesnel et avec son avocat, Mᵉ Paul Lombard, preuve qu'elle s'inquiéta de l'origine exacte du tableau, au point de conclure que certaines informations publiées dans un ouvrage espagnol de 1981 sur Murillo étaient *« inexactes »*. De plus, un antiquaire suisse de Vevey, M. Louis Celotti, chez qui Suzanne de Canson avait déposé le Murillo en 1984, avant que Mme Pesnel ne vienne s'en emparer, semble avoir fait part de ses doutes à Christie's avant que la vente n'intervienne. Pour lui, la propriétaire légitime a toujours été Suzanne de Canson.

De ces éléments, le juge déduit que le Louvre — et, en premier lieu, M. Rosenberg — a fermé les yeux dans l'espoir de réussir une bonne affaire au profit du patrimoine national sur un marché de l'art où la concurrence est sauvage. Si le Louvre l'admettait, l'opinion lui en tiendrait-elle rigueur ? Rien n'est moins sûr, puisqu'en l'occurrence le but poursuivi pourrait être tenu pour louable. Mais, en l'admettant, les Musées de France seraient obligés de négocier avec la sœur de Suzanne de Canson, qui souhaite récupérer le Murillo. C'est tout l'enjeu de la bataille actuelle : en défendant leur *« bonne foi »*, les conservateurs veulent surtout réussir à garder ce tableau.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

Trois patrons de discothèques au tribunal de Moulins

Comment prouver le racisme ?

MOULINS
de notre correspondant

Pour la seconde fois en moins d'un an, les patrons de trois discothèques de Moulins comparaissent devant le tribunal de grande instance pour y répondre de *« refus de servir biens ou services à étrangers »*. Le supplément d'information, sollicité par M. Jean-François Sabard, président du tribunal, à l'issue de la précédente audience du 6 janvier 1988, n'a finalement apporté aucun élément nouveau dans cette affaire.

Pourtant, dans la soirée du 3 avril 1987, un groupe de jeunes d'origine maghrébine avait décidé, avec l'aide de l'association SOS-Racisme, *« d'apporter la preuve du racisme »*. Dans ce but, ils avaient fait appel à un huissier, qui se rétracta au dernier moment. Ce sont, en définitive, deux témoins, dont un journaliste, qui suivirent discrètement les vaines tentatives de quatre jeunes qui furent refoulés à l'entrée de trois établissements.

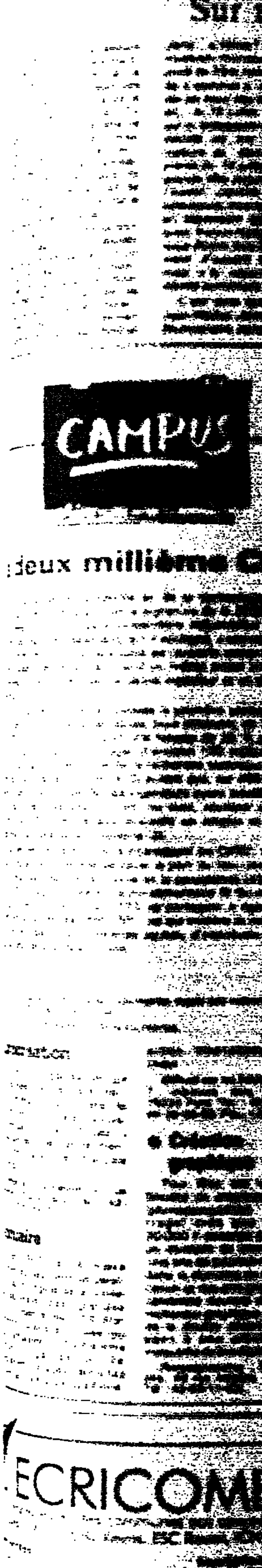
« Nous avons, certes, refusé l'entrée à ces jeunes, a admis l'un des trois inculpés, *mais cela n'avait rien à voir avec la couleur de la peau. Ces jeunes gens font des problèmes partout où ils vont. Je les ai vus agir et j'aime autant qu'ils aillent ailleurs que chez moi »*, a-t-il ajouté.

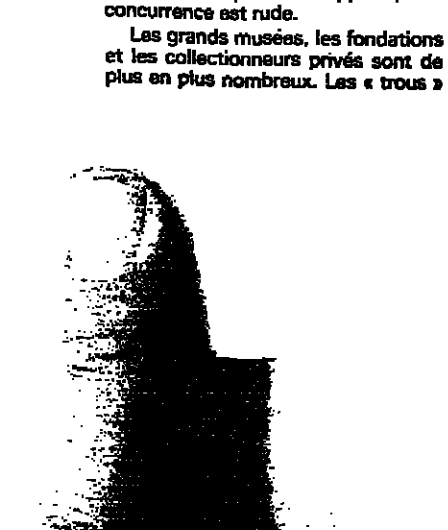
Pour Mᵉ Huguette Alibert, avocate de SOS-Racisme, le *« refus de l'accès à ces jeunes ce soir-là s'inscrivait »*, au contraire, *« dans une attitude générale de racisme. Bien sûr, le tournée était organisée*, reconnut l'avocate. *Mais de quel autre moyen disposaient ces jeunes gens pour pénétrer dans les boîtes de nuit et démontrer l'attitude hostile »* ? Une analyse rejetée par le procureur de la République qui évoque *« la machination »*, estimant qu'il s'agissait *« d'une bonne cause défendue avec de mauvais moyens »* pour demander, en conclusion, la relaxe des trois inculpés.

Pour Mᵉˢ Bernard Jouanneau et Bruno Rytherband, intervenant au nom de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) et du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), qui ont demandé chacun 5 000 F de dommages et intérêts, il s'agit, dans ces conditions, de savoir *« comment la justice peut s'attaquer au racisme »* dans la mesure où il lui est impossible *« d'arracher des aveux »*.

Le jugement sera rendu le 25 janvier 1989, alors que les quatre jeunes gens, partie civile, étaient absents à l'audience. *« Ils n'ont plus confiance dans la justice »*, commentait un membre de SOS-Racisme.

JEAN-YVES VIF.





Société

BICENTENAIRE

M. Chirac et la commémoration

Sur un fil

M. Jacques Chirac l'a assuré une fois de plus en présentant, mercredi 14 décembre, à la presse, le programme parisien des célébrations du Bicentenaire de la Révolution (*le Monde* du 15 décembre) : la capitale fera ce qu'il faut, tout ce qu'il faut pour assumer sa part, qui ne peut qu'être éminente, de la commémoration de 1789. Le maire de Paris ne veut ni coiffer le chef de l'Etat *sur le fil, ni l'entortiller dans* de misérables *impedimenta*.

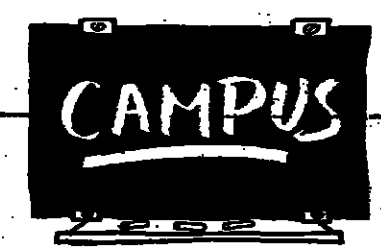
Compréhensif et coopératif jusqu'au bout des ongles, l'ancien premier ministre ne saurait, pour autant, ignorer les voix qui montent quelquefois vers lui pour exprimer des regrets teintés de critiques. De sa poche, M. Chirac, en réponse à une question, extrait un télégramme de Jean-Michel Jarre : « *Hélas !* faisait savoir le musicien-monteur de spectacles, privé de Fête nationale pour cause de « sommet », *on vient de décider en haut lieu de fêter le 14 juillet... le 16 juillet, pour des raisons qui m'échappent encore. J'ai donc décidé de me retirer dans la mesure où, dans mon esprit, la soirée du 14 juillet devait être une grande fête populaire tournée vers l'avenir, capable d'intéresser les télévisions internationales, le tout en dépassant les clivages politiques franco-français. Je sais que nous étions tous les deux parfaitement d'accord sur cet objectif, mais « la raison d'Etat » en a décidé autrement.* »

C'est ainsi que, avec ou sans Jean-Michel Jarre, « *la trame* [du Bicentenaire parisien] *est tissée* », comme l'a joliment dit le maire de Paris. Il ne reste plus qu'à broder.

Pour le 26 août 1989, *date* anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, par exemple, la mairie a prévu un ornement quasi céleste et hautement symbolique, le funambule-poète, Philippe Petit, qui a l'habitude de *« jeter un lien entre les choses qui auraient pu être à jamais séparées »*, s'élèvera du Trocadéro au deuxième étage de la tour Eiffel.

Au terme de cette traversée de 700 mètres sur un fil, qui se terminera à 110 mètres de hauteur, l'artiste, qui aura emmené dans sa promenade aérienne un manuscrit de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen le remettra à l'arrivée, à M. Chirac.

MICHEL KAJMAN.



La deux millième CIFRE

Le ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, vient de célébré à Lyon la signature de la 2000e convention CIFRE. Nées en 1981, *ces « conventions industrielles de formation par la recherche »* représentent, a-t-il souligné, *« une expérience unique et totalement innovante »* dans les rapports recherche-industrie. Elles réunissent en effet, autour d'un même projet industriel, trois partenaires : une entreprise, un jeune ingénieur et un laboratoire de recherche.

De cinquante bourses accordées la première année, on est rapidement passé à plusieurs centaines, pour atteindre, en 1988, le chiffre de 500 conventions – soit une hausse de 25 % par rapport à 1987 – représentant un budget d'environ 100 millions de francs. Aussi l'Association nationale de la recherche technique peut-elle se féliciter du succès de la formule. D'autant que, sur 490 conventions menées à leur terme, 94 % des ingénieurs ayant bénéficié d'une de ces bourses de trois ans (1) ont, ou vont, soutenir une thèse de doctorat ; 84 % d'entre eux trouvent un emploi et poursuivent ensuite leur carrière dans l'industrie (2).

Tous les secteurs d'activité intéressent les CIFRE. Mais la branche électrique-électronique se taille la part du lion, avec 24 % des conventions, suivies par la chimie et la parachimie (15 %), les services (10 %), l'agriculture et l'agro-alimentaire (9 %) et la métallurgie (7 %). Les conventions CIFRE se partagent à égalité entre les grandes sociétés et les PME-PMI ; ce qui montre la volonté de ces petites entreprises, traditionnelles ou non, d'introduire de nouvelles technologies dans leurs activités.

J.-F. A.

(1) Pour chaque convention, l'entreprise reçoit une subvention annuelle d'environ 82 000 francs hors taxes.

(2) 51 % le font dans la même entreprise.

● Eurocréation

Eurocréation, organisation qui aide de jeunes Européens à réaliser en commun des projets de toute nature (culturels, industriels, sociaux, scientifiques...) vient de lancer une *Lettre* mensuelle d'information, en français et en anglais.

(*La Lettre d'Eurocréation*, 3, rue Debelleyme. 75003 Paris. Tél. : 48-04-78-79. 10 nos 350 F).

● Annuaire

L'édition 1989 de l'*Annuaire des grandes écoles* vient de paraître. Edité sous l'égide de la conférence nationale des grandes écoles, il présente les 158 établissements publics et privés qui lui sont rattachés (informations générales, organisation de l'enseignement, stages, activités de recherche, formation continue, action internationale, débouchés).

(Diffusé par les Editions Mediathor. 7 impasse des Chevaliers, 75020 Paris. Tél. : 46-36-59-90 ou 46-36-86-88. Prix : 1 200 F).

● Création graphique

Pour fêter ses vingt ans, la Société de créations graphiques (photocomposition et photottitrage) crée une bourse de 30 000 F destinée à permettre à un étudiant de moins de vingt-cinq ans de poursuivre ses études dans le domaine de la communication et des arts graphiques. Les *candidats devront effectuer une* recherche graphique sur le thème de la double décennie, aboutissant à une affiche et une maquette de brochure.

(Renseignements : Evelyne Schapira, 48 rue Ampère, 75017 Paris. Tél. : 42-63-11-63).

DÉFENSE

Au conseil des ministres

Le général Pessidous reçoit sa cinquième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du merchredi 14 décembre a approuvé les promotions suivantes :

● AIR. – Est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée aérienne, le général de corps aérien Roger Pessidous, maintenu dans ses fonctions actuelles.

[Né le 23 février 1933 à Mont-de-Marsan (Landes) et ancien élève de l'Ecole de l'air, Roger Pessidous, général de corps aérien depuis octobre 1985, commande, depuis juin 1986, la force aérienne tactique (FATAC) et la Ire région aérienne à Metz. Ce commandement est l'un des plus importants de l'armée de l'air française, et il réunit dix-huit escadrons (soit 270 avions), dont les unités de Mirage porteurs de l'arme nucléaire préstratégique.]

● TERRE. – Sont promus général de division, les généraux de brigade Jean de Bressy de Guast et Pierre Lemercier.

Sont nommés : directeur central des transmissions, le général de division Raymond Manicacci ; adjoint au général gouverneur militaire de Metz, commandant le 1er corps d'armée et la VIe région militaire, le général de brigade Jean Mouscardès.

● ARMEMENT. – Sont promus ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Bernard Frontigny, Jean-Paul Varnier, Claude Darzens, Gérard Mavel, Jean-Jacques Verdeau, Jean Vicariot et Jean Angélini.

● GENDARMERIE NATIONALE. – Est nommé commandant la gendarmerie des forces françaises en Allemagne, le général de brigade Lucien Etienne.

SPORTS

FOOTBALL : championnat de France

Auxerre en tête

Privé de Christian Perez, son buteur vedette suspendu, le Paris-Saint-Germain n'a pas résisté, mercredi 14 décembre, au choc de l'AS Monaco lors de la vingt-troisième journée du championnat de France de football de première division. Jusqu'alors invaincu sur la pelouse du Parc des Princes, le club parisien a subi sa quatrième défaite de la saison, Joël Bats ne pouvant arrêter un penalty tiré par Hateley (40e minute) consécutif à une faute sur Amoros, puis un tir de Fofana (45e minute) sur une relance maladroite.

Cette défaite du PSG a permis aux Monégasques, champions en titre, de revenir à la troisième place du classement. Elle a surtout fait l'affaire de l'AJ Auxerre, vainqueur de Nantes (1-0), qui a ainsi pris le commandement du championnat une journée avant la trêve.

LES RÉSULTATS

Monaco b. PSG	2-0
*Auxerre b. Nantes	1-0
*Nice et Marseille	2-2
*Sochaux b. Lens	2-1
*Lille et Metz	1-1
*Toulouse b. Cannes	4-1
*Toulon b. Bordeaux	1-0
ontpellier b. Caen	1-0
Strasbourg et Matra Racing	1-1
*Saint-Etienne b. Laval	1-0

Classement. – 1. Auxerre, 48 ; 2. PSG, 47 ; 3. Monaco, Marseille, 40 ; 5. Sochaux, Nantes, 39 ; 7. Nice, 36.

La Révolution dans les sciences

Le Bicentenaire de la Révolution sera l'occasion de nombreuses évocations du statut des sciences et des techniques et de leurs progrès à la veille de la période révolutionnaire et pendant celle-ci.

Ainsi, du 20 décembre 1988 au 31 août 1989, le Musée national des techniques du Conservatoire national des arts et métiers (qui fut créé par la Convention en septembre 1794) présentera un itinéraire en dix-sept étapes à travers ses collections de la période révolutionnaire.

L'abbé Grégoire (« père » du CNAM), Lavoisier et la chimie moderne, Delambre et le système métrique, les frères Perier et la machine à vapeur, Vaucanson et les machines-outils seront, entre autres, évoqués par cette exposition.

De mars à novembre 1989, la Cité des sciences de La Villette présentera à Paris une exposition : « Les *savants et la Révolution* » *qui retra*cera le rôle et l'implication de ces derniers dans le mouvement révolutionnaire.

L'une des expositions abritées par le couvent des Cordeliers au cours de l'année 1989 (15 janvier-15 avril) reconstituera un cabinet de physique au dix-huitième siècle.

★ Musée national des techniques : 270, rue Saint-Martin, 75003 Paris.

★ Couvent des Cordeliers : 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75006 Paris.

Nuits d'Afrique

La direction des hôtels Méridien installés en Afrique va prochaine*ment installer – pour l'instant à* titre de test, – dans les salles de bains, de ces établissements, des petites trousses médicales.

L'inventaire de ces petits étuis de plastique reflète les préoccupations que tout voyageur averti devrait avoir de nos jours. Ainsi, outre une compresse imprégnée d'alcool, une autre pour les piqûres d'insectes ou d'orties, un pansement adhésif, un sachet de paracétamol, des comprimés pour troubles intestinaux, on y trouve deux préservatifs.

Ces petites trousses placées non pas sur la table de nuit près de la Bible, mais dans la salle de bains près du shampooing et autres savonnettes procèdent, nous dit-on, du souci de la direction de cette chaîne de voir leurs clients passer une nuit tranquille.

C.L.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Société

RELIGIONS

Un projet de l'architecte Mario Botta dans l'Essonne

Evry va se donner la première cathédrale construite en France depuis un siècle

M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, Mgr Guy Herbulot, évêque d'Evry-Corbeil, et M. Yves Boucly, directeur général de l'Etablissement public d'Evry-ville nouvelle, devaient rendre public, le jeudi 15 décembre au ministère de la culture, le projet de construction d'une cathédrale à Evry (Essonne), conçu par l'architecte Mario Botta. Ce sera la première cathédrale édifiée en France depuis près d'un siècle.

Faute d'occupants, l'Eglise catholique a dû se résoudre, depuis une vingtaine d'années, à fermer quantité de lieux de culte, de presbytères, d'abbayes, de séminaires. Elle se lance pourtant dans une aventure qui est la plus traditionnelle de son histoire bimillénaire, mais dont la conception, dans le contexte français aujourd'hui, est révolutionnaire : la construction d'une cathédrale, au cœur même de la ville nouvelle d'Evry – 70 000 habitants – et d'un département – l'Essonne – qui a connu la plus forte explosion urbaine de la région parisienne (1 million d'habitants).

Au dix-neuvième siècle, la France n'avait construit que trois cathédrales : Gap, Marseille et Lille. Cette dernière, édifiée de 1855 à 1892, n'a jamais été achevée. Au vingtième siècle, on en a relevé des ruines de la guerre. Des églises sont devenues cathédrales, parce qu'un évêque s'y est installé (le cas le plus récent étant celui de Créteil), mais celle d'Evry sera le premier édifice construit en tant que cathédrale. Elle sortira de terre dans trois ou quatre ans.

Dès le lancement de la ville nouvelle en 1966, ses aménageurs – Paul Delouvrier en tête – s'étaient inquiétés de l'équipement religieux d'une telle concentration d'hommes et de béton, qui risquait pendant longtemps d'être sans clocher et sans âme. Comme les autres communautés religieuses, l'Eglise catholique avait été sollicitée de se lancer dans la construction de lieux de culte.

Le clergé local avait alors quasiment décliné l'offre. La lourdeur de l'investissement n'était pas seule en cause. Les années postérieures à 1968 étaient pour l'Eglise celles des liturgies « domestiques ». Elle se voulait discrète, enfouie.

Désert spirituel

Pour une agglomération comme Evry, qui grossit chaque année de trois mille nouveaux arrivants, les seules églises disponibles sont actuellement situées à la périphérie. Pour ses grandes célébrations (confirmations, rassemblements de jeunes, ordinations), l'évêque doit louer une salle des fêtes ou un gymnase. La mosquée et l'église mormone ont vu le jour avant le lieu de culte catholique.

Un cadre informaticien, habitant le quartier des Pyramides, accoste un jour un prêtre, la croix au revers du veston : *« Cela fait près d'un an que je suis à Evry,* lui dit-il, *je n'y avais encore vu ni prêtre ni église. »* L'absence de signes religieux est si bien perçue par les urbanistes et par les architectes eux-mêmes qu'ils ont construit près de l'Agora, le célèbre centre culturel d'Evry, un modeste lieu de recueillement et de prière. Il y passe plus d'un millier de personnes chaque mois.

Le premier geste symbolique accompli par l'évêque, Mgr Guy Herbulot, est de déménager son évêché, une confortable demeure bourgeoise du village de Saint-Germain-les-Corbeil, pour l'installer, en 1986, cours Monseigneur Romero, en plein cœur du nouvel ensemble d'Evry, à deux pas de la gare, de l'Agora, des grands centres commerciaux, de la future mairie. Il en fait une véritable maison du diocèse, moderne et fonctionnelle. Près de là, l'année suivante, viennent aussi habiter une cinquantaine de moniales, qui ont quitté leur cloître et leur parc de 4 hectares pour vivre au rythme de la ville nouvelle. Depuis, leurs offices quotidiens ne désemplissent pas.

Entre la gare et l'évêché d'Evry, un immense terrain vague. A cet endroit seront construites, en proches voisines, la cathédrale et la mairie. C'est l'illustration d'une collaboration qui ne s'est jamais démentie entre l'Eglise, les élus locaux, les administrateurs de l'Etablissement public, la préfecture et même le ministère de la culture, qui se félicite de voir l'Eglise retrouver des ambitions en matière de construction et d'architecture.

La cathédrale veut être au cœur d'une ville qui travaille. Près de son futur emplacement, on trouve des entreprises de pointe comme Digital France, Hewlett-Packard, Arianespace, etc., qui attirent une population de jeunes cadres et techniciens. Vingt-sept mille habitants – 40 % de la population – ont moins de trente-cinq ans. *« Il faut leur donner l'image d'une Eglise qui ne soit pas frileuse, repliée sur elle-même »*, dit le Père Alain Bobière, collaborateur de l'évêque.

Eglise, Etat et entreprises marchent la main dans la main. La composition du comité de parrainage de la cathédrale d'Evry révèle un spectaculaire consensus : à côté des cardinaux Decourtray et Lustiger, on y rencontre des élus, comme le député et maire socialiste d'Evry, M. Jacques Guyard, des chefs d'entreprises prestigieuses, dont le président du directoire de Cartier (qui préside ce comité de parrainage), des aménageurs et des personnalités du monde de la culture.

Ils ont vu grand et ont fait appel à un architecte de renommée mondiale, Mario Botta. Son premier souci a été de souligner l'harmonie entre le lieu de culte lui-même – qui, avec sa capacité d'environ mille places, n'aura évidemment pas la taille des cathédrales du Moyen-Age – et son environnement urbain et culturel. Un *« clos »* prolongeant la cathédrale comprendra des lieux de rencontres, des bureaux, des magasins et des appartements.

Prise par des tâches jugées plus urgentes, l'Eglise a sans aucun doute déserté le secteur de l'art, dont elle a pourtant imprégné tout le passé. Depuis vingt ans, on a souvent paré au plus pressé, en négligeant le beau. Est-ce aussi une époque révolue ? Les promoteurs de la cathédrale d'Evry ne veulent en rien pasticher ce qui existe. *« On a souvent cru que, pour faire une église, il suffisait de quatre murs et un toit. Nous voulons innover et faire une œuvre qui puisse compter dans le patrimoine religieux du vingt et unième siècle »*, dit Mgr Herbulot. Déjà, des maîtres-verriers, des peintres, des sculpteurs ont proposé leurs services. Et la Cité des artistes d'Evry suit avec intérêt le déroulement du projet.

Reste la question du coût. Un plan de financement précis n'est pas encore arrêté, mais la somme de 35 à 40 millions de francs a été avancée. Les Chantiers du cardinal, organisme catholique de construction d'églises, en financeront une partie, le reste étant couvert par une souscription nationale (1). Des Evryens s'inquiéteront et trouveront sans doute que la ville nouvelle a besoin d'équipements plus urgents qu'une cathédrale. *« Au Moyen-Age, le peuple était autrement plus démuni,* répond Mgr Herbulot. *De toute façon, notre cathédrale coûtera moins cher qu'un CES. »*

HENRI TINCQ.

(1) Pour tous renseignements, Evêché d'Evry-Corbeil, BP 170-91006 Evry Cedex.

SCIENCES

Mise en service du premier câble transatlantique à fibres optiques

Premier câble transatlantique à fibres optiques, le TAT-8 a été mis en service le mercredi 14 décembre. Le câble part de Tuckerton, dans le New-Jersey. Au voisinage de l'Europe, il se divise en deux branches ; l'une atteint Widemouth (Angleterre), l'autre touche la côte française à Penmarc'h. La longueur globale avoisine 6 400 kilomètres. Le tronc commun contient six fibres. Pour chaque groupe de trois, deux fibres véhiculent l'information dans chaque sens, la troisième est en réserve. La capacité du câble est de 7 560 circuits, dont 3 760 pour la branche française – la moitié environ de ces derniers n'est pas destinée aux besoins français mais à ceux des pays riverains de la Méditerranée. Il s'agit de circuits numériques à 64 kilobits par seconde, permettant d'acheminer un son de bonne qualité, des images grossières ou des données d'ordinateur.

Le câble appartient à un consortium international dont les membres principaux sont l'américain ATT (34,1 %), British Telecom (15,5 %) et France Télécom (9,8 %). Vingt-sept autres administrations ou société téléphoniques ont aussi participé au financement du câble, dont le coût total a été de 361 millions de dollars.

Avec la fibre, on considère que le câble sous-marin est plus rentable que le satellite pour des liaisons à fort trafic entre deux points précis. D'autre part, pour des raisons stratégiques et de sécurité, les grands pays répartissent leurs liaisons internationales entre les deux moyens de transmission.

Le câble téléphonique sous-marin est récent puisque le premier posé sous l'Atlantique, le TAT-1, fut mis en service en 1956. Ce TAT-1 acheminait 48 communications entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Trois ans plus tard, le TAT-2, de même capacité, reliait la France et le continent américain. Entre-temps les PTT avaient installé un câble entre Marseille et Alger.

Depuis trente ans, cinq autres câbles transatlantiques ont été posés, de capacité toujours plus grande. Mais la liaison par câble coaxial s'adaptait mal aux transmissions numériques, gages d'une meilleure qualité. D'où la décision de recourir à la fibre optique.

A lui seul, le TAT-8 double approximativement la capacité de transmission sous l'Atlantique nord. Mais la croissance du trafic téléphonique justifie la pose d'un TAT-9, qui reliera le Canada, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'Espagne. Sa mise en service doit intervenir en 1991. Dans le Pacifique, le TPC-3 joindra en 1989 les Etats-Unis au Japon, via Hawaii et Guam. De nombreux autres câbles moins longs sont aussi programmés, en particulier une liaison entre Marseille et Barcelone pour les Jeux olympiques de 1992.

MAURICE ARVONNY.

TACOTAC — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le numéro **703310** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 003310, 103310, 203310, 303310, 403310, 503310, 603310, 803310, 903310 gagnent 40 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
713310	700310	703010	703300	703311	10 000,00 F
723310	701310	703110	703320	703312	
733310	702310	703210	703330	703313	
743310	704310	703410	703340	703314	
753310	705310	703510	703350	703315	
763310	706310	703610	703360	703316	
773310	707310	703710	703370	703317	
783310	708310	703810	703380	703318	
793310	709310	703910	703390	703319	

Tous les billets se terminant par	gagnent
3310	4 000,00 F
310	400,00 F
10	200,00 F
0	100,00 F

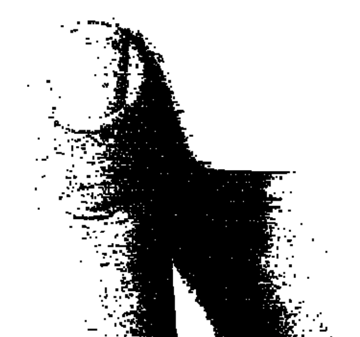
LOTO — TIRAGE DU MERCREDI 14 DÉCEMBRE 1988 : 3 5 7 20 32 42 — numéro complémentaire 18

TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 14 DÉCEMBRE 1988 — 88 — 100e — RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

loterie nationale

Terminaisons	Finales et numéros	Sommes gagnées	Terminaisons	Finales et numéros	Sommes gagnées
0	[illegible]	[illegible]	5	[illegible]	[illegible]
1	[illegible]	[illegible]	6	[illegible]	[illegible]
2	[illegible]	[illegible]	7	[illegible]	[illegible]
3	[illegible]	[illegible]	8	[illegible]	[illegible]
4	[illegible]	[illegible]	9	[illegible]	[illegible]

88 — TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE — 99e



Culture

CINÉMA

Jerry Schatzberg a tourné « l'Ami retrouvé »

Il était une fois l'enfance

L'Ami retrouvé, court chef-d'œuvre de Fred Ulhman, était considéré comme inadaptable au cinéma. Jerry Schatzberg vient d'en achever le tournage en Allemagne. Le scénario est signé Harold Pinter.

Devant les colonnes ostentatoires du Grand Opéra de Stuttgart, en cette fin de journée d'un automne brumeux, une foule élégante se presse. Femmes en robe du soir, hommes en habit, somptueuses limousines. Soudain, troublant cet ordonnancement, subtilement anachronique, un vilain camion beige surgit sur l'esplanade. De vilains soldats beiges – des SA – en descendent et étalent sur le capot un large étendard frappé de la croix gammée. Parmi les badauds qui contemplent le spectacle, une voix s'élève, française, et marquée d'une bizarre anxiété : *« Qu'est-ce qui se passe ? On tourne peut-être un film ? »*

Le « peut-être » est à la fois comique et effrayant. Rassurez-vous, cher compatriote, c'est bien un film qui se tourne là. Un film adapté de *l'Ami retrouvé* de Fred Ulhman, court chef-d'œuvre écrit en 1971 par un vieux monsieur tendre et aventureux. Avocat dans les années 30, afin d'échapper aux persécutions, il quitte l'Allemagne pour Paris, où il se révèle un peintre de talent. Puis, il s'installe en Espagne. Et finalement, en Grande-Bretagne, où il écrira, en anglais, dans une langue d'une pureté parfaite, *l'Ami retrouvé* (titre original *Réunion*). C'est le récit d'une amitié entre deux adolescents, à Stuttgart en 1932. Les parents de Hans sont juifs, ceux de Konrad nazis... Expatrié aux Etats-Unis, Hans voit, trente ans après, ressurgir son passé. Quoiqu'il ait pu en penser, son ami ne l'avait pas trahi. La révélation lui en viendra en deux lignes, les deux dernières du livre. Sur une liste de noms des anciens élèves de son école, il découvre ce qu'il est advenu de Konrad : *« Impliqué dans le complot contre Hitler. Exécuté. »*

L'Ami retrouvé est un livre culte. Un sujet universel, certes, mais traité avec un tel génie de l'ellipse qu'il apparaissait inadaptable au cinéma. Lorsqu'on apprit que Jerry Schatzberg s'attelait à la tâche, ce fut une bonne nouvelle. On sut qu'il n'y aurait ni brutalité, ni trahison. Que l'auteur de *l'Epouvantail* (une autre histoire d'amitié) était l'homme de la situation.

F. CAMM/STILLS

Sam West et Christian Anholt

Devant un sandwich, dans le hall de cet hôtel trop neuf de Stuttgart, où un pianiste de bar joue le blues au pas de l'oie, il a toujours l'air du (grand) photographe qu'il est prêt, à prendre la route, lunettes cerclées, feutre cabossé vissé sur la tête, foulard de soie blanche sur chemise cow boy :

« C'est vrai, dit-il, *il paraissait impossible de porter* l'Ami retrouvé *au cinéma. Beaucoup de gens s'y étaient essayés, dont Marcel Ophuls. Ma chance, à moi qui n'avait jamais lu le livre, c'est de l'avoir aimé sans en être intimidé. Et ma chance aussi, c'est d'avoir pu travailler avec Harold Pinter. »*

Pinter est, en effet, un virtuose de la chronologie des sentiments, il n'est besoin que de se souvenir de son apport à *la Maîtresse du lieutenant français* ou de se rappeler qu'il a publié son « script » de *A la recherche du temps perdu* que devait réaliser Joseph Losey... Jerry Schatzberg et lui ont passé plus d'un an à mettre au point le scénario de *l'Ami retrouvé.*

« Il y a eu de bonnes bagarres, au téléphone, par dessus l'Atlantique » se souvient Schatzberg. *« Mais la grande idée, c'est de ramener davantage l'histoire vers le présent, de la faire revivre à travers les yeux de Hans quinquagénaire, rôle que tient Jason Robards. Ça marche. Ça marche même si bien qu'à certains moments, relisant le scénario, je suis certain que telle scène est dans le livre. En fait, elle n'y est pas. »*

L'Allemagne en 1932

Schatzberg s'est-il senti particulièrement concerné par le sujet ? *« Oui c'est toujours ce qui m'a intéressé. Quand on commence à explorer un tel sujet. L'holocauste qui est le fil rouge du livre est si puissant, horrible, si fortement présent dans votre esprit, que vous devez vous reprendre et vous dire : Attention, ce n'est pas un film sur l'holocauste, c'est un film sur les relations entre deux garçons, relations influencées par les événements politiques de leur pays, l'Allemagne 1932, l'histoire aurait pu se passer en Amérique pendant la chasse aux sorcières. Toutes proportions gardées, le McCarthysme, comme le nazisme, a détruit la vie d'un certain nombre de gens... »*

A-t-il conscience de faire un film européen ? Jerry Schatzberg sourit, en profite pour rendre un hommage sincère et appuyé à sa productrice, qui est française. *« Elle m'a donné plus qu'aucun producteur avant elle ne m'avait jamais donné »*.

Anne-François, aimable tornade blonde, assume, en effet, avec une apparente sérénité, le budget de 35 millions de francs de cette production franco-germano-anglaise. Elle a déjà au palmarès de sa jeune carrière un triomphe planétaire (elle a été à l'origine du financement du *Dernier Empereur* de Bertolucci) et un échec retentissant, la responsabilité du *Terminus* de William Glenn... Mais, Jerry Schatzberg précise : *« Je fais venir Jason Robards en Allemagne, il ne reconnaît pas Stuttgart qu'il a quitté trente ans auparavant. Ce voyage, je le fais aussi, pour le public américain. Je ne veux pas faire un film tout à fait exilé... Mais, il est certain que j'aime faire du cinéma en Europe. J'aime le respect que les Européens ont pour leurs cinéastes. En ce qui me concerne, vous savez, mes tentatives pour m'adapter au système hollywoodiens ont échoué... Désormais, je continuerai à essayer de jeter des ponts entre l'Europe et l'Amérique, comme je le fais aujourd'hui. J'ai rencontré Gérard Depardieu dans un cocktail, au consulat, à New-York. Nous avons un projet ensemble... »*

On tourne dans la salle de l'Opéra. L'orchestre attaque inlassablement l'ouverture de *Fidelio* de Beethoven. Le parterre, les corbeilles sont combles. Une princesse authentique (de Wurtemberg), deux vraies comtesses se sont mêlées à la foule des figurants. Françoise Fabian, très belle, apparaît dans une loge. Elle joue le rôle (muet) de la mère antisémite ; le musée Cartier à Genève lui a prêté une tiare, un bracelet, des colliers de diamants datant de 1913. Elle est serrée de près par les deux gardes du corps du joaillier, robustes bouledogues en armes...

Le mouvement de caméra est extrêmement compliqué. Le jeune Hans (Christian Anholt) assis au balcon, doit tenter de saisir le regard de son ami Konzad (Sam West) deux étages plus bas. Et celui-ci l'évite. Jerry Schatzberg, sur le plateau, donne une grande impression de solitude et de concentration. On ne sait pas très bien comment il communique sa volonté, mais sa volonté est faite... En douceur. Tout, à l'évidence, a été dit. Avant.

Jason Robards confirme : *« Je n'avais jamais travaillé avec Jerry Schatzberg. Mais, on se comprend à demi-mot. Peut-être au quart de mot. Pour me faire entrer dans la peau de mon personnage, il me l'a présenté en ces termes : il est solitaire, il est fatigué, il est en colère... »* Et Robards, le grand interprète d'Eugène O'Neil au théâtre, ajoute : *« Dans ce film, je fais un peu office de serre-livre, je n'apparais qu'au début et à la fin. Mais j'ai eu un immense plaisir à le faire. »*

Jerry Schatzberg est maintenant à Paris où il travaille au montage de *l'Ami retrouvé.* Discrètement. En phase avec son film. Avec l'œuvre qui l'a inspiré. Ce petit grand livre dont Arthur Koestler disait : *« C'est comme si Mozart avait récrit le* Crépuscule des dieux...

DANIÈLE HEYMANN.

● **Rencontres cinématographiques de Cannes.** – Les Rencontres cinématographiques de Cannes, qui ont commencé le 14 décembre et se poursuivent jusqu'au 20, s'adressent en particulier au public adolescent. *Onze films inédits* venus *de onze* pays sont en compétition. Les courts métrages ne sont pas oubliés. De plus ont été sélectionnés les « dix films qu'il faut avoir vu cette année ». Enfin, les élèves des différents établissements scolaires ont eux-mêmes choisi sept titres. Choix éclectique, qui va du *Dernier empereur* à *Au revoir les enfants,* en passant par *Wall Street, La vie est un long fleuve tranquille* et *la Petite Voleuse,* le dernier film de Claude Miller, avec Charlotte Gainsbourg.

« Willow », de Ron Howard

Le nain héroïque

Une fillette rouquine. Un nain malin. Une vilaine reine sorcière et quelques monstres, plus quelques clins d'œil aux grands films de l'enfance. Ce sont les schémas d'une heroïc fantasy, *la superproduction de George Lukas.*

Dans un château fort très sombre, aux murailles crénelées entourées de douves, vit une méchante reine. Un prophète lui ayant annoncé la naissance d'un enfant qui la détrônerait, elle ordonne le massacre des innocents. Elle ne sait pas que cela ne sert jamais à rien, car l'histoire se passe au-delà de l'ère chrétienne, dans le temps mythique des légendes plus ou moins celtes, des superstitions médiévales, le temps de l'*heroïc fantasy.*

Pendant le générique, la horde soldatesque massacre sans discontinuer, et les mères sanglotent en gros plan. L'une d'elles parvient à attendrir la sage-femme, qui emmène son nouveau-né dans un panier. Poursuivie, elle est dévorée par la meute royale de monstres, mi-chiens mi-sangliers, non sans avoir déposé sa précieuse charge sur un radeau d'osier, confié à la rivière.

L'enfant ne deviendra ni Moïse ni Jésus-Christ. D'ailleurs, dans ce film où les femmes tiennent des rôles extrêmement actifs, dominants, et pas toujours sympathiques, il s'agit d'une adorable fillette potelée à souhait, avec des fossettes et d'abondants cheveux roux (une perruque ?) qui s'échappent de son petit bonnet. Aussi craquante que *ET,* elle est beaucoup plus jolie. Elle rit, sourit, pleure et prouve par ses moues qu'elle se rend compte de tout ce qui se passe autour d'elle.

Le dossier de presse ne précise pas ce qu'il a fallu de patience, de hochets, de bonbons, de guili-guili pour filmer les mimiques de la gamine avant de les insérer au bon endroit, mais, de toute façon, elle est là pour faire fondre le cœur des foules et elle y parvient sans peine, même dans le moment présent où, trop copieusement exploité, l'attendrissement devant les bambins commence à saturer.

L'exploit est d'autant plus remarquable que les effets d'émotion devant plus petit que soi se surajoutent. En effet, le berceau d'osier échoue sur un rivage paisible, rural, habité par les Nelwyns, qui sont des nains. Des vrais, vieux, jeunes, parents, enfants, shérif, magicien. Là *se trouve le principal protagoniste* de l'histoire, Willow (Warwick Davis), marié, deux enfants charmants. Et ce n'est pas fini. On trouve des êtres absolument minuscules, grands comme un doigt (effets spéciaux très bien réalisés), qui harcèlent, font des blagues. Des mini-clowns.

On trouve encore bien des êtres bizarres, notamment les trolls – sortes de « *crilters* » sans humour – qui marchent au plafond comme d'innommables, immenses, cafards, et se dépiautent laissant voir une masse gluante. Des chevaliers que leurs épées dentelées, leurs armures hérissées, leurs casques en tête de mort font ressembler aux Masks, Biomanes, et autres Maîtres de l'Univers. Et aussi un dragon à deux têtes, bizarrement mal bâti, qui ressemble à Godzilla en jouet bon marché. Mais c'est peut-être délibéré, comme l'aspect carton-pâte du château fort, d'ailleurs très beau, de la méchante reine. Et quand même une fée ravissante translucide, plus une magicienne qui a longtemps vécu sous la peau d'un rat musqué. Elle s'imagine être toujours jeune et belle. Quand elle reprend sa forme première, elle contemple, attristée, ses mains ridées...

La méchante reine (Jean Marsh) *vient* directement de Blanche-Neige, elle porte le même costume que son modèle de dessin animé. Les personnages de bonne taille sont proches de la BD. Val Kilmer, le valeureux Madmartigan (l'allusion à Mad Max est claire), s'efforce de ressembler à Mel Gibson, mais n'est jamais qu'un grand dadais frimeur. Cependant, le baiser qu'il donne à la fille *de la méchante reine* (Joanne Whaley) lui fait un tel effet qu'elle change de camp. Les adolescentes aimeront sûrement la façon dont cette petite sœur de Sonya la Rouge *se bat,* la *précision et* la force de ses coups de pied.

Moyens fantastiques

L'histoire du film et ses décors, surtout, entrent dans les schémas de l'*heroïc fantasy* : trésor à protéger, voyage géographique et initiatique, batailles, monstres. Mais il est construit comme un puzzle, un assemblage de clins d'œil. C'est un « ramasse-miettes » qui rassemble les allusions à *Indiana Jones* – avec, même l'espace d'un instant, une légère trace dans la musique par ailleurs tonitruante, – *le Retour du Jedi* (le combat des magiciennes à la fin), *Conan* bien entendu, l'*Archer* et *la Sorcière,* quelques produits italiens... On ne finirait pas d'en citer et encore on ne peut pas tout avoir dans la tête au moment où on voit le film.

L'effet recherché est la distance de l'humour, alibi pour les parents qui seraient gênés de prendre au premier degré autant de plaisir que *leurs enfants. En fait,* ce *n'est pas* une très bonne idée. En tout cas, elle aurait pu être exploitée avec moins d'insistance, car on a l'impression que certaines scènes sont mises là *uniquement* pour *le clin* d'œil et elles retardent le déroulement de l'action. Ce n'est jamais bon dans ce type de films, d'autant plus qu'il dure deux heures – c'est beaucoup pour les enfants.

Willow bénéficie de moyens gigantesques. Lui manque ce qui a fait de *ET* un film mythique : l'innocence. Pourtant en dehors des cavalcades fringantes, des batailles ravageuses avec pièges ingénieux (le nombre de cascadeurs inscrits au générique est impressionnant), la *qualité du film tient essentiellement* à la tendresse avec laquelle Ron Howard traite les nains bucoliques, moins fantoches que ceux de Blanche-Neige, en particulier Willow, peureux mais généreux, dont le sourire est si doux, le regard si intelligent, que les personnages de taille « normale » finissent par sembler des géants lourdauds.

COLETTE GODARD.

ARCHITECTURE

L'avenir de la Halle Tony-Garnier de Lyon

Une « cité de l'image en mouvement »

L'ancien marché aux bestiaux des Abattoirs de la Mouche, construit par l'architecte Tony Garnier à Lyon en 1913, s'est découvert une nouvelle vocation : il abritera une « cité de l'image en mouvement ».

Cet immense vaisseau d'acier de 18 000 mètres carrés avait été sauvé *in extremis* de la destruction en 1974 par le ministre de la culture, M. Michel Guy. Mais depuis son classement à l'inventaire des Monuments historiques, nul ne savait à quel usage destiner cet encombrant chef-d'œuvre d'architecture industrielle.

La ville de Lyon s'est décidée en 1986 à restaurer l'établissement laissé à l'abandon. Elle a financé la première tranche de travaux, réalisée de septembre 1987 à novembre 1988, et qui a coûté 107 millions de francs. 6 500 mètres carrés de vitrages ont été posés, quatre-vingt-seize issues ont été percées, la toiture a été refaite. Le chauffage, l'éclairage, l'eau, la sonorisation, la ventilation et le téléphone sont distribués, depuis quatre salles souterraines, par seize « tours technologiques » hautes de 8 mètres.

Cinéma et expositions

Faut-il regretter l'édification de colonnes sous cette immense voûte dont le caractère exceptionnel tient précisément à l'absence de piliers ? *« Autrement, il aurait fallu barder la toiture d'appareils, et l'esthétique légère des fermes d'acier qui la supportent aurait été endommagée,* explique le délégué général de la Halle, M. Régis Neyret. Ces tours, surmontées d'une plate-forme accessible par un minuscule ascenseur, ont été conçues par les architectes Bernard Reichen et Philippe Robert, spécialistes de la réfection de bâtiments industriels et maîtres d'œuvre de la Grande Halle de La Villette.

Après ces travaux de première nécessité qui permettent d'ouvrir la Halle au public (1), la future « cité de l'image en mouvement » envisage de se consacrer à la création, la production et la diffusion de films ou de vidéos. Elle comprendra aussi une partie muséographique, animée en liaison avec l'Institut Lumière. Elle pourrait héberger un centre de formation à la lecture cinématographique, une bibliothèque d'images de synthèse, une vidéothèque des sciences et, éventuellement, les documents scientifiques de la « très grande bibliothèque », si toutefois celle-ci était décentralisée.

Les activités qui ont besoin d'obscurité pourraient trouver place sous terre. 10 000 mètres carrés seraient alors creusés au centre de la Halle. En surface sont d'ores et déjà prévus une salle de cinéma Imax de quatre cents personnes, un studio d'enregistrement ainsi que des espaces commerciaux. Cet ensemble, installé sur 3 000 mètres carrés, formera un belvédère. Ces aménagements, dont l'organisation est encore très floue, n'empêcheront pas l'accueil ponctuel de concerts et de grandes expositions.

Le sol de la Halle doit encore être entièrement câblé, mais l'opération est soumise à la décision de creuser ou non un espace souterrain. La ville de Lyon souhaite en effet voir l'Etat et la région s'engager dans cette réalisation, évaluée à 300 millions de francs. Pour lancer dès l'an prochain quelques manifestations préfigurant la future cité, celle-ci a d'ailleurs demandé une subvention de 5 millions de francs sur le budget des grands travaux. L'espace Imax et ses dépendances seront pour leur part financés par des investisseurs privés.

Le choix d'une cité de l'image semble le plus adapté à l'environnement du quartier de Gerland, où sont implantés l'Ecole normale supérieure, les instituts Mérieux et Pasteur ainsi que des laboratoires du CNRS. Il confirmerait en effet la vocation scientifique de la ville de Lyon.

RAFAËLE RIVAIS.

(1) La Halle a ouvert ses portes le 7 décembre avec une manifestation consacrée aux « Enfants d'Europe ». A la mi-janvier, elle accueillera un Forum des associations.

« Les Passagers de la nuit », de Delmer Daves

Romantisme noir

Laureen Bacall-Humphrey Bogart, le couple hollywoodien le plus romantique dans le plus onirique des films noirs.

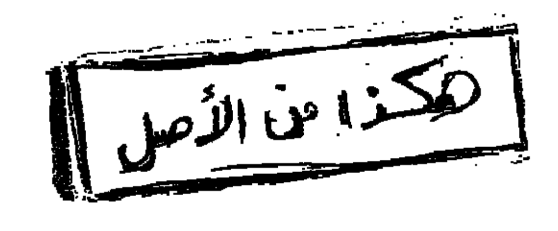
Vincent Parry, qui a été condamné pour le meurtre de sa femme, s'évade du pénitencier de Saint-Quentin, réussit à gagner l'autoroute et assomme un automobiliste qui risquait de le livrer. On sait qu'il est là, dans la nuit, mais on ne le voit pas car le film est tourné en caméra subjective. Or une jeune femme mystérieuse et sublimement belle, Laureen Bacall, se trouve là, comme par hasard, et recueille dans sa voiture Vincent Parry, qui a la voix d'Humphrey Bogart. Elle a suivi le procès, croit à l'innocence de l'homme, qu'elle cache dans son appartement de San-Francisco. Le comportement est ambigu. Mais passons encore sur l'intrigue pour arriver à l'essentiel : Vincent sort un jour de l'appartement pour se rendre chez un ami. Il est reconnu par un chauffeur de taxi qui l'envoie chez un chirurgien esthétique. Il en sort la tête entourée de bandelettes. Passons sur l'intrigue, sur l'angoisse qui grandit, pour arriver au moment où la jeune femme enlève les pansements, et où l'on découvre avec elle le nouveau visage de Vincent, c'est-à-dire le vrai visage de Bogart.

Ici s'arrête la mise en scène avec caméra subjective. Ici, dans un sujet de film noir surgit la fascination de l'amour, le miracle de la passion qui a fait un homme neuf. *La fiction* rejoint la réalité du couple Bogart-Bacall. Il avait épousé, le 21 mai 1945, la débutante insolente qui lui avait tenu tête dans *le Port de l'angoisse,* de Howard Hawks. Ensemble, sous la direction de Hawks, encore, ils avaient tourné *le Grand Sommeil,* où il était détective privé et, elle, femme fatale. Mais ce troisième film, *les Passagers de la nuit* (1947), c'est leur chef-d'œuvre, leur apogée romantique.

Tiré d'un roman de David Goodis, *Dark Passage,* publié en France, en 1950, dans la série « Blême », sous le titre *Cauchemar,* le film de Delmer Daves fit basculer le film policier noir dans le poème d'amour fou. Atmosphère nocturne et onirique, piège se refermant sur un homme qui gagne sa liberté mais ne pourra jamais prouver son innocence, identification du spectateur à l'homme invisible, puis apparition de ce visage que Laureen Bacall semble caresser : malgré les meurtres, malgré les menaces, malgré une autre *femme perverse et destructrice* (Agnès Moorehead) il n'y a plus rien que le temps de la passion entre deux êtres unis jusqu'à la mort. Passion qui triomphe du temps et de l'espace, dans la vision finale, dont la beauté et l'émotion vous coupent le souffle.

JACQUES SICLIER.





هكذا من الأصل

14

Culture

EXPOSITIONS

Frémiet au Musée de Dijon

Le Gaulois et l'orang-outang

Du modélisme militaire à un exotisme débridé, la carrière d'un sculpteur officiel, trop officiel, du dix-neuvième siècle

Sur toutes les photos qui restent de lui, Emmanuel Frémiet a les mêmes binocles ronds, une moustache, un manteau au col relevé, des mains qu'il ne sait où mettre, un regard de myope et un air timide, docte et appliqué. Sa sculpture, dont il a garni les dessus de cheminées, les places et les palais de la France du Second Empire et de la Troisième République avec une accablante fécondité, lui ressemble : elle est timide, docte, appliquée et faite pour être vue de près. De tout près. Faite de détails accumulés, elle se soucie peu d'unité et d'élan. Frémiet a beau être né – en 1824 – parent de Rude et avoir pris des leçons auprès de lui, il procède à l'inverse. Quand le maître n'hésite pas à tout soumettre à une idée expressive, l'élève se moque de l'expression, lui préférant la vérité des faits.

La vérité, il n'a que cette obsession en tête. Animalier à ses débuts, il recherche l'exactitude des proportions et des éléments. Que le poil soit bien imité, l'articulation conforme à l'anatomie, et Frémiet est satisfait. On l'imagine critiquant Delacroix, Barye et Caïn au nom des sciences naturelles, lui qui a modelé de préférence des chats et des poulets, dont les tirages commerciaux ont adorné longtemps bien des intérieurs de « bon goût ».

Il traite les hommes comme les bêtes, naturellement. Comme on en compte moins d'espèces cependant, Frémiet a eu recours à une solution merveilleuse, l'histoire. Des décennies durant, il a travaillé à des reconstitutions. Le « duelliste Henri III » côtoie le « duelliste Charles IX », qui a la même barbe mais pas le même pantalon. Jeanne d'Arc, cuirassée en tour de jeu d'échecs prie en bronze et biscuit de Sèvres. Un Molière stupide considère Duguesclin, Etienne Marcel et le Grand Condé qui défilent à la queue-leu-leu. Pas un vêtement ne bouge, pas un trait non plus. Ce sont des figurines, pas des sculptures. Mais vraies, en principe : le fameux Chef gaulois qui a illustré un siècle durant les manuels d'histoire est fiché sur un socle où il est inscrit que *« l'armure et les armes font partie des collections du musée »*. Aussi ce chef gaulois est-il la quintessence du chef gaulois, une gravure de mode, trop propre et complète pour être vraie. Ce supposé réalisme est voué à l'échec, condamné par la minutie même de ses procédés à n'engendrer que des mannequins stupides et inanimés.

Il ne semble pas que Frémiet s'en soit inquiété. Il ne lui a pas paru scandaleux de fabriquer à la demande de Napoléon III une armée de soldats de plomb, spahi, chasseur d'Afrique et polytechnicien compris. Mais il lui a paru scandaleux que sa Jeanne d'Arc à cheval déplaise parce qu'il avait juché la demoiselle sur un cheval de labour, jugeant invraisemblable que cette paysanne ait un destrier. Il finit par amincir son percheron, comme on peut le vérifier rue de Rivoli, mais le cœur navré de consentir à une inexactitude.

Ce Frémiet-là, comparé à ses contemporains, Carpeaux et Rodin, a tout l'air d'un niais. Sa résurrection ne serait excusable qu'au nom de la sociologie du goût si ce besogneux n'avait eu ses moments d'égarement. Par quelque étrangeté, cet infatigable producteur de modèles réduits militaires est aussi le créateur du *Gorille enlevant une négresse*, de l'*Orang-outang étranglant un sauvage de Bornéo* et de plusieurs groupes à sujets préhistoriques. Et là stupeur : celui que l'on croyait incapable de modeler un cheval autrement qu'à l'arrêt, le champion du garde-à-vous et de la pose officielle, sombre dans un délire de mouvements. Les victimes saignent et hurlent, les singes ont des gueules de lion et des yeux d'assassin. Le doux Frémiet pousse le vice jusqu'à peindre le plâtre de l'*Orang-outang* afin de rendre plus visibles les plaies.

La vraisemblance, qui le tyrannise à l'ordinaire, lui devient indifférente et il apparaît alors post-romantique et violent, contemporain du Rosny de la *Guerre du feu* et sensible au goût du barbare et de l'ailleurs. Héritage – enfin – de Rude ? Confession exaspérée d'un artiste trop longtemps bridé ? Il se peut. Frémiet le fou mérite la survie que ne mérite pas Frémiet le sage.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée des beaux-arts de Dijon, jusqu'au 10 janvier. Puis Musée de Grenoble, du 23 février au 30 avril.

Otto Dix à Paris

Dessins d'outre-tombe

De 1914 à 1918, le peintre Otto Dix a vécu au front. Il le dessinait entre deux combats.

Ce ne sont pas de très beaux dessins, achevés, composés, exécutés avec maîtrise. Ce sont plutôt des croquis, des fusains hâtifs sur de mauvais papiers, des images brouillées, des visions livrées à toute allure. Mais ce sont les dessins de guerre d'Otto Dix, l'un des peintres majeurs de l'Allemagne de l'entre-deux-guerre et l'un des plus efficaces des expressionnistes. Ils valent donc autant pour l'histoire tout court que pour l'histoire de l'art.

A la première, ils donnent l'illustration des malheurs subis pendant quatre ans de mobilisation par un soldat allemand. Dix n'est ni héroïque ni cocardier. Il ne cherche ni l'exaltation ni la propagande, mais à conjurer ce qu'il endure et à le rendre moins intolérable en le représentant. Tranchées que l'on creuse, bois que l'on ravage, montées en première ligne, poux que l'on arrache avec les ongles, cadavres qui pourrissent, c'est ce qu'il montre à traits simples. Quand il échappe à son ordinaire abominable, il lui vient des projets de tableaux sacrés et profanes, il imagine qu'après il pourra peindre des baigneuses et une maternité, des jardins et une *Entrée dans Jérusalem*. Aussi emploie-t-il un peu de ses repos à chercher des compositions nouvelles pour ces thèmes anciens.

Il les cherche dans un style sommaire et simplificateur clairement inspiré de Cézanne et des cubistes. Dix, qui a plus tard repris à son compte la tradition de minutie des primitifs allemands, use alors de la même langue picturale qu'un La Fresnaye et un Léger – ses supposés « ennemis » français. Quoiqu'il se refuse à tout sacrifier de la description, il géométrise les contours et privilégie les éléments droits, troncs, poteaux, arêtes des tranchées. Le fusain et la craie appuient l'effet d'architecture en estompant les détails qui nuiraient à la rigueur. La retenue du geste et le refus de toute déformation inutile ajoutent à l'éloquence de ces dessins tragiques.

Ph. D.

★ Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix, jusqu'au 18 février.

THÉATRE

« Permis de vivre » à l'Eldorado

Sainte colère

Deuxième volet d'une trilogie destinée à éveiller les consciences et à ressusciter le drame liturgique. Permis de vivre, *de l'abbé Pierre, transmet la générosité de son auteur.*

Quinze à vingt mille sans-abri survivent dans cette grande ville d'un pays démocratique qui pourrait être la France. Les derniers habitants d'un bidonville, un prêtre réfugié politique, un clochard au grand cœur, un cadre au chômage tombé de tout son haut d'une *« société construite à la verticale »*, et deux femmes, la mère et la fille, sans ressources, se solidarisent, aidés par une infirmière, pour éviter une expulsion *manu militari* : à la place du bidonville, un parc d'attractions doit être créé selon la décision du député et maire. *Permis de vivre*, deuxième pièce écrite par l'abbé Pierre, deuxième volet d'une trilogie destinée à ressusciter le drame liturgique (1).

Le dernier bilan du ministère de la solidarité et de la protection sociale sur les « liens » entre logement et pauvreté (*le Monde* du 13 décembre) fait de *Permis de vivre* une pièce d'actualité : même si les bidonvilles n'existent plus dans la plupart des pays industrialisés, il existe suffisamment de logements insalubres ou inaccessibles aux plus démunis. Et même si le rideau tombe sur cette phrase : *« Tout reste à faire »*, la fin optimiste donne bonne conscience aux spectateurs.

En effet, le député et maire a, dans le dernier acte, pris conscience des problèmes et promet que *« plus un crédit ne sera dépensé pour embellir la cité tant qu'il y aura des gens sans logis dans ma ville »*.

C'est trop beau... et contradictoire en regard du message *« opportun et courageux »* selon l'appréciation de Mgr Decourtray, que l'abbé Pierre délivre par ailleurs : à savoir, que trop de responsables politiques demeurent sourds aux problèmes des laissés-pour-compte.

Dans cette pièce mise en scène avec une conviction réaliste par Marc Dufour et interprétée par une honnête troupe de comédiens, le fondateur des communautés Emmaüs intervient cette fois en voix off pour exprimer cette colère et cette indignation qui, à soixante-seize ans passés, l'anime encore quand ne sont pas *« servis premiers les plus souffrants »*

MICHEL CASTAING.

★ Théâtre Eldorado, 4, boulevard de Strasbourg, Paris-10e. 20 h 30, jusqu'au vendredi 23 décembre. Prix des places : 100 F. Tarif réduit (personnes âgées, chômeurs) : 50 F. Soutien à partir de 150 F. Double représentation à 15 h 30 et 20 h 30, les 16, 20, et 23 décembre. Renseignements : 43-68-32-26. Les bénéfices éventuels seront versés à la Fondation Abbé Pierre pour le relogement des défavorisés, 3, rue Victor-Hugo, 94220-Charenton-le-Pont. Tél. : 43-68-32-26.

(1) L'abbé Pierre a fondé l'Association pour le renouveau du drame sacré (ARDRAS), mêmes coordonnées que la Fondation Abbé Pierre pour le relogement des défavorisés et a écrit une première pièce : *le Mystère de la joie*. Il a entrepris la rédaction de sa troisième et dernière pièce qui s'intitulera *la Rançon*, et qui sera, nous a-t-il dit, son testament spirituel.

Communication

La 5 devant la CNCL

Le mauvais élève et ses juges

La 5 est de nouveau devant ses juges : la chaîne de M. Robert Hersant et Sylvio Berlusconi doit en effet, vendredi 16 décembre, faire le bilan de son cahier des charges devant la CNCL, comme l'avait exigé le président de la section du contentieux du Conseil d'Etat dans une ordonnance du 22 juin dernier. Un bilan qui s'annonce plutôt négatif, alors que les relations entre la chaîne et la Commission nationale se dégradent régulièrement, la 5 ayant choisi la plus large audience au détriment du respect de ses engagements.

Voilà les dirigeants de la 5 sur le point de comparaître devant les douze juges de la CNCL, comme de mauvais élèves condamnés à s'expliquer devant un vieux maître courroucé, mais dont l'autorité est quelque peu émoussée.

La 5, en effet, a pris d'emblée le parti de jouer les rebelles. Sitôt publié le verdict annonçant au printemps 1986 la reprise du réseau par l'association Hersant-Berlusconi, le cap était pris. Triomphants et euphoriques, les deux hommes semblaient certains – grâce à leurs moyens financiers, leur savoir-faire technique ou leurs soutiens politiques – de pouvoir fabriquer la plus prestigieuse des télés. La CNCL – aux ordres, pensaient-ils – ne pourrait qu'approuver.

Gros risques

Mais les plans ont dû être rapidement amendés. Après l'échec cuisant d'une grille calquée sur celle de la Une, après avoir compris surtout que la construction du réseau – malgré la bonne volonté de la CNCL – prendrait plus de temps que prévu, la 5 a entrepris sa mutation et tourné définitivement le dos à ses engagements.

Adieu magazines, variétés, débats et autres « Face à France ». Le mot d'ordre devenait « fiction ». Le temps pressait, le déficit se creusait, l'audience baissait. Prise à la gorge, contrainte de dédommager les annonceurs déçus et de diminuer de façon drastique le coût de ses programmes, la 5 alors s'est délibérément mise hors la loi. Des téléfilms furent vendus à l'antenne en tant que films, alors que des films américains étaient présentés comme des téléfilms. De la musique classique fut, sans autorisation, diffusée au cœur de la nuit ; le seul grand feuilleton jamais produit par la 5 fut rediffusé plusieurs fois par jour... aux heures de faible écoute ; un rendez-vous érotique fut lancé et déprogrammé le jeudi soir... Quotas insuffisants d'œuvres françaises et européennes et quotas de publicité dépassés... Bref, la règle est détournée.

« Incompréhensible !, s'exclamait récemment un député RPR. *A cause de ces provocations et de ces mœurs de voyous la 5 ne trouvera bientôt plus un élu pour la défendre, le jour venu. »* Mme Daisy de Galard, qui suit le dossier des programmes à la CNCL, fulmine aussi contre la 5. Mais l'entêtement des responsables de la 5 ne doit rien au hasard. Si la 5 a choisi sciemment l'irrégularité et l'arrogance, c'est pour diminuer les dépenses et grignoter des points d'audience. Quand on leur parlait de l'avenir, les responsables de la chaîne se taisaient : la meilleure protection de la 5, murmurait-on, ce ne sera pas son légalisme mais son audience et son succès. Au diable alors les comptes d'apothicaire de la CNCL ! Il aura fallu sa condamnation par le Conseil d'Etat pour replacer la chaîne devant ses obligations.

Des programmes français manquaient à l'appel ? Eh bien, la 5 en diffuserait ! Dès minuit... Le rendez-vous érotique du jeudi ? Le bras de fer avec la CNCL lui a servi de publicité. Aujourd'hui, la 5 se taille un peu plus de 12 % de part d'audience nationale.

Les ficelles du commercial

La diffusion de soirées spéciales a démontré qu'elle pouvait parfois être la première. M. Robert Hersant peut respirer. La Cinq ne saurait tarder à se révéler rentable.

Mais au prix de quels renoncements ! Etait-ce cela la télévision respectable qu'il annonçait solennellement à la CNCL et dont il avait fait son nouveau défi ? La Cinq, avec quelque cynisme, a poussé jusqu'au bout les lois de la télévision commerciale, et la machine s'est emballée.

M. Robert Hersant, pris au piège, en a oublié son ambition de faire une télévision étendard à la manière du *Figaro*. M. Sylvio Berlusconi, déçu, s'est pratiquement retiré du dossier et a renoncé lui-même à la « télévision paillette » dont il rêvait. Et la CNCL a découvert la perversité d'un système qu'elle avait elle-même instauré, l'inadaptation de ses règles et l'impuissance du juge, vaincu par le côté diabolique de la télévision commerciale.

ANNICK COJEAN.

Quelle nouvelle amende ?

Carton jaune ! Papier bleu ! Astreintes financières ! Les relations tumultueuses de la 5 avec la CNCL semblent se développer selon un cycle immuable. Vendredi 16 décembre, le rituel devrait, en toute logique, être à nouveau respecté.

Dans son ordonnance du 22 juin dernier, le président de la section du contentieux du Conseil d'Etat avait placé la Cinq et M 6 sous surveillance et exigé d'elles un « rattrapage » de leurs quotas de fictions audiovisuelles. Mais pour la 5, il s'était fait contraignant, exigeant que, *dès le 1er décembre, avant même la fin de son second exercice, la chaîne atteigne, en moyenne, 40 % d'origine communautaire.*

Il fixait à 10 000 F par heure manquante l'astreinte financière en cas de non-respect. Las ! selon les derniers relevés disponibles effectués par la CNCL, la 5 ne devrait atteindre que 28,5 % *pour les premières et 29 % environ pour les secondes. Un déficit équivalant à 456 heures d'une part et à 759 heures d'autre part.*

En théorie – mais le Conseil d'Etat peut toujours interpréter sa première décision, – ce sont plus de 12 millions de francs que la 5 pourrait être amenée à acquitter si l'on additionne – en fait les deux chiffres ne sont pas *parfaitement cumulables* – les deux déficits.

Après trois mois d'incertitudes et de polémiques

Pathé-Cinéma cédé à MM. Théret, Paretti et Poillot

Le sort en est jeté : Pathé-Cinéma tombe dans l'escarcelle de MM. Max Théret, Giancarlo Paretti et Jean-René Poillot. Le groupe Rivaud leur cède, pour 487 millions de francs, sa majorité de contrôle (52 %).

La transaction aura lieu le vendredi 16 décembre, dès la reprise – autorisée par la Société des Bourses françaises – de la cotation du titre suspendue, le 9 septembre dernier.

Cette cession de 535 861 actions (910 francs chacune), sera suivie, pendant quinze séances de Bourse, du maintien des cours en faveur des actionnaires minoritaires, qui pourront ainsi vendre sur les mêmes bases leurs parts au triumvirat repreneur. *« Nous avons préféré cette procédure souple à une OPA plus longue, pour répondre à l'impatience de la Commission des opérations en Bourse qui souhaitait une reprise rapide de la cotation après trois mois d'interruption »*, explique M. Théret.

Le choix du groupe Rivaud et le « feu vert » de la Société des Bourses françaises mettent en effet un terme à un trimestre d'incertitudes et de polémiques feutrées. L'entrée en force, en septembre, de la holding suisse SASEA dans le capital du groupe Rivaud avait donné l'alarme (*le Monde* daté 11-12 septembre). La société helvétique, en effet, est étroitement liée à la holding italo-luxembourgeoise Interpart de M. Giancarlo Paretti, ancien actionnaire du *Matin de Paris* et nouveau propriétaire du groupe cinématographique américain Cannon. Un rapprochement avec Pathé-Cinéma semblait aller de soi, et très rapidement M. Paretti faisait état d'une promesse de vente signée par le PDG du groupe Rivaud, M. Edouard de Ribes.

Emois dans les milieux professionnels du cinéma, inquiétude au gouvernement où l'on redoute que cette maison prestigieuse, propriétaire de mille deux cents heures de fiction, de quatre cents longs métrages, et qui reste, aux côtés de Gaumont et d'UGC, l'un des trois grands circuits français de programmation, ne soit démantelée.

Une collaboration avec M. Berlusconi et Cannon

« Pathé-Cinéma doit rester français », martèlent alors les pouvoirs publics, en encourageant ses actionnaires minoritaires – Suez, Médiafin et la Lyonnaise des eaux – à faire des contre-propositions avec l'appui de la Caisse des dépôts et de la Sodete (*Société pour le développement de la télévision*).

Exit – officiellement – la seule solution Cannon. Mais M. Paretti ne renonce pas. Il renoue avec ses anciens partenaires du *Matin de Paris*, MM. Théret et Poillot. Si *« la très large partie du capital »* de MT Investissements, le consortium acheteur, est en effet française, comme l'assure son président M. Théret, le reste du « tour de table » demeure encore mystérieux. On sait seulement que aux côtés de la Société du Signe de M. Théret, se retrouvent Cannon, *« à moins de 20 % »*, et Média Communication, dirigée par M. Poillot (dont Cannon est actionnaire), ainsi que des personnes physiques. Ces inconnues suscitent d'autant plus d'interrogations que la note à payer est très élevée. Après Rivaud, Suez – déconfite – s'apprête à vendre ses parts en empochant au passage une confortable plus-value. La compagnie n'avait-elle pas acheté les 14 % du capital de Pathé-Cinéma qu'elle détient sur la base de 240 francs par action, il y a deux ans seulement ? La Lyonnaise des eaux et Médiafin pourraient l'imiter. Ce serait, dans ce cas, plus de 900 millions de francs au total que MT Investissements devrait débourser...

Reste une dernière question : pour quoi faire ? M. Théret, cofondateur de la FNAC, assure vouloir faire de Pathé – et avec son PDG actuel, M. Pierre Vercel, – *« le pivot d'un groupe européen de cinéma »*. *« On me prête l'intention de brader l'entreprise. C'est le contraire que je veux faire*, ajoute-t-il. *Oui, j'espère collaborer avec M. Silvio Berlusconi. Oui, nous passerons des accords avec Cannon, notamment pour utiliser son réseau de distribution aux Etats-Unis. Mais mon objectif est de relancer l'exploitation des catalogues de films et des archives d'actualité, dont il n'est pas question de se séparer. Nous souhaitons réinvestir dans la production cinématographique et rénover le parc de salles. Le gros de la crise de l'exploitation, me semble-t-il, est derrière nous. Je présenterai dans quelques semaines un véritable plan industriel pour Pathé-Cinéma, et chacun verra alors qu'il n'est pas question pour nous de transformer les cinémas en fast-food ! »*

PIERRE-ANGEL GAY.



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

ENVOYEZ LA PURÉE. Café d'Edgar (43-20-85-11), 20 h 15.

BONNE FÊTE PAULETTE. Au Bec fin (42-96-29-35), 22 h.

BIEN DÉGAGÉ AUTOUR DES OREILLES, S'IL VOUS PLAIT. Le Grand Edgar (43-20-90-09), 22 h.

TREIZE A TABLE. Vincennes. Théâtre *Daniel-Sorano* (48-08-60-83), 21 h.

AUX FOUS. Cartoucherie. Atelier du Chaudron (43-28-97-04), 20 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ◊ Wonderful Casting : 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). Baudelaire : 20 h 30.
ARLEQUIN (45-89-43-22). Un pré vert, un tourment, deux boules de billard Spectacle assuré si bon public ! : 20 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ◊ Djebels : 20 h 30.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◊ Ariane ou l'Age d'or : 20 h 30.
ATALANTE (*46-06-11-90*). ◊ *Tonto 2 ou un petit peu plus tard le même jour* : 20 h 30.
ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). ◊ Le Drame de la vie : 19 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◊ Théodore : 20 h 30.
CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). ◊ Aux Foux ! : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Thermidor-Terminus d'après la mort de Robespierre : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. ◊ Le Bal de N'Dinga : 20 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ça rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (42-71-82-20). ◊ A la découverte de la littérature suédoise Portrait de Stig Dagerman : 19 h.
CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. ◊ C'est dimanche : 21 h.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. ◊ Passion *Marionnettes géantes* : 20 h 30. La Resserre. ◊ Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ La Cagnotte : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.
DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre vingts jours : 20 h 30.
DEUX ANES (*46-06-10-26*). *Le* Coût du père François : 21 h.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). ◊ Le Gardien : 20 h 30.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
ELDORADO (42-49-60-27). ◊ Rêve de Vienne : 14 h 30.
ELDORADO (43-68-32-26). ◊ Permis de vivre au profit de la fondation abbé Pierre : 18 h 30.
ESPACE ACNAV (SALLE DU PUITS QUI PARLE) (43-36-68-56). Tout est comédie : 20 h 30.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). ◊ Le Prince travesti : 20 h 30.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 19 h. La Rive d'en face : 21 h. Salle II. ◊ Paroles d'or : 18 h 30. L'Annonce de Matthiah : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !... : 21 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.
GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◊ Drame de poche : 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Cet animal étrange : 18 h 30. Une dame aux camélias : 20 h 30. Etreintes : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. La Chevauchée élastique : 21 h 30.
L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30. Adieu Monsieur Tchékhov : 22 h 15.
LA BASTILLE (43-57-42-14). Grande salle. Par les villages Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h. Petite salle. En face ou la chanson perdue : 19 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15. Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 22 h.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◊ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. ◊ Les Cahiers de Malte Laurids Brigge : 19 h 30. ◊ L'Idiot : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). ◊ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. La Foire d'empoigne : 21 h.
MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◊ Giuseppe Ungaretti Présence : 20 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). ◊ Une vie bouleversée : 18 h 30.
MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. La Ténèbre : 20 h 30. Tonton Arthur : 22 h.
MARIGNY (42-56-04-41). Lecocq fait l'œuf à Marigny : 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.
MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.
MICHODIÈRE (47-42-95-23). ◊ Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.
MOGADOR (48-78-75-00). Le Récit de la servante Zerline Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). La Vraie Vie : 21 h.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Voyage au bout de la nuit : 20 h. Paroles : 21 h 15.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (*43-31-11-99*). *Le Prince de Hombourg* : 20 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.
ODÉON (43-25-70-32). Tête d'or : 19 h 30.
ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Les Mots amoureux : 18 h.
ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.
PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). ◊ La Liberté ou la Mort d'après Danton et Robespierre : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Les Vamps : 20 h 30.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). ◊ Premières Fiançailles de Franz K. : 21 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.
POTINIÈRE (42-61-44-16). ◊ La Frousse : 20 h 45.

Jeudi 15 décembre

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h.
RENAISSANCE (43-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Albertine en cinq temps : 20 h 30.
TAC STUDIO (43-73-74-47). ◊ Le Bonnet du fou : 21 h.
THÉATRE 13 (45-88-16-30). ◊ Jock : 20 h 30.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). ◊ Le Camp : 20 h 45.
THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Tango : 19 h.
THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◊ Marius : 20 h 30. Salle I. ◊ Le Journal d'un fou : 18 h 30. Salle II. ◊ L'Ecume des jours : 20 h 30.
THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Moi, Cagliostro, antichrist et messie un collier pour une révolution : 20 h 30.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le Procès Louis XVI : 20 h 30.
THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Andromaque : 20 h 30.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.
THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Offenbach tu connais ? : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. D'Artagnan : 20 h 30. Théâtre Gémier. Ton Beau Capitaine : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grand Théâtre. La Nuit des chasseurs : 20 h 30. Petite salle. Tir et Lir : 21 h.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. M.I.T.. Claudel insolite : 18 h 30. Harcamone d'après le Miracle de la rose : 21 h. Petite salle. La Vie singulière d'Albert Nobbs : 20 h 30.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. *Les majorettes se cachent pour mourir* : 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h. Ged Marlon : 20 h 30. Demain, j'arrête ! : 22 h 15.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

La *Dame de chez Maxim's* (*1932*), de Alexandre Korda, 16 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : The Wicked Lady (1945, v.o.), de Leslie Arliss, 19 h ; Hommage à Rainer Werner Fassbinder : le *Rôti* de Satan (*1976*, v.o. trad. simultanée), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Le Cinéma georgien : le Nageur (1981, v.o. russe -s.t.f.), d'Irakli Kvirikadze, 14 h 30 ; la Lumière dans nos fenêtres (*1969, v.o. s.t.f.*), *de K. Mgueladze*, 17 h 30 ; Prairie verte (1973, v.o. s.t.f.), d'Alexandre Rekhviachvili, la Marche (1986, v.o. s.t.f.), d'Alexandre Rekhviachvili, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Les Années sombres 1938-1948 : la Débâcle : Actualités de l'époque, le Train (1973) de Pierre Granier-Defferre, 14 h 30 ; Actualités de l'époque, la Bataille de France (1963) de Jean Aurel, 16 h 30 ; le Temps détruit (1985) de Pierre Beuchot, Un balcon en forêt (1979) de Michel Mitrani, 18 h 30 ; Cinéma muet, Paris 14-18 (1985), 20 h 30.

Les exclusivités

ACHIK KERIB (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, *15e* (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
LE CHEMIN DU SERPENT (*Su., v.o.*) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
CROCODILE DUNDEE II (*A., v.f.*) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : *Utopia Champollion*, 5e (43-26-84-65).
DEAR AMERICA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).
DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33).
DUO A TROIS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (*43-20-30-19*).
EPIDEMIC (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
L'ETUDIANTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LES FORMES DE L'AMOUR (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).
GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).
LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *Les* Montparnos, 14e (43-27-52-37).
HAMLET GOES BUSINESS (Fin., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont *Convention*, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
KRYSAR, LE JOUEUR DE FLUTE (tchèque, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
LA LECTRICE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA MAIN DROITE DU DIABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC *Biarritz*, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
MANGECLOUS (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 *Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George* V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ONIMARU (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'OURS (Fr.-All.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-*06-50-50*) ; *UGC Maillot, 17e* (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (*46-33-79-38*) ; *Pathé Marignan*-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PAYSAGE DANS LE BROUILLARD (Gr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; *Bienvenüe* Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
PETITE REVANCHE (vénézuelien, v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33).
PIÈGE DE CRISTAL (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (*45-74-94-94*) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
RAGGEDY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
RAMBO III (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE SUD (Arg.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, *15e* (48-28-42-27).
LES SURPRISES DE L'AMOUR (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
THE LAST MOVIE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TOM WAITS BIG TIME (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TOSCANINI (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
TROIS PLACES POUR LE 26 (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
U2 RATTLE AND HUM, LE FILM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
UN MONDE A PART (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
UN PRINCE A NEW YORK (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
UNE POIGNÉE DE CENDRE (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
VOLS D'ÉTÉ (*Eg., v.o.*) : *Cluny Palace*, 5e (43-54-07-76).
LE VOYAGE (Su.-Can., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

BACH ET BOTTINE. Film canadien d'André *Mélançon : Forum Orient* Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, *14e* (43-20-32-20).
BEETLEJUICE. Film américain de Tim Burton, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-*Concorde*, 8e (*43-59-92-82*) ; *UGC* Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *Paramount Opéra*, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, *18e* (45-22-46-01).
MOONWALKER. Film américain de *Colin Chilvers, Jerry Kramer*, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé *Marignan-Concorde*, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC *Lyon Bastille*, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
NE RÉVEILLEZ PAS UN FLIC *QUI DORT*. (*) *Film français de* José Pinheiro : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e *(45-74-94-94)* ; *Pathé Marignan*-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; *UGC Normandie, 8e (45-63-16-16)* ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Mistral, 14e* (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
SANS PEUR ET SANS REPROCHE. *Film français de Gérard* Jugnot : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
UN ÉTÉ CHEZ GRAND-PÈRE. Film Taiwan de Hou Hsiao Hsien, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).
WILLOW. *Film américain de Ron* Howard, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Pathé Clichy*, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
LES AMANTS DU CAPRICORNE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (*43-54-72-71*).
BUNNY LAKE A DISPARU (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
CARMEN (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
CRUISING (**) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (Fr.-It., v.o.) : Studio des *Ursulines*, 5e (43-26-19-09).
DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
EASY RIDER (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
FELLINI ROMA (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
FULL METAL JACKET (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LE GRAND SOMMEIL (A., *v.o.*) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
JAMAIS PLUS JAMAIS (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
LA JEUNE FILLE XIAO XIAO (Chin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
JULES CESAR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
JULES ET JIM (Fr.) : *Les Trois Luxembourg*, 6e (46-33-97-77).
LIAISON FATALE (*) (A., v.f.) : Club, 9e.
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : TEP, 20e (43-64-80-80).
MÉDÉE (It.-All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
NAZARIN (Mex., v.o.) : Accatone (ex Studio *Cujas*), *5e (46-33-86-86)*.
NEW YORK, NEW YORK (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES PASSAGERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
PORTÉS DISPARUS (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : *Les Trois* Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA RELIGIEUSE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Forum *Orient* Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES TRICHEURS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
LE TROISIÈME HOMME (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
UNE DÉFENSE CANON (A., v.f.) : Club, 9e.
ZELIG (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 16 DÉCEMBRE

« Versailles : de la rue des Réservoirs à la rue de l'Indépendance américaine », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office de tourisme).

« Exposition de documents sur les conspirations du dix-neuvième siècle », 14 h 30, 4, rue des Carmes (I. Hauller).

« Le Seicento, peinture italienne au dix-septième siècle », 14 h 30, Grand Palais, rotonde (*Tourisme culturel*).

« Le « cimetière-musée » de Passy », 14 h 30, angle place du Trocadéro-avenue Paul-Doumer (V. de Langlade).

« *Hôtels et jardins du Marais*, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 45, métro Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

« L'Opéra, de Garnier à Chagall », 15 heures, hall (D. Bouchard).

« Le symbolisme », 15 heures, Petit Palais, hall d'entrée (Approche de l'art).

« Exposition : les Champs-Elysées et leur temps », 15 heures, 158, boulevard Haussman (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson (petit auditorium), 14 h 30 : « F. Clemente, J. Borofsky, J.-C. Blais : pour un imaginaire burlesque », par X. Girard (Musée d'art moderne).

22, rue de Naples, 14 h 30 : « Le thème de la Nativité dans la peinture, la sculpture... » (Approche de l'art).

Temple de Port-Royal, 18, boulevard *Arago, 20 h 30* : « *Le dialogue des* cultures. Quelle liberté ? », avec A. Grosser et A. Dumas. Entrée libre (Animation universitaire protestante et paroisse protestante de Port-Royal).





هكذا من الأصل

14

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 15 décembre

TF 1

20.35 Questions à domicile. Emission d'Anne Sinclair et Jean-Marie Colombani. Invité Valéry Giscard d'Estaing. L'ancien président de la République sera interrogé en direct du siège de l'UDF. **22.10 Cinéma : l'Auberge rouge** ■■ Film français de Claude Autant-Lara (1951). Avec Fernandel, Françoise Rosay, Julien Carette. *En 1833, en Ardèche, un couple d'aubergistes assassine les voyageurs de passage et fait disparaître les cadavres.* **23.55 Journal et Météo. De 0.15 à 6.27 Rediffusions. 0.15 Série : Drôles d'histoires. 0.35 Feuilleton : Cités à la dérive. 1.25 Série : Papa et moi. 1.50 Téléfilm : Le singulier Maître Wilson. 3.10 Documentaire : Histoires naturelles. 4.00 Musique. 4.15 Documentaire : Histoires naturelles. 4.40 Téléfilm : Le singulier Maître Wilson. 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.40 Cinéma : Coup de foudre ■■ Film français de Diane Kurys (1982). Avec Miou-Miou, Isabelle Huppert, Guy Marchand, Jean-Pierre Bacri. *Au début des années 50, à Lyon, l'amitié de deux jeunes femmes.* **22.25 Flash d'informations. 22.30 Magazine : Edition spéciale.** Présenté par Claude Sérillon. La DDASS. **23.50 Informations : 24 heures sur la 2. 0.10 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.30 Téléfilm: Champagne Charlie. D'Allan Eastman, avec Hugh Grant, Megan Gallagher, Megan Follows (2e partie). ▶ **22.10 Série : Chroniques de France.** La Haute-Provence. Solitudes dans les montagnes. De François-Marie Ribadeau. **23.10 Journal et Météo. 23.35 Magazine : Espace francophone.** De Dominique Gallet. Chanter dans la francophonie. **0.05 Musiques, musique.** Suite nº 9, de Haendel, par Eric Heidsiek, piano. **0.15 Documentaire : La puce et les géants.** Big Brother vit toujours.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : la Vie platinée □ Film franco-ivoirien de Claude Cadiou (1987). Avec Souleymane Koly, Yves Zogbo Jr, Nadia do Sacramento. *Un groupe musical d'Abidjan est invité à jouer à Paris, au centre Beaubourg. Il faut trouver l'argent du voyage.* **21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : Man on fire** ■ Film américain d'Elie Chouraqui (1987). Avec Scott Glenn, Jade Malle, Joe Pesci (v.o.). **23.30 Cinéma : les Noces barbares** ■ Film franco-belge de Marion Hänsel (1987). Avec Yves Cotton, Thierry Frémont, Mariane Basler. **1.05 Cinéma : Fever.** *Film américain classé X de Stuart Michaels (1986).* Avec Karen Summer, François Papillon. **2.20 Magazine : Cinémode hiver 1988.**

LA 5

▶ **20.30 Téléfilm : Les indifférents.** De Mauro Bolognini, avec Liv Ullman, Peter Fonda, Chris Campion, Sophie Ward. **22.45 Cinéma : Emmanuelle 4** □ Film français de Francis Leroi et Iris Letans (1983). Avec Sylvia Kristel, Mia Nygren, Patrick Bauchau. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Cinéma : Emmanuelle 4** (suite). **0.25 Ciné cinq** (rediff.). **0.35 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.40 Le cœur au ventre** (rediff.). **2.35 Ciné cinq** (rediff.). **2.45 Journal de la nuit. 2.50 Petit déjeuner compris** (rediff.). **3.45 Vive la vie !** (rediff.). **3.55 Voisin, voisine** (rediff.).

M 6

20.35 Cinéma : Voulez-vous un bébé Nobel ? □ Film français de Robert Pouret (1980). Avec Jean-Pierre Marielle, Darry Cowl, Daniel Prévost. **22.05 Série : Drôles de dames. 23.00 Magazine : M 6 aime** (rediff.). **23.50 Journal. 0.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Feuilleton : Les saintes chéries** (8e épisode). **2.30 Feuilleton : Les roues de la fortune** (5e épisode). **3.25 Magazine : M 6 aime** (rediff.). **4.20 Les roues de la fortune** (rediff.). **5.15 Les saintes chéries** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Opération exceptionnelle : D'une France à l'autre. Paris-Nord, spectacle de Jacques Bonnaffé. **21.30 Opération exceptionnelle :** *D'une France à l'autre. Les jeunes de Dunkerque.* **22.40 Nuits magnétiques.** Les paysans. 3. Chroniques villageoises. Vivre en milieu rural. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Woodstock, Carlos Santana et les autres.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : Requiem à la Vierge de Florentz ; Wie der Hirsch Schreit, psaume XLII, de Mendelssohn, par le nouvel Orchestre philharmonique, le chœur et la Maîtrise de Radio-France, dir. Claude Bardon ; 1er violon : Guy Comentale ; sol. : Françoise Pollet, soprano ; Ian Caley, ténor, Louis Landuyt, baryton. **22.30 Musique légère.** Ballade pour une fête populaire, de Dondeyne ; Hans-Thoma, suite de Scholz. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Haydn et ses opéras.** Autour de L'anima del filosofo.

Vendredi 16 décembre

TF 1

20.35 Variétés : Avis de recherche. Emission présentée par Patrick Sabatier. Invité : Frédéric François. Variétés : Nicoletta, Claude Nougaro, An Luu, Phil Collins, Le grand orchestre du Splendid. ▶ **22.25 Magazine : Sirocco.** De Denis Chegaray. Sommaire : La sultane de l'amour ; Les archers sont lâchés ; Bikini : l'atoll atomique ; Beauty parlor ; Une première chez les Pygmées. **23.20 Journal et Météo. 23.45 Cinéma : Quand passent les cigognes.** ■ Film soviétique de Mikhaïl Kalatozov (1957). Avec Tatiana Samoïlova, Alexis Batalov, Vassili Merkouriev (N.). *Une jeune Moscovite, fiancée à un ouvrier, est séparée de celui-ci au moment de la guerre contre l'Allemagne nazie et reste sans nouvelles. Un film qui a marqué le « dégel » idéologique et artistique du cinéma soviétique. 1958.* **1.05 Série : Drôles d'histoires. 1.30 Feuilleton : Cités à la dérive. 2.20 Série : Papa et moi. 2.45 Magazine : Sirocco. 3.40 Documentaire : Histoires naturelles. 4.10 Musique. 4.25 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.40 Téléfilm : Jean de Florette. De Claude Berri, d'après *l'Eau des collines*, de Marcel Pagnol, avec Yves Montand, Gérard Depardieu, Daniel Auteuil, Elisabeth Depardieu (2e partie). **21.55 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème : « La fête des beaux livres », sont invités Antoine Blondin, Philippe Aubert, Pierre Chagny, Jean-Louis Ferrier, Michel Guerrin, Tardi. **23.15 Journal. 23.30 Cinéma : Circonstances atténuantes.** ■ Film français de Jean Boyer (1939). Avec Arletty, Michel Simon, Dorville, Andrex. *Un procureur de la République, impitoyable envers les délinquants, passe avec sa femme les vacances inattendues dans une auberge de la région parisienne fréquentée par des mauvais garçons.* **0.55 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.30 Série : Le loufiat. De Michel Boisrond, avec Florent Pagny, Anne Gautier, Anne Caudry, Michel Lonsdale. *L'apprentissage du métier de restaurateur. Le stress des cuisines et du service en salle...* **21.35 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Les Glénans. **22.25 Journal et Météo. 22.50 Documentaire : Norma Jean, dite Marilyn Monroe.** De Marcia Lerner et André Romus. *Diffusé sur Canal Plus le 19 septembre 1987.* **23.40 Musiques, musique.** Nuages, de Debussy, par Tania et Eric Heidsiek. **23.50 Théâtre : La survivante.** De Bernard Mazeas, mise en scène de Jean-Pierre Andreani avec Clarisse de la Buzonnière, Alain Foures. **0.45 Espace 3 : Cinq minutes pour convaincre** (rediff.).

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Poker d'enfer à Noël. De Pupi Avati, avec Diego Abatantuono, Gianni Cavina. *Cinq hommes réunis pour jouer, pour gagner.* **22.10 Documentaire : Objectif pôle Nord.** *L'aventure de Sir Ranulph Fiennes, qui en 1986 a entrepris de traverser les eaux glacées de l'océan Arctique.* **23.00 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : L'affaire Chelsea Deardon.** ■ Film américain d'Ivan Reitman (1986). Avec Robert Redford, Debra Winger, Daryl Hannah, Brian Dennehy. **0.55 Cinéma : La vie, l'amour, la mort.** ■■ Film français de Claude Lelouch (1986). Avec Amadou, Caroline Cellier, Rita Maiden. **2.40 Cinéma : Le milliardaire.** ■ Film américain de George Cukor (1960). Avec Marilyn Monroe, Yves Montand, Tony Randall (v.o.). *L'assistant du procureur général de New-York est chargé de s'occuper du cas de la fille d'un grand peintre décédé, accusée d'avoir volé une toile de son père. A voir pour les acteurs.* **4.25 Cinéma : L'œil au beurre noir.** □ Film français de Serge Meynard (1987). Avec Julie Jezequel, Smaïn, Pascal Légitimus, Martin Lamotte. **5.55 Concert : David Bowie.** Glass Spider Tour.

LA 5

20.30 Téléfilm : La reine des amazones De Robert Hayes, avec Peggy Sands, James Emery, Sheila Howard, Nina Jaffa. **22.10 Série : Matlock. 23.10 Capitaine Furillo** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (suite). **0.20 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.25 Ciné cinq** (rediff.). **1.35 Le cœur au ventre** (rediff.). **2.30 Petit déjeuner compris** (rediff.). **3.20 Journal de la nuit. 3.25 Vive la vie !** (rediff.). **3.35 Voisin, voisine** (rediff.). **4.35 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.30 Voisin, voisine.**

LA 6

20.35 Téléfilm : Terreur sous la mer. De Russ Mayberry, avec David Janssen, Hope Lange. *A bord du sous-marin : un serpent venimeux.* **22.20 Magazine : Charmes.** Le Kamasoukriss ; Elena au fast-food ; Auto-école ; Clip clin d'œil ; Trois minutes de paix et d'amour ; Les charmes d'antan. **22.50 Série : Clair de lune. 23.40 Journal. 23.50 Série : Le prisonnier. 0.35 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les roues de la fortune** (rediff.). **2.55 Série: Docteur Caraïbes. 3.20 Magazine : M 6 aime** (rediff.). **4.10 Docteur Caraïbes** (rediff.). **4.35 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archive. L'épopée de la Croix-Rouge. **21.30 Musique : Black and blues.** Chez le libraire. Les *mondes de l'art, de Howards S. Becker.* **22.40 Nuits magnétiques.** Les paysans. 4. En route vers l'an 2000. Tandis que les petits s'accrochent, les grandes exploitations de la Beauce s'initient à l'ordinateur et à la gestion. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 mars 1988) : Les pins de Rome de Respighi ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 de Villa-Lobos ; Symphonie en ré mineur, de Franck, par l'Orchestre radio symphonique de Sarrebruck, dir. *Gregor Nowak* ; sol. : Nelson Freire, piano. **22.20 Premières loges.** Georgette Frozier-Marrot, mezzo-soprano. Extraits de Samson et Dalila de Saint-Saëns ; de Carmen de Bizet ; du Trouvère de Verdi ; de la Favorite de Donizetti ; de la Vivandière de Godard. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Poissons d'or.** Œuvres de Webb, Adams, Keith et Julie Tippett ; à 1.30, les poissons d'or du passé : Goffredo Petrassi.



Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 15 décembre à 0 heure et le dimanche 18 décembre à minuit.

Après le passage d'une perturbation vendredi, les conditions anticycloniques se rétabliront pour la fin de semaine. Elles amèneront des brouillards matinaux ainsi que des températures plus fraîches, malgré les éclaircies assez nombreuses.

Vendredi : humide au nord, éclaircies au sud.

Sur la Bretagne, la Normandie et le Nord, le temps sera gris avec de faibles pluies, plus fréquentes l'après-midi. En soirée, des éclaircies réapparaîtront près de la Manche, le vent s'orientera au nord-ouest et se renforcera légèrement. Les températures resteront comprises entre 6 et 9 degrés.

Des Pays de Loire à l'Ile-de-France aux Ardennes, ainsi que sur le Nord-Est, le Lyonnais, le Massif Central et les Charentes, les brouillards matinaux seront fréquents et parfois givrants. Après des éclaircies tremporaires, le ciel se couvrira en cours d'après-midi. Ces nuages seront accompagnés de faibles précipitations, il neigera jusqu'à basse altitude. Les températures varieront entre – 2 et – 8 degrés au matin et 4 à 8 degrés l'après-midi.

De l'Aquitaine aux Alpes et sur les régions méditerranéennes, le soleil sera bien présent. Toutefois, dans le Sud-Ouest, il faudra attendre la dissipation des brouillards givrants du matin. Le mistral soufflera encore. Côté thermomètre, les gelées, – 2 à – 5 degrés, seront fréquentes, excepté sur les côtes méditerranéennes (3 à 5 degrés).

Samedi : soleil et fraîcheur.

Au nord-ouest d'un axe Metz-Biarritz, la matinée sera très brumeuse. Les brouillards givrants seront nombreux. Il fera froid : – 2 à – 5 degrés au lever du jour, excepté sur les côtes (2 à 4 degrés). En cours de journée, le soleil fera de belles apparitions, ce qui permettra au thermomètre de remonter *entre 5 et 7 degrés.*

Au sud-est de l'axe précité, les nuages seront abondants en début de journée. Quelques flocons de neige tomberont jusqu'à basse altitude. L'après-midi, le soleil reviendra progressivement en plaine tandis que le relief restera bouché. Le mistral se renforcera. Les températures, 0 à 3 degrés au petit matin, atteindront 5 à 9 degrés du nord au sud au plus « chaud » de l'après-midi.

***Dimanche 18 décembre : couvert au* Nord ; soleil, plus frais, au Sud.**

Les températures au lever du jour seront négatives sur un bon nombre de régions (à l'exception toutefois de celles allant de la Bretagne à l'Ile-de-France et au Nord, ainsi que des régions côtières, où elles varieront de 1 à 3 degrés). Elles s'étageront de 2 à 6 degrés des Ardennes au Limousin, à l'Auvergne et à Rhône-Alpes, mais resteront plus proches de 0 ailleurs.

Les nuages seront matinaux sur les régions côtières de la Manche et pourront donner quelques faibles bruines par moments. Partout ailleurs, les conditions seront anticycloniques, et les brouillards devraient toucher les régions allant des Charentes aux Pays de Loire, Centre, et jusqu'au Bassin parisien et aux frontières de l'Est. Ils mettront du temps à se dissiper et seront localement givrants. Mais quelques éclaircies pourront filtrer au cours de la journée.

Plus au sud, ces brouillards seront plus épars et le soleil devrait prédominer. Un vent de nord-est frais soufflera en Méditerranée. Toutefois, en Corse, le ciel, déjà plus nuageux le matin, sera plus avare d'éclaircies.

Au cours de la journée, les nuages pénétreront un peu plus vers la Vendée, Ile-de-France et les Ardennes. Les températures maximales atteindront 5 à 9 degrés (2 à 5 de l'Est au Massif Central, plutôt proches de 10 près de la Méditerranée).

SITUATION LE 15 DÉCEMBRE 1988 A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 17 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU

METEOROLOGIE NATIONALE



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-12-1988 à 6 heures TU et le 15-12-1988 à 6 heures TU — le 15-12-1988

FRANCE			
AJACCIO	16	8	N
BIARRITZ	10	6	C
BORDEAUX	10	3	D
BOURGES	8	–1	B
BREST	12	8	B
CAEN	10	5	B
CHERBOURG	10	5	D
CLERMONT-FERR.	7	2	C
DIJON	7	3	C
GRENOBLE St-M-H	5	–3	N
LILLE	7	5	B
LIMOGES	8	0	D
LYON	8	4	C
MARSEILLE-MAR.	11	2	D
NANCY	7	4	C
NANTES	10	7	B
NICE	15	7	D
PARIS-MONTS.	8	6	C
PAU	7	0	C
PERPIGNAN	12	8	D
RENNES	11	5	D
ST-ÉTIENNE	6	2	C
STRASBOURG	7	5	C
TOURS	7	4	C
TOULOUSE	7	1	N
POINTE-A-PITRE	30	19	D

ÉTRANGER			
ALGER	13	7	P
AMSTERDAM	8	7	P
ATHÈNES	14	9	D
BANGKOK	28	20	N
BARCELONE	14	4	D
BELGRADE	6	–3	N
BERLIN	4	–4	D
BRUXELLES	8	6	P
LE CAIRE	19	11	D
COPENHAGUE	4	–5	D
DAKAR	26	21	N
DELHI	26	10	B
DJERBA	15	12	A
GENÈVE	7	–2	D
HONGKONG	20	16	D
ISTANBUL	7	2	N
JÉRUSALEM	14	8	P
LISBONNE	12	4	D
LONDRES	10	7	C
LOS ANGELES	19	11	C
LUXEMBOURG	5	4	P
MADRID	10	–5	D
MARRAKECH	18	6	D
MEXICO	24	10	B
MILAN	4	–3	D
MONTRÉAL	12	–8	A
MOSCOU	–9	–9	A
NAIROBI	13	13	D
NEW-YORK	6	–3	*
OSLO	0	–7	N
PALMA-DE-MAJ.	13	1	D
PÉKIN	0	–8	D
RIO-DE-JANEIRO	31	24	C
ROME	14	0	D
SINGAPOUR	28	24	C
STOCKHOLM	–2	–10	D
SYDNEY	22	19	P
TOKYO	13	7	D
TUNIS	18	7	N
VARSOVIE	2	–5	A
VENISE	6	–1	D
VIENNE	6	–2	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

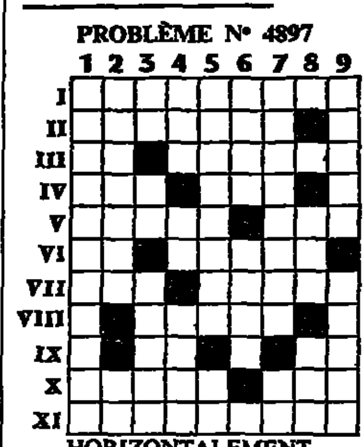
Est publié au *Journal officiel* du jeudi 15 décembre 1988 :

UN ARRÊTÉ

● Du 8 décembre 1988 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans quatre départements.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4897



HORIZONTALEMENT

I. Absence de lumière entraînant une situation obscure. – II. Fait perdre des plumes aux pigeons. – III. Adverbe. Etait bien placée pour prendre le taureau par les cornes. – IV. Excelle dans l'art de préparer le gratin. Est à l'origine de nombreux soupçons. – V. Ce qui se trouve sous sa robe est à même de satisfaire bien des hommes. N'était pas faite pour celui qui n'avait pas de veine. – VI. A des points noirs sur la face. Ne tarde pas à servir après qu'il a été offert. – VII. Mène la scène. Une chose de taille. – VIII. Casse les « pieds ». – IX. Avait intérêt à se remplir les poches. Il y a quelque chose en lui de renversant. – X. Souvent proposés aux entrées. Sa présence, sur un lieu de travail, est indispensable. – XI. Rend les fraises bien rouges.

VERTICALEMENT

1. Aspire à fonder un foyer. – 2. Ne met pas de timbre sur les enveloppes. Partie de cartes. – 3. Conjonction. Commence quand un autre s'achève. N'était pas entre les mains de n'importe qui. – 4. Peut être placé sur le boudin. Artisan de la victoire. N'apprécient évidemment pas les mauvais sujets. – 5. Favorise la floraison. Note. – 6. Foyer d'inflammation. Avait l'habitude de gémir. – 7. Grâce à elle, on peut avoir le dernier mot. Facilite la tâche. – 8. Responsables d'une certaine agitation. Sa tête est mise à prix. – 9. Atteint des sommets. N'est d'aucune utilité à celui qui veut faire le grand « écart ».

Solution du problème nº 4896

Horizontalement

I. Faussaire. – II. lentilles. – III. Idéalisme. – IV. Besson. Or. – V. Enée. – VI. Sas. Eau. – VII. Tien. Lie. – VIII. Intégral. – IX. Eson. El. – X. Rinne. Ion. – XI. Sincère.

Verticalement

1. Flibustiers. – 2. Aède. Ainsi. – 3. Unes. Sétons. – 4. Stase. Nenni. – 5. Silone. En. – 6. Alinéa. Ré. – 7. Ils. Eulalie. – 8. Remo. Il. Or. – 9. Esérine. Ane.

GUY BROUTY.

Le Monde
DES LIVRES

Les « délicieux » enfers d'une vieille Anglaise

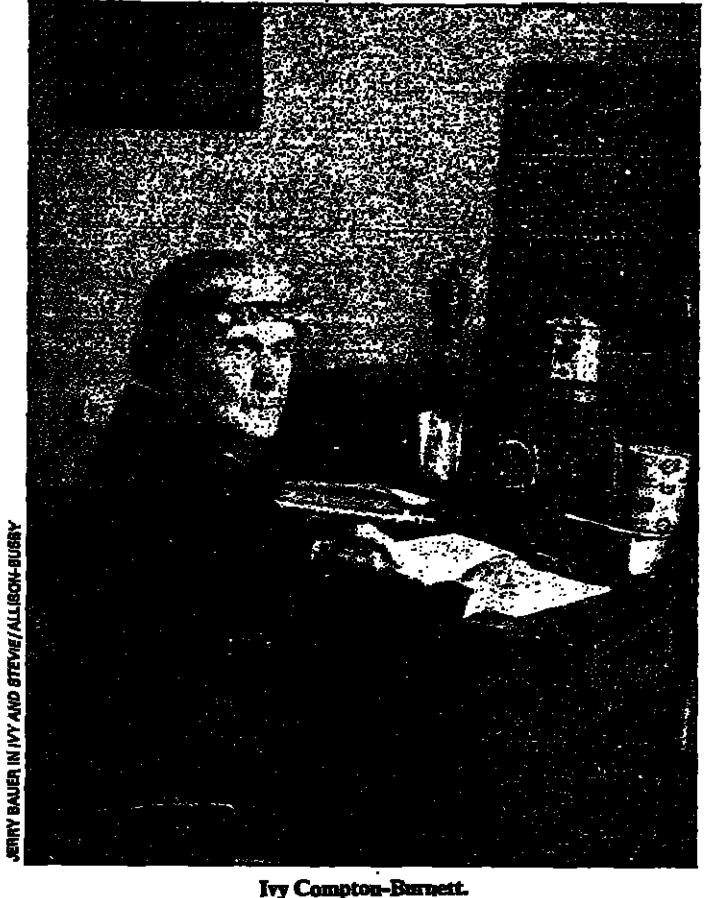
Pour Ivy Compton-Burnett, il n'y a ni bien ni mal mais, seulement, la vérité.

SI les théologiens n'avaient cessé depuis longtemps de croire à l'enfer, sans doute auraient-ils ajouté aux innombrables figurations que cette illustre colonie pénitentiaire a suscitées au cours des siècles celle que proposent les romans d'Ivy Compton-Burnett (1).

Angus Wilson considère que ces derniers sont, dans la littérature moderne, ce qui se rapproche le plus de *l'Enfer* de Dante – mais c'est là oublier que l'amour que continuent de se vouer Francesca et Paolo ruine l'idée même de malheur absolu attachée au sort des damnés. L'enfer de Compton-Burnett, beaucoup moins spectaculaire, n'a, lui, aucune faille.

Anoblie in extremis, en 1969, l'année de sa mort, Dame Ivy Compton-Burnett était née dans le Middlesex, au sein de la bonne bourgeoisie, le 5 juin 1892, date qu'on se plaît à rappeler avec exactitude, ici, pour le simple fait que l'esprit de Compton-Burnett semble confirmer en tous points la définition que Max Jacob, dans son *Miroir d'astrologie*, donne des Gémeaux du deuxième décan : *« Petits-fils de Voltaire, railleurs, ils exécutent par le ridicule, la blague, et se tirent par des pirouettes. »* Elle avait fait des études dans un collège londonien huppé, fait exceptionnel si l'on songe qu'à l'époque l'opinion du Dr Samuel Johnson était toujours admise : *« Une femme qui raisonne est semblable à un chien qui marche sur ses pattes de derrière. Ce qu'il fait n'est pas bien fait, mais vous êtes surpris de le lui voir faire. »*

A dix-neuf ans, Ivy Compton-Burnett publia son premier roman, *Dolorès*, qu'elle allait considérer comme une erreur de jeunesse : l'héroïne y trouve son bonheur dans le renoncement, alors que, par la suite, la romancière ne tiendra le renoncement, *et même la simple abnégation*, que pour une forme déguisée de la volonté de puissance. Quatorze ans devaient s'écouler sans qu'elle reprenne sa plume. Mais, quand elle le fit, en 1925, avec *Pastors and Masters*, elle avait trouvé une fois pour toutes sa manière, l'immuable structure de ses narrations et ses non moins immuables personnages : la famille de petite noblesse terrienne, gouvernée par un ou une despote – une famille avec *ses enfants et ses domestiques*. Et elle avait planté un décor qui serait également immuable : un manoir dont le lecteur devra se contenter de connaître le salon, la nursery et les cuisines – il ne passera le seuil des chambres à coucher que lorsque quelqu'un est en train de mourir.



Ivy Compton-Burnett.

La hauteur des flammes dans l'âtre

La romancière – dont les personnages n'existent que s'ils parlent, et s'éteignent comme des bougies dès qu'ils se taisent – élude toute description, sauf, ici et là, celle d'un visage, d'une tenue. Un de ses premiers critiques français, Matthieu Galey, a observé que le temps n'avait pas de réalité tangible dans l'univers de Compton-Burnett – univers qu'il voyait comme une île déserte, isolée au milieu de l'*« océan des âges »*. Cela dit, à l'exception de *Pastors and Masters*, qui se déroule en 1918, tous ses romans se situent entre 1885 et 1902. Ce qui est arrivé après passait son entendement, selon son propre aveu.

Dans *Serviteur et servante*, le tyran domestique, c'est Horace Lamb, qui a épousé Charlotte pour sa fortune alors qu'elle s'imagine avoir fait un mariage d'amour. En fait, Horace Lamb estime qu'économiser de l'argent est aussi méritoire que de le gagner. Aussi, au fil des ans, est-il devenu l'avare qui mesure d'un coup d'œil la hauteur des flammes dans l'âtre et n'habille ses enfants que de guenilles, les exposant à la risée des fidèles, le dimanche, au *temple ; éveillant en eux une* haine précoce et malicieuse à son endroit, de même que chez les serviteurs, à l'exception du maître d'hôtel – qu'il a hérité de son père.

Il y a, dans la bande, un cousin pauvre qui est amoureux de Charlotte, et une grand-tante qui s'est résignée à la mansuétude, car elle non plus n'a pas assez d'argent pour racheter son passé. Et la mère du précepteur des enfants, tellement fière de sa ressemblance avec George Eliot – femme exceptionnellement laide – qu'elle avoue être obligée de faire un effort pour se rappeler qu'elle n'est *qu'elle-même*, surtout lorsqu'elle se brosse les cheveux, le soir. Et on n'oubliera pas non plus Miss Buchanam, qui tient, au village, une sorte de bureau de poste pour correspondances clandestines, et qui a préféré rester célibataire plutôt que de courir le risque qu'un éventuel mari perce son inavouable secret : elle est analphabète.

Au manoir des Lamb, maîtres, *enfants ou serviteurs ne sauraient* trouver leur bonheur que dans les échanges verbaux que leur inspire une haine réciproque : ils savent tous que la férocité alliée à des manières précautionneuses est plus efficace que la violence. Et, comme ils n'ignorent pas, en outre, que les raisonnements ne persuadent personne, leur conversation abonde en affirmations paisibles truffées de sentences et de proverbes souvent retournés de façon insidieuse : les gens font docilement crédit aux paroles des Anciens.

HECTOR BIANCIOTTI.

(Lire la suite page 23.)

(1) Ses romans sont traduits en France depuis 1947 : *les Ponsonby, les Vertueux Aînés, Des hommes et des femmes, Une famille et une fortune, la Chute des puissants, Un dieu et ses dons* et *Une famille et ses dons*, chez Gallimard. *Frère et sœur, Mère et fils* et *Présent et passé*, à L'Age d'homme.

Un texte inédit de Marguerite Yourcenar

« Deux Noirs », de Rembrandt

Marguerite Yourcenar est morte voilà un an, le 17 décembre 1987. Elle avait offert au *Monde*, par amitié, le texte que nous publions ci-dessous, écrit pour la réouverture du Musée Mauritshuis à La Haye, et qui sera inclus dans un recueil d'essais à paraître chez Gallimard.

REMBRANDT a eu peut-être plus que tout peintre sa vision, son rêve si l'on veut, du monde qu'il portait en lui et du monde où il a vécu. On sent bientôt que chaque tableau, chaque dessin, est un fragment d'un *univers rembrandtesque auquel* nous appartenons, mais secrètement et le plus souvent inconsciemment, comme aux nerfs, aux artères, aux globules blancs et rouges qui circulent dans la nuit du corps.

Le vieux Saül cachant derrière un rideau toute la douleur humaine ; le jeune cavalier polonais, *qui est Titus*, respirant l'air du danger ; *le Bon Samaritain* du Musée de Cracovie, si rarement vu en Europe occidentale, où la sauvagerie de la mer démontée et des bois automnaux permettent à peine d'apercevoir, filant le long d'une plage dangereuse, le carrosse de l'homme riche qui ne s'est pas arrêté pour porter secours (et aura peut-être bientôt lui-même besoin d'aide), et, moins visible encore, insignifiant, perdu dans un coin d'ombre, le Bon Samaritain qui soigne le blessé ; la *femme pas même belle* qui se trousse magnifiquement pour rafraîchir ses jambes dans la rivière ; le poignant dessin de Saskia amaigrie et fiévreuse, cette Saskia *naguère emplumée* et parée de joyaux que le jeune peintre a dû être fier de prendre pour épouse ; un croquis d'une femme qui pisse, rejeté on ne sait pourquoi *par la plupart des éditeurs* parmi les rares dessins érotiques du maître ; et ces deux ménagères assises auprès d'un berceau dont l'une projette sur le mur son ombre de Parque, et cet *Enfant prodigue* comme dissous dans le pardon.

Arrêtons-nous : certains clairs-obscurs, certains jeux de lumière, se reproduisent de toile en toile, comme au théâtre l'effet produit par un grand metteur en scène. Artifices, disent les uns, symboles d'une mystérieuse pénétration au dedans des choses, diront les autres. En tout cas, ces lueurs et ces contrastes d'ombre ne sont pas omniprésents : d'autres toiles nous confrontent avec la froideur d'une pièce vide et grise ; une silhouette anonyme s'y détache sur une fenê*tre au crépuscule* ; un amphithéâtre en plein jour groupe des médecins en vêtements bourgeois, mais la chaleur de la vie imprègne leurs corps, alors que le cadavre qu'ils dissèquent est froid. L'artifice équilibre exactement le manque d'artifice. Les visages, dont aucun n'est pareil à l'autre, n'ont pas même entre eux l'air de famille de ces personnages vus en rêve dont nous pensons à la fois que « c'est lui » et que c'est « quelqu'un d'autre ». *Ils ne cachent ni ne* livrent un secret, comme certaines figures à la fois obsédées et obsédantes chez Léonard et chez Caravage.

L'incessant changement l'incessant passage

On comprend que ce grand connaisseur en visages ait passé tant d'heures de tant d'années à *fixer ses propres traits, ou plutôt* le changement qui chaque fois les faisait autres sans cesser d'être siens. Cette boule d'os et de chair, cette physionomie tantôt vulgaire et tantôt pathétique, il l'*avait sans* cesse à portée de pinceaux ; il pouvait quand il le voulait la placer dans un bon jour devant un miroir. C'est à l'aide de cet accessoire commode *qu'il a pu suivre* ce quelqu'un au cours de la vie, depuis la ferme et charnue enveloppe de la jeunesse jusqu'à la substance avachie du vieil âge.

C'est ainsi qu'il a prouvé, comme personne avant ou après lui, l'incessant changement et l'incessant passage, les séries infinies qui constituent chaque homme, et en même temps ce je ne sais quoi d'indéniable qu'est le *Soi*, presque invisible à l'œil, facile à oublier ou à nier, cette identité qui nous sert à mesurer l'homme qui change.

De tant de chefs-d'œuvre, aucun ne m'émeut plus que les *Deux Noirs* du Mauritshuis. La lecture de documents m'apprendrait peut-être comment et pourquoi il a choisi de peindre ces deux jeunes hommes de race noire qu'on devine inconnus, maladifs et déshérités. Qui sont-ils ? Rembrandt, dans les rues d'Amsterdam, a sûrement rencontré des Noirs, esclaves à n'en pas douter, ou, pis encore, débris abandonnés d'esclaves ; *peut-être a-t-il vu* amarré le long d'un quai un vaisseau négrier.

MARGUERITE YOURCENAR.

(Lire la suite page 30.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

La Planète des clowns, d'Alfred Simon

Des anges au rire couleur de sang

ON ne compte plus les colloques sur les objets de culture que les pays d'Europe ont produits en commun, et sur ce qu'il en reste. Les inventaires négligent généralement les clowns. Voilà pourtant une création européenne par excellence : *exclusive, spécifique*, façonnée par les *zanni* italiens, les *fools* anglais, *le gracioso* espagnol, *l'intrudo* portugais et les tabarinades françaises. Il est vrai que le personnage du *pitre de cirque et sa fonction sont en train de disparaître*. Mais le crépuscule des choses et la joie amère de ce crépuscule feraient aussi partie, dit-on, et en tout premier lieu, des spécialités du Vieux Continent !

Les ancêtres du clown ne manquent pas, chez les mimes gréco-latins, les jongleurs médiévaux, la *commedia dell' arte*, les carnavals et les fêtes de fous à travers l'Europe où, de tout *temps, des nomades ont tendu aux sédentaires le miroir de* leurs comédies. Sous sa forme moderne, la vie du clown aura été brève : de la fin du dix-huitième siècle au milieu du vingtième. Son acte de naissance est strictement anglo-italien, puisqu'il est signé d'Astley et de Franconi. Le mot même vient de l'anglais *clod*, le colon, le paysan balourd. Son apparition se situe sur la piste ronde des manèges équestres. Garçon d'écu*rie, il profite de ses travaux de force entre les démonstrations* de monte pour mettre le public de son côté en cherchant à concurrencer cavaliers et écuyères. Les spectateurs ne tardent pas à voir que, pour rater ses tours comme il le fait, il lui faut être au moins aussi agile que les « vrais » acrobates dont il se moque. Jusqu'à la fin, l'exhibition du clown restera liée à la piste de manège, aux dimensions immuables – 13,50 mètres de diamètre, – et relèvera de l'exploit sportif, moins l'ostentation. Sitôt qu'il remplacera les sauts par de la parole, sa fin sera prochaine.

COMME toutes les inventions de cette sorte, la physionomie *et le rôle du clown évoluent par touches insensi*bles, et difficiles à dater. Création collective, l'histoire du cirque n'est qu'une suite de brevets aussi joyeusement pillés que réservés jalousement. On sait pourtant que l'idée du maquillage à gros traits blancs et rouges revient à Joey Grimaldi, à Londres, en 1778. *L'apostrophe au public*, dont Achard a tiré sa pièce *Voulez-vous jouer avec moâ ?* est l'« œuvre » de Billy Saunders, à Paris, en 1782.

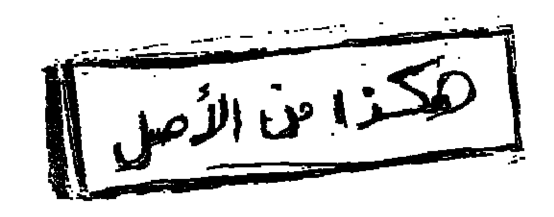
Tout au long du dix-neuvième siècle, le clown demeure avant tout un acrobate. Un des derniers serviteurs de cet art, Grock, étonnera par ses glissades sur piano et ses rebonds en chaise sans fond. Raymond Devos, héritier manifeste du genre, ne *manque jamais de couper son abondante parole par des inter*mèdes d'adresse ou musicaux.

Le clown que célèbre Banville est d'abord le sauteur de tremplin. Baudelaire est fasciné par l'excentricité des hommes de la piste, mais aussi par la violence de leurs exploits. Hugo est davantage sensible à la tradition du fou du roi, dont il tire Triboulet. Le romantisme épris de mélange des genres ne peut qu'applaudir au mixte de sacré et de profane, de liturgique et de burlesque, de respect et d'irrévérence, qu'incarne le pitre à *coqueluchon et marotte, réplique farcesque du souverain et de* son autorité.

CAR il y a une symbolique constante du phénomène. En exaltant l'enfant, le débile et le faible, le fou du roi fait plus que contester son maître. Il forme avec lui, puis avec le clown blanc, une représentation de la vie saisie dans sa totalité. Il ramène l'homme à la matérialité corporelle que gomment les fastes royaux et les paillettes, à l'exigence des tripes, à la réalité des excréments. A noter qu'il reste à sa place, qui est seconde. Le clown n'est jamais un personnage central, même lorsque, tel le Falstaff de Shakespeare, il atteint au statut de prince des bouffons.

Dans la période de sa gloire – le milieu du dix-neuvième siècle sur les boulevards parisiens, – le clown *demeure confiné* aux rôles d'appoint. Il assure la parade, il bat l'estrade. Au sens exact du mot *saltimbanque*, il est celui qui monte sur le banc pour attirer le chaland. Turlupin, Jodelet, Paillasse (du pitre napolitain *Pagliaccio)* et le mime Deburau immortalisé par *les Enfants du paradis* n'ont pas d'autres fonctions.

(Lire la suite page 20.)



14

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Des anges au rire couleur de sang

(Suite de la page 19.)

Le dédoublement en deux partenaires contrastés est relativement récent, à peine un siècle. Il est né de l'envie de discourir, au lieu de seulement sauter. Jusqu'en 1890, le clown est solitaire, lutin et bête à lui seul, Ariel et Caliban. Footit et Chocolat illustrent ce changement radical, autour de 1900. Le clown blanc dispose désormais d'un Auguste (« idiot », en allemand) pour recevoir les coups à sa place. Cela lui permet de prendre des grands airs, quitte à perdre la vedette du numéro, à devenir le faire-valoir et la dupe du gugusse qu'il prétend dominer...

ENTRE les deux guerres, les frères Fratellini porteront à quatre les variétés de souffre-douleur et de contre-pitres. Mais le dernier mot restera à l'Auguste solitaire. Zavatta se passera d'Alex. Grock ne dialoguera plus qu'avec lui-même et avec ses accessoires. Le clown sera mort dans la solitude où il était né.

Cette fin, comme tous les avatars antérieurs, rend un son lugubre. Il s'attache au clown, c'est indéniable, des notions de tristesse infinie, de malheur écrasant. De nombreux artistes de cirque ont fini dans la misère ou la folie, tel Hanlon-lee qui se tua en achevant volontairement un saut périlleux sur la tête. Enfants, nous avons tous ressenti de la frayeur, ou du moins une joie ambiguë, crispée, devant ces trognes sanguinolantes, ces gestes fous, ces pétarades, ces cris...

Le clown n'est pas triste, comme le veut une légende commode. Il est seulement à l'image de l'humanité en son entier, c'est-à-dire dans la confusion violente des rôles, des sentiments et des émotions. C'est ainsi que l'a vu Baudelaire, et que l'ont représenté Toulouse-Lautrec, Degas, Seurat, Picasso, Léger, Rouault, Chagall. Le clown de la dernière période apparaît comme la métaphore suprême de l'artiste, lui-même métaphore de l'homme baudelairien, pour lequel l'art est un idéal absolu mais nullement rédempteur ; d'où les permutations entre tragique et grotesque que l'on retrouvera jusque chez les pitres métaphysiques de Beckett.

On a mal lu Bergson sur *le Rire*. Le « mécanique plaqué sur le vivant » vise la lourdeur embarrassée du physique, celle même que le clown désigne en portant son corps comme un déguisement inadéquat.

QUELQUE peu zigzagant quand il traite d'histoire, Alfred Simon devient lumineux, et il accumule les trouvailles d'écrivain, lorsque, suivant sa pente, il touche à la philosophie du clown, chez Baudelaire, Verlaine, Rouault ou Beckett, son auteur de prédilection. Mercier et Camier, Ham et Clov : autant de clowns s'échinant à montrer que rien n'est plus grotesque que le malheur.

S'il est vrai que le clown tel que l'ont glorifié, parmi les derniers, Footit et Chocolat tend à disparaître, le modèle survit dans les arts voisins. La peinture, on l'a vu, s'est saisie du mythe. Le cinéma burlesque en a profité à plein (Charlot, Keaton, Laurel et Hardy, Tati...). *Parade* en provient directement. Le théâtre a intégré le cirque, ses frasques et ses fracas, dans des pièces comme *le Casseur d'assiettes* (Salacrou), *Celui qui reçoit des gifles* (Andreïev), *Liliom* (Molnar). Copeau, Grenier-Hussenot, Dhéry, Yves Robert, Savary, Deschamps, retiendront la leçon.

Les cirques stables ont été démolis, les itinérants végètent. Etaix et Gruss confirment la règle d'un effacement inexorable. Le film de Fellini et les exercices de la troupe d'Ariane Mnouchkine dans les années 60 ont pris valeur d'hommages funèbres. Pourquoi cette mort du clown ? Alfred Simon avance plusieurs raisons convaincantes, dont l'une est tirée de Fellini : la société étant devenue instable, et risibles les ministres, le bouffon n'a plus prise contre eux, ni utilité. Même le Russe Popov ne croit plus à la lutte des classes sur piste. Auguste a détrôné le clown blanc. Il ne figure plus guère que l'échec absolu de l'artiste.

RESTENT les grands comiques exilés de la piste mais fidèles au rôle de contestation brutale. Ce furent Fernand Raynaud, Le Luron, et Coluche, au plus haut point. C'est, exemplairement, Devos, à qui Simon aurait pu joindre Bedos et, pour l'absurdité ravageuse, Dubillard (dont reparaissent, à L'Arbalète, les vertigineux *Diablogues*).

Au terme de ses hautes réflexions, Alfred Simon se demande si le clown n'a pas partie liée avec le sacré, auquel cas le recul actuel du religieux expliquerait son déclin. Les « entrées » de la grande époque mimaient l'expulsion sacrificielle du clown. C'est elle qui s'accomplirait réellement sous nos yeux, ainsi que l'annonçaient les crucifixions du pitre par Seurat, Rouault ou Klee. Quand le sacré disparaît, le clown, qui y participait par la dérision, perd son sens. Une société sans sacré ne sait plus que faire de ses clowns. Elle ne peut produire que pitres et bouffons, lesquels n'ont pas leur place dans le miroir magique de la piste.

Le rire du clown vient d'un ailleurs qui rejoint le nulle part de l'ange, dont, bientôt, il se pourrait que nous n'ayons même plus idée !

★ **LA PLANÈTE DES CLOWNS, d'Alfred Simon, La Manufacture, 320 p., 195 F.**

● Pour cause de traversée de l'Atlantique à la voile, Bertrand Poirot-Delpech interrompt son feuilleton hebdomadaire. Il le reprendra fin janvier 1989.

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

HUMOUR

L'humanité selon Vermot

On connaît ses jeux de mots laids. Ils ne parviennent pas toujours — il s'en faut — à éclipser la plaisanterie dite de garçon de bain, plus leste. Le garçon de bain est à l'Almanach Vermot ce que le charleston est à la valse. Le passage de l'avant à l'après-guerre, entre autres conséquences, aura allégé l'humour contemporain.

L'humour de champ de manœuvre n'est pas le seul intérêt (archéologique) du Vermot 1901. Les « dîners de famille » — menu conseillé à chaque page — sont une incitation au suicide collectif par excès de cholestérol. La « *solution phosphatée Henry Mure (...) relevant rapidement les forces épuisées par la maladie, les excès de travail et de plaisir* » entamait alors un combat de titan contre la machine à coudre à domicile. Avec elle, « *le rêve de beaucoup se réalise : aisance et bien-être, tout en évitant les promiscuités de l'atelier et du magasin* ». Eloge du travail et du plaisir solitaires, et libération de la femme par un constant pédalage.

La consternation gênée est ici déconseillée : dans quatre-vingt-sept ans, ceux qui découvriront les pages glacées de nos magazines auront sans doute une piètre idée de nous. Mais grâce à MM. Vermot et Seguela, il est plus aisé de connaître l'idée qu'on se fait de soi que l'hypothétique réalité de soi. N'est pas Montaigne qui veut. Vermot le savait, qui ajoutait des images.

Ces dessins, vignettes, gravures, portraits et saynètes au trait inégal nous proposent une galerie de types sociaux : le concierge (sale et avaricieux), le garçon de café (voleur de pourboire), l'artiste (bohème sans talent), la Parisienne (mince et coquette), la bourgeoise (accorte), la paysanne (accorte et bête), le cocher (cynique botté), l'enfant (niaise tête à claques), le chauve à favoris. L'ouvrier boit, et le bourgeois cultivé souhaite que ses invités ignorent l'âge du stradivarius joué par le violoniste à gages. Cent cinquante ans, ça fait trop ancien !

Ce sont les petits-enfants de Nucingen et de Birotteau, tombés dans l'almanach...

Un dernier mot : les éditions de l'Almanach Vermot, et celle de 1901 ne fait pas exception, publient la liste complète (avec les adresses personnelles) des parlementaires de la République. On peut encore leur écrire, qui sait ?

MICHEL CARDOZE

★ **ALMANACH VERMOT, 1901, réédition fac-similé, Editions 1900, 430 p., 90 F.**

NOUVELLES

Sursauts surréalistes

« *En guerre ? Contre qui, Dieu du ciel ?*

— Contre la réalité. Je vous garantis, monsieur, que ce n'est pas drôle. » Drôle de combat, pourtant, auquel nous soumettent les deux recueils de nouvelles de Colette Lambrichs, *Histoires de la peinture* et *Tableaux noirs*, qui paraissent en édition remaniée. Deux bonnes occasions d'oser se hasarder, au travers d'une succession de nouvelles très courtes, dans le flou de situations plutôt insolites.

Tiraillée entre les dérapages provocants d'inspiration surréaliste et les doutes inquiets du fantastique, la réalité n'en mène pas large. Elle prend racine dans le banal et finit dans l'incongru, sans que l'on soit en mesure de deviner, jusqu'à la culbute finale, quel sort lui sera fixé. Les choses tournent mal en général, mais soyez sans crainte : si l'on court droit à la folie, un humour proche de celui de Marcel Aymé, étrange et agile, toujours allègre et pétillant, nous interdit de sombrer dans l'angoisse.

Peut-être les origines bruxelloises de Colette Lambrichs justifient-elles sa fidélité, voulue ou non, à toute une tradition belge, de Michaux à Hellens ou Thiry : une aisance spontanée à instaurer le merveilleux du quotidien. Le rêve jongle avec le réel et l'on s'y perd. Inutile de s'escrimer à redresser les situations, la raison est toujours perdante : « *La logique, le bon sens : armes futiles.* »

MARION VAN RENTERGHEM.

★ **HISTOIRES DE LA PEINTURE, TABLEAUX NOIRS, de *Colette Lambrichs, La Différence,* respectivement, 96 p., 49 F et 134 p., 59 F.**

Les « bonnes chutes » de Paul Fournel

« *Y a pas de bon Dieu* », avait répété le numéro 9. Le meilleur buteur du championnat venait de rater successivement un penalty, « *un but tout fait* », un coup franc, et de récolter un carton jaune pour couronner le tout. Mais, peu après, le patron du bistro distillait le poison du doute : « *Hé ! s'il n'y a pas de bon Dieu, qui c'est qui sale la mer ?* » Question insidieuse par laquelle le numéro 9 allait manquer les buts du match suivant, puis quitter définitivement le terrain.

Le recueil de nouvelles de Paul Fournel, *les Athlètes dans leur tête*, saisit ainsi, avec humour et tendresse, ces instants où tout bascule — ou risque de basculer — dans la trajectoire des sportifs. Le « secrétaire provisoirement définitif de l'Oulipo », lui-même fervent de la petite reine, croque avec délicatesse les obsessions, les fantasmes ou la fragilité de ces grands enfants fascinés par l'exploit. C'est l'histoire de l'homme qui courait inlassablement après sa vieille fatigue perdue, persuadé qu'on la lui avait volée ; celle du cycliste portugais, fanatique du zigzag et toujours à la recherche d'une bonne chute ; ou encore de ce crack du critérium, volant vers la victoire en cuvant sur sa selle « *une cuite à coucher un bataillon* ».

Pour rendre l'infinie tristesse du lanceur de marteau ou la complicité attentionnée qui unit la jument Paloma à sa jeune cavalière, Paul Fournel use de cette même sobriété que dans les *Grosses rêveuses* (Seuil, 1982). A petites touches, sans effusion de vocabulaire ni fioriture de style, ses instantanés suscitent une gamme d'émotions, entre amertume et allégresse.

VALÉRIE CADET.

★ ***LES ATHLÈTES DANS LEUR TÊTE*, de Paul Fournel, prix FNAC de la nouvelle 1988, éditions Ramsay, 118 p., 69 F.**

RÉCIT

Plaidoyer pour la Goutte d'or

Marie-Florence Ehret porte au cœur un quartier de Paris — celui de la Goutte d'or — où, selon elle, cohabitent aujourd'hui une cinquantaine de nationalités différentes. Son livre est autant un plaidoyer qu'un témoignage car elle sait cet univers cosmopolite menacé par les appétits des promoteurs immobiliers : « *Ce qui va disparaître, au nom de la propreté, de la sécurité, de l'hygiène, de la salubrité ou du confort sera irrémédiablement perdu. Je n'écris pas pour en voiler la destruction mais pour la dénoncer. Ce n'est pas une nostalgie du passé qui m'habite, c'est la terreur de quelqu'un qu'on va mutiler* ». A la lire, on comprend que dans ces rues se croisent toutes les formes d'exil.

Pour qui connaît et fréquente un peu la Goutte d'or, le texte de Marie-Florence Ehret sonne juste, l'auteur sachant exprimer la misère, la détresse et la laideur que l'on trouve aussi dans ce quartier qui paraît isolé du reste de la capitale. Une île où Marie-Florence Ehret a rencontré la silhouette voûtée de Colomba Voronca, sœur de Claude Sernet et veuve d'Ilarie Voronca. Deux poètes disparus dont la vieille dame défend les œuvres dans une indifférence quasi générale.

PIERRE DRACHLINE.

★ **SALUT BARBÈS, de Marie-Florence Ehret, La Différence, 78 p., 49 F.**

● EN BREF

● **LES PRIX LITTÉRAIRES CONTINUENT DE FLEURIR... : La Société des gens de lettres a décerné ses récompenses d'automne ; parmi celles-ci, notons le prix du roman Emile Zola-Raoul Gain à Claude Gutman pour *la Folle rumeur de Smyrne* (Payot) ; le prix d'histoire à Jean Thuillier pour son livre sur *Franz Anton Mesmer* (Laffont) et le prix de poésie Foulon de Vaulx à Gaston Criel pour l'ensemble de son œuvre. Le prix Mumm Kleber Haedens a été attribué à Emmanuel Carrère pour son roman *Hors d'atteinte ?* (POL). Le prix de l'Insolent est allé à *Virginie Q.* de Marguerite Duraille (Patrick Rambaud), paru chez Balland. Le roman de T. C. Boyle, *Water Music* (Phébus) a reçu le prix Passion. Le général Hublot, auteur de *Valmy ou la défense de la nation par les armes* (Fondation pour les études de défense nationale) s'est vu décerné le prix Vauban. La ville de Joinville-le-Pont a attribué son prix Cinelect à Jean Wagner pour *Ballade du nègre blanc* (Laffont). Mulhouse a décerné son grand prix annuel à Joseph-Paul Schneider pour son livre, *Sous le chiffre impossible du soleil* (Le Cherche-Midi). Enfin, la bourse Goncourt de la poésie est allée cette année à Eugène Guillevic pour l'ensemble de son œuvre.**

● **Le séminaire animé par Isabelle Rieusset dans le cadre de l'Université européenne de la recherche reprendra le troisième jeudi de chaque mois à partir du jeudi 15 décembre 1988 (de 17 h à 19 h, site de la Montagne-Sainte-Geneviève, 1, rue Descartes, 75005 Paris, salle des débats A) sur le thème « Horizon européenes de 1993 : convivialité épidémique ou boucs émissaires. »**

● **L'association *Confluences* organise une soirée consacrée au poète *Christian Bachelin*, présentée par Claude-Michel Cluny ; Christian Drillaud lira des textes de C. Bachelin. (lundi 19 décembre à 20 heures, 109, bd de Charonne, 75020 Paris).**

● ***RECTIFICATIF.* — Annoncé sur épreuves comme *Journal himalayen* (voir « le Monde des livres » du 18 novembre 1988), le dernier livre de Mircea Eliade s'intitule finalement *l'Inde*. Le texte, quant à lui, n'a pas changé. L'éditeur non plus : il s'agit des éditions de l'Herne.**

● EN POCHE

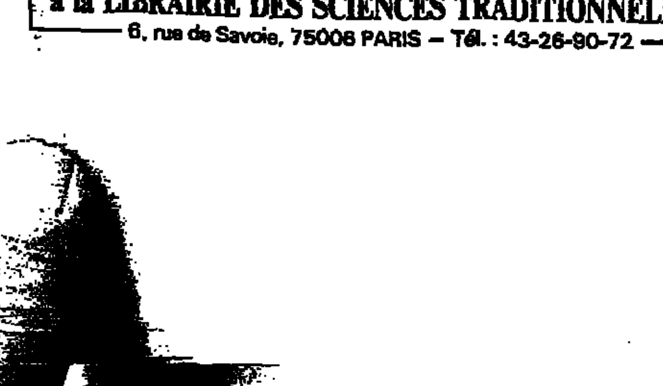
● Franz Kafka a bien quitté l'« ère Vialatte ». Grâce surtout à Bernard Lortholary (et aussi à G.-A. Goldschmidt), les lecteurs français non-germanistes de l'écrivain ont accès depuis quelques années à de nouvelles traductions de l'œuvre romanesque. Après *le Procès*, *le Château* et *Amerika*, précédemment parus dans la collection « GF-Flammarion », B. Lortholary publie, soixante ans après la traduction d'Alexandre Vialatte, sa version de *la Métamorphose* (GP, nº 510) accompagnée d'une nouvelle moins connue de Kafka et d'une tout autre tonalité : *Description d'un combat*. Sans du tout invalider le mérite des traductions de Vialatte, ces versions jettent une lumière inédite et passionnante sur l'œuvre de Kafka. Le Livre de poche vient de faire paraître, dans la collection bilingue, à vocation didactique, « Les langues modernes », une autre traduction de cette même *Métamorphose*, par Brigitte Vergne-Cain et Gérard Rudent. Avec des notes précises sur la grammaire et le vocabulaire du texte.

● Toujours à propos de Kafka, Presses-Pocket publie, dans la collection « Agora » (nº 29), l'essai de Marthe Robert, *Seul, comme Franz Kafka*, paru en 1979. C'était également à Kafka, et à Cervantès, que Marthe Robert avait, en 1963, consacré sa réflexion sur le roman dans *l'Ancien et le Nouveau* (« les Cahiers rouges », Grasset, nº 94).

● Dans la même collection est repris : le roman du Portugais Ferreira de Castro, *Forêt vierge*, qui évoque « *les beautés et les horreurs de l'Amazonie* » (traduit en 1938 par Blaise Cendrars ; nº 95).

● La collection « Biblio » du Livre de poche réédite le premier roman de l'écrivain albanais Ismaïl Kadaré, *le Général de l'armée morte*, préfacé par Robert Escarpit ; le nom du traducteur ne figure pas sur le livre (nº 3109). Deux volumes de récits de Mikhaïl Boulgakov paraissent dans la même collection : *J'ai tué* (traduit du russe par Barbara Nasaroff) et *les Œufs fatidiques, Diableries et autres récits* (traduit par François Cornillot, Alain Prehac et Yves Hamant) (nºs 3108 et 3101).

● Pour les essais historiques, signalons la reprise du grand livre de Henri Focillon, sur *l'Art d'Occident*, remarquable description du *Moyen Age roman et gothique* (Livre de poche, « Biblio-Essais », nº 4070).



• L'HISTOIRE, par Jean-Pierre Rioux

Et Dieu créa la France...

DECIDEMENT, il en a fait de belles, le *Bon Dieu*, avec l'aide de ces Francs gaillards devenus des Français ! Telle est la meilleure conclusion, tout à fait euphorisante, qu'on *pourra tirer de la lecture des* deux premiers volumes de cette très neuve *Histoire de la France religieuse* dirigée par Jacques Le Goff et René Rémond. Nous n'avons sans doute été ni plus dévots ni plus mystiques que la moyenne de nos voisins européens. Nos paganismes originels n'étaient pas si glorieux que triompher d'eux ait pu rendre particulièrement éclatant le mérite de la vraie foi. Non, l'originalité française viendrait plutôt d'un *mélange* précoce et cahotique du religieux et de l'*identitaire* : de chrétienté en gallicanisme, dans le prière et dans les œuvres, notre Cité de Dieu fut la nation inlassablement christianisée.

Dix historiens de robuste constitution, alignés *cinq par cinq dans chaque tome, nous en* convainquent allègrement. Ils piaffent, ils bousculent nombre d'idées reçues en nous contant le western savant de la conquête des Gaules par cette idée-force. A l'heure où l'on gémit à raison (voir *le Monde* du *5 octobre* et du 10 novembre) sur l'effondrement de la culture religieuse chez les jeunes, leur allant est bienvenu. Et dans la série des superproductions du Seuil, de la *France rurale* à la *Vie privée,* leur *histoire est peut-être la mieux* troussée, la plus fluide et la plus vibrante, celle qu'on lit d'un trait sans remarquer la moindre pesanteur de style académique.

On comprend leur enthousiasme, car le chantier de l'histoire religieuse est aujourd'hui peuplé, bruissant et parsemé d'œuvres majeures. Leur discipline, il y a quarante ans, *n'était* qu'une petite chose étriquée et morne, abandonnée aux chanoines *érudits* et aux zouaves pontificaux, qui accumulaient à tout hasard des biographies de prélats et des monographies paroissiales. La turbulence des Annales, malgré le *Luther* de *Lucien Febvre et les Rois thaumaturges* de Marc Bloch, était passée au large de sa contrée. Mais, en quelques décennies, tout le retard a été comblé : les pionniers, un Weil, un Pouthas, un Bremond, ont été reconnus ; l'Ecole pratique des hautes études a entretenu la flamme des sciences religieuses ; partout, de nouveaux chercheurs, *fouettés* par la sociologie de Le Bras, ont mis les bouchées doubles.

S'il y a une « nouvelle histoire », c'est bien celle-là, discrète, labourant droit, « *émancipée de la tutelle ecclésiastique et de la polémique anticléricale* », examinant avec passion « *la tension entre le vécu et le prescrit* » (1), étendant au social, à l'économique et au culturel son investigation de l'intimité des croyances.

Cette *France religieuse* est donc une sorte de manifeste de sa maturité. Elle découvre tout le panorama que les historiens du religieux ont embrassé : *l'histoire des formes organisées de la croyance, avec ses Eglises, ses ordres et ses déviants* ; celle des minorités et des diversités (particulièrement honorée dans ces volumes où, pour la première fois, par exemple, l'évolution des communautés juives est intégrée au cours de l'histoire générale) ; celle des signes, des apparences et des pratiques de la foi ; celle enfin du rapport personnel et collectif des Français au sacré et de *la part religieuse de leur aventure nationale.*

LE premier volume nous conduit « *des dieux de la Gaule à la papauté d'Avignon* », de la christianisation au schisme, de la fin de l'Empire romain au début des grandes catastrophes de la fin du Moyen Age, *entre quatrième et quatorzième siècle.* On s'étonnera peut-être d'un point de départ si tardif. C'est que tous les travaux récents, nous dit Paul-Albert Février, ne font sortir de l'ombre un christianisme gaulois présentable qu'en 314, au concile d'Arles réuni par Constantin. Et les campagnes ne seront même à peu près conquises qu'un *siècle* plus tard. Mais cette expansion tardive est exemplaire et matricielle. L'héritage « païen » à forte coloration celtique *avait déjà été* romanisé, dans un cortège de dieux, de temples et d'ex-voto, dans le culte de l'empereur et celui des *Muses* : le christianisme a su s'en emparer pour le métamorphoser, baptisant les lieux sacrés, imposant ses moines, son clergé séculier *et ses saints, tonnant contre* l'hérésie et combattant pied à pied toute trace de superstition.

Etonnants siècles « obscurs », où les communautés monastiques et des évêques à poigne, non seulement fixent la liturgie et apprennent à conduire un peuple de fidèles, mais accordent la Bible à la culture antique, marquent l'Occident gaulois au sceau de la grâce, du libre arbitre et du péché, lui apprennent *le temps des cloches et la promesse* d'une *résurrection* ! Le mélange de culture héritée et de millénarisme angoissé qui nourrit l'élan d'une France religieuse est à l'œuvre dès avant la fin du septième siècle.

Jean-Charles Picard, puis André Vauchez, suivent alors la longue et douloureuse histoire *du choc du spirituel et du temporel qui* ruinera l'idéal d'une chrétienté souveraine. Les Carolingiens ont sonné le branle : Charlemagne, nouveau David, a forgé une alliance du trône et de l'autel que seul 1789 rompra. Dans la violence de la féodalité, les laïcs princiers font ensuite main basse sur l'Eglise, avant que la réforme grégorienne ne rende à Rome ses droits bafoués. Mais au passage que de mutations constitutives ! Une société laïque s'est *définie autour d'un sacrement devenu institution*, le mariage. Cluny a uni la prière et le dévouement aux pauvres. L'hérésie a posé le droit personnel à partager la folie de Dieu, la croisade a canalisé la violence et la Vierge a souri.

La France chrétienne, quand Philippe le Bel bouscule Boniface VIII, a ainsi affiché sa propension « gallicane » à se replier sur elle-même. Mais la foi chrétienne a pétri son peuple, brassé le sacré et le profane tout en sauvant, vaille que vaille en ces siècles de fer, ce mélange d'amour et de contestation qui écartèle encore, *à l'heure des Cathares, le* Midi et le Nord.

AVEC le *second volume, dirigé par* François Lebrun et qui court jusqu'au dix-huitième siècle, « *Du christianisme flamboyant à l'aube des Lumières* », on pense arriver en terrain plus classiquement connu. Erreur ! La christianisation du pays, explique-t-il, est encore trop imparfaite pour que l'effort missionnaire soit relâché : c'est vers 1720 qu'on peut enfin considérer qu'elle est acquise. Et surtout, sous la plume de Jacques Chiffoleau, *c'est l'idée même d'une décadence* religieuse qui est combattue vertement. Qu'il y ait eu crise à répétition du temps de la guerre de Cent Ans à celui de Luther, c'est l'évidence, dit-il. Mais d'aberrations pour conjoncture sombre, d'excroissances apocalyptiques, d'indignités généralisés, non ! Oublions un peu les *danses macabres, les flagellants* et la simonie. A l'automne du Moyen Age, conclut-il, la chrétienté est morte, mais la force d'invention du christianisme est intacte.

C'est la même nouveauté de ton, la même fraîcheur de la recherche qu'on retrouve avec Marc Venard, Robert Sauzet et Elisabeth Labrousse à propos des deux questions majeures qu'on croyait *archiconnues pour les* seizième et dix-septième siècles : celle d'un écart qui se serait creusé *entre religion populaire et religion des élites* ; celle du sang qui coule entre réformés et « papistes ». L'étude attentive des rites et des pratiques montre en effet qu'il y eut, vaille que vaille, relatif équilibre en des poussées de vitalité religieuse qui traversent toute la société et les exigences institutionnelles que garantissent fermement les structures ecclésiatiques. Et dans l'affreuse affaire des guerres de religion — présentée avec une extrême rigueur et en récusant le face-à-face, chapitre contre chapitre — c'est la nécessité d'avoir à vivre ensemble, comme le comprit Henri IV avec l'édit de Nantes, qui sous-tend la démonstration. Quitte à observer aussi que ces chrétiens *divisés peuvent se réconcilier* autour des bûchers des sorcières...

L*ES sorcières et les fées,* les enchanteurs et les diablotins, on les attend, bien sûr ! En faisant peut-être, dans nos imaginaires, de ces « faiseurs de tempête » et autres plaisantins des charivaris, *l'envers d'une norme,* la face cachée, le *refoulé* ou, comme disait Voltaire, « *la fille très folle d'une mère très sage* ». Les « superstitions » — toujours au pluriel — sont omniprésentes dans les deux volumes, mais *Jean-Claude Schmitt leur* consacre, dans le premier, un chapitre à la fois utilement descriptif, bourré de textes, et particulièrement neuf. Car c'est tout ce qu'on rangeait un peu paresseusement naguère dans le tiroir de la « religion populaire » qu'il nous fait relire.

Ces croyances et ces peurs qui touchent au *malheur biologique, aux morts,* au temps et aux rêves, seront certes peu à peu parquées au village, piégées par l'invention médiévale du purgatoire, diabolisées avec acharnement, avant d'être parfois domestiquées dans les jeux campagnards. C'est cependant à travers elles que cet ouvrage suit la grande question : *quand la France a-t-elle été christianisée et à* quelle profondeur ? En refusant de les étudier comme des résidus potentiels de vieux réflexes hérités du paganisme, en les laissant vivre en symbiose avec tous les élans sinueux de la foi, en renonçant à trier leur ivraie du bon grain catéchisé, les auteurs poussent leur enquête d'historiens aux frontières de l'intime. C'est un joli tour de force.

Nous savions bien, et ils nous en rafraîchissent la mémoire, qu'en France la croyance eut à voir avec le pouvoir, de Clovis à Louis XIV, en passant par Philippe le Bel et la Saint-Barthélemy. *Mais que cette courbe du vieux* conflit entre théocratie et laïcisation du politique ait croisé si souvent celle d'une autre tension qui traverse tout croyant affronté à un au-delà, ils nous le démontrent, et c'est un aussi beau tour de force. On a compris qu'on ne sort pas de cette lecture sans avoir à méditer sur ce mixage d'anthropologie, de politique et de spiritualité qui fit des Français des croyants et de leur France une ferveur.

★ **HISTOIRE DE LA FRANCE RELIGIEUSE, sous la direction de Jacques Le Goff et René Rémond, tomes 1 et 2, 576 et 570 p., 390 F chaque vol.**

— Le troisième et dernier volume de l'*Histoire religieuse de la France contemporaine, 1930-1938*, de Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire, avec la collaboration de Danielle Delmaire, Rémi Fabre et Jacques Prévotat, vient de paraître à la Bibliothèque historique Privat. Comme les précédents, il insiste sur « *la comparaison des diverses confessions et croyances, la prise en compte de la religion vécue par le peuple, la mise en relief des contrastes régionaux* » (571 p., 190 F jusqu'au 31 décembre, puis 230 F).

(1) Claude Langlois, dans l'article « Histoire religieuse » du *Dictionnaire des sciences historiques*, sous la direction d'A. Burguière, PUF, 1986.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

14

● LETTRES BRITANNIQUES

Henrietta, nièce de Virginia

LA couverture du roman d'Henrietta Garnett représente une jeune femme énigmatique, au beau visage ovale, qui regarde le lecteur avec une tristesse limpide. Au dos du livre, l'éditeur indique qu'il s'agit là du premier roman d'une petite nièce de Virginia Woolf, et l'on se dit : encore une ! La métaphore a peut-être déjà tellement servi que tante Virginia a trop de nièces désormais.

Seulement Henrietta Garnett est la vraie petite-nièce de Virginia Woolf : cela explique qu'elle écrive des livres sans aucun rapport avec ceux de sa parente, mais cela n'explique que dans une certaine mesure (mesure du poids d'un mythe, et d'une lignée d'écrivains et de peintres) qu'elle soit un personnage étonnant.

Blottie dans un fauteuil deux fois trop grand pour elle, Henrietta Garnett rayonne d'angoisse charmeuse. Elle ressemble à un oiseau noir, mais elle semble croire que, par sympathie, et volonté, elle a réussi sa mutation en paysanne normande.

La magie de la précision

« Je vis près de Dieppe à la campagne. Là, j'écris et je donne des leçons de piano à la fille de la bouchère. Je déteste les villes. » Comme l'héroïne de *Secrets de famille*, Catherine, qui n'est jamais sortie de la propriété familiale à Malabay. Catherine cueille des fleurs, fit Hérodote, s'occupe des chevaux et écrit des contes au fond du jardin, dans un drôle de pavillon, sur une table en bois blanc.

Mais, à la différence de son héroïne, Henrietta est quelqu'un d'extraordinairement sophistiqué, une héritière et un concentré d'histoire littéraire anglaise, et cela se sent non pas tant quand elle parle du British Museum, qu'elle considérait *comme sa maison quand elle était petite*. Non, Henrietta Garnett est impressionnante quand elle parle d'œufs à la coque, seul réconfort des jours sans lumière, quand elle témoigne, avec des mots fragiles, de la souffrance d'être *« agnostique »*, habitée de mots, tiraillée entre tragédie et comédie — la vie est une comédie pour ceux qui pensent, une tragédie pour ceux qui sentent.

On pense alors aux pages sombres de *Secrets de famille* : *« Je suis tout le temps dans l'obscurité, submergée par le vacarme le plus assourdissant »*, et Henrietta Garnett se montre émouvante dans sa recherche évidente de paix et de sagesse, avec et contre les livres. *« De ma marraine, j'ai appris un remède contre le chagrin,* dit-elle : *lever la tête et regarder le ciel. Attendre que se dissipe le coton des nuages. Tant qu'on est capable de voir le bleu du ciel... »*

Il y a une autre manière aussi que révèle l'héroïne de *Secrets de famille*, après une traversée jonchée de pertes irréparables. Elle raconte qu'elle s'est mise à promener un aveugle, un vieil homme du nom de Pierre, et à lui décrire, avec le plus de précision possible, le monde. Et que de cette précision, de la magie qui en naissait, ont surgi le *mensonge, l'invention, la drogue* de l'invention romanesque. *« Mais c'est très difficile d'oublier les gens qui sont morts »*, conclut Henrietta Garnett.

G. B.

★ SECRETS DE FAMILLE, d'Henrietta Garnett. Traduit de l'anglais par Sabine Porte. Ed. Bourgois, 318 p., 120 F.

— Par ailleurs, Quentin Bell, le neveu de Virginia Woolf, déjà connu en France pour sa biographie de la romancière (Stock), a publié cette année son premier roman *le Dossier Brandon*, traduit par Monique A. Burke, éditions Tierce/Deux Temps, 268 p., 100 F.

Une Doris Lessing déroutante

Un recueil de nouvelles et un mystérieux roman étonneront et décevront peut-être les admirateurs d'un écrivain fécond.

PLUS l'œuvre de Doris Lessing s'enrichit, plus elle se révèle hétéroclite. *« L'esprit humain change »*, confiait d'ailleurs l'auteur. Il y a quelques années, on ne connaissait encore, en France, que la moitié de ce que cet écrivain prolixe, qui compte parmi les plus importantes romancières anglo-saxonnes, a publié (1). Il apparaît, aujourd'hui, que l'on avait alors eu accès au meilleur de sa création.

Après l'avoir découverte avec *le Carnet d'or* (prix Médicis étranger 1976), le public a fait la connaissance de Doris Lessing l'« Africaine » au travers de sa grande saga, *les Enfants de la violence* (2). Ce n'est que plus récemment que furent traduits ses ouvrages de science-fiction, puis des romans très proches de l'essai d'actualité. Enfin, on apprenait que Doris Lessing, en s'éloignant de l'engagement politique aux côtés du communisme s'était rapprochée du mysticisme et était adepte du soufisme.

Aujourd'hui, son éditeur traduit pêle-mêle divers titres moins importants. Ainsi, à quelques mois d'intervalle, ont paru deux livres aussi différents que possible. L'un, *la Madone noire*, est un recueil de nouvelles publié dans sa version originale dès 1954. Le second, un roman, *la Descente aux enfers*, est sorti en Grande-Bretagne en 1971. *La Madone noire*, deuxième tome des *Nouvelles africaines*, est le prolongement du premier volume, publié en 1980. Ces nouvelles se déroulent en Afrique, soit en Rhodésie du Sud, — actuel Zimbabwe, — devenu indépendant en 1980 soit en Afrique du Sud.

La romancière connaît bien ces régions pour y avoir vécu de



BÉRÉNICE CLEEVE

1934 à 1949. On retrouve, mêlés dans ce recueil, une quantité de thèmes chers à la Doris Lessing des années 50 et des années 60 : l'Afrique, bien entendu, mais surtout les relations entre hommes et femmes (*Plantes et filles, Histoire d'un homme qui ne se mariait pas*), le déracinement (*En route vers la grande ville, la Faim*). Doris Lessing s'est défendue, des années plus tard, d'avoir placé le problème racial au cœur de ses nouvelles. C'est tout de même bien la recherche de la solidarité et de l'amitié qui la préoccupait alors.

Elle l'aborde ici par le biais des rapports entre les sexes et entre les cultures, posant toujours plus de questions qu'elle n'apporte de réponses.

La Descente aux enfers rompt totalement avec les livres précédents. Avec son sous-titre mystérieux, *Science-fiction de l'espace intérieur, car il n'y a jamais nulle part où aller qu'en dedans*, ce roman est comme une pièce de théâtre dans laquelle les acteurs réciteraient chacun leur texte sans jamais se préoccuper de se donner la réplique. Trois personnages occuperaient la scène : un homme, sans nom ni visage, devenu amnésique et en proie à un délire intérieur, prononcerait des paroles dont lui seul saisirait le sens et la logique.

Les clés de ce roman sont nombreuses, complexes, et le lecteur a souvent du mal à suivre le fil du récit du malade, en quête d'une unité au-delà de sa vie. Dans ce personnage, Doris Lessing a placé l'essentiel de sa conception du soufisme, à savoir une discipline où l'on *« apprend à apprendre »*. *« On apprend à se voir soi-même de l'extérieur, tel qu'on a été conditionné par la société... La première chose est d'apprendre à sortir de cette prison pour agir comme si ce conditionnement n'existait pas* (3) *»*.

Les familiers de la Doris Lessing des premières traductions n'y retrouveront pas leur auteur et sortiront de ces deux livres sans doute déçus. A tous ceux-là, on ne peut que conseiller de reprendre leur exemplaire du *Carnet d'or*.

SANDRINE TREINER.

★ LA MADONE NOIRE, *Nouvelles africaines, tome II*, de Doris Lessing, traduit de l'anglais par Marianne Véron. Albin Michel, 348 p., 95 F.

★ LA DESCENTE AUX ENFERS, de Doris Lessing, traduit par Pierre Alien. Albin Michel, 258 p., 89 F.

(1) La plupart des romans de Doris Lessing ont été publiés aux Editions Albin Michel. *Le Carnet d'or* (1976) a été repris au Livre de poche (1984).

(2) *Les Enfants de la violence* comprend trois volumes : *les Enfants de la violence* (1978), *l'Echo lointain de l'orage* (1983) et *la Cité promise* (1981) (les deux premiers sont disponibles en *Livre de poche*).

(3) *Doris Lessing : du marxisme au soufisme*, entretien avec Michel Brudeau. *L'Express*, 25 avril 1981.

Une petite fille juge l'univers

***Un roman très drôle et très insolent de Jane Gardam :* Dieu par-dessus bord.**

ELLE ressemble à Iris Murdoch, qu'elle cite avec une complicité évidente. Et puis elle écrit un peu comme Alison Lurie, qui est son amie, et sa manière de s'épanouir dans le détail « futile » ou « féminin », et de se retrouver en pleine métaphysique, aux côtés de Job, d'Aristote ou de Plotin, rappelle Muriel Spark ou Cynthia Ozick. On ne devrait plus opposer les « Anglaises » aux « Américaines » ; leurs livres commencent à former une nébuleuse, un genre, un courant violent, sensible et vital, dans le grand fleuve de la littérature. Mais Jane Gardam n'est pas encore connue en France, où seul avait été publié un petit livre d'elle, *Un poney dans la neige* (1). Tout devrait changer avec la parution de *Dieu pardessus bord*, l'histoire de Margaret, huit ans, une petit fille d'une intelligence redoutable, élevée dans les années 30, en Angleterre, *au bord de la mer*, au sein d'une famille ultrareligieuse. Chez Margaret, tout est péché, excepté la lecture de la Bible, et encore, quand on ne pose pas de questions. Et la première forme du péché originel, c'est le cri des bébés, expression élémentaire de l'excès de toute vie.

C'est d'abord un roman drôle, parce que Margaret est, au début tout au moins, une enfant insolente, qui raisonne, et que Jane Gardam a un sens diabolique des dialogues, qui sont un champ spécifique de la logique formelle. Ainsi, aux assertions de sa mère qui veut la convaincre que Dieu a créé les hommes pour que l'amour existe, Margaret oppose des remarques extrêmement pertinentes, car elle a recueilli déjà nombre de preuves qui tendent toutes à démontrer que l'amour n'apporte rien, sauf des bébés répugnants, et beaucoup de catastrophes. L'amour fait pleurer sa mère, provoque d'étranges modifications dans le comportement de son père et dérègle toutes ces vies qui pourraient être si paisibles, avec des promenades, des goûters, des jeux, et beaucoup de discussions. Margaret croit en Dieu, certes, mais elle trouve qu'il aurait pu arrêter sa Création aux dinosaures ; tout ce qu'il a fait ensuite prête à la critique.

Cependant, Jane Gardam n'est pas du tout, contrairement aux apparences — qui sont aussi trompeuses que les espérances, — une rousseauiste qui ferait l'éloge du questionnement enfantin. Comme dans *Ce que savait Maisie*, de Henry James, Margaret tente de reconstituer un puzzle, avec les moyens du bord, et de la ruse, mais ses questions sont autant de bombes jetées dans l'édifice fragile de cette société de l'entre-deux-guerres.

Qu'est-ce qu'une vie ?

La réussite romanesque de Jane Gardam, c'est de faire vaciller les certitudes paternalistes de son lecteur. Chez elle, les vieilles filles ont l'air costaud et semblent caustiques, mais on les découvre en larmes devant la grille du confessionnal. On voit les femmes épanouies se ruer dans la tempête au-devant de tous les interdits, se tordre les mains avec l'énergie du désespoir, et défaire leur vie pour des idiots. On voit un pasteur fanatique, odieux, et sordide donner sa vie pour l'amour d'une petite fille. A la fin de la partie, les cartes sont redistribuées, personne n'a plus tellement d'atouts, et Margaret n'est plus une enfant, si c'est être une enfant que de s'imaginer que les vies ont un cours établi, alors qu'elles sont en vérité le résultat approximatif et plus ou moins hasardeux des ratages, des malentendus, des brisures, et des fautes d'inattention. Jane Gardam pense, comme son héroïne numéro deux, Blinkie, qu'il vaut mieux se contenter *« de regarder et d'être ce que l'on est »*. Elle le fait, dans ce livre, avec une profusion de sensations, de couleurs, d'odeurs de haies et de tartines de miel. Les tapis ont des couleurs framboise, il y a des pelouses inoubliables et des arbres qui griffent les bras. Le monde n'est pas fiable, et même il est très dangereux, mais les églises sont remplies de fleurs. Chez cet écrivain visuel, la peinture est bien le lieu du rachat.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ DIEU PAR-DESSUS BORD, de Jane Gardam, traduit de l'anglais par Suzanne Mayoux. Ed. Tierce, Deux Temps, 236 p., 100 F.

Les inconvenances de Barbara Pym

« JE crois qu'il y a peu de tâches plus déplaisantes que celles d'établir un index pour quelqu'un qui ne compte plus pour vous. » C'est le sujet des *Ingratitudes de l'amour*, le dernier roman traduit en France de Barbara Pym (1913-1980). L'amour par le petit bout de la *lorgnette, tous les malentendus*, tous les ridicules, les fausses manœuvres, les espoirs déçus. Une anthologie des malheurs féminins, où l'humour, la causticité et la drôlerie font la loi.

Tout commence par un colloque. Chacun des trois protagonistes inspecte la petite chambre qui lui est dévolue. Aylwin Forbes sort la photo de sa femme, la pose à côté du lit, et puis la remet dans sa valise. Dulcie et Viola (la future vieille *fille aux airs trop gentils, aux* jambres trop fines, et l'ex-jeune femme brillante, aux cheveux mal peignés et au visage trop pâle) se rencontrent, s'exaspèrent mutuellement, jurent de ne pas laisser l'autre envahir sa vie et se retrouvent, inséparables, à échanger des incongruités réjouissantes ou des petites méchancetés. Dulcie est spécialiste en diplomatie masochiste, et Viola en gaffes attendrissantes et narcissiques.

Après le colloque, il y a des promenades dans Londres qui amènent toujours nos héroïnes du côté de chez Alwyn Forbes, ou de son frère, un pasteur bizarre ; il y a des dîners bricolés, des séances de salon de thé, des conversations, des conversations et encore des *papotages, profonds comme* des tombeaux. Comme Barbara Pym est avant tout une spécialiste de la pensée « décalée », inconvenante, on navigue au milieu de vérités savoureuses du genre : *« Son manque de compréhension avait quelque chose de reposant. »*

Barbara Pym est d'abord l'écrivain des faiblesses féminines. Mais, chez cette romancière, elles nourrissent une esthétique de l'observation jubilatoire.

G. B.

★ LES INGRATITUDES DE L'AMOUR, de Barbara Pym, traduction d'Anouk Neuhoff. Bourgois, 348 p., 100 F.

Des femmes à l'épreuve du temps

Dans* la Voie radieuse, *Margaret Drabble, quarante-neuf ans, accompagne trois femmes à travers les années du « milieu de la vie ».

LE 31 décembre 1979 : la fin d'une année et le terme d'une décennie. C'est ce jour-là que Liz Headland, quarante-cinq ans, psychiatre renommée, a choisi pour donner une grande fête dans sa très jolie maison londonienne. Au milieu d'une « foule » de relations — quelque deux cents personnes ont répondu à l'invitation de Liz, — tous ses proches, ou presque, seront là : son mari Charles, bien sûr, et leurs enfants (les trois garçons de Charles, qu'elle a épousé après son veuvage, et l'une des filles qu'ils ont eues ensemble, l'autre, Stella, étant à l'étranger) ; ses deux amies Esther et Alix (toutes trois sont restées liées depuis leurs années d'université) ; et même Ivan, l'intime, élégant et raffiné, qui sait si souvent être tyrannique et odieux.

Liz et Charles sont ce qu'on n'appelait pas encore un couple « branché ». Ils vivent depuis vingt et un ans ensemble. A l'euphorie sexuelle, aux périodes de trahisons et de conflits, a succédé une tranquille indifférence : *« A présent, elle et lui se rencontraient pacifiquement dans leur grande maison, dormaient pacifiquement chacun dans sa chambre. »*

Charles, du reste, va partir passer un an à New-York, et il est entendu que Liz ne le suivra pas. Mais voilà que ce soir de réveillon Liz découvre que son « vieux » mari, avec ses cinquante ans un peu épais, son relatif abandon de soi-même, physiquement et intellectuellement — où est passé l'homme de gauche des années 60 ? — a une histoire d'amour avec la très chic et très insignifiante lady Henrietta Latchett, qu'il veut épouser et emmener à New-York.

L'étrange blessure imprévue

Tous les éléments du drame bourgeois sont réunis. Mais ce n'est pas ce qui intéresse Margaret Drabble, dont on a déjà pu apprécier, notamment dans *le Milieu de la vie* (1), le talent pour décrire et analyser des destins de femmes à des moments de fracture. A partir de la découverte de Liz, du départ de Charles et de l'étrange blessure, imprévue, qui s'ensuit, Margaret Drabble peint, comme elle sait le faire, cinq ans de la vie de Liz et de ses deux inséparables amies, Esther et Alix.

Les hommes, peut-être, s'ennuieront et se perdront dans les péripéties de ces existences de femmes des années 80, aux prises avec l'accomplissement de leurs carrières et leurs déchirures secrètes — les amours qu'on s'interdit, les échecs familiaux, la mort des parents et la levée de certains secrets qu'on avait perdu l'envie de connaître. Les femmes, elles, devraient se glisser avec angoisse, mais non sans délices, dans ces 465 pages où se jouent et se rejouent leurs batailles, leurs victoires millimétriques et provisoires, leurs rivalités intermittentes et leur solidarité essentielle.

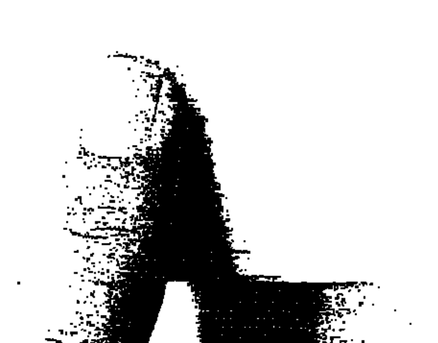
En un temps où certains croient que seuls des « essais », des documents bourrés de statistiques, plus ou moins intelligemment interprétées, peuvent rendre compte de la réalité mouvante, des glissements sociaux, des comportements nouveaux des femmes face à leur avenir — et à leur passé, — Margaret Drabble prouve, avec *la Voie radieuse*, que le roman peut être beaucoup plus subtil que ces pseudo-travaux scientifiques où se mêlent sondages et anecdotes.

La fiction, autorisant tous les rebondissements possibles, les analyses et mêmes les folles hypothèses, permet à Margaret Drabble de dresser, plaisamment et en jouant librement de la précision et de l'ellipse, un étonnant tableau de la société anglaise actuelle et de la place des femmes dans cette société depuis la seconde guerre mondiale.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ LA VOIE RADIEUSE, de Margaret Drabble, traduit de l'anglais par Raymond Las Vergnas, Stock, 466 p., 180 F.

(1) Stock, 1981.



L'autre Elizabeth Taylor

Angel, *Le roman d'une Anglaise née en 1912 et qui ne fut pas actrice de cinéma...*

SANS être tout à fait inconnu, le nom d'Elizabeth Taylor est plus volontiers associé à l'interprète de *Cléopâtre* qu'à l'auteur d'*Angel*. Cette curieuse homonymie a probablement fait longtemps hésiter les éditeurs français, et c'est ce qui explique qu'il ait fallu attendre plus de trente ans pour découvrir l'un des meilleurs romans de cette amie d'Ivy Compton-Burnett.

Née en 1912 à Reading, Elizabeth Coles fut, successivement, gouvernante et bibliothécaire. Elle épousa en 1934 un homme d'affaires, John William Kendall Taylor, auquel elle dut un patronyme si difficile à porter. De 1945 à 1971, elle publia une quinzaine d'ouvrages, des romans, mais aussi des nouvelles, dont certaines paraissaient dans des revues de mode, *Vogue* ou *Harper's Bazaar*. Elle vécut, comme tant de ses consœurs, dans un village. Et, comme Barbara Pym, elle mourut d'un cancer. Elle venait de corriger les épreuves de son dernier roman *Blaming*. Elle se croyait, quelques années avant sa mort, vouée à l'oubli. *« Je sens, au bout de quelque temps, que mes livres sont tombés au fond d'un puits et doivent y croupir à jamais. »* Ce ne fut pourtant pas le cas : le dernier roman paru de son vivant, *Mrs Palfrey at the Claremont* est un chef-d'œuvre qui ressuscita toute sa production. Les éditions Virago ont republié la quasi-totalité de l'œuvre.

Une fois encore, c'est à Jane Austen qu'il faut se référer. Comme la Catherine Morland de *Northanger Abbey*, ou la Marianne de *Sense and Sensibility*, les héroïnes d'Elizabeth Taylor ont de la réalité matérielle et sentimentale une notion très vague que les épreuves qui constituent l'intrigue même du roman s'emploient à préciser de façon sarcastique, cruelle et définitive. Comme le révèle Robert Liddell, dans le charmant essai qu'il a consacré à ses deux amies Ivy Compton-Burnett et Elizabeth Taylor (1), cette dernière était moins désenchantée, dans sa vie quotidienne, que ne le laisserait supposer ses romans. Détestant le témoignage que nous a offert la correspondance de Katherine Mansfield, elle supplia cependant son confident de détruire ses lettres, ce qui permet d'imaginer à loisir une vie personnelle dont elle désirait garder le secret.

Une candeur jusque dans la perversité

Angel est l'histoire d'une romancière. Fille d'une épicière, Angel Deverell découvre à seize ans la littérature par le biais d'une mythomanie fort ordinaire. Clouée au lit par une maladie bénigne, Angel met à profit sa solitude et son immobilité pour commencer à remplir d'une écriture frénétique des dizaines de cahiers. A la surprise générale, le fatras romanesque qu'elle produit, après avoir été refusé sans commentaires par quelques éditeurs, est accepté, un peu sur le mode du canular, par deux associés. Angel, qui est parvenue non sans mal à convaincre sa mère de la nécessité d'abandonner ses études, de refuser l'emploi humiliant de femme de chambre au « château », se lance dans une carrière littéraire qui, en effet, est un triomphe.

Comme l'analyse Diane de Margerie dans sa préface, et comme le suggère l'auteur, le destin d'Angel est en partie calqué sur celui de Marie Corelli. On songe, à cause de ce procédé, au roman incisif que Pirandello consacra (en lui donnant évidemment un autre nom) à Grazia Deledda : *Suo marito* (2). Le romancier sicilien usait, certes, d'une autre sorte d'esprit narquois, et décrivait un milieu littéraire plus imbu de lui-même. Il y a, au contraire, chez Angel une candeur jusque dans la perversité.

L'éditeur d'Angel, lorsqu'il prend la décision de publier *Irania*, décrète : *« Ce sera de la nourriture consistante pour les simples d'esprit et de savoureuses inanités pour quelques connaisseurs. »* Dieu sait si ce raisonnement a fait prospérer l'édition et a nui à la littérature... Plus tard, le même Pygmalion voit un cactus dans une vitrine : *« D'une pousse malingre et hérissée de piquants s'était épanouie une immense fleur inquiétante, solitaire et incongrue, un monstreux accident. Et il avait songé à Angel. »*

Accablée par les éreintements réguliers dont ses romans font l'objet, Angel jouit de la faveur du public, menacée cependant par la première guerre mondiale. Longtemps, la romancière n'existe pas : sa seule réalité, elle la trouve dans ses *« fables ineptes »*. Elizabeth Taylor, avec une perspicacité incomparable, montre comment le processus de la création demeure le même, quel que soit le niveau artistique de l'œuvre. Angel, plus proche de Barbara Cartland que de Virginia Woolf, connaît pourtant les affres de n'importe quel écrivain. Et l'on sent la jouissance diabolique que l'auteur a éprouvée à se caricaturer. Caricature d'écrivain, Angel Deverell est aussi une caricature d'amoureuse : elle épousera Esmé, joli garçon débauché, peintre raté, qui se tourne vers elle par intérêt et finit par être subjugué par sa force déconcertante.

Tout l'art d'Elizabeth Taylor consiste à décrire cette rencontre saugrenue, sans apitoiement, sans larmoiement, mais avec une vigoureuse et cinglante lucidité. Nora, la sœur d'Esmé, qui sacrifie *son petit talent poétique* à la cause d'Angel qu'elle adore, sera le dernier témoin de la grandeur et de la décadence de la romancière et fera, après la mort d'Angel, ce commentaire typique du ton du roman et de la psychologie de son héroïne : *« Elle n'aimera pas ça. Elle n'aimera pas rester là, couchée au cimetière, parmi les morts. »*

« Une romancière édouardienne » : ainsi est intitulée la nécrologie d'Angel Deverell, dans le *Times*. Bien sûr, Elizabeth Taylor faisait le portrait de son contraire littéraire. Mais l'émotion qui naît de la lecture du roman prouve que la nostalgie ne s'allie pas toujours aux affinités électives, mais parfois aussi à l'impitoyable ironie.

RENÉ DE CECCATTY.

★ ANGEL, d'Elizabeth Taylor, traduit par Tina Jolas, préface de Diane de Margerie, Hachette, 314 p., 98 F.

(1) *Elizabeth and Ivy*, Peter Owen Publishers, 1986.

(2) *Le Mari de sa femme*, trad. M. Baccelli, Balland.

Les « délicieux » enfers d'une vieille Anglaise

(Suite de la page 19.)

Cultiver une petite vertu pour que les gens supportent tout le reste fait partie de leurs principes. Au demeurant, ils pensent qu'un homme lucide prend difficilement au sérieux sa conscience morale : il doit se sentir au-dessus de l'obligation plébéienne de faire des choix, et trouver ridicule qu'on veuille l'écarteler entre le bien et le mal.

De même sont-ils convaincus qu'on accorde trop d'indulgence aux animaux, du fait qu'ils sont muets : les homme, eux, ont inventé le langage pour communiquer leurs pensées, et c'est de là qu'est venu tout ce mal que l'écriture n'a fait qu'amplifier.

Convient-on qu'Horace Lamb est, lui-même, son pire ennemi ? On ne le fera pas sans ajouter que c'est là sa seule qualité. Quelqu'un se vante-t-il d'avoir résisté à une tentation ? On lui déniera le droit de croire qu'il a été vraiment tenté. Et si un membre de la famille vient à trépasser, on se limitera à mettre une certaine componction à l'heure de découper le rôti, tout en flairant dans la pièce voisine une odeur de testament brûlé. Pour ce qui est de sa mort personnelle, chacun n'est agacé que dans la mesure où elle va l'exclure des conversations qui se poursuivront ; et surtout parce que ceux qui lui survivront ne sauront pas le pleurer comme lui-même l'aurait fait. Par ailleurs, qui a bien pu envisager de traiter les gens comme des proches ?

De leur côté, les domestiques ne font que réinventer, et avec quelle intransigeance, l'ordre de préséance des maîtres. Ils sont conscients qu'ils sont là non pour parler mais pour se taire, et que seuls leurs maîtres peuvent les aider à atteindre à la perfection dans leur condition d'opprimés.

En ce qui concerne les enfants... Wilde disait que ceux-ci aiment d'abord leurs parents, pour ensuite les juger et, en fin de compte, très rarement leur pardonner. Or les enfants de Compton-Burnett, eux – qui seraient les meilleurs du monde si seulement ils s'abstenaient de dire toujours la vérité, – sont convaincus que seule l'injustice, dont eux-mêmes souffrent, maintient en équilibre le monde. Et, comme on leur a appris à dispenser cette injustice aux domestiques, ils se préparent à l'infliger demain à leurs parents et, plus tard, à *leurs propres enfants*. Ignorant les peurs ancestrales qui sont à l'origine de la morale, libres de scrupules et de remords, ils ne se priveraient pas de commettre un crime si cela pouvait consolider le microcosme familial.

« Il y a des gens qui meurent de remords »

Aussi voit-on l'un d'eux, devant ses frères et sœurs en transe, amollir une chandelle, pétrir la cire jusqu'à obtenir un visage étonnamment ressemblant à celui de leur père, le cribler d'aiguilles et ne se résigner à jeter l'effigie aux flammes que lorsque montent *du salon les cris du père, dont* les rhumatismes se sont réveillés : *« Il a eu une bonne mort,* dit le petit sorcier en regardant fondre la cire, *une mort de martyr. »*

Et de concert avec son aîné – ils ont onze et douze ans, – il ira bien plus loin encore le jour où les enfants verront leur père s'engager sur un pont qu'ils savent en très mauvais état. Ils pourraient l'avertir, et cela vaut la peine de les entendre délibérer : *« Il vaudrait mieux qu'il mourût. – Et son âme serait sauvée. Il est si bon maintenant. – Nous pourrions le rencontrer dans une autre vie et découvrir qu'il sait la vérité. Ce serait ce qu'on appelle une justice poétique. – Ce ne serait pas avant longtemps. – On ne sait jamais, il y a des gens qui meurent de remords. – Je crois que nous continuerons de vivre... »*

Sans essayer de démontrer, sans proposer une thèse, sans argumenter, en poussant ses personnages à dire tout ce qu'ils pensent – alors que, en général, on se limite à penser ce que l'on vient de dire, quand le son de la voix entre dans l'oreille, – Ivy Compton-Burnett laisse entendre que, pour elle, la morale n'est qu'un système de précautions que les hommes ont élaboré au fil des millénaires pour rendre possible leur cohabitation. Qu'il n'y a, en fait, ni bien ni mal, mais, seulement, la vérité. Lui disait-on que son œuvre était *amorale ?* Elle rétorquait que dans la vie les coupables sont rarement punis et que, dans l'ensemble, le crime paie.

Toujours, Angus Wilson, son ami et critique fervent, soutiendra qu'à l'époque des camps de concentration personne ne fit mieux qu'elle pour éclairer les sources de la cruauté humaine... A son insu, peut-être. Car elle n'écrivait que pour le plaisir de fustiger et de faire rire. On rit aux éclats au fil des pages de ses romans, parce que, alors qu'on ne s'identifie à aucun personnage – on n'oserait se désavouer soi-même à ce point, – on y rencontre bien des connaissances...

Certes, le rire que Compton-Burnett provoque n'est pas, comme celui d'un Congreve ou d'un Wilde, un rire qui naît du paradoxe, du nonsense, du ridicule mis en évidence. Il éclate dans une sorte de frayeur nocturne, enfouie. C'est que, en dépit de son laconisme et de sa répugnance à l'égard des discours et des prêches, Compton-Burnett se placerait plutôt du côté de Dostoïevski. Surtout quand, comme par distraction, le grand arpenteur des abysses de l'âme nous fait rire et à la fois frissonner. Est-ce bien dans *les Possédés* qu'un personnage s'écrie : *« Je pensais qu'un jour tu m'emmènerais dans un lieu habité par une araignée de la taille d'un homme et que nous passerions le restant de nos jours à la contempler, terrorisés » ?*

Ivy Compton-Burnett aurait sans doute trouvé l'image trop éloquente. Mais elle aurait souri en caressant les pétales visqueux de ses edelweiss, les fleurs alpestres qu'elle collectionnait. Ou en ajoutant à sa tartine de ces crevettes qu'elle aimait déguster avec son thé.

HECTOR BIANCIOTTI.

★ SERVITEUR ET SERVANTE, d'Ivy Compton-Burnett, traduit de l'anglais par Gérard Joulié, L'Age d'homme, 230 p., 130 F.

Le psaume de Geoffrey Hill

CONSIDÉRÉ en Angleterre comme l'un des poètes importants de sa génération, Geoffrey Hill (né en 1932, il est professeur de littérature à Cambridge) n'est encore guère connu en France. Jacques Darras avait traduit en 1986 pour la revue *Poésie* (éd. Belin, numéro 36), des extraits des *Mercian Hymns ;* l'ensemble du recueil, qui date de 1971, a paraître dans les premiers mois de 1989 chez in'hui, éditions des Trois Cailloux, à Amiens.

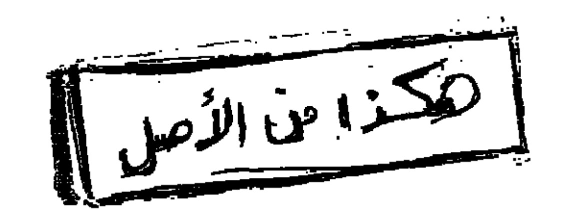
Le choix de poèmes, traduits et présentés par René Gallet, par ailleurs spécialiste du poète Gérard Manley Hopkins, chez Obsidiane, donne aux lecteurs français l'occasion de prendre contact avec l'œuvre, difficile sans doute, à l'écriture tendue et exigeante, de G. Hill. C'est une admirable suite, *le Château de Pentecôte*, qui donne son titre au recueil. L'inspiration spirituelle et lyrique de ce texte en rend la lecture plus aisée que celle du reste du recueil.

Chargée de références historiques, *« entrecoupée de grognements et de cris »*, la poésie de G. Hill est hantée par le dévoiement collectif de l'homme dans le drame de la guerre ; la guerre des Deux-Roses aussi bien que la dernière guerre mondiale prennent ainsi valeur de symboles intemporels.

Proche d'Eliot et d'Hopkins et, d'une manière paradoxale, de Péguy, Geoffrey Hill se démarque de la subjectivité. Son œuvre, comme l'écrit dans une postface éclairante René Gallet, s'élève telle un *« psaume accusateur »*. La tonalité religieuse, chrétienne et théologique, métamorphose l'*« expérience centrale de la déréliction »*.

P. Ke.

★ LE CHATEAU DE PENTECOTE ET AUTRES POEMES, de Geoffrey Hill, Obsidiane, édition bilingue. Traduits de l'anglais et présentés par René Gallet, 86 pages, 72 F.



14

LA PENSÉE UNIVERSELLE

poètes du temps présent

Ginette LEMAIRE BEAUDEAU
« AU GRÉ DU VENT »
112 pages, 53,50 F T.T.C.

Lorna GOISBLIN
« LES BLEUS AU CŒUR »
32 pages, 37,50 F T.T.C.

Michel ESCOFFIER
« CHANSONS TRISTES ET JAMAIS CHANTÉES »
144 pages, 61 F T.T.C.

Françoise PIZZICHEMI
« LA CLEF DE MES RÊVES »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Marie Grimal FAJOLL
« CES DERNIERS POÈMES »
160 pages, 64,20 F T.T.C.

Georges BLANCHET
« LES CHEMINS DE LA RIME, DE L'HUMOUR A L'AMOUR »
64 pages, 43,90 F T.T.C.

Véronique FOURNIER
« CHARIVARIMES »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Marie-Louise BARAT
« CŒUR DE FEMME »
152 pages, 61 F T.T.C.

GEORGES-ANDRÉA
« LES DONS DE DIEU »
suivi de
« PRIÈRES ET REMERCIEMENTS »
96 pages, 50,30 F T.T.C.

Christian DELTEIL
« ELLES... SEUL »
64 pages, 43,90 F T.T.C.

Bernard KIM BITARD
« ENTRE CAFÉ-FRAISE »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Stéfan WYSOGOTA
« LES ÉTRANGES AVENTURES DU PRINCE POIS VERT »
96 pages, 50,30 F T.T.C.

Didier ROCHE
« ENTRE 11 HEURES ET MINUIT »
32 pages, 37,50 F T.T.C.

Bernard CHERMAIN
« ÉCLIPSE TOTALE DE MON SOLEIL »
64 pages, 42,80 F T.T.C.

Maurice DIHÉ
« LES FLEURS DE VIE »
64 pages, 43,90 F T.T.C.

Raymonde KUMS
« FRANCHEMENT... »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Stéphane LEBLOIS
« GRILLAGE SANS SOLEIL »
144 pages, 61 F T.T.C.

Frédéric de VANAISE
« L'HERBE EST MAUVE »
128 pages, 53,50 F T.T.C.

Stéphane MONNIER
« HORIZONS »
64 pages, 43,90 F T.T.C.

Claude MAKENGELE MAMUNGU
« IMAGE AFRICAINE »
32 pages, 37,50 F T.T.C.

Ines RAMANANARIVO
« IMPRESSIONS ET PETITS RIENS »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Eloisa SANCHEZ BARROSO
« JE NE VEUX PAS MOURIR »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

André NEPVEU
« MA MUSE S'AMUSE »
128 pages, 56,70 F T.T.C.

Eliette DAGCHAMPAS DAGNAS
« MES ENVIES, MES PLAISIRS »
56 pages, 40,70 F T.T.C.

Christiane PARENT
« MES SECRETS »
80 pages, 47,10 F T.T.C.

Jean-Jacques VILA
« POÈMES SANS TITRE »
112 pages, 53,50 F T.T.C.

Emmanuelle GAILLARD
« LA PLUME DANS LA PLAIE »
80 pages, 50,30 F T.T.C.

Jean ALTIANI
« POUR QUE VIVENT LES OISEAUX, VOLE MA PLUME »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Sarah SACHS
« RÉSONANCES »
32 pages, 37,50 F T.T.C.

LE LEGOMANE
« RIEN NE VA PLUS ! »
80 pages, 47.10 F T.T.C.

Bruno GABELIER
« LA RIVE AVIDE »
112 pages, 53,50 F T.T.C.

Jean-Louis BLINE
« LE STYX »
80 pages, 47,10 F T.T.C.

Kalthoum LOUERGHEMMI
« SOUVENIRS ET PASSIONS »
32 pages, 37,10 F T.T.C.

Gilles DUMONTET
« L'ULTIME FRISSON »
144 pages, 61 F T.T.C.

Ilan ADES
« L'UNIVERS D'UN ÊTRE »
80 pages, 47,10 F T.T.C.

Alain ADELAIDE
« SOLITUDE »
40 pages, 40,70 F T.T.C.

Maryse BOUCHER
« LE DESTIN ET L'OISEAU »
32 pages, 37,50 F T.T.C.

Sophie POMMARAT
« VERS L'AURORE »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

romans, contes et nouvelles

Mohamed FASSI FIHRI
« L'AMOUR DANS L'AME »
Au Maroc, la rencontre fortuite de jeunes nationalistes et d'une famille française.
160 pages, 68,50 F T.T.C.

Pierre-Emmanuel LEROUX
« L'ALBATROS suivi de « ACIDE »
Dans l'imaginaire, le fantasque, la confusion et l'illogisme.
112 pages, 48,20 F T.T.C.

Marthe GORON
« BRAVO, LES ANIMAUX ! »
Pas si bêtes que ça...
96 pages, 45 F T.T.C.

Mireille RICHARD
« CHUCHOTEMENTS »
Des histoires racontées à voix basse à la veillée ou que l'on murmure sur les bancs de l'école.
96 pages, 47,10 F T.T.C.

Kacem BENSALAH
« CHRONIQUES DE MON BLED »
Le peuple algérien, écartelé entre violence et espoir.
224 pages, 78,10 F T.T.C.

Thérèse DROUET
« LA CHATTE PRALINE »
Une petite chatte nous livre ses réflexions sur les humains.
240 pages, 96,30 F T.T.C.

Alix PARADIS
« CE QUE BONHEUR VEUT DIRE »
Une carrière sportive idéale, à faire rêver tous les apprentis champions.
272 pages, 86,70 F T.T.C.

Paul PASTORID
« LE CHIEN »
Prenez garde à attraper le virus du rêve !
304 pages, 114,50 F T.T.C.

Maryse JOCAILLE
« LE DOMAINE DE L'ENFER »
Au-delà des limites du réel, dans un univers insoupçonné.
80 pages, 46 F T.T.C.

Chistian RECIZAC
« DASHS »
... C'est-à-dire « dessous-de-table », « bakchich », ou encore « pot-de-vin ».
320 pages, 85,60 F T.T.C.

Olivier BODART
« DE TOI A MOI »
Du jour au lendemain, un marginal à la dérive devient un homme comblé.
224 pages, 80,30 F T.T.C.

Sir Antonin PRICYL BARKET
« ET LÔN SE MIT A L'HEURE DE SON SOLEIL »
Une ville décide d'abandonner l'heure d'été.
96 pages, 46 F T.T.C.

Jean-Paul CAHAIGNON
« LA FILIÈRE TUNISIENNE »
Le milieu implacable de la drogue et ses protections parfois surprenantes.
176 pages, 68,50 F T.T.C.

Maurice PARNY
« LE GRAND BARRAGE »
A Madagascar, Tonton Côme rêvait de s'éclairer à l'électricité.
288 pages, 111,30 F T.T.C.

Daniel CASH
« L'INDICIBLE RANDONNÉE »
Bivouaquer dans l'inconnu d'un monde caricaturé.
64 pages, 39,60 F T.T.C.

Philippe PINEL
« KLIMA »
Folie, homosexualité, violence et alcoolisme.
96 pages, 47,10 F T.T.C.

Danielle SAINT-JEAN
« LE MONSTRE DE LA CAVE »
Une plongée en plein cauchemar. A faire frémir !
96 pages, 48,20 F T.T.C.

Gérard BISSONNET
« NULLE PART ! »
Dans une communauté isolée, l'arrivée inopinée d'un musicien jette la perturbation.
224 pages, 121 F T.T.C.

Catherine DINET
« PETITS TABLEAUX EN PROSE »
Textes poétiques, pages littéraires et philosophie à bâtons rompus.
208 pages, 79,20 F T.T.C.

Louis MORGON
« PASSIONNÉMENT »
Un recueil de nouvelles qui laissent place aux vagabondages de l'âme.
136 pages, 52,50 F T.T.C.

Marie BRUNON
« POUR RACONTER A VOS ENFANTS »
Une grand-mère évoque, dans un style frais, le monde merveilleux des petits.
64 pages, 39,60 F T.T.C.

Marie DOYEN
« LA SAINTE NITOUCHE »
Une femme charmante ou un monstre machiavélique ?
144 pages, 61 F T.T.C.

récits - souvenirs

Pierre PUICERCUS
« A CHACUN SA VIE »
Un étonnant recueil de souvenirs sur la guerre d'Algérie.
256 pages, 97,40 F T.T.C.

Patryck LACORTE
« LES ANGES DE LA ROUTE »
L'histoire vécue d'une équipe de motards de la police nationale.
240 pages, 78,10 F T.T.C.

Lucien LEVASSEUR
« L'ENFANCE TOURMENTÉE »
La vie des familles pauvres et défavorisées dans la première moitié du siècle.
64 pages, 42,80 F T.T.C.

Nicole SÉRAFIN
« LE FEU DE SARMENTS »
Emprisonnée dans le circuit fermé de la dépression, en sortira-t-elle ?
192 pages, 68,50 F T.T.C.

Maurice BOUHIER
« JUILLET 1943, LA GRANDE AVENTURE »
Un jeune résistant rallie les Forces françaises libres, puis devient pilote de guerre.
64 pages, 40,70 F T.T.C.

Norbert DEPERROIS
« LE TEMPS QUI DÉTRUIT TOUT »
L'évolution des êtres et des choses.
288 pages, 112,40 F T.T.C.

Anne-Rose EBERSOLT
« AUX RYTHMES DU CŒUR, POUR NE RIEN OUBLIER »
L'histoire d'une famille à travers cinq générations.
176 pages, 68,50 F T.T.C.

Serge VIGNEAU
« M'Y ACCULE PAS »
Un Arsène Lupin d'aujourd'hui raconte ses magouilles.
288 pages, 118,80 F T.T.C.

Jean FEBVET
« S.T.O. EN CAMP DISCIPLINAIRE »
Un aspect mal connu de l'occupation allemande.
80 pages, 40,70 F T.T.C.

Jacques BRUNEAU
« LES TRIBULATIONS D'UN GAULLISTE EN GAULE »
Le témoignage d'un homme de base du gaullisme.
288 pages, 99,50 F T.T.C.

Georgette ARBOGAST
« VIVRE ENTRE BOHÊME ET MAGHREB »
Quand deux êtres de religion et de race différentes s'aiment.
96 pages, 48,20 F T.T.C.

essais

Fabrice FASSIO
« ALEXANDRE ZINOVIEV »
Les fondements scientifiques de la sociologie élaborés par un écrivain soviétique.
224 pages, 78,10 F T.T.C.

Michel STEINMANN
« CESSONS D'ACCUSER, ESSAYONS DE COMPRENDRE »
... Les causes profondes de nos comportements. Une réflexion sur la crise actuelle.
432 pages, 228 F T.T.C.

Renée BLAVETTE
« HISTOIRE DE DINGUES OU DOCUMENT »
Les dangers multiples et insidieux de l'appauvrissement intellectuel.
306 pages, 103,80 F T.T.C.

Maurice BRILLE
« LE PLEIN EMPLOI ? POUR QUOI FAIRE ! »
Une démythification des notions de travail et d'emploi.
306 pages, 111,30 F T.T.C.

Joseph SIMON
« POLICE, OUVREZ ! »
Des solutions pour assurer la neutralité et le professionalisme de la police.
218 pages, 95,30 F T.T.C.

Michel GORLIER
« LE PARI COSMIQUE »
Croire en quoi que ce soit est incroyable aujourd'hui.
288 pages, 112,40 F T.T.C.

Sylvain CLAUCHAR
« S.O.S. »
Contre tous les fanatismes religieux et idéologiques.
128 pages, 53,50 F T.T.C.

Bernard ROUFFAER
« RÉFLEXIONS ORIENTALES »
Une réponse nouvelle aux questions que nous pose le Moyen-Orient.
256 pages, 101,70 F T.T.C.

théâtre

Camille AUG
« BOITES, PETITES BOITES »
Dans un collège privé, des controverses entre professeurs et élèves.
112 pages, 53,50 F T.T.C.

Dany LECENES
« LA CONSOLATION »
Au début du XVIIe siècle, deux comédiens partagés entre le comique et le tragique.
64 pages, 39,60 F T.T.C.

Alain TAMENNE
« LES LENDEMAINS DE L'AMOUR »
L'irruption soudaine d'un amour bouleverse le destin d'une troupe de comédiens.
128 pages, 53,50 F T.T.C.

Bernard GOREZ
« PANNE DES SENS »
Pour sauver la paix, les femmes décident une grève de l'amour.
96 pages, 47,10 F T.T.C.

4, rue CHARLEMAGNE, PARIS-4e. TÉL. : 48-87-08-21

Les prix indiqués sont ceux pratiqués en notre librairie.

DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 4, rue Charlemagne, PARIS (4e) - Téléphone : 48-87-08-21

• LETTRES BRITANNIQUES

Les années indiennes de Kipling

« La Pléiade » s'ouvre à l'auteur de Kim du Livre de la jungle, le plus jeune Prix Nobel de l'Histoire.

L'ENTRÉE de Rudyard Kipling dans « la Pléiade », un an après la publication de deux forts volumes de la collection « Bouquins » (1), rappelle l'engouement constant du public français pour l'auteur de *Kim*. Le temps est sans doute venu de procéder à une lecture nouvelle et générale de ses écrits : le remarquable travail éditorial de Pierre Coustillas pour le premier tome des *Œuvres* y invite grandement.

D'autant que Kipling, en dépit d'une célébrité précoce qui le conduisit à être le plus jeune Prix Nobel de l'Histoire, jouit toujours aujourd'hui d'un statut paradoxal : il a des millions d'admirateurs de par le monde et une très méchante réputation. Le problème, c'est que la poignée des « faiseurs de réputation » ne semble pas avoir déchiffré les mêmes livres que les lecteurs ordinaires.


PAUL POPPER

Rudyard Kipling.

Pour les premiers, Kipling n'est qu'un homme d'ordre, un chantre de la discipline et de la vie violente, voire un raciste patenté. Pour les seconds, il s'impose comme un conteur prodigieux, irrévérencieux et parfois visionnaire. D'un côté, les jugements sans appel d'une caste intellectuelle bien pensante ; de l'autre, la reconnaissance d'un émerveillement simple et d'une véritable jubilation.

Metissage culturel

Très tôt, dans l'une des nouvelles des *Simples contes des montagnes*, Kipling désigne d'instinct ses détracteurs futurs : « *...Il y a une certaine catégorie de gens vertueux dont on peut être certain qu'ils surpasseront tous les autres pour ce qui est de vous imputer de mauvaises actions ou de donner la pire interprétation à des comportements innocents.* »

Sans parier d'emblée sur « l'innocence » de Kipling, il convient de redire une évidence : même pourvu de dons qui le singularisent, il est pour une bonne part piégé par ses origines. Né à Bombay en 1865, il fut dans se premières années plus influenc par la vie indienne que pa l'atmosphère confinée de la col nie anglaise à laquelle appart naient ses parents. D'où sa p ception innée, sa compréhensi immédiate des indigènes. S être l'un des leurs, Kipling pa cipe de leur univers. L'Inde t pour lui une réalité vivante, p siquement éprouvée, avec n foisonnement, sa brutalité, es injustices et ses codes. On ut parler à son propos de métiage culturel. L'hindoustani, cme l'anglais, est sa langue ater nelle, et le territoire d son enfance allie les ruelles séra bles aux ouses peignées du cantonnem

Le dép pour l'Angleterre, à l'âge d inq ans, fut vécu comme déchirement, les années tudes comme un cauchema u fait d'une mise en pensio chez le capitaine et Mme loway, qui firent subir au g n tous les mauvais traitemen ossibles (la nouvelle *Bêê bêê, rebis galeuse* restitue le clim de tyrannie qui lui fut alo imposé). Le retour en In , en 1882, ne pouvait q re une immense libération. x-sept ans, et avec d'inépui es réserves d'énergie, Kipling va un poste de rédacteur à *Civil and Military Gazette* de hore.

Par fonction et par goût, il mmergea aussitôt dans tous s milieux de la capitale du endjab : le quartier des colons ritanniques, les casernements, es clubs chics, les bazars, les ripots, les mosquées, les fumeies d'opium. Le travail ingrat d'échotier eut une vertu formatrice. La nécessité de « faire court » contraignit l'adolescent à maîtriser son expression, à aiguiser son regard, à précipiter le cours de ses récits.

Dès cette période d'apprentissage, Kipling tout entier est à l'œuvre, avec son efficacité narrative, son ironie désinvolte, son art de la caricature, son aptitude à saisir le destin tourmenté des individus. Surtout, il possède déjà une sûreté de ton, un sens critique, qui lui permettent en quelques phrases d'exhiber les ressorts secrets d'une personnalité ou les ridicules d'une société.

« *Quand on est à la fois chef de division et célibataire, qu'on a le droit de porter sur ses vêtements des bijoux d'émail et d'or ajourés, rappelant les tartelettes à la confiture, et de franchir les portes avant tout le monde, hormis un membre du conseil, un gouverneur de province et le vice-roi, on est un beau parti. C'est du moins ce que disent les dames. Il y avait à Simla, en ce temps-là, un chef de division qui était, portait et faisait tout ce que je viens d'énumérer. Il était laid, très laid. A deux exceptions près, c'était l'homme le plus laid de toute l'Asie. Il avait un visage à hanter vos rêves, et qu'on avait ensuite envie de sculpter sur une tête de pipe. Il s'appelait Saggott — Bar-Saggott — Anthony Barr-Saggott, nom qu'il faisait suivre de six initiales. Professionnellement, c'était l'un des meilleurs serviteurs du gouvernement de l'Inde. En société, on eût dit un gorille en veine de câlinerie.* »

Un époustouflant naturel

L'intérêt majeur du volume de « la Pléïade », composé par Pierre Coustillas, réside en ce qu'il nous fait témoin, page après page, récit après récit, de l'émergence puis de l'essor d'un très grand écrivain. De *Simples contes des montagnes* aux *Handicaps de la vie*, en passant par *Trois hommes de troupe*, *Wee Willi Winkie* et *La lumière qui s'éteint*, tous les textes rassemblés ici furent écrits par Kipling entre 1882 et 1890, soit durant les sept années de son second séjour en Inde et la première année de son retour en Angleterre, soit avant l'âge de vingt-cinq ans.

La dénomination d'« œuvres de jeunesse » ne convient pourtant nullement pour désigner de tels livres. Si la fougue et la malice du jeune homme sont perceptibles, elles ne contrarient jamais la virtuosité du conteur non plus que sa science de la composition. Certaines nouvelles sont de vrais chefs-d'œuvre, où l'intensité dramatique, la complexité thématique, la densité d'écriture se conjuguent avec un époustouflent naturel. *L'homme qui voulut être roi* s'impose, à cet égard, comme une réussite inouïe. De l'exergue à l'épilogue : quarante feuillets, une aventure qui déferle d'un seul souffle fou, un royaume conquis, un royaume perdu, une dernière phrase pour congédier les acteurs et vider la scène sanglante du pouvoir : « *Et l'histoire s'arrête là.* »

Dans sa préface, Pierre Coustillas retrace sans agressivité ni bienveillance l'itinéraire de Kipling. Il souligne notamment que dans les textes de l'époque indienne, « *bon nombre d'idées favorites de Kipling sont là, et l'on constatera que, si l'œuvre s'était brusquement arrêtée à ce stade, certaines accusations portées contre lui perdraient une bonne partie de leur force, celle de racisme en particulier* ». S'il fallait juger en termes de « *héros positifs et négatifs* », il ne fait aucun doute que l'avantage serait pour les Indiens contre les colons britanniques. Qui a, en effet, décrit avec plus de lucidité féroce le microcosme de Simla ?

Mais, aux yeux de ses détracteurs, le handicap de Kipling était sans doute inavouable : son expérience de la réalité indienne l'avait marqué de manière indélébile et, pour tout aggraver, il n'abandonnait que peu son armure d'ironie désespérée. On y décelait de la suffisance, alors qu'il s'agissait plutôt d'une attitude de survie. Qui sait, finalement, si ce qui rendit Kipling insupportable aux progressistes anglais, ce ne fut pas, au-delà de toute prise de position théorique ou idéologique, son lien viscéral avec l'Inde et ce soupçon de métissage culturel qui confère à l'œuvre son incomparable éclat ?

Quand on ne connaît guère que des horizons voilés de brumes, comment (par exemple et afin de revenir à des questions plus légères) goûter pleinement une morale à l'emporte-pièce telle que celle-ci : « *Lorsqu'un homme accomplit un travail remarquable sans commune mesure avec son salaire, il y a, dans sept cas sur neuf, une femme derrière ce comportement exemplaire. Les deux exceptions ne peuvent s'expliquer que par un coup de soleil ?* »

ANDRÉ VELTER.

★ **ŒUVRES I, de Rudyard Kipling, traductions de Pierre Coustillas, Jean-Paul Hulin, Sylvère Monod, Daniel Nury et Jean Raimond, « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, 1 832 p., 350 F, jusqu'au 31 décembre, après, 390 F.**

(1) Robert Laffont, tome I, 1020 p., 100 F ; tome II, 1 280 p., 120 F.

Parmi les autres parutions

● *Hors de ce monde*, de Graham Swift. — Par un écrivain, né en 1949, le cauchemar de l'histoire évoqué sur le divan d'un psychanalyste new-yorkais. Traduction de Robert Davreu. Laffont, coll. « Pavillons », 254 p., 95 F.

● *Meurtres en blouse blanche*, de P.-D. James. — Une enquête policière à l'hôpital par la terrible dame anglaise. Traduction de Michèle Hechter. Fayard, 336 p., 95 F.

● *Camp retranché*, de John Cowper Powys. — Réédition d'un « *classique* ». *Un grand roman* magique. Traduction de Marie Canavaggia. Grasset. Coll. « Les Cahiers rouges », 496 p., 61 F.

● *La Femme au temps de Shakespeare*, de Catherine Bomard-Cheyre. — L'Angleterre élisabéthaine dépeinte comme « le paradis des femmes ». Stock/Laurence Pernoud, 293 p., 145 F.

● *L'île de Pascali*, de Barry Unsworth. — Cet auteur, qui vit à Cambridge, nous transporte dans une île de la mer Egée, en 1908. Le héros, un espion, écrit un rapport à son employeur, le sultan de Turquie. Traduction de Gérard Piloquet. Presses de la Renaissance, 234 p., 92 F.

● *Le dernier couloir*, de Paul Bailey. — Par un jeune écrivain déjà reconnu en Grande-Bretagne, un roman très cruel sur la vieillesse. Traduction de Michel Courtois-Fourcy. Ed. Bernard Coutaz, 200 p., 89 F.

● *Coup de semonce*, de William Golding. — Par le Prix Nobel 1983, le roman d'un voyage où se perdent les illusions. Traduction de Marie-Lise Marlière, 294 p., 110 F.

● *Essais sur l'art de la fiction*, de R.-L. Stevenson. — Les réflexions de Stevenson sur la littérature ont inspiré Borgès et Nabokov. Edition établie et présentée par Michel Le Bris. Traduction de France-Marie Watkins et Michel Le Bris. La Table ronde, 440 p., 150 F.

● *Men in print*, de T.-E. Lawrence. — *Inédits en français*, des essais littéraires du « prince de La Mecque », sur Homère, D.-H. Lawrence, H.-G. Wells... T.-E. Lawrence naquit en 1888. Préface de Jil Silberstein. Traduction de Michel Aubry et Jil Silberstein. La Table ronde, 130 p., 68 F.

● *Une poignée de cendre*, d'Evelyne Waugh. — Reprise de l'un des meilleurs romans de l'auteur : les infortunes du mariage. Traduction de Marie Canavaggia. Christian Bourgois, 316 p., 90 F.

هكذا في الأصل

14

■ LE POÈME DE BERCY

★ *BERCY, LA FIN D'UN MONDE,* de Gilbert Lascault et Patrick Geoffroy. Edit. La Nompareille, 11, rue Saint-Vincent, 75018 Paris, 106 p., 147 F.

Construits à partir de 1860 sur l'emplacement d'un vaste château édifié par Le Vau, les entrepôts vinicoles de Bercy auront complètement disparu l'an prochain. C'est un haut lieu de la mythologie parisienne qui va ainsi céder la place. Il convenait qu'il demeure une trace vivante de ces entrepôts, de ces rues pavées, de ces caves oubliées où se promènent sans se gêner les fantômes de Bacchus et de Fantômas. Pas seulement des images forcément nostalgiques, mais une vraie fiction comme il s'en construisit tant autour de cette Babel des ivrognes. C'est ce qu'ont fait un écrivain, Gilbert Lascault, et un photographe, Patrick Geoffroy, qui ont exploré les rimes et les rythmes de cette cité du vin qui bruisse de tous les mots de l'ivresse et de la nuit : *« Mots qui s'accumulent, tandis qu'un univers s'efface. Baril. Barrique. Feuillette. Foudre. Fût. Futaille. Muid. Pièce. Quartaut. Tonnelet. Et aussi éléments du tonneau : bonde, cannelle, cerceau, chantepleure, foncailles, fond, jable. »* La fin d'un monde s'énonce comme le début d'un poème. – P. L.

■ LA VÉRITÉ DES CHATEAUX

★ *CHATEAUX EN PAYS DE LOIRE. ARCHITECTURE ET POUVOIR,* texte de Michel Melot, images et mise en images de Michel Saudan et Sylvia Saudan-Skira, Bibliothèque des arts, 224 p., 240 illustrations dont 145 en couleurs, 540 F.

Enrichi de photographies qui ne sont pas toutes convenues, le livre de Michel Melot s'attache à l'analyse de cet *« outil d'oppression et de respect »* que furent les châteaux du Val de Loire ; leur *« vérité »,* il la cherche *« dans les représentations de l'autorité et de la puissance de richesses neuves qu'ils voulaient imposer aux trois ordres du royaume, et s'imposer entre eux, dans l'histoire particulière des ascensions, des ambitions et des chutes de chacun de leurs propriétaires. »*

P. Ke.

■ LA MÉMOIRE DE LA FRANCE

★ ARCHIVES NATIONALES. QUINZE SIÈCLES D'HISTOIRE, de Jean et Lucie Favier. Nathan, 240 p., 140 illustr. en couleurs, 395 F.

Du sceau d'Amégonde, femme du roi Clotaire Ier, au traité d'Amiens entre François Ier et Henri VIII, de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen au « bordereau » de l'affaire Dreyfus, les *Archives nationales* sont un des hauts lieux de notre mémoire. Philippe Auguste, à la fin du douzième siècle, décida de réunir au Louvre les documents de la royauté ; la Révolution, par l'entremise de l'avocat Armand-Gaston Camus, premier « archiviste de la République », *entreprit de rassembler* toutes les archives de l'Etat, et Napoléon rendit possible l'opération en lui affectant l'hôtel de Soubise. Aux archives publiques se sont ajoutées au vingtième siècle des archives privées de toutes sortes qui ont contribué au développement de ce « *laboratoire vivant* » dont Jean Favier, directeur général des Archives de France, et son épouse Lucie, secrétaire général des Archives nationales, retracent l'histoire à l'aide d'un texte concis et de belles illustrations remarquablement légendées.

T. F.

■ LE MESSAGE DE SAINT BENOIT

★ L'EUROPE DES MONASTÈRES, de John-Henry Newman, Raymond Oursel et Léo Moulin. Deuxième édition. Nombreuses photographies couleur et noir et blanc. Zodiaque, 291 p., 580 F.

Vers l'an 529, saint Benoît de Nursie, retiré au mont Cassin, fondait un monastère, et rédigeait un document de près de neuf mille mots dont la teneur allait bouleverser le monachisme européen tout au long des siècles à venir. C'est un parcours à travers cette Europe des monastères, édifiée à partir de la Règle du « patriarche de l'Occident », qui nous est proposé. – Val. C.

■ LE SOUVENIR DE BONAPARTE.

★ MONUMENTS DE L'EGYPTE. Hazan, 424 p., 421 planches dont 31 en couleurs, 790 F.

Somptueuse *réédition, en deux* volumes, des *Monuments de l'Egypte,* dans la version impériale de 1809. Le meilleur condensé possible de la fameuse *Description de l'Egypte,* née de l'expédition de Bonaparte. Planches de dessins ou de plans, portraits, tout y *est, à l'initiative de Michel* Dewatcher, égyptologue du Collège de France, et Charles Gillispie, professeur d'histoire à Princeton (Etats-Unis). La première réédition était d'ailleurs en anglais, traduite en français par Dominique Le Bourg.

J.-P. P.-H.

■ QUAND ALGER ÉTAIT TURQUE

★ PALAIS ET DEMEURES D'ALGER A L'ÉPOQUE OTTOMANE, de Lucien Golvin. Edisud, Aix-en-Provence, 140 p., très nombreuses photos et gravures en *noir et blanc et en couleur,* 200 F.

Avant d'être française cent trente-deux ans, la Régence d'Alger fut ottomane de 1516 à *1830. Les principaux* restes de cette longue période se retrouvent dans un style de demeures *sui generis* mais dit « turc ». Lucien Golvin a patiemment reconstitué ce patrimoine disparu ou encore debout, mais souvent oublié, dans cette mégapole qu'est devenue Alger. *Un travail cousu main, d'une* rare précision technique et historique. – J.-P. P.-H.

■ *S'HABILLER AU MAROC*

★ COSTUMES DU MAROC, de Jean Besancenot. Edisud, 200 p., dont 60 ill. couleur pleine page, 490 F par souscription jusqu'au 31 décembre, ensuite 550 F.

Porté aux nues par tous les amateurs de la civilisation chérifienne, de Levy-Bruhl à Maurice Druon, lors de sa première édition, il y a fort longtemps, *Costumes du Maroc,* de Jean Besancenot, nous revient en une nouvelle mouture enrichie et mise à jour, plaisir illimité pour les yeux que ce soit par les gravures ou par le texte. Du Rif aux oasis, un véritable musée vivant des modes arabo-berbères du Maroc.– J.-P. P.-H.

■ LA DÉMESURE DE L'INDE

★ L'INDE, de Raghu Rai, préface de Louis Frédéric, Arthaud, 150 photos couleur, 192 p., 380 F.

Avec la publication l'année passée d'un superbe album consacré au *Taj Mahal* (Robert Laffont), Raghu Rai avait su faire du plus sublime des mausolées jamais élevés à l'amour le signe autour duquel décliner toutes les nuances de la vie indienne. Avec son nouveau livre au titre *simple et démesuré – l'Inde, –* il tente le pari inverse, celui de donner à voir en détail la réalité la plus diverse, la plus foisonnante, la plus contradictoire qui soit. Des déserts d'altitude du Ladakh aux cocoteraies du Kerala, des impromptus ahurissants de la rue aux festivités *princières, il change les* territoires de l'Inde en une ronde éclatante, égarante, envoûtante. – A. V.

■ FIGURES DE PIERRE

★ LA PASSION DE L'ILE DE PAQUES, de Luis Mizon, la Manufacture, nombreuses illustrations en noir et en couleurs, 138 p., 185 F.

Poète plus que scientifique, Luis Mizon *fait partager sa « passion »* de l'île de Pâques en conduisant le lecteur parmi les grandes figures de pierre de ce rocher volcanique du Pacifique. Ce n'est pas ici le mystère de pacotille greffé sur la rugueuse réalité minérale qui sollicite ici le regard et l'attention. Offrant assez de beauté en elle-même, cette réalité suffit à la contemplation. – P. Ke.

■ *MARINIERS DE L'OUEST*

★ LA BATELLERIE BRETONNE, de Jacques Guillet, Jean-Pierre *Cébron et Emile Guyomard. Plus* de 400 illustrations. Le Chasse-marée. Edition de l'Estran (Abri du marin, 29171 Douarnenez), 365 p., 450 F.

On connaît mieux les canaux de bourgogne que ceux de la Bretagne. Pourtant 300 kilomètres de voies d'eau, reliant la mer à la mer, de Nantes à Brest et de Lorient à Saint-Malo, circulent dans la beauté des paysages de la terre d'Armorique. *La Batellerie bretonne* retrace l'histoire de leur aménagement et rend compte de la nature des différentes embarcations. Vingt ans d'enquête, nourrie de documents inédits et d'une iconographie modeste et difficile de ces nomades, à bord des pénettes *de Vilaine ou des chalands de* Rance. – Val. C.

« Le Monde des livres » a publié, en supplément au *Monde* du 13 décembre, un numéro spécial consacré à une large sélection de « livres d'étrennes ».
Nous présentons ici une liste complémentaire d'ouvrages.

LIVRES

Hokusaï, le « fu du dessin »

L'IDÉE d'origine est excellente : republier, *illustrée,* la monographie d'Edmond de Goncourt sur Hokusaï et ajouter à ce texte historique un appareil critique moderne. Mais pourquoi a-t-il fallu que l'on adopte le singulier parti de découper Goncourt en courts passages, de tronçonner paragraphes et chapitres sèchement et, donc, de démembrer son livre ?

Disposées dans un ordre dont la nécessité échappe, les phrases de cet Hokusaï de 1896 se débattent contre la prolifération de la glose de Matthi Forrer, savante assurément, mais indiscrète et aussi pesante que le style de Goncourt l'est peu. Il est pour le moins étrange que l'on traite avec tant de désinvolture la prose d'un écrivain et que l'on croie une autre composition préférable à celle qu'il avait employée.



Hokusaï : *Tête de vieillard,* probablement un au[illegible]ortrait.

Reste Hokusaï en personne, auquel rendent justice les illustrations, fort nombreuses. Elles donnent du célèbre *« vieillard fou de dessin »* une image très complète. Et celle d'un artiste universel, pédagogue parfois, satirique volontiers, à l'imagination souvent macabre, à l'érotisme pernicieux.

Dans chaque exercice, il fait preuve de la même supériorité de dessinateur minutieux et réaliste. Lui-même professait que *« celui qui se fait appeler un dessinateur doit respecter la forme originale des choses ».* Tout son œuvre exalte cet axiome.

PHILIPPE DAGEN.

★ HOKUSAI, d'Edmond de Goncourt et Matthi Forrer, Flammarion, 384 p., 600 ill., 595 F.

Bestiaire insolite

DANS la pâleur d'une nuit éclairée par un quartier de lune, un loup et un cerf se font face. Un héron cendré prend son envol. Un castor remonte un rapide. Ces scènes, Robert Hainard les a saisies aux quatre coins du monde puis, de retour chez lui à Genève, il les a patiemment reconstituées dans ses gravures sur bois. Jacques Hesse et Jean-Philippe Grillet ont réuni une centaine de ces œuvres : *la précision du dessin,* la richesse des couleurs en dégradé, qui font jouer les formes, les lumières, les mouvements, le refus du réalisme « photographique », composent un univers fantastique d'une extrême beauté. Les textes de l'auteur ajoutent à l'étrangeté familière de ces rituels dont la nature est le théâtre.

Beth Van Hoesen est américaine. Ses « créatures », paisibles personnages de ses gravures, dessins et aquarelles, sont des animaux dont elle a choisi de dresser le portrait avec une fausse naïveté dans le trait et une vraie acuité dans le regard. Un chinchilla aux yeux tendres, un lapin-bélier aux oreilles tombantes, une vache géante sont, parmi d'autres, les héros de ce bestiaire insolite.

T. F.

★ LE MONDE SAUVAGE DE ROBERT HAINARD, Duculot, 160 p., 100 illustrations en couleur, 295 f.

★ CRÉATURES, de Beth Van Hoesen, traduit de l'anglais par Elizabeth Servan-Schreiber, Flammarion, 112 p., nombreuses illustrations en couleur et en noir et blanc, 250 F.

Des Carpates à l'Oural

LES données de l'affaire sont assez simples : il n'existait jusqu'à présent aucun ouvrage en français qui narre l'histoire de l'art moderne en Europe centrale au vingtième siècle. On trouvait des monographies succinctes, des chapitres de catalogue, mais pas de synthèse. Le grand mérite de Kristina Passuth est donc d'avoir rassemblé les éléments d'une description cohérente et complète, et d'apporter une information très abondante sur des sujets et des artistes souvent à peu près ignorés en Europe occidentale. Elle raconte l'introduction des avant-gardes venues de Paris avant 14 à Prague, Budapest et Varsovie et leur destin jusqu'à la fin des années 20 d'une manière simple et claire.

Son propos est moins d'analyse que d'établissement des faits. Elle a moins cherché à expliquer le très mouvant jeu des sympathies de culture entre Est et Ouest qu'à raconter épisodes, rencontres et séparations, de la découverte du cubisme à celles du futurisme et du suprématisme. Son récit s'accompagne d'utiles traductions de manifestes, de préfaces et de poèmes. Procédant avec tant de méthode et de modestie, elle a réussi l'un de ces ouvrages « de base », comme l'on dit d'ordinaire, dont l'histoire de l'art moderne a le plus urgent besoin.

Le *Moscou 1900-1930* qu'a dirigé Serge Fauchereau se veut, lui, l'histoire exhaustive de trente années dans tous les genres artistiques. Il n'est pas certain cependant qu'à embrasser littérature, musique, cinéma, architecture et arts plastiques, il ne se soit pas assigné un trop vaste dessein. Malgré l'abondance et l'excellence de l'illustration et la science des différents auteurs, la synthèse de *tant d'efforts* e[t] [d]e faits de natures diverses ne [peu]t éviter de paraître confuse. Lar[i]ov voisine avec Maïakovski, T[atl]ine avec Meyerhold et Eisenste[in]. Noms et œuvres pullulent, enfe[rm]és dans un espace trop étroit po[ur] eux. Le lecteur peu familier de l['ar]t russe pourrait bien éprouver [qu]elque peine à reconstituer un [o]rdre chronologique ou être désa[pp]ointé de la brièveté – forcée – [de t]elle étude de Kandinsky ou de [su]prématisme de Malevitch.

Cette réserve faite, qui e[st] de méthode, il demeure que cer[tai]ns essais, particulièrement c[elu]i d'Andrzej Turowski sur l'u[rba]nisme moscovite, sont d'une [gran]de qualité. *On ne suit pas* non [plus] sans quelque émoi les épisodes : la stérilisation d'un milieu artistique peu à peu contraint à choi[sir] entre la servilité et l'exil. Est-ce [l']hypertrophie de la « vulgari[té] petite-bourgeoise », comme [le] professe Serge Fauchereau, [ou la] conséquence de la logique d'Octobre 17 ? Les « révolutionnaires » lyriques des arts ont été leurrés puis abandonnés par les « vrais » révolutionnaires, ceux de la politique, aux goûts ultraconservateurs, plus épris de propagande que d'abstraction mystique. En 1930, Brodski peint son inénarrable *Lénine à Smolny.* On connaît la suite.

Ph. D.

★ LES AVANT-GARDES DE L'EUROPE CENTRALE (1907-1927), de Kristina Passuth, Flammarion, 320 p., 273 ill., 295 F.

★ MOSCOU 1900-1930, sous la direction de Serge Fauchereau, essais de André Lischke, Elena Rakitina, Noël Simsolo, Andrzej Turowski et Stanislas Zadora, Seuil, 280 p., 295 ill., 495 F jusqu'au 31 décembre, puis 550 F.

Fumées de Chine

LES ouvrages encyclopédiques sont plus souvent des livres de raison que les livres de passion. Il s'agit de rassasier, pas de mettre en appétit. Pour réaliser le fort volume intitulé *la Chine ancienne,* les auteurs furent, sous la direction de Roger Gœpper, treize à table. Tous éminents spécialistes, mais beaucoup plus pâles écrivains, qui mirent en coupe réglée la civilisation chinoise. La géographie (ou mieux : la géomorphologie), les faits, les dates, les découvertes, les échanges commerciaux, les religions, l'économie, les arts et les lettres sont répertoriés, étudiés, analysés. Incontestablement, il s'agit là d'une précieuse approche de l'Empire du Milieu, concrétisée en un bel instrument de travail. Qui *veut apprendre, ici, apprendra.*

Qui veut un supplément de fougue, de fantaisie, d'enthousiasme lié à un vivant savoir se procurera *la Chine,* de Jacques Pimpaneau. Seul, il nous entraîne dans les labyrinthes de la société chinoise. Lui aussi énumère et classifie, mais c'est plutôt pour baliser un parcours érudit et libre. Pimpaneau est un compagnon hors pair, et humble avec ça : *« Etre un peu utile,* annonce-t-il, *être comme une petite fumée dont il restera peut-être quelques effluves, voilà le* [m]*odeste but de cette publica*[t]*ion. »* Avec lui, en effet, la [c]ulture, les traditions, les mœurs [c]hinoises se déploient et marquent [pl]aisamment la mémoire.

A. V.

★ LA CHINE ANCIENNE, [sous] la direction de Roger Gœpper, [Bor]das, 420 ill. en couleurs, 460 p., [..]5 F.

★ LA CHINE, de Jacques Pimpaneau, éditions Philippe Picquier, 40[.] p., 140 F.

Plaidoyer pour le plaisir

RIEN que la dénomination « art déco » a un petit air méprisant et réducteur. L'art déco est considéré comme le fils bâtard de la famille artistique, issu des amours coupables de l'art moderne avec la frivolité du siècle et les démons de la production industrielle. *Le Journal de l'art déco,* que présente J.-P. Bouillon, est pourtant beaucoup mieux qu'une réhabilitation d'une tendance de la création moderne. C'est un véritable manifeste en faveur des liens qui unissent l'art et les idées de bonheur, de plaisir, d'embellissement de la vie quotidienne.

Bouillon ne cache pas qu'entre sa naissance à Paris autour des années 15 et de Matisse et ses pompières réalisations new-yorkaises des années 30, l'art déco a subi une décadence esthétique, mais il relie cet amollissement à une volonté de démocratisation et de pénétration de la beauté dans la vie matérielle et l'environnement du plus grand nombre, au contraire des avant-gardes, de leur dogmatisme et de leur absolutisme *qui tendent à s'éloigner* systématiquement des goûts et des plaisirs du public – fût-il cultivé.

L'art déco est le contraire de l'académisme comme il est le contraire de toutes les écoles et de tous les mouvements qui veulent enfermer les arts dans des définitions exclusives. Il est acceptation de la vie, compromis entre les nécessités de l'élaboration esthétique et les nécessités du plaisir de voir, de sentir, d'écouter et de trouver dans l'œuvre ces douleurs *et ces émotions qui, comme on le* disait si joliment autrefois, réjouissent l'âme. Comme le sentiment du tragique, celui de la joie fait aussi partie de la condition humaine.

P. L.

★ *LE JOURNAL DE L'ART* DÉCO, de J.-P. Bouillon, Skira, 276 p., 520 F.

● Signalons aussi deux albums consacrés à Julien Gracq : *dans Bretagne,* les photos de Jacques Dubois viennent illustrer un texte de Gracq, extrait de *Lettrines* (Nathan Image, 340 F) ; et dans *Julien Gracq écrivain,* on trouve deux entretiens avec l'auteur du *Rivage des Syrtes,* diverses études retraçant son trajet et cernant sa figure, une *bibliographie critique* et des repères biographiques. Volume réalisé par Alain Coelho, Franck Lhomeau, Jean-Louis Poitevin (collection « Le temps singulier », éd. Siloé, 22, rue du Jeu-de-Paume, Laval ; nombreuses photos, 160 p., 245 F).

Anthologies en tout genre

L'EPOQUE est aux anthologies, aux regroupements et florilèges qui donnent l'agréable *sensation* de pouvoir embrasser la totalité d'une littérature ou d'un genre littéraire en perdant le moins de temps possible. Il faut sans doute savoir gré aux éditeurs et auteurs qui se donnent beaucoup de peine pour mener le lecteur tout droit à l'*essentiel.* Pourquoi jouer les explorateurs, au risque de s'égarer, lorsque des guides complaisants défrichent le terrain pour votre plaisir et votre confort ?

L'Anthologie de la poésie française, dirigée par Jean Orizet chez Larousse, n'est pas la première du genre. La visée encyclopédique fait l'originalité de l'ouvrage, agréablement illustré dans une mise en page contestable. Le large choix d'œuvres permettra à l'amateur de faire peut-être quelques *découvertes* et de noter quelques absences. Le genre à ses lois.

Concernant également la totalité de la poésie française, du Moyen Age à nos jours, le *Grand Livre de la poésie française,* de Marcel Jullian, est *plus* convenu et ne s'aventure pas au-delà des valeurs dûment reconnues. Plus aérée [qu]e celle du Larousse, la présentation de cet ouvrage n'est cependant pas d'une inoubliable originalité.

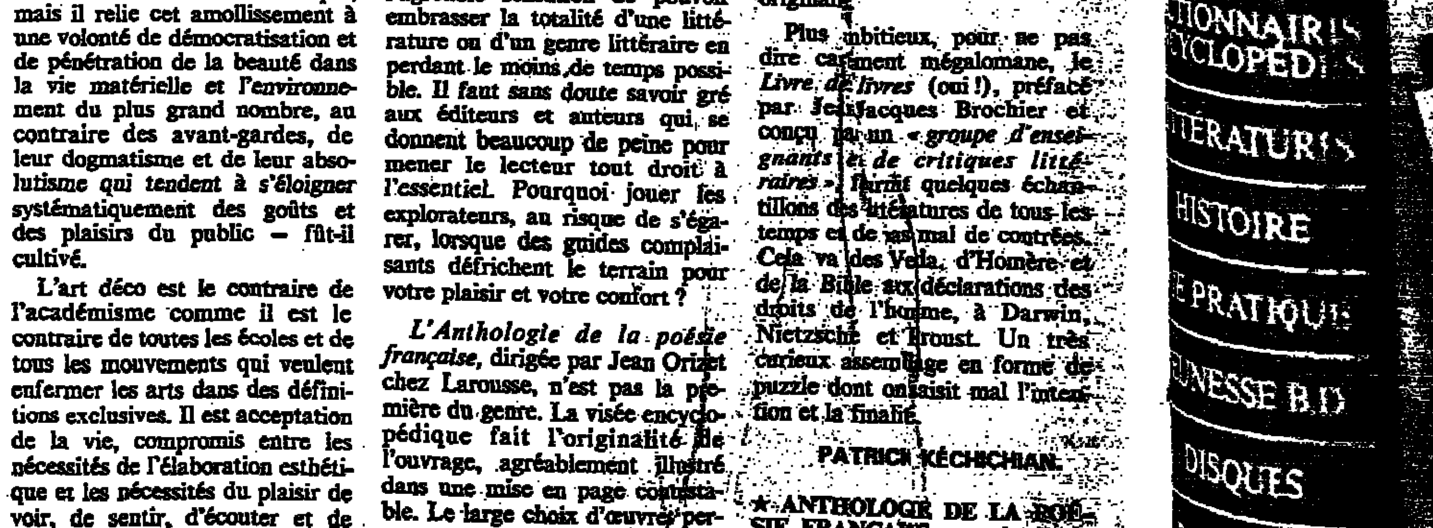
Plus ambitieux, pour ne pas dire carrément mégalomane, le *Livre des livres* (oui !), préfacé par Jean-Jacques Brochier et conçu par un *« groupe d'enseignants et de critiques littéraires »,* fournit quelques échantillons des littératures de tous les temps et de [no]mbre de contrées. Cela va des Veda, d'Homère et de la Bible aux déclarations des droits de l'homme, à Darwin, Nietzsche et Proust. Un très curieux assemblage en forme de puzzle dont on saisit mal l'intention et la finalité.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ ANTHOLOGIE DE LA POÉSIE FRANÇAISE, sous la direction de Jean Orizet, Larousse, 640 p., 295 F.

★ LE GRAND LIVRE DE LA POÉSIE FRANÇAISE, de Marcel Jullian, France Loisirs, 446 p., 148 F.

★ LE LIVRE DES LIVRES, sous la direction de Vincent Wackenheim et Christine Chaufour-Verheyen, préface de Jean-Jacques Brochier. Ed. Prat-Europa, 894 p., 248 F.





D'ÉTRENNES

Les chansons des sans-culottes

A la fin du siècle dernier, nous rappelle Robert Brécy, le musicologue et historien Constant Pierre avait recensé quelque trois mille chansons ou hymnes qui constituaient en quelque sorte le *« journal sonore de la Révolution »*.

Si, déjà, durant tout le dix-huitième siècle, la chanson avait représenté une manière de protestation contre la misère, elle n'avait pas encore le caractère *« pédogogique »* que voulurent lui donner nombre de révolutionnaires. Ainsi, la Convention, dans un décret du 7 mai 1794, appelait *« tous les talents dignes de servir l'humanité »* à écrire des hymnes et des chants civiques.

Les chansonniers, professionnels ou amateurs, écrivaient généralement sur des airs déjà connus afin de faciliter la diffusion de leurs textes. Le folklore et le répertoire lyrique de l'époque trouvèrent là une utilisation qui leur assura une postérité autre.

Les musiques originales subissaient d'ailleurs le même sort. *La Marseillaise, la Carmagnole* ou *le Chant du départ*, furent ainsi l'objet de maintes adaptations dont certaines ne devaient rien aux idées révolutionnaires.

Quelques rimailleurs connurent une certaine gloire. Le plus célèbre d'entre tous fut Ladré, l'auteur de *Ça ira*, qui s'était surnommé le *« chansonnier des sans-culottes »*. Ladré, qui écrivit plus de cinquante chansons, sut év[...] luer en fonction de l'air du temp[...] laudateur de Robespierre, [...] l'attaquera grossièrement ap[...] Thermidor.

La versatilité – pour ne [...]s dire plus – de certains cha[...]niers n'échappa pas à un [...]is-Sébastien Mercier qui, pa[...]illeurs, dans son *Nouveau T[...]eau de Paris* (1790), leur rep[...]hait de flatter les sentiments i[...]âtres du peuple.

Néanmoins, oublions l[...]ucidité de Mercier, ne boudons [...]s notre plaisir et savourons le[...]hansons que nous donne à li[...] Robert Brécy. La geste ré[...]tionnaire revit grâce à elles, [...]t tous les grands événements [...] la Révolution sont commen[...]s ; parfois même avec hum[...]ur, comme Ladré chantant, s[...]'air de *Biron*, l'exécution de Lo[...] XVI :

« Le vingt et un [...]nvier
Dix-sept cen[...]
[...]uatre-vingt-treize
Capet, tyra[...]ernier
Qu'on nom[...]ait Louis Seize,
A reçu se[...]rennes
Pour avo[...] conspiré. »

P[...]RRE DRACHLINE.

★ LA RÉVOLUTION EN CHANTA[...]T, de Robert Brécy, préface [...] Jean-Loup Tournier, préface [...] Michel Vovelle, éditions Francis [...]an de Velde-Christian Pirot, i[...]strations en couleurs et en noir et [...]nc, 230 p., 375 F.

Les origines de l'Europe

UN livre fort gros, dont la taille, pourrait-on dire, est proportionnelle à ses ambitions. Ses auteurs, Jacques-Pierre Millotte et André Thévenin, y retracent en effet, sur quinze mille siècles, la préhistoire et la protohistoire de l'Europe. Mais un livre réussi qui concrétise parfaitement les espoirs des auteurs. *« Le but visé ici (...) consiste à présenter ni une somme ni une brillante synthèse. Ce premier tome des* Racines des européens *tente de réaliser, non sans difficultés, un compromis entre le manuel ou le précis et le livre de chevet, un travail qui cherche à la fois à instruire et à plaire. »*

Pour le *« livre de chevet »*, qu'on nous permette de sourire : *Les racines des Européens* compte cinq cent dix-huit pages imprimées sur papier épais. Mais ce serait malhonnête d'arrêter là le commentaire, car, effectivement, l'ouvrage est clair, instructif et agréable à lire. Trois qualités qui sont rarement associées dans un même livre.

Les deux auteurs ont réuni une documentation prodigieuse et ils maîtrisent suffisamment leur sujet pour avoir réussi à faire de leur texte un récit jamais ennuyeux et toujours passionnant. Les chercheurs dont les travaux fondent le livre sont cités adroitement. Et une *« orientation bibliographique »* conclut l'ouvrage.

Les principaux sites européens sont décrits dans leurs grandes lignes. Le texte est éclairé par de très nombreuses illustrations qui expliquent, par exemple, les techniques de taille de la pierre, la position des riches parures des défunts dans leur tombe, ou les modes de construction des habitations ou des fortifications. Pour chaque période, le mode de vie est décrit dans la mesure du possible. Ce qui rapproche de nous ces hommes qui vivaient il y a si longtemps.

De cette synthèse ressort l'idée de *« l'unité profonde de l'Europe préhistorique qui préfigure bien des traits actuels de l'histoire contemporaine (...). Au total, l'Europe offre aux hommes de la préhistoire un territoire varié et relativement accueillant, du moins à partir du retour aux conditions climatiques actuelles, après le tardiglaciaire »*.

Ce gros livre consacré à la préhistoire est le premier d'une collection, « Histoire de l'Europe », qui comprendra seize volumes. On ne peut que souhaiter aux quinze volumes à paraître qu'ils soient aussi réussis que le premier.

YVONNE REBEYROL.

★ **HISTOIRE DE L'EUROPE. LES RACINES DES EUROPÉENS, DES ORIGINES AUX CELTES, de Jacques-Pierre Millotte et André Thévenin, Ed. Horvath, 518 p., très nombreuses illustrations, 295 F, broché 350 F, cartonné 540 F, reliure toile.**

■ LA CROIX DE PIERO

★ **PIERO DELLA FRANCESCA, POETE DE LA FORME. Les fresques de San Francesco d'Arezzo, de Jacqueline et Maurice Guillaud. Guillaud Edition, 308 p., 800 F.**

Les fresques de Piero della Francesca relatant la « Légende de la Croix » dans l'église San Francesco à Arezzo forment un ensemble admirable malgré les vicissitudes qu'elles ont connues. Plusieurs restaurations ont été menées ces dernières années, s'appuyant sur les diagnostics complexes de l'état des peintures et des supports et de l'origine des dégradations.

Le livre de Jacqueline et Maurice Guillaud donne la mesure de la beauté de ces œuvres. Le papier très fin qui accueille les reproductions, dont un grand nombre de détails, permet d'approcher au plus près la réalité des couleurs de l'original. Certaines coquetteries, dans l[...] présentation et la nature de[...] commentaires, apparaissen[...] moins utiles. – P. Ke.

■ COLLAGES

★ **[...]E COLLAGE, de Florian Rodari, S[...]a, reproductions en couleurs, [...] p., 680 F.**

[...]es « papiers collés » de Braque [...] de Picasso constituèrent au [...]but du siècle d'admirables [...]uitions, les collages ne devin[...]nt véritablement une *« poésie [...] disparate »* qu'avec la pratique [...]bversive des dadaïstes, Max [...]nst parlant même de *« putsch [...]lturel »*. Les romans-collages [...]eprésentèrent peut-être le sommet d'un art qui aujourd'hui [...]ncore produit des œuvres intéressantes. L'ouvrage que Florian Rodari a consacré au *Collage* est complet et parfait. Dommage, seulement, qu'il soit si froid... – P. Dra.

■ AVANT-GARDES

★ **TRENTE ANS D'ART MODERNE, de Gilles Néret, Nathan, 300 illustrations dont 248 en couleurs, 249 p., 695 F.**

« Peindre ou penser : tout l'art moderne s'inscrit dans cet étrange dilemme », estime Gilles Néret, qui, dans un ouvrage brillant et érudit, a sélectionné les œuvres de plus de deux cent cinquante artistes contemporains. Ce panorama subjectif des avant-gardes qui ont marqué notre époque souligne parfaitement les passerelles qui existent entre les mouvements artistiques. Ainsi le Matisse des « papiers découpés », frère aîné de l'art abstrait américain. Au passage, Gilles Néret fustige les fonctionnaires de l'art et les suivistes des modes. – P. Dra.

■ PEINTURE LORRAINE

★ **L'ÉCOLE DE METZ, 1834-1870, de Christine Peltre. Editions Serpenoise et Presses universitaires de Nancy, 122 p., ill. noir et blanc et couleur, 300 F.**

Maréchal, Migette, Devilly, Knoepfler et Rolland, tous honnêtes artistes peintres du dix-neuvième siècle, étaient menacés du plus complet oubli – et, avec eux, l'« école de Metz », dont ils furent les illustrations. Le danger est passé, puisqu'ils ont désormais leur livre, érudit et curieux, d'autant plus curieux qu'il revèle des œuvres inconnues. On y apprend que l'« école de Metz », que Baudelaire qualifia de « littéraire, mystique et allemande », a entretenu le culte de Delacroix et qu'elle a eu ses gothiques, ses orientalistes, ses archéologues et ses animaliers.

L'ouvrage de Christine Peltra reconstitue minutieusement l'histoire d'une école locale, celle de ses ateliers, de ses salons et de ses relations avec Paris. S'il existait de tels travaux pour les autres centres artistiques provinciaux, Toulouse, Nantes ou Lille, la connaissance de l'art au dix-neuvième siècle en serait largement améliorée. Il faut donc espérer que Christine Peltre fera école.

هكذا من الأصل

LE MONDE DES LIVRES

LIVRES POUR

50 000 visiteurs, dont 20 000 enfants, 112 exposants au 4e salon du livre de jeunesse de Montreuil, qui s'est tenu au début décembre : voilà qui prouve l'intérêt grandissant du public pour le livre, sa curiosité pour la diversité de la production, son désir de lire et le plaisir des parents et des enfants à partager cette découverte. Surtout aussi, le besoin de se repérer et de faire son choix dans la jungle des publications. De s'apercevoir aussi que les bons livres ne sont pas réservés à un âge particulier ; les mauvais non plus. on ne le répétera jamais assez : « Lisez aussi les livres de vos enfants. » Voilà le meilleur moyen de mieux se connaître.

Mes cinq préférés

● *LES AVENTURES DE PINOCCHIO*, de Carlo Collodi, illustrées par Roberto Innocenti. On avait remarqué – détesté ou adoré – cette *Rose blanche*, l'enfant face aux camps d'extermination présentés par ce talentueux illustrateur qu'est Innocenti. C'est un superbe Pinocchio que nous offre, cette année, ce grand illustrateur italien : un Pinocchio toscan qui est déjà un vrai petit garçon dans un vrai village de Toscane avec des images où le rêve et le naturalisme s'imbriquent autour de la célèbre marionnette (Gallimard, 142 p., 117 F).

● *CHAHARAZADE*, par Nacer Khemir, illustrée par Oum el Khir. Cinq contes merveilleux puisés dans le répertoire familial par l'auteur de *l'Ogresse* et du *Nuage amoureux*. Mais cette fois le conteur a écouté les vieilles femmes remonter ensemble le cours de leur mémoire pour retrouver des contes secrets, transformés, travestis dans un autre monde, féminin, des *Mille et Une Nuits*, tels qu'elles s'en souviennent, tels que leurs grands-mères se les racontaient. Le texte bilingue français et calligraphié est superbement illustré au trait noir de l'encre de Chine par la mère du conteur (Le Mascaret, 52, rue des Menuts. 33000 Bordeaux. 130 F).

● *CHERE MILI*, de Wilhelm Grimm, illustrée par Maurice Sendak. Quel curieux texte que ce conte retrouvé en 1983 dans une vente aux enchères, une lettre écrite à une petite fille pour lui dépeindre un monde fantastique : une veuve dont tous les enfants sont morts sauf une petite fille qu'elle envoie dans la forêt pour la protéger d'une guerre ; la fillette passe trois jours dans la maison de saint Joseph puis repart au village, avec une fleur en bouton. Ce ne sont pas trois jours, mais trente ans qui ont passé... La mère et sa fille meurent enlacées, tandis que fleurit la rose de saint Joseph. Et les mystérieux dessins de Sendak sont comme un décor mozartien (Gallimard, 48 p., 115 F).

● *AU TEMPS DE L'ANTAN*, de Patrick Chamoiseau. Des contes de la Martinique inventés par les esclaves des plantations pour survivre la nuit, et ravaler leur haine. Une langue tendre, riche, pleine d'images qu'on avait déjà admirées dans *Chronique des sept misères*, son premier roman paru chez Gallimard. Un beau livre à savourer, à raconter comme l'ordonne Aimé Césaire dans *Ferrements* aux *« vieux paroleurs, maîtres de la blague, conteurs des hautes veillées »* (Hatier, coll. « Fées et Gestes », 102 p, 98 F).

● *L'ALSACE EN TORTS ET DE TRAVERS*, de Tomi Ungerer. Ungerer l'Alsacien, l'enfant terrible est revenu des Amériques au pays de Fritz et de Pferzig, sur les terres de son arrière-grand-mère, la belle Odile. Il nous raconte, nous dessine son pays (*« Vous n'aurez pas l'Alsace, etc. »*) avec son accent et sa syntaxe. *« Un halsacien comme moi, il parle avec des masses de fautes d'orthographe, d'orthogriffes, d'orthogrèves et d'orthopédie »*, commence-t-il. A vous de continuer (L'école des loisirs, 124 p., 192 F).

N. Z.

L'œil ébloui

C'EST dans le domaine du livre documentaire utilisant la qualité et la précision de l'illustration au point qu'on ne sait plus s'il s'agit de dessin ou de photographie, que Pierre Marchand a créé chez Gallimard un ensemble de collections « encyclopédiques » (le mot n'est pas trop fort) qui, pour tous les âges, aident à apprendre tout en faisant rêver, à répondre aux questions en donnant des réponses claires adaptées à chaque âge. *« Il n'y a pas d'âge pour faire des découvertes »*, proclame la publicité de ces collections multiples qui s'intitulent toutes « Découvertes » et qui partent du point de vue que, à tout âge, on sait « lire » les images et que cette « lecture » de l'illustration est aussi riche que celle de l'écrit.

Il existe donc désormais trois collections de poche « Découvertes », la plupart du temps bien adaptées à chaque âge, car il vaut mieux ne pas dégoûter les enfants des livres en leur donnant à ingérer des connaissances qu'ils ne sont pas assez mûrs pour assimiler. Chacune propose des titres divers dans des rubriques générales qui se retrouvent à peu près dans chaque collection : Animaux, Nature, Univers, le Corps, Alimentation, Matières premières, Métiers, Pays, Histoire, Botanique, Sciences et techniques, Religions, Traditions, Vie quotidienne, Littérature, Peinture, Musique, Architecture, etc. « Découvertes Benjamin » à partir de cinq ans (29 F l'album de poche cartonné, illustré en couleurs) ; « Découvertes Cadet », à partir de 8-9 ans (de 37 F à 49 F) ; « Découvertes Gallimard », encyclopédie pour adolescents comme pour adultes (de 40 F à 72 F) qui pousse à une forme de perfection le rapport entre le texte et l'image avec des documents qui ont souvent la qualité de reproduction et la beauté des grands livres d'art.

Enfin, comme une apothéose, pour éblouir, enchanter, les yeux des lecteurs – mais pas seulement leurs yeux, – la collection des « Découverte » s'est augmentée cette année de grands albums intitulés « Les yeux de la découverte » (28 × 21,6 cm) où l'image à grande échelle éclaire le texte du spécialiste, dans une superbe mise en pages et une technique photo qu'on croirait « en relief » qui rend chacun des titres accessible à tous les âges : des livres à savourer seul ou en famille dans une collection qui a l'ambition, quel que soit son niveau d'instruction et son métier, de former « l'honnête homme » de notre temps.

Huit volumes ont paru en 1988 dont on ne saurait dire lequel est le plus réussi : *le Nid, l'Œuf et l'Oiseau ; De l'os au squelette ; Roches et Minéraux ; Armes et Armures ; De la chenille au papillon ; Des sports et des jeux ; l'Étang et la Rivière ; les Secrets de l'arbre* (64 pages, 85 F jusqu'au 31 décembre). Soyez curieux : allez les feuilleter.

N. Z.

● Rappelons aussi l'ouvrage de notre collaborateur Alain Fourment : *Histoire de la presse des jeunes, de 1768 à nos jours*. C'est la première étude publiée sur ce sujet, en même temps que la réhabilitation de tout un patrimoine (éditions Eole, 171, rue Saint-Jacques, 75005 Paris ; 480 p., 150 F).

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Gare aux fées

★ LE CABINET DES FÉES. Tome 1 : *Contes de Madame d'Aulnoy*. Tome 2 : *Plus belle que Fée et autres contes*. Ed. Philippe Picquier, 316 p. et 336 p. Chaque volume : 100 F.

A Noël, qui ne voudrait être un enfant ?... Un enfant à qui l'on expose des histoires, des images, des contes qui finissent toujours bien – ou qui ne finissent pas forcément bien. Mais, au fait, quelle aberration bienveillante nous fait croire que les enfants souhaitent des histoires merveilleuses « à l'eau de rose » ? N'est-ce pas là plutôt une perversion d'adultes qui voudraient recréer à tout prix un monde où la peur, l'horreur, la malice et la perversité ne sont que des étapes vers le paradis d'où un dieu amnésique a gommé le péché originel ?

On n'attendait pas d'un éditeur « pour grandes personnes » comme Philippe Picquier un cadeau de Noël comme celui qu'il vient de nous faire en éditant – sans images ou presque – deux volumes de contes extraits des célèbres, mais pour la plupart inconnus, *Cabinets des fées*, notamment dix contes de Madame d'Aulnoy dont on peut se demander si son style et la qualité fantastique de son imagination ne sont pas supérieurs aux contes du fameux Charles Perrault. Mais nous ne sommes là ni pour donner des mauvaises notes, ni pour faire assaut de féminisme.

Des quarante et un volumes – introuvables – du *Cabinet des fées*, rarissime édition de 1785, Elisabeth Lemirre, une linguiste, professeur à Paris-III, passionnée de contes, a choisi de nous présenter intégralement, et tels qu'ils furent écrits pour la première fois, les plus célèbres et les plus oubliés de ces contes merveilleux qu'on racontait depuis le Moyen Age jusqu'à la Révolution. C'est le dix-septième siècle, soumis à l'absolutisme de la Raison, qui va donner l'envie aux lecteurs et aux écrivains de l'Ancien Régime de rédiger des histoires merveilleuses, et c'est quelques mois après la première édition des contes de Perrault, en 1697, que Madame d'Aulnoy fait paraître les trois tomes de ses *Contes de fées* suivis des *Contes nouveaux ou les Fées à la mode*.

CAR les fées deviennent à la mode et, de 1697 à 1702, vont se succéder les contes de Madame de La Force, de Madame Murat, de la marquise d'Aulneuil, du chevalier de Mailly, de Jean de Préchac avant que le dix-huitième siècle, lassé des artifices de ces princesses qui épousent des rois, se tourne vers l'exotisme d'un autre monde merveilleux quand Galland fait découvrir sa traduction des *Mille et Une Nuits* entre 1704 et 1717, bientôt suivies par *les Mille et Un Jours*, un apocryphe de Petis de La Croix.



« Il reconnut enfin qu'il voyait le véritable objet de sa passion ».

Il était une fois un roi qui avait trois fils bien faits et courageux : Il eut peur que l'envie de régner ne les prît avant sa mort » et il les soumit à des épreuves pour désigner son successeur. Si *la Chatte blanche* nous est connue pour avoir paru dans diverses éditions pour enfants, on avait oublié que c'est dans son palais que Jean Cocteau découvrit sans doute ces mains en l'air, portant chacune un flambeau et qui le poussent vers un salon de nacre et de perles pour le conduire à travers soixante pièces jusqu'à une chambre où le feu s'allume seul dans la cheminée et où les mains, *« qui lui semblaient fort belles, blanches, petites, grassettes et bien proportionnées, le déshabillèrent, car il était mouillé... »*

L'histoire de *la Belle et la Bête* est ici inversée, puisque c'est un prince qui aimera la Bête, au point de vouloir l'épouser ; *« Devenez fille ou rendez-moi chat »*, dit à sa chère chatte blanche le prince arrivé dans le château le plus superbe qu'il ait pu imaginer lorsqu'il part dans la forêt pour obéir à son père : lui apporter le plus beau petit chien, si petit qu'il tenait dans un gland. Deuxième épreuve : une pièce de toile qui tient dans un grain de millet, mais qui mesure quarante aunes *« si merveilleuse que tous les oiseaux, les animaux et les poissons y étaient peints, avec les fruits, les arbres, les plantes de la terre, le portrait des rois et autres souverains qui régnaient sur la terre, leurs femmes, leurs maîtresses, leurs enfants, chacun vêtu à la mode de son pays »*. La dernière épreuve consistait à ramener au roi la plus belle fille qu'il puisse trouver en une année et qui deviendrait reine.

Pour satisfaire la Chatte blanche qui voulait mourir de la main du prince, ce dernier coupa la tête et la queue de son amie la chatte. *« Ne pensez pas, Seigneur, que j'aie toujours été chatte, ni que ma naissance soit obscure »*, raconte cette superbe créature, victime de la gourmandise d'une reine – sa mère, lorsqu'elle était grosse d'elle, – mais qui ne rêve que de fruits défendus et promet aux fées de leur abandonner son enfant : abricots, pêches, brugnons, cerises, prunes, poires, bigarreaux, melons, muscats, pommes, oranges, citrons, groseilles, framboises accourent à la voix de la fée, aussitôt dévorés... Conte étrange qui finit bien, mais qui étonne moins que celui du Nain jaune, princesse amoureuse d'un gnome affreux qui ne trouvera de paix que dans la mort, puisque le méchant nain préfère voir la princesse privée de vie que mariée à un autre et qui ne la retrouve que dans l'au-delà...

UN second volume, où l'on s'émerveillera notamment à la lecture de la Princesse Camion, de Mademoiselle de Lubert, voyage le plus fou qu'on puisse inventer. Imagination débridée qui sera certainement à l'origine d'une forme de censure de la part des censeurs officiels comme de la volonté éducative d'une Eglise et d'un Etat qui vont s'entendre pour traquer une littérature qui *« tend à corrompre jusque dans les campagnes le bon sens des classes laborieuses par la diffusion de funestes doctrines »*.

Un article très intéressant de la revue *Dire* intitulé *Qui sont les censeurs du conte* (1), rappelle même que quelques périodes récentes ont porté préjudice au conte : Hitler ayant interdit les contes de Perrault, notamment à cause du *Chat botté*, tout comme Staline interdisait les contes d'Afanassiev. Puisque le conte permet tout, il change l'adulte en enfant, le charge d'irresponsabilité au risque de le voir se perdre dans un merveilleux licencieux ou amoral, sans parler du risque que fait courir le conteur philosophe ou contestataire.

Ressources du merveilleux, qui ont toujours prêté à la suspicion des gouvernants moralisateurs et autres dictateurs. Et l'on reste ébahi devant la liberté dont ont pu jouir, jusqu'à la Révolution, dans une monarchie de moins en moins autoritaire, des nobles conteurs et conteuses qui voulaient encore croire aux fées...

(1) *Qui sont les censeurs du conte ?* Par Cl. de la Genardière. Revue *Dire* éditée par l'Association pour la promotion de la culture orale, 90, rue des Dames, 75017 Paris. Automne 1988, n° 7, 50 F.

هكذا من الأصل

LA JEUNESSE

1789 pour les enfants

APRÈS des décennies d'errements tant pédagogiques, qu'idéologiques – et illogiques, – *en ce qui* concerne notre rapport à l'Histoire et à son enseignement, l'Histoire est à la mode. Et les écrivains, les éditeurs, les enseignants se lancent à qui mieux mieux dans une mêlée qui est souvent une bouillie difficilement comestible. Parfois aussi, dans une créativité *remarquable* d'imagination, d'intelligence et de bon goût. Essayons donc de nous repérer dans la production historique.

D'abord, place aux célébrations : le Bicentenaire de la Révolution française, le thème de l'année, tient sa place chez tous les éditeurs de jeunesse. C'était le thème d'une des deux expositions du Salon du livre de Montreuil : « Révolution : entrée livres », déjà demandée par de nombreux centres culturels et municipalités en France et à l'étranger, et le colloque international sur « *La Révolution française dans le livre de jeunesse* » a réuni des participants – historiens, pédagogues, spécialistes de littérature enfantine – mêlant participants de pays occidentaux et de pays socialistes, montrant la complexité des regards et des expériences.



De la BD « révolutionnaire » au pamphlet monarchiste, on peut tout trouver chez les libraires et dans les bibliothèques, même si l'essentiel de la production documentaire continue à inculquer les vertus républicaines, nationales et patriotiques, l'attachement aux principes de 1789. Pourtant, malgré une certaine paresse éditoriale, la propagande habituelle laisse place à quelques épisodes critiques, comme la réprobation croissante à l'égard de l'image de la Terreur ou à une vision moins monolithique de la guerre de Vendée ou à une étude plus poussée des acquis de la Révolution prolongés par la Convention et le Directoire.

Parmi les ouvrages « révolutionnaires » pour tous les âges, l'imagerie recoupe une sorte de « folklore ». Citons quelques titres :

– *A Paris sous la Révolution*, collection « Des enfants dans l'histoire », la proclamation de la République vue par Félicité, dix ans, fille d'une buandière de Paris. (Casterman, 44 p., 47 F.)

– *J'étais enfant pendant la Révolution française*, la grande histoire et la libération des esclaves vue de loin par un mousse de onze ans qui navigue entre Nantes et la Jamaïque. (Sorbier, 44 p., 40 F.)

– *Au cœur de la Révolution*, qui montre la réalité de la vie à Paris au jour le jour entre 1789 et 1794, avec ses banquets patriotiques, ses affamés, ses fêtes qui alternent avec les émeutes et les révolutions, une recréation vivante de la vie quotidienne dans des temps troubles. (Albin Michel Jeunesse, 62 p., 70 F.)

– *La Révolution française. Le journal d'Antoine Vertbois (27 avril 1789, 27 juillet 1794)*. Le journal d'un petit Parisien du faubourg Saint-Antoine, âgé de douze ans, clairement présenté, avec une bonne iconographie, une chronologie et un dictionnaire succinct et utile. (Centurion-Okapi, 94 p. 97 F.)

– *La Révolution française au jour le jour*, par Denys Prache. Une galerie de portraits et une chronologie en images habilement coloriées, des cartes, des biographies et, sur les pages de garde, le calendrier révolutionnaire de vendémiaire à fructidor. (Hatier, collection « Le Grenier des merveilles », 94 p., 96 F.)

– *La Révolution française. Elle inventa nos rêves*, par Bernard Epin. Un album pour défendre la Révolution française et ses principes : liberté, égalité, fraternité, pour apprendre aux enfants à « *se situer comme individus dans la marche en avant de l'humanité* ». (Messidor – la Farandole, 124 p., 115 F.)

– *La Bastille*. Une bastille à prendre et à reconstruire en 14 planches numérotées, avec un texte en français, anglais, néerlandais, italien. Une maquette prédécoupée, échelle 1 cm = 2 m. Pour manuels habiles. (Ed. Tomis, coll. « l'Histoire en mains », 70 F.)

– *Au temps de la Révolution française : 1776-1799*. Et images coloriées, soigneusement légendées et simplistes, une sorte de panorama mondial, des Amériques à la France, des années qui ébranlèrent le monde. Sur les pages de garde, un joli jeu de l'oie de la Révolution, on part de la Bastille (nº 1) et on gagne si on parvient à l'*Assemblée nationale* au « palladium de la liberté » (nº 63). (Hachette, coll. « La vie privée des hommes », 68 p., 70 F.)

– *Les soldats de la Révolution française*, par Liliane et Fred Funcken. Les uniformes, les grades et les armes des fantassins, cavaliers, artilleurs, hussards, etc., représentés avec une précision minutieuse qui rend vivante l'histoire militaire. (Casterman, 160 p., 230 F.)

– *Alain Decaux raconte la Révolution française aux enfants*. On croit entendre les intonations et la voix du conteur à la lecture d'un texte qui vous « parle » de Danton, Saint-Just, Robespierre, M. de Charette, Mme Tallien ou Bonaparte comme s'ils allaient arriver. (Librairie académique Perrin, 176 p., 140 F.)

– *La Conquête des libertés*. On n'en finit jamais avec les précurseurs et les acquis de l'histoire des révolutions et des combats des hommes pour conquérir de nouvelles libertés. Ce petit album, résolument progressiste et bien-pensant, illustre une « longue marche » depuis l'esclavage antique jusqu'au sous-développement du tiers-monde, en évoquant la liberté de conscience, la liberté d'expression, la traite des Noirs, le droit des femmes, etc. (Ed. Epigones, coll. « Rencontrer l'histoire », 64 p., 69 F.)

Les tournants de l'Histoire

D'autres dates méritent de ne pas être oubliées, ne serait-ce qu'à cause de l'influence qu'elles ont eue sur l'histoire du monde, parfois jusqu'à nos jours. Parmi les titres qui nous ont intéressés, signalons : *732 : la bataille de Poitiers, Francs et Sarrasins face à face*. La bataille de Poitiers racontée aux dix ans (et plus) en replaçant l'importance de deux mondes face à face dans une Gaule qui est encore un monde mystérieux, tandis qu'à Byzance un empereur condamne l'adoration des images représentant Jésus, la Vierge et les saints, tandis qu'au Mexique les Mayas construisent une civilisation exceptionnelle et qu'au Japon s'ouvre une période particulièrement brillante (Hachette Jeunesse, coll. « Les tournants de l'histoire du monde », 30 p., 41 F. Dans la même collection : *490 avant J.-C. : Marathon ; 44 avant J.-C. : César assassiné ; 1492 : Christophe Colomb*.

1845 est une date évidemment moins significative, mais *Un pèlerinage en Inde du Sud en 1845 : Tiruvannamalai* est l'occasion de se familiariser – grâce à un texte clair et dense, à des plans et à des dessins noir et blanc très évocateurs grâce à un court lexique – avec un village tamoul et des dieux de la religion hindouiste juste au moment où les Anglais se rendent maîtres de l'Inde. (Albin Michel Jeunesse, coll. « Un lieu, des hommes, une histoire », 60 p., 72 F.)

Parmi d'autres titres passionnants sur des sujets pas encore très ressassés, citons encore :

– *Les Grandes Découvertes* et *l'Europe des grands royaumes* (17e et 18e siècle), de beaux albums joliment illustrés en couleurs. (Casterman, coll. « L'Histoire des hommes », 78 p., 90 F.)

– *Les Occupations des hommes aux 16e et 17e siècle*, un peu simplet, mais évocateur d'un certain internationalisme après la fin du Moyen Age. (Epigones, coll. « Rencontrer l'histoire », 54 p., 69 F.)

– *Voyage dans la Chine des empereurs mandchous – Les souverains Qinq. 17e-18e siècles ; Voyage au cœur du Moyen Age. L'âge des chevaliers 11e-13e siècle ; Voyage dans la Rome des Césars. De la République à l'Empire*. Une nouvelle collection pour les débuts du secondaire. (Hachette Jeunesse, coll. « Voyages dans l'histoire du monde », 68 p., 73 F.)

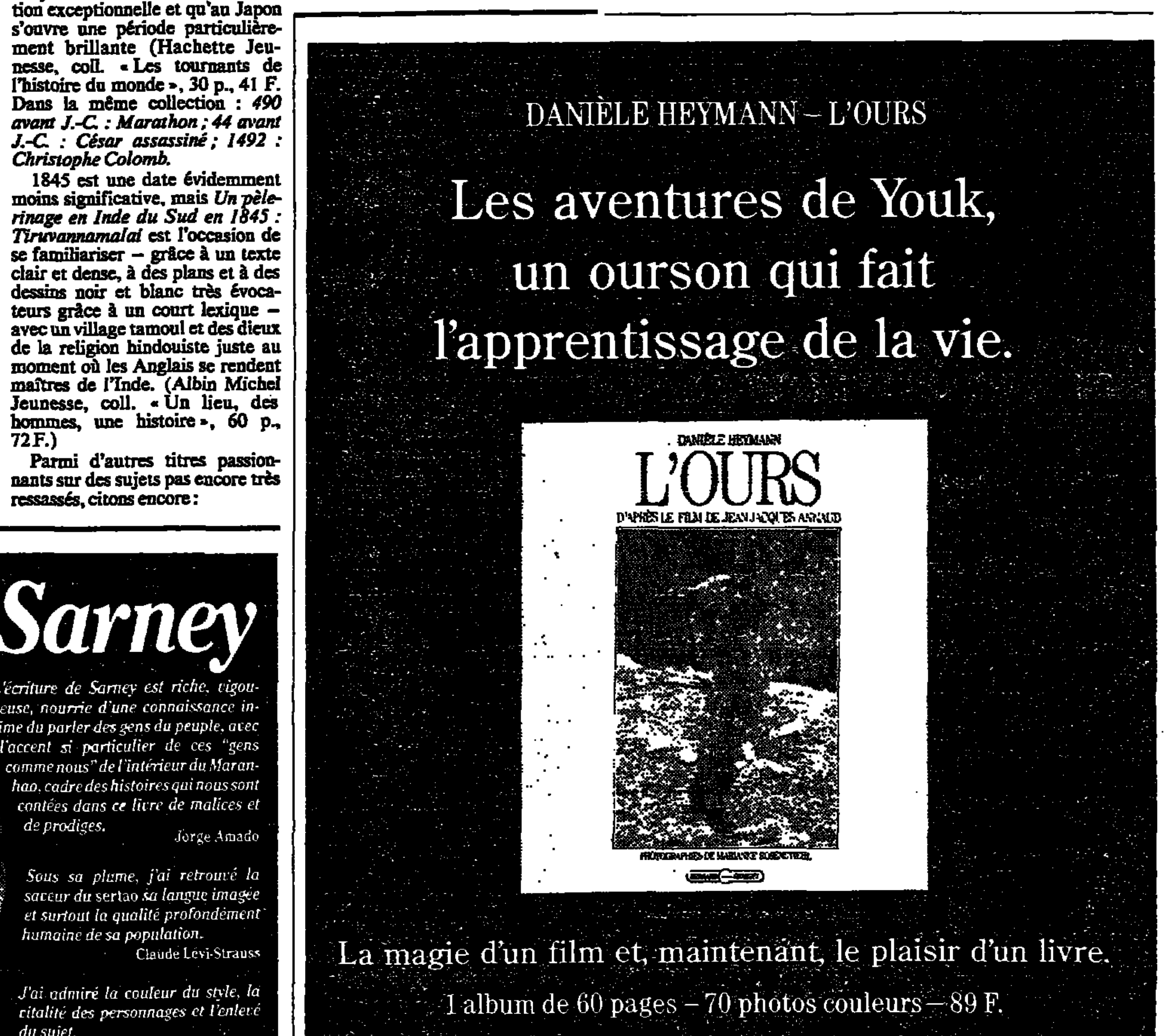
Dans le même genre, mais pour voyager dans le monde d'aujourd'hui avec des dessins, des cartes, les données essentielles de la géographie économique et humaine, Hachette Jeunesse présente encore une nouvelle collection, « La vie des pays du monde » : *le Japon au présent, le Brésil, l'Afrique de l'Ouest, le Grand Nord canadien*.

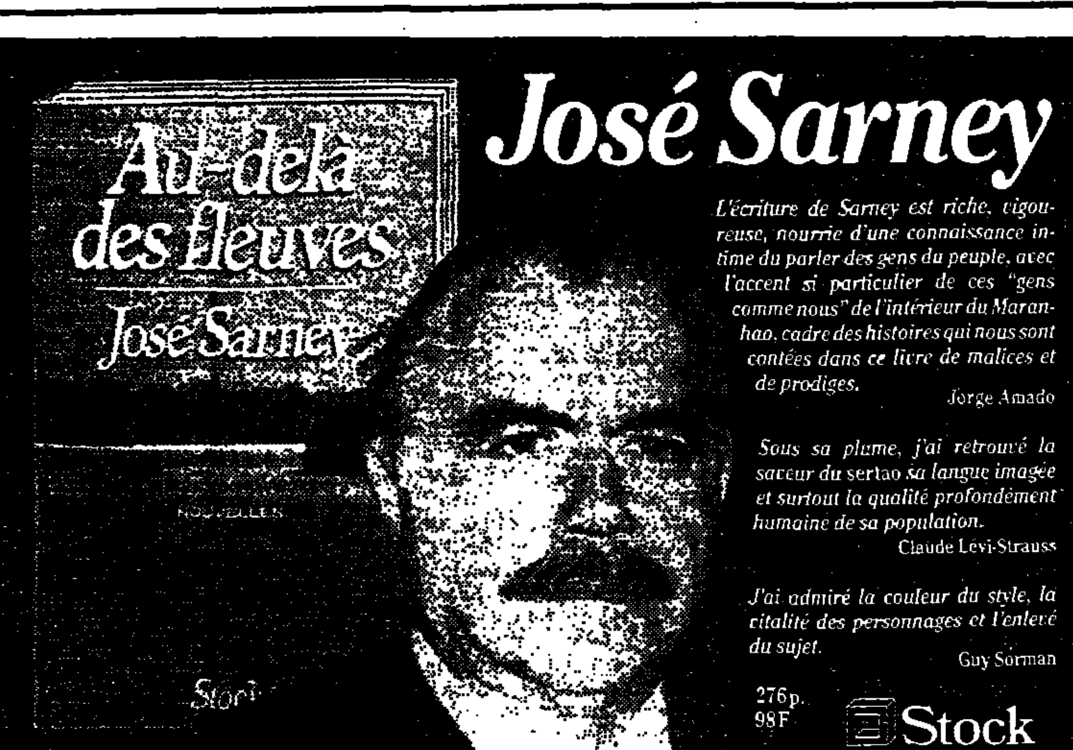
N. Z.

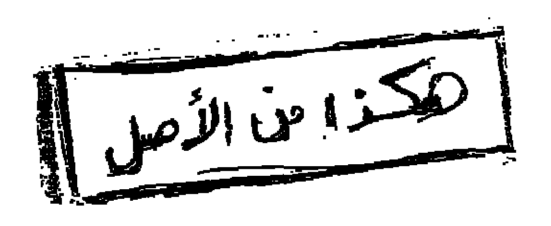
● En ce qui concerne « L'histoire, l'enfant et les livres », on pourra se documenter avec le numéro spécial de la *Revue des livres pour enfants* qui traite notamment de « La documentation historique pour enfants en France de 1970 à 1987 » à propos de la Révolution française, d'« Histoire et bande dessinée », de « La Révolution française racontée aux enfants anglais » et qui fournit une bibliographie (documentaires, BD, histoires de France, romans). La Joie par les livres, 8, rue Saint-Bon, 75004 Paris. Tél. : 48-87-61-95. Prix : 56 F.

● Signalons également un volume de *Bibliographie historique*, de l'Antiquité à nos jours, réalisé à l'occasion du Festival de Rouen du livre d'enfants en novembre dernier. A commander à l'Association des Amis de la Renaissance, 3, rue de l'Hôpital, 76000 Rouen. Tél. : (16) 35-98-60-94. Prix : 30 F.









هكذا من الأصل

14

UN HOMMAGE A MARGUERITE YOURCENAR UN AN APRÈS SA MORT

Que la terre vous soit légère...

Voici de larges extraits de l'éloge funèbre de Marguerite Yourcenar, prononcé par Walter Kaiser, son traducteur américain, le 16 janvier, dans l'île des Monts-Déserts (*le Monde* du 22 janvier).

DANS le discret et charmant petit cimetière de Somesville, Jeannie Dee Dee, Fuku et moi avons remis à la terre gelée les ultimes restes temporels du vaste esprit que nous honorons aujourd'hui. Le jour lui-même était tout d'ivoire et d'or. Au-dessus de nous, un soleil étincelant brillait dans le plus bleu des ciels et la terre sous nos pieds s'enveloppait de la première neige, profonde et vierge. Elle eût aimé un tel jour (...).

Là, j'ai pensé à ce jeune prêtre français dont elle décrit les derniers mots, *« satis amice »*, chuchotés dans la prairie des jésuites, un mile ou deux au sud de Somesville ; à Hadrien renonçant sereinement à l'existence dans les chaleurs de juillet à Baïes ; à la vie de Zénon refluant de ses veines dans son obscure cellule de Bruges ; à Nathanaël, lovant son dernier sommeil au creux des dunes de l'île de Texel. Ce matin-là, dans le grand froid immobile du Maine, l'air lumineux résonnait d'une paix si cristalline qu'on eût presque cru, un bref instant, pouvoir entendre la musique des sphères. Nous confiâmes alors ce qui restait de Marguerite Yourcenar à ce coin de terre qu'elle avait si tendrement aimé.

Ce n'était que ses restes mortels. Elle avait depuis longtemps rejoint l'immortalité – non seulement celle que confère l'Académie française, mais l'immortalité suprême qu'elle-même s'était acquise par une œuvre que nulle mort ne pouvait atteindre. Car aussi longtemps que, dans l'éphémère de ce monde sublunaire, des hommes et des femmes s'enquerront du sens de leur humanité, Marguerite Yourcenar est un des auteurs vers qui ils se tourneront pour quêter une réponse. C'est la question à laquelle elle s'est mesurée toute sa vie, la question que tous ses livres s'acharnent à élucider. Et c'est pour la sagesse de sa réponse qu'ils seront lus éternellement.

Elle avait beaucoup réfléchi à la mort. En vérité, à ma connaissance, nul autre auteur, dans toute la littérature mondiale, n'a si continûment dépeint au plus vif l'acte de mourir. Mais bien qu'elle ait eu, comme Montaigne, affection et respect pour ceux qui se préparent à leur mort et qu'elle ait dit qu'elle la tenait *« pour la forme suprême de la vie »*, tout comme Montaigne, elle savait que la grande affaire est de vivre, non de mourir.

Peu de temps avant sa mort, elle avait dit : *« On se doit de peiner et de lutter jusqu'à la fin amère, de nager dans le flot qui à la fois nous porte et nous emporte, tout en sachant par avance qu'il n'est d'autre issue que l'engloutissement dans l'infini de la mer béante. Mais qui sombre et s'engloutit ? Il faut accepter les peines, les maux et afflictions qui nous assaillent, nous et les autres, et il faut accepter notre propre mort et la mort d'autrui comme une part naturelle de la vie... Il nous faut penser à la mort comme à une amie. » (...)*

Elle savait les empires éphémères

Pour Marguerite Yourcenar, la vie en ce monde était une expérience intense, riche de dons perpétuels et de perpétuels éblouissements. Et, néanmoins, elle avait de l'existence humaine une vision sombre et grave. Comme le personnage de Valentine dans *Anna soror*, il semblait que, jeune, elle eût acquis *« une singulière gravité, et le calme de ceux qui n'aspirent pas même au bonheur »*. Des Grecs qu'elle aimait tant, mais plus encore de sa propre perception de l'expérience, elle savait que le destin de l'homme est inexorablement tragique, et que, comme le chante Job, *« l'homme, né de la femme, a la vie courte, mais des tourments à satiété »*. Elle savait aussi, comme Pindare, que l'homme n'est que l'ombre furtive d'un rêve et, comme Hamlet, qu'il n'est qu'une transitoire quintessence de poussière.

Elle savait les empires éphémères, les amours fugitives, la terre elle-même périssable. On sentait qu'elle pensait avec Keats que ce monde est *« une vallée où se forge l'âme »*, où notre intelligence ne devient âme que dans la brûlante alchimie des douleurs et des maux. Elle était pessimiste quant à l'avenir d'une humanité acharnée à détruire son environnement, incapable d'entendre les leçons du passé et son regard s'endeuillait au spectacle de ce qu'elle nommait *« le document humain, le drame de l'homme aux prises avec les forces familiales et sociales qui l'avaient fait et qui, bribe après bribe, le détruiraient »*.

ÉDOUARD BOUBAT

Et cependant, dans le même temps, son infinie compassion pour l'entière création, homme ou animal, végétal ou minéral, et sa rayonnante certitude du caractère sacré de la vie, toute brève et ployée par le destin qu'elle soit, la sauvait de l'aride désespoir du nihilisme. Son aptitude à saisir et savourer l'instant dans la riche plénitude de ses moindres détails et ce regard de surplomb par quoi elle liait organiquement cette succession d'instants pour les muer en flux de temps et d'histoire lui donnaient, sinon à proprement parler l'espérance, du moins une profonde et suffisante adhésion au monde.

« L'infortune et la douceur d'exister »

Dans son dernier grand ouvrage, où elle-même voyait une sorte de testament au terme d'un long itinéraire de vie et d'écriture – et dont elle m'avait dit une fois qu'il serait une mise à l'épreuve de la maturité du lecteur, – son héros Nathanaël, avant sa mort, médite sur ce qui fonde son identité d'être humain. Et, peu à peu, sa méditation se transmue en une somptueuse célébration de l'essentielle fraternité qui unit tous les êtres. Ses mots, sans aucun doute, reflètent l'ultime credo de Marguerite Yourcenar.

« Mais qui était cette personne qu'il désignait comme étant soi-même ? Il ne se sentait pas, comme tant de gens, homme par opposition aux bêtes et aux arbres ; plutôt frère des unes et lointain cousin des autres. Il ne se sentait pas non plus particulièrement mâle en présence du doux peuple des femelles ; il avait ardemment possédé certaines femmes, mais, hors du lit, ses soucis, ses besoins, ses servitudes à l'égard de la paix, de la maladie, des tâches quotidiennes qu'on accomplit pour vivre ne lui avaient pas paru si différents des leurs. Il avait, rarement, il est vrai, goûté la fraternité charnelle que lui apportaient d'autres hommes ; il ne s'était pas de ce fait senti moins homme.

» On faussait tout, se disait-il, en pensant si peu à la souplesse et aux ressources de l'être humain, si pareil à la plante qui cherche le soleil et l'eau et se nourrit tant bien que mal des sols où le vent l'a semée. La coutume, plus que la nature, lui semblait marquer les différences que nous établissons entre les rangs, les habitudes et les savoirs acquis depuis l'enfance, ou les diverses manières de prier ce qu'on appelle Dieu. Même les âges, les sexes, et jusqu'aux espèces, lui paraissaient plus proches qu'on ne croit les uns des autres : enfant ou vieillard, homme ou femme, animal ou bipède qui parle et travaille de ses mains, tous communiaient dans l'infortune et la douceur d'exister. »

Tous étaient également réunis dans son amour. Car le sentiment qui, au plus intime, habite ce passage dans son expression de profonde fraternité avec toutes choses créées – le sentiment qui, pourrais-je dire, a le plus intensément habité sa vie – est un amour éperdu de compassion. (...)

Dans cet univers des Monts-Deserts dont elle était si proche et où elle avait fait sa maison, son esprit, j'en suis sûr, planera toujours sur monts et rivages, répandant sur ces lieux la bénédiction de son affectueuse sagesse. Et en ce jour où nous lui disons au revoir, je voudrais pour elle prononcer cette ancienne formule propitiatoire qu'Hadrien sans nul doute savait : *« Sit tibi terra levis Margarita*... Puisse la terre, cette terre que vous avez aimée d'une si profonde tendresse, être sur vous légère, infiniment.

WALTER KAISER.

(Traduit de l'anglais, Etat-Unis par Monique Nemer.)

(L'intégralité de ce texte inédit figurera en annexe de la biographie de Marguerite Yourcenar à paraître chez Gallimard.)

« Deux Noirs », de Rembrandt

(Suite de la page 19.)

Fragment d'une grande composition jamais réalisée, d'une Epiphanie avec ses rois mages (mais ils sont deux et non trois, et sans la barbe et la majesté que leur auraient prêtées tant de vieux peintres) ? Ou simplement serviteurs des rois, et en ce cas si différents des Noirs robustes et soumis portant sans effort les coffres et les ballots de leurs maîtres ou tenant leurs chameaux en lisière ? Ces deux jeunes hommes si visiblement dévastés diffèrent aussi en tout des cinq *Etudes de Noirs* de Rubens, magnifiques animaux humains, bien à l'aise dans leurs riches costumes de l'âge baroque, attestant à la fois la force et la sécurité d'exister.

Ceux-ci sont maigres, émaciés presque, et leurs yeux exorbités ou creux, aux paupières rosâtres, sont d'hommes qui ont connu les coups et la fièvre, en tout cas l'*intolérable*. Deux amis, deux frères ? De toute façon, rapprochés de très près par l'amitié et la fraternité du malheur. Pas même plaintifs ou visiblement craintifs, pas même bonassement accablés ou revendicateurs, comme les eussent représentés à partir du dix-huitième siècle les peintres à bons sentiments. Plus humains que Noirs, plus hommes qu'esclaves, soumis seulement plus encore que la plupart de nous à l'outrage d'exister.

Ils sont vêtus, comme tant de personnages de Rembrandt, de souquenilles élimées et dédorées qui font d'eux de misérables princes. Leur héritage africain est à la fois chez eux très net et très individuel : pas n'importe quels nègres, deux Noirs dont un ethnologue pourrait sans doute identifier la tribu et l'aire d'origine. En chacun d'eux, on sent la présence d'un destin personnel, d'un sort qui est à eux et qui pourrait être à nous tous (nous aurions pu naître noirs ; nous aurions pu et pouvons encore devenir des prisonniers), mais à chaque expérience ils ont dû apporter ce qu'ils ont de dignité native, de courage, et même de douceur.

Ils ont eu peur : l'esclave de gauche surtout l'indique, le moins intelligent peut-être, ou le plus brisé. Leurs grosses lèvres ont sans doute connu le bâillon, et leurs épaules les lanières. L'homme de gauche, qu'on dirait le plus robuste des deux, paraît s'appuyer sur son camarade et en dépendre pour exister. L'autre, qui se tient très droit, si noble dans sa force usée, a l'indifférence royale des races fières. Rien de ce qu'il a été ne l'empêche d'être ce qu'il est.

Ces deux princes fragiles

Dans une île de la Georgie, cet Etat du Sud qui fut une pépinière et un pourrissoir d'esclaves, et où, même aujourd'hui, les sectes irréductibles, les groupes soudés par la notion de la supériorité de l'homme blanc, normal et protestant sont peut-être plus enracinés qu'ailleurs, on montre une crique quelconque, où la légende veut qu'un vaisseau négrier ait jadis débarqué ses proies, celles du moins qui arrivaient vivantes, après les longs mois de terreur, d'étouffement et d'infections de la traversée.

Hommes libres, chefs peut-être dans leur pays, vendus par l'un des leurs avide de toucher l'or des Blancs, ils avaient passé d'un continent dont ils ignoraient même le nom à un autre dont ils ne soupçonnaient même pas l'existence. La légende assure qu'une fois débarrassés momentanément de leurs fers, lâchés sur la plage marécageuse par des gardes-chiourmes qui comptaient les enferrer de nouveau pour les conduire en ville au bloc du marché, on vit cette petite troupe d'hommes entrer dans la mer comme pour s'y rafraîchir, en chantant inexplicablement une de ces longues complaintes de leur pays, ponctuées de cris ou prolongées par de profonds murmures à bouche close, et qui font pleurer. Avançant toujours, on ne vit bientôt plus d'eux que des épaules luisantes, et des têtes crépues dont les grandes bouches chantaient. Puis rien que quelques haillons détachés de leurs loques et flottant sur la mer.

Venus de leur patrie sur le formidable océan, dans un bateau-prison, ils s'étaient dit qu'ils y rentreraient en liberté par ces grandes routes de la mer, n'imaginant même pas la mort, ou acceptant la mort. Ces deux amis s'étayant l'un l'autre, ces deux princes fragiles usés par la misère et les sévices, à moins que ce soient la misère et les sévices qui eussent fait d'eux des princes, s'enfoncent sous nos yeux dans la pénombre de Rembrandt, et y disparaissent comme ils l'eussent fait dans la mer.

MARGUERITE YOURCENAR
29 septembre 1986
Mount-Desert.

(Ce texte fera partie du recueil d'essais réunis sous le titre *En pèlerin et en étranger* qui sortira dans quelques mois chez Gallimard.)

(Les paragraphes et intertitres sont de la rédaction.)

● ***La Maison des écrivains* organise samedi 17 décembre, jour anniversaire de la mort de Marguerite Yourcenar, un après-midi de lectures et d'hommages (à partir de 15 heures), avec la participation, notamment, de MM. François Wasserfallen et Camillo Faverzani, deux jeunes universitaires travaillant actuellement sur Marguerite Yourcenar, Jean-Pierre Corteggiani, égyptologue, et Eric Podor, qui prépare une adaptation théâtrale des *Mémoires d'Hadrien*, *Cantate pour Antinoüs* (53, rue de Verneuil, 75007 Paris).**

● **Le Labyrinthe du monde, la trilogie familiale de Marguerite Yourcenar, dont le dernier volume, inachevé *Quoi ? L'Eternité*, vient de paraître (*le Monde* du 21 octobre), a été réuni en coffret, sous emboîtage en carton (Gallimard, trois volumes, 315 F).**

Epargne et placements

Le krach n'a pas semé la ruine. Terriblement affectée, l'épargne, malgré tout, a tenu bon et n'a pas massivement reflué. Ce réflexe l'a sauvée. Avec la reprise d'une ampleur inattendue enregistrée ces dix derniers mois rue Vivienne, les dégâts ont été en grande partie réparés et elle a retrouvé une bien meilleure mine. La crise a néanmoins laissé des séquelles. Dans un monde déjà en bouillonnement, il a agi comme un révélateur. Le paysage s'est profondément modifié. Les mentalités, les objectifs, jusqu'au sens de l'épargne : plus rien n'est comme avant. La Bourse n'est plus cette tirelire magique capable de procurer très vite des profits faciles. Elle est redevenue ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : l'endroit où, par principe, les capitaux peuvent en sécurité venir s'investir pour y fructifier. Ce n'est rien de dire que le caractère des placements a changé. La maison individuelle, encore un rêve il y a vingt ans pour le plus grand nombre, est désormais un bien de consommation courant. La protection de la famille est, elle aussi, montée au rang des préoccupations majeures. Par voie de conséquence, elle est devenue une des grandes composantes de l'épargne. Et comme la retraite en est, Dieu merci, souvent l'aboutissement heureux, l'idée d'en améliorer les conditions en palliant les défaillances de la Sécurité sociale guide de très nombreux placements. Témoin le succès rencontré par les assurances-vie. L'épargne ne résout pas tous les problèmes, mais elle permet de trouver des solutions adéquates.

Cependant, l'investissement a pris aujourd'hui de multiples facettes. Au début des années 80 encore, les moyens offerts par les placements destinés à satisfaire un jour les besoins de consommation et d'assurance pour l'avenir étaient relativement limités. Depuis, avec la modernisation de la Bourse et l'apparition de nouveaux instruments (MATIF, MONEP, contrats à terme sur indices et sur actions), ils ont proliféré. Contrepartie de cette révolution culturelle : les particuliers ont perdu le pilotage en direct de leurs placements. Et l'épargnant doit s'en remettre presque entièrement aux professionnels qui se trouvent désormais en position dominante, mais pas nécessairement en position de force, comme ils l'auraient souhaité. Car, si elle est assistée, la nouvelle race d'épargnants n'en est pas moins exigeante. Les scandales boursiers conservent l'odeur froide de la crise et la profusion des produits mis sur le marché pour allécher la clientèle la rendent difficile. Personne n'accepte plus aujourd'hui de s'enfermer dans des contrats complexes à long terme. L'épargne veut avant tout rester mobile. L'échec du PER en administre la démonstration. Ce nouveau paramètre oblige les OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) à se montrer ingénieux. Devenue plus puissante que les assurances avec près de 1 100 milliards de francs gérés, cette industrie n'est pas au bout de ses peines. Avec l'ouverture du commerce des placements dans les douze pays de la Communauté le 1er octobre 1989, puis la libre circulation des capitaux le 1er juillet 1990, la lutte sera chaude. Troisième du monde, mais premier en Europe, le marché français du placement collectif attise les convoitises.

Les SICAV et autres fonds communs vont devoir déployer des trésors d'imagination non seulement pour conserver leur clientèle mais pour étendre leur influence au-delà des frontières. Bien décidée à leur tailler des croupières, la concurrence étrangère, qui a souvent bien des attraits (fonds luxembourgeois par exemple), attend le coup d'envoi. Des regroupements se produiront sans doute. Mais faudra-t-il s'en plaindre ? Entre le krach et l'Europe, l'avènement de l'épargnant-roi est peut-être déjà en cours.

ANDRÉ DESSOT.

PER : un premier bilan très décevant

FEU les ambitions d'Edouard Balladur. Le PER (plan d'épargne retraite) lancé l'an dernier avec fracas par l'ancien ministre de l'économie et des finances est loin d'avoir réalisé tous les espoirs que l'on avait mis en lui. Après les SICAV Monory et les CEA (comptes d'épargne en actions), ce qui devait être le troisième volet d'une saga de produits financiers destinés à développer et à démocratiser l'épargne reste encore à l'état embryonnaire.

Certes de multiples incertitudes demeurent quant à la collecte finale, en raison du butoir fiscal de fin d'année. *« Le PER étant surtout un produit fiscal, les encours peuvent subitement se gonfler au moment de la rédaction des déclarations d'impôt »*, explique une grande banque nationalisée. Mais il n'est pas téméraire de prédire que les deux millions de plans escomptés à l'époque ne seront sûrement pas atteints.

En deçà des espérances

A la fin du mois de juillet, TGF, la filiale de la Caisse des dépôts et consignations, ne recensait *que 700 000 contrats*. Le montant des capitaux recueillis est également bien en deçà des espérances : 3,277 milliards de francs à la fin du mois d'août. Alors que le ministre de Jacques Chirac espérait collecter plus de 10 milliards de francs.

Les scores réalisés par les plus gros établissements de la place illustrent bien cette défaveur. A la fin juillet, la Société générale avait ouvert 160 000 plans pour *une collecte de 800 millions* de francs. Avec 150 000 contrats, le Crédit lyonnais a recueilli plus de 500 millions de francs. La BNP avait ouvert 120 000 comptes et drainé 530 millions de francs. Le Crédit agricole, enfin, avait collecté 310 millions de francs pour 53 200 plans. Significatif : le montant des encours des SICAV spécialement créées pour satisfaire aux exigences du PER (75 % de l'actif investi en fonds d'Etat, actions françaises...) s'élevait au 30 septembre à 3,6 milliards de francs. Depuis le mois de janvier les encours des SICAV Monory, dont le PER doit en principe prendre le relais, ont progressé de près de 28 milliards de francs !

Autre illustration de cet insuccès : à l'exception de quelques établissements, les primes moyennes n'ont jamais atteint les plafonds, soit 8 000 F pour un célibataire et 16 000 F pour un couple auxquels s'ajoutent 4 000 F pour les foyers ayant au moins trois enfants à charge. Pour l'ensemble des compagnies d'assurance, cette prime en tendance annuelle s'élève à 6 600 F. Ce montant est encore plus faible dans les banques : 4 690 F en moyenne et 3 840 F pour les trois plus grandes. *« Les épargnants ont voulu prendre date pour avoir droit aux exonérations fiscales. Ils semblent, en revanche, refuser de bloquer une épargne importante »*, expliquent la plupart des réseaux. » *« La collecte avait démarré de façon satisfaisante. Mais les projets réitérés de réforme du système ont freiné sensiblement l'agressivité des vendeurs et l'enthousiasme des acheteurs »*, commente-t-on également.

Les grandes banques avaient pourtant fait preuve de pugnacité ; campagne publicitaire, marketing direct, gros effort de formation du personnel. La récolte n'a pas été à la mesure de ce qui avait été semé...

Second constat : les compagnies d'assurance ont mal occupé le terrain. En août, la FFSA (Fédération française des sociétés d'assurance) ne comptabilisait que 35 000 contrats. Quatre-vingt-cinq pour cent des PER auraient ainsi été souscrits auprès des banques. Les AGF, une des sociétés les plus en pointe dans la collecte, n'ont recueilli que 42 millions de francs, Drouot, 40 millions de francs, la Mondiale, 33 millions de francs, le GAN, 30 millions de francs, et l'UAP, 24,5 millions de francs.

La faiblesse des circuits de distribution

La raison de cette modeste percée : la faiblesse des circuits de distribution des compagnies. Les agents et les courtiers d'assurance « pèsent » peu en effet face aux milliers de guichets bancaires. En outre, les réseaux des assurances auraient plutôt favorisé les contrats d'assurance-vie classiques *plus faciles à gérer que les* PER. Pourtant, certaines compagnies avaient déployé force moyens.

Les AGF, par exemple, ont installé à cette occasion 6 000 micro-ordinateurs destinés à aider les agents à dresser les bilans retraite et fiscaux de leurs clients.

Dernier enseignement enfin : les PER composés de contrats d'assurance-vie ont remporté un net avantage sur les PER-SICAV. *Contrairement à la latitude que* leur laissait la loi, les établissements promoteurs ont cherché à simplifier le système en ne proposant que des produits banalisés, standards et sans possibilité de panachage. Assurance-vie ou SICAV étaient souvent les termes de l'alternative laissée aux souscripteurs. A la Société générale, sur 160 000 contrats, 100 000 PER *ressortent de* l'assurance-vie. Le CCF, lui, ne commercialise aucun PER-SICAV. *« Ces derniers sont beaucoup moins avantageux que les PER-assurance-vie »*, explique-t-on dans cette banque. En cas de décès, tout d'abord, les bénéficiaires du PER-assurance-vie seront exonérés de l'IRPP et des droits de succession, même s'ils arrêtent de souscrire.

En outre, l'établissement peut délivrer des avances aux souscripteurs. Ces avances ne seront pas considérés comme des retraits. Elles ne feront donc pas perdre aux titulaires les avantages fiscaux du PER. Le souscripteur peut également choisir son légataire, *en cas de décès*, puisque le principe de « dévolution successorale », c'est-à-dire l'obligation de léguer à ses descendants, ne joue pas.

RUTH MILO.

(Lire la suite page 38.)

SICAV : une année de transition

HEUREUSEMENT pour le petit monde de la gestion collective, les crus se suivent et ne se ressemblent pas. Après l'année de tous les dangers, 1988 a permis aux gérants de SICAV de se refaire une santé, de retrouver un peu d'une sérénité perdue et de profiter de la reprise des Bourses mondiales pour afficher des performances honorables.

« En quelque sorte, explique un gérant d'une grande banque de la place, *une véritable cure de convalescence avant de plonger dans dix mois dans le grand bain européen. »* Pas question donc de crier victoire, d'autant que la quasi-totalité des gestionnaires ont réalisé en fin de compte des gains qui restent globalement inférieurs à ceux des marchés. Du coté des SICAV actions, la performance moyenne s'établit ainsi à environ 25 %, pour les obligations, c'est autour de 10 % et pour les SICAV court terme à un niveau de 7 % très proche de celui des taux courts.

Première constatation : *« En général, les SICAV qui s'étaient le moins repliées l'année dernière, en raison de la prudence avec laquelle elles étaient gérées, et qui ont persisté dans cette voie sont celles qui progressent le moins aujourd'hui »*, remarque M. Eric Eddelfelt, gérant du GAN.

Une affirmation un peu caricaturale *mais qui reflète bien le* retour en force ces derniers mois de la gestion spéculative et des « coups », pourtant mis au ban des accusés il y a tout juste quatorze mois au moment du krach. Les gestionnaires professionnels n'ont pas été les derniers à surfer, ces derniers mois, sur la vague d'OPA, de rumeurs diverses et de *« situations spéciales »* qui a déferlé sur Paris.

Une volonté de sécurité

Un retour inespéré à la période de l'âge d'or de la gestion collective, entre 1983 et 1986, qui ne masque pourtant pas complètement les cicatrices bien réelles du krach. Ainsi, quand la Bourse de Paris gagne depuis le début de l'année plus de 50 %, seule une SICAV (France GAN) sur un total de 214 investies en actions réalise à fin novembre une performance égale à celle du marché.

Les véhicules collectifs obligataires ne font guère mieux, avec des progressions moyennes de l'ordre de 10 % qui ne reflètent que partiellement la bonne tenue du marché obligataire français. Sur les dix premiers mois de l'année et en raison des plus-values dégagées grâce aux baisses des taux d'intérêt, les emprunts d'Etat à dix ans ont gagné près de 20 %.

Seules les SICAV court terme, la révélation de 1987, s'en sortent bien par rapport à leur marché — et non dans l'absolu — et affichent en moyenne des progressions inférieures de moins de 1 % à celle des taux du marché monétaire.

« C'est simple, explique M. Alain Hindié, gérant de la SICAV 5000 du Crédit lyonnais, *on ne s'affranchit pas du rapport qui existe dans toute forme de gestion entre d'un côté les risques pris et de l'autre les gains possibles. Plus les risques sont importants, plus les possibilités de gains sont fortes, mais, en cas de perte, la secousse est d'autant plus violente. »*

« En fait, souligne un autre gérant, *ces performances sont le reflet d'une attitude frileuse de la clientèle, obsédée au début de 1988 par la sécurité, mais aussi des craintes des gestionnaires, traumatisés par le krach et qui la plupart du temps ont pris le train de la hausse en marche. »* Une volonté de sécurité qui se traduit par le poids considérable et prépondérant pris dans l'encours total des SICAV par les véhicules court terme, qui, sur un total de 1 050 milliards de francs, représentent près de 610 milliards de francs contre 160 milliards pour les SICAV en actions françaises, 97 milliards pour les internationalement diversifiées et 180 milliards pour les obligataires.

Encore plus significatif, l'actif net des SICAV court terme, en dépit d'une régression ces dernières semaines, est supérieur de 50 % à celui de la fin 1987, qui était de 400 milliards de francs pour un total toutes SICAV confondues de 800 milliards de francs. Si les investisseurs ont choisi avant tout les placements dits refuges, ils ont aussi accru la fréquence des arbitrages et la mobilité de leurs investissements.

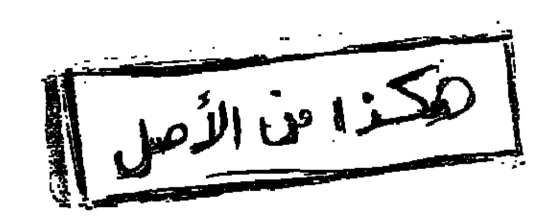
« Une politique des coups »

Les gérants se sont ainsi trouvés confrontés, en particulier au début de l'année, à de fréquents rachats de parts qui les ont obligés parfois à conserver la moitié de leurs actifs en liquidités et obligations, au moment même où il devenait le plus intéressant de revenir sur le marché. Un handicap certain au début de la reprise, en particulier pour les grosses SICAV actions bancaires de plusieurs milliards de francs, qui ont tenté ensuite de compenser ce handicap en pratiquant ce que certains appellent *« une politique de coups »*.

Autre conséquence du krach et de la recherche tous azimuts de la sécurité, la création pour l'ensemble des OPCVM (organismes de placements et de conseils en valeurs mobilières) de garde-fous pour leur intervention sur les nouveaux marchés financiers à terme. La COB (Commission des opérations de Bourse) a ainsi fixé des limites aux positions ouvertes qui peuvent être prises sur les marchés de « futures » et d'options à 10 % de l'actif net de la SICAV pour chacun de ces nouveaux instruments financiers. Par ailleurs, les engagements contractés par une SICAV sur l'ensemble des marchés conditionnels ne doivent dépasser à aucun moment la valeur de son actif net.

ÉRIC THAU.

(Lire la suite page 32.)



هكذا من الأصل

14

SICAV : une année

(Suite de la page 31.)

Autre réforme, plus ambitieuse, le projet de loi adopté en conseil des ministres le 12 septembre dernier, qui apportera – s'il est adopté par l'Assemblée nationale – un toilettage nécessaire de la loi sur les SICAV et fonds communs de placement, qui date de 1978 et ne correspond plus à un marché de huit cent soixante-seize SICAV et de plus de 1 000 milliards de francs. Ce texte insiste à la fois sur l'indépendance des gestionnaires vis-à-vis des autres services des établissements financiers et sur l'instauration d'un code de bonne conduite de la profession de gérant.

En regardant les différentes performances en détail, on s'aperçoit une fois de plus que les SICAV des compagnies d'assurances prennent le dessus sur leurs homologues gérées par les établissements bancaires. La stratégie de gestion à long terme, chère aux assureurs, en passant outre aux fluctuations courtes des marchés, a permis aux petites SICAV (en taille) des compagnies de truster les premières places des classements. Du côté des banques, on se défend en montrant avec juste raison qu'une SICAV de plusieurs milliards de francs n'a pas la souplesse d'une autre qui est dix à vingt fois moins importante. Les mastodontes ne peuvent investir de façon importante sur des petits marchés comme le comptant et le second marché, qui permettent souvent en période de hausse de réaliser les plus-values les plus spectaculaires.

Une tactique payante

Catégorie reine, mais pour combien de temps, des SICAV actions, les Monory-CEA, composées obligatoirement à 60 % d'actions françaises, ont réalisé globalement les meilleures performances de l'année. A commencer par France GAN, qui bat tous les records et gagne plus de 50 % pour avoir osé, explique son gestionnaire, M. Eddelfelt, « *acheter massivement en décembre et en janvier dernier les titres massacrés du second marché et du comptant.* » Une tactique payante qui s'apparente un peu à un quitte ou double et reste tout à fait marginale. Les gains de l'ordre de 30 % sont les plus courants et les plus représentatifs des réalités des gestions adoptées. Dans le peloton de tête, on trouve bien entendu des SICAV gérées par des assureurs comme Drouot France et Agepargne. Elles ont à nouveau bénéficié des stratégies d'investissements à long terme chères aux compagnies et n'ont pas souffert de retraits massifs. Si le résultat d'ensemble des SICAV bancaires est plus contrasté, certaines tirent pourtant très bien leur épingle du jeu, comme Unihoche de la banque Vernes, Unifrance du Crédit agricole et Action Agro-alimentaire (AAA) des Banques populaires. Mais les performances restent, à de rares exceptions près, nettement inférieures à celles du marché. Une différence qu'on peut en partie expliquer par l'obligation des 30 % des fonds d'Etat ou d'obligations cotées en francs dans les portefeuilles. Ainsi, ce qui avait servi de parachute pendant le krach a cette fois diminué les performances, mais, aujourd'hui, plus personne n'ose s'en plaindre.

Autre constatation finalement pas très réjouissante, la dispersion des performances, qui vont de gains de plus de 50 % (pour France Gan) à moins de 15 % pour Province Investissements gérée par Paribas, est considérable et doit inciter les investisseurs à la prudence et à ne pas hésiter à réaliser rapidement des arbitrages entre les SICAV.

Du côté des diversifiées françaises, avec obligatoirement 50 % de valeurs françaises, ou des

ACTIONS FRANÇAISES MONORY-CEA

Class. 1988	Noms	Etablissements fondateurs	Variations en % janv.-nov. 1988
1	France-Gan	BIF-Gan	+ 52,72
2	Drouot France	Groupe Drouot	+ 40,88
3	*France Entreprises*	NSM	+ 38,43
4	Action agro-alimentaire	CCBP	+ 37,89
5	Agepargne	AGP	+ 37,00
6	Uni Hoche	Vernes	+ 36,64
7	Actions France	UAP-Worms	+ 34,07
8	Interval. Industrie	Indosuez	+ 33,82
9	Uni France	CNCA	+ 33,61
10	Sélec. valeurs françaises	CCF	+ 32,70
11	Marianne	BGP-SIB	+ 32,15
12	Francic	CIC	+ 31,57
13	Natio-Valeurs	BNP	+ 31,43
14	L.B.I.	CDC	+ 31,37
15	Fructifrance	CCBP	+ 31,05
16	Epargne Industrie	CCCM	+ 30,58
17	AGF 5000	AGF	+ 30,16
18	Placement A	Marseillaise de crédit	+ 29,72
19	SICAV 5000	Crédit lyonnais	+ 29,71
20	Optimavalor	Crédit du Nord	+ 29,00
21	Actigest	Dreyfus	+ 28,05
22	Interselection France	Société générale	+ 26,72
23	Cardival	Cardif-CIE bancaire	+ 25,67
24	Laffitte France	Européenne de BQ	+ 24,64
25	Paribas France	Paribas	+ 21,99
26	Efi-Valeur	BFCC	+ 20,77
27	Gestion Selection France	Indosuez	+ 19,92
28	Francic Région	CIC	+ 19,47
29	Province invest.	Paribas	+ 14,72

DIVERSIFIÉES FRANÇAISES

Class. 1988	Noms	Etablissements fondateurs	Variations en % janv.-nov. 1988
1	Sélection Avenir	CCF	+ 40,75
2	GMF Actions	GMF	+ 37,80
3	Via Investissement	Via BQ	+ 35,87
4	Slivafrance	Crédit lyonnais	+ 30,48
5	Astrolabe	BAFIP	+ 30,21
6	Pri-Comptant	BIMP	+ 28,96
7	Saga Opportunités	Banque Saga	+ 28,71
8	MGF Valeurs	BIMP	+ 26,47
9	Actions sélectionnées	UAP-Worms	+ 25,44
10	Sélection Rhône-Alpes	CCF	+ 24,65
11	Uni Régions	CNCA	+ 23,58
12	Albion	Finagest	+ 23,20
13	Pervalor	SG	+ 22,19
14	Groupama Croissance	BCERP	+ 22,12
15	Haussmann France	UAP-Worms	+ 21,13
16	Partner Capital	Standard Chartered	+ 19,92
17	Croissance Plus	BUE	+ 17,66
18	Ecureuil Privatisations	CDC	+ 17,61
19	Horizon	CDC	+ 17,11
20	Objectif Dynamique	Lazard	+ 15,26
21	Natio Patrimoine	BNP	+ 15,22
22	Prepar Avenir	BRED	+ 8,87
23	Pyramides Actions	BICM	+ 8,10
24	Argonautes	BPGF	+ 7,45
25	France Finance opportuni.	BPIA	+ 5,34
26	Capital DR	Groupe Paluel Marmont	+ 3,35
27	Etendard	BGP-CIB	+ 2,52

SPECIALITES INTERNATIONALES

Class. 1988	Noms	Etablissements fondateurs	Variations en % janv.-nov. 1988
1	Saint-Honoré bio-aliment.	Cie Financière	+ 18,33
2	Objectif convertible	Lazard	+ 17,33
3	Croissance Britannia		+ 14,52
4	Oraction	Barclays	+ 14,20
5	Laffitte Europe	Européenne de BQ	+ 14,10
6	Obligations convertibles	Paribas	+ 13,57
7	Jade	BGP-SIB	+ 10,34
8	Energia	BIF-GAN	+ 7,09
9	Sélection OR	CCF	+ 6,21
10	Aurecic	CIC	+ 4,45
11	ACTI Mines d'or	Dreyfus	– 0,67

ACTIONS FRANÇAISES IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES

Class. 1988	Noms	Etablissements fondateurs	Variations en % janv.-nov. 1988
1	Fructimmo	CCBP	+ 22,56
2	Sélection immobilière	CCF	+ 21,56
3	Croissance immobilière	Epargne de France	+ 19,64
4	Unifoncier	CNCA	+ 19,31
5	Agfimo	AGF	+ 18,59
6	Laffitte immobilière	Européenne de BQ	+ 17,71
7	Groupama Foncier	BCERP	+ 16,49
8	Gestion Sicavimo	Indosuez	+ 15,51
9	Acropoles	BAFIP	+ 15,04
10	Convertimo	Socété Générale	+ 15,03
11	IMSI	Indosuez	+ 14,55
12	Foncier Investissement	CCBP	+ 13,44
13	Natio Immobilier	BNP	+ 13,01
14	Aedificandi	UAP-Worms	+ 12,97
15	Actions Pierre	Banque Hervet	+ 12,94
16	Foncival	CCBP	+ 10,75
17	Objectif Actipierre	Lazard	+ 10,24
18	Pierre Investissement	Groupe Paluel Marmont	+ 10,18
19	Francic Pierre	CIC	+ 9,64

OBLIGATAIRES FRANÇAISES REVENU TRIMESTRIEL

Class. 1988	Noms	Etablissements fondateurs	Variations en % janv.-oct. 1988
1	Multirevenus	UAP-Worms	+ 13,02
2	Natio revenus	BNP	+ 12,48
3	Revenu vert	CNCA	+ 11,89
4	CAP revenus	Cardif-Cie bancaire	+ 11,45
5	Epargne 4	CCCM	+ 11,40
6	Rentacic	CIC	+ 11,28
7	Revenus trimestriels	CDC	+ 11,20
8	Laffitte obligations	Européenne de banque	+ 10,95
9	Finord trimestriel	Crédit du Nord	+ 10,77
10	Trilion	CL	+ 10,68
11	Fructidor	CCBP	+ 9,82
12	Revenus francs SICAV	Paribas	+ 9,66
13	Novoblig.	BAFIP	+ 9,53
14	Sicasden	CCBP	+ 9,50
15	Cortal Intérêt trimestriel	Cortal	+ 7,61
16	Multirendement	BFACM	+ 7,22

OBLIGATAIRES FRANÇAISES REVENU

Class. 1988	Noms	Etablissements fondateurs	Variations en % janv.-nov. 1988
1	Unirente	CNCA	+ 16,66
2	Aafipart	Legrand et Cie	+ 15,55
3	Sogepargne	Société générale	+ 15,29
4	Reval	Cardif-Cie-bancaire	+ 15,03
5	Placements réassurance	SCOR	+ 14,99
6	Oblirea	Groupe Victoire	+ 14,57
7	Epargne obligations	BNP	+ 14,33
8	Croissance Mercure	Epargne de France	+ 14,15
9	Alio	UAP-Worms	+ 13,84
10	Sélection net	CCF	+ 13,79
11	Sélection première	CCF	+ 13,75
12	Sélection rendement	CCF	+ 13,58
13	Uni garantie	CNCA	+ 13,49
14	Le Portefeuille oblig.	Via BQ	+ 13,35
15	Sogepremière	Société générale	+ 13,11
16	Slivarente	Crédit lyonnais	+ 12,89
17	Epsilon	BIMP	+ 12,80
18	Trans Plus	AGP	+ 12,72
19	Oblirente	Demachy et associés	+ 12,19
20	France retraite	BUE	+ 11,74
21	Unipremière	Vernes	+ 11,25
22	Epargne institutions	Crédit du Nord	+ 11,02
23	Ofima France	Ofivalmo	+ 10,72
24	BTP Rendement	BTP	+ 10,49
25	H M Première catégorie	Hottinguer	+ 10,45
26	Sécurité mobilière	Indosuez	+ 10,40
27	Morgan Première catégorie	Morgan	+ 10,35
28	France garantie	CDC	+ 10,34
29	Sicobli	Paribas	+ 10,26
30	Partner VT	Standart Chartered	[illegible]
31	Obligations toutes cat.	Dreyfus	[illegible]
32	Haussmann obligations	UAP-Worms	[illegible]
33	Lion institutionnels	Crédit lyonnais	[illegible]
34	Placements nets	NSM	[illegible]
35	Objectif rendement	Lazard	+ 9,21
36	Placements obligations	NSM	[illegible]
37	Montaigne LT	BMA	[illegible]
38	Finarente	Finagest	+ 8,69
39	Energie rendement	CIC	[illegible]
40	Options et Rendement	CIC	+ 7,86
41	CMN EIG	CCCMN	+ 7,35
42	Stratégie rendement	Cie Eurofinancière	+ 7,07
43	Citi Réserve	Citibank	[illegible]
44	Obligations garanties	BGP-SIB	[illegible]
45	Cosmos obligations	Banque Argil	+ 2,20

de transition

diversifiées tout court qui n'ont pas ce type de règles à suivre, les gains moyens sont plus faibles que les Monory-CEA et atteignent environ 20 %. Des progressions en retrait qui reflètent parfaitement la santé de la Bourse de Paris, dont les performances ont été la plupart du temps supérieures à celles des autres places financières mondiales. Les différences de gains sont à nouveau importantes d'un bout à l'autre de l'échelle des diversifiées : de Sélection Avenir géré par le CCF, qui gagne 40,75 % à Bac Sélection géré par BAC, qui ne progresse que d'un peu plus de 2,5 %.

Autre point commun avec les SICAV Monory-CEA, les portefeuilles gérés par les compagnies d'assurances se mettent aussi en vedette avec, pour l'ensemble des SICAV diversifiées, neuf SICAV de compagnies d'assurances dans les vingt premières. Mais il reste difficile de porter un jugement *d'ensemble sur une catégorie* assez hétéroclite. Dans les diversifiées pures qui n'ont d'autre limitation que celle des 30 % d'obligations émergent VIA Investissement de VIA Banque, Saga Opportunités de la Banque Saga.

Les SICAV immobilières, très affectées déjà en 1987, restent cette année au creux de la vague.

La part du lion

Très sensibles à l'évolution des *taux d'intérêt et donc aux possibi*lités de financement des SICOMI qui représentent une part importante de leurs portefeuilles, les SICAV immobilières ont, à nouveau, réalisé des performances assez modestes de l'ordre de 10 %.

Cette fois-ci les banques se taillent la part du lion avec Fructimmo des banques populaires en tête du classement, Sélection immobilière du CCF ou Unifoncier du Crédit agricole. Pour les autres SICAV actions spécialisées c'est la bouteille à l'encre entre les technologiques, les mines d'or, les régionales, les sectorielles, les européennes et les pacifiques.

Quatre catégories se détachent sur le plan des performances, à commencer par les sectorielles, avec des gains quasiment équivalent à ceux des SICAV Monory-CEA. Ainsi, Sélection Avenir du CCF gagne plus de 40 %. Les Pacifiques, qui avaient réalisé les meilleures performances en 1987 dans le sillage de l'envolée de la Bourse de Tokyo, poursuivent sur leur lancée, à l'image de Nippon Gan, qui progresse de plus de 35 %, ou Gestion Orient d'Indosuez, et Laffite Japon de l'Européenne de Banque gagnent toutes plus de 25 %.

(Lire la suite page 34.)

INTERNATIONALES OBLIGATIONS

Class. 1988	Noms	Etablissements fondateurs	Variations en % janv.-nov. 1988
1	Mutuelles unies sélection	Groupe Drouot	+ 18,80
2	Ecuper	AGP	+ 16,99
3	Conservateur Saint-Honoré	Cie financière	+ 16,86
4	Privoblig	BIMP	+ 15,64
5	Univers obligations	CNCA	+ 15,28
6	Alsace Moselle investissement	Sogenal	+ 15,01
7	Axa *Europe*	*Groupe Drouot*	*+ 15,01*
8	Natio Inter	BNP	+ 14,82
9	AGF Interfonds	AGF	+ 14,33
10	Lombard Sécurité	Groupe Victoire	+ 14,08
11	Lombard obligations	Groupe Victoire	+ 13,40
12	Drouot Sécurité	Groupe Drouot	+ 13,35
13	Sélec. oblig. internat.	CCF	+ 13,31
14	Interoblig	Société générale	+ 12,87
15	Natio obligations	BNP	+ 12,76
16	AGF Ecu	AGF	+ 12,48
17	Altefi	UAP-Worms	+ 12,45
18	Partner *International*	Standard Chartered	*+ 11,12*
19	Multiobligations	Indosuez	+ 10,98
20	Euroval	BUE	+ 10,86
21	Soprina	BMI	+ 10,01
22	Mondiale Internationale	La Mondiale	+ 9,83
23	Fimoblig	Fimagest	+ 9,48
24	Euromonnaies	Paribas	+ 9,44
25	Eurinvest Rendement INT	Eurinvest Finance	+ 9,43
26	Paribas Oblimonde	Paribas	+ 9,13
27	Epargne Revenu	Crédit du Nord	+ 9,06
28	Epargne Assurance	Paribas	+ 9,01
29	Oblilion	Crédit lyonnais	+ 8,55
30	Nord-Sud Développement	CDC	+ 8,47
31	Ecucic	CIC	+ 8,25
32	France-Allemagne Oblig.	Deutsche Bank	+ 7,66
33	Laffitte Rendement	Européenne de BQ	+ 7,60
34	Eurocic	CIC	+ 7,56
35	Gestion Rendement	Indosuez	+ 7,41
36	France Ecu Plus	FBUM	+ 6,59
37	Uni Obligations	Vernes	+ 6,27
38	Fructi Ecu	CCBP	+ 6,17
39	Europe *Première*	*Crédit chimique*	+ 3,37
40	Multi Investissement	BAFIP	+ 3,15

DIVERSIFIEES INTERNATIONALES

Class. 1988	Noms	Etablissements fondateurs	Variations en % janv.-nov. 1988
1	Paribas Opportunités	Paribas	+ 27,87
2	PME Saint-Honoré	Cie financière	+ 26,05
3	BTP Valeurs	BTP	+ 23,74
4	Saint-Honoré Pacifique	Cie financière	+ 22.09
5	Axa Investissement	Groupe Drouot	+ 21.98
6	Victoire	Groupe Victoire	+ 21,31
7	Eagle Investissement	Eagles Star	+ 21,28
8	Victoire Valeurs	Groupe Victoire	+ 20.79
9	Saint-Honoré Services	Cie financière	+ 20,69
10	Monceau France-Asie	Crédit chimique	+ 20.30
11	Soleil Investissement	BIF-GAN	+ 19.64
12	Gestion mobilière	NSM	+ 19.63
13	Midland Action	Midland Bank	+ 18.61
14	Eurocroissance	BUE	+ 18.43
15	Financière privée	BUE	+ 16.51
16	Gestion France Europe	Indosuez	+ 15.15
17	Extrême-Orient Sicav	Paribas	+ 15,09
18	Stratégie Actions	Paribas	+ 14.11
19	ESSOR	Paribas	+ 13.90
20	Elan USA	Rothschild et Associés	+ 13.81
21	Paribas Croissance SICAV	Paribas	+ 13.57
22	Orbival	Cardif-Cie bancaire	+ 13.35
23	Gestion valeurs	*BPF*	+ 13,23
24	Le Portefeuille diversif.	Via BQ	+ 12.05
25	Gestion Associations	Paribas	+ 11.65
26	Paribas Patrimoine	Paribas	+ 11,35
27	Atlas Plus	Financière Pallet	+ 10,72
28	Orvalor	CGM	+ 9,59
29	Transcontinents SICAV	BRED	+ 9,22
30	Valeurs Nouvelles	BQ Hervet	+ 8.28
31	Premior	Crédit du Nord	+ 8,03
32	Ecofimondial	Ecofi Finance	+ 7.55
33	Morgan Croissance	Morgan	+ 6,44
34	*Objectif Croissance*	*Lazard*	+ 3,77
35	SICAV 90/10	BQ Transatlantique	+ 2,24

OBLIGATAIRES FRANÇAISES CAPITAL

Class. 1988	Noms	Etablissements fondateurs	Variations en % janv.-nov. 1988
1	Avenir Alizes	CCCM	+ 19,64
2	Drouot Sélection	Groupe Drouot	+ 16,38
3	Epargne long terme	CCCM	+ 15,45
4	Val Première	Cardif	+ 14.09
5	AGF obligations	AGF	+ 13,96
6	Rivoli Plus	Demachy et associés	+ 13,60
7	Futuroblig	CNCA	+ 13,21
8	Ofima obligations	Ofivalmo	+ 12,86
9	Sogeroc	Société générale	+ 12,76
10	Obficic région	CIC	+ 12,74
11	Agepremière	Agebanque	+ 12,19
12	Sélect. oblig. valorisées	CCF	+ 12,12
13	Saint-Honoré capital	Cie financière	+ 11,84
14	Expansion obligations	Midland Bank	+ 11,84
15	PFA obligations	Préservatrice	+ 11,53
16	Jeunépargne	CIC	+ 11,44
17	France participatifs	Stern	+ 11,37
18	MATIP	BIP	+ 11,31
19	Eurofin Plus	Eurofin	+ 11,26
20	Renaissance obligations	CH Tuffier-Ravier	+ 11,00
21	*George-V obligations*	*Cie européenne placements*	+ 10,99
22	Optimat	SG	+ 10,97
23	Oblipar	Paribas	+ 10,90
24	Epargne Capital	BNP	+ 10,88
25	Investissement long terme	BAFIP	+ 10,84
26	Haussmann Epargne	UAP-Worms	+ 10,81
27	Première catégorie	Dreyfus	+ 10,79
28	Lionplus	Crédit Lyonnais	+ 10,70
29	Morgan Net	Morgan	+ 10,65
30	Titres invest. plac.	BIP	+ 10,59
31	Mondiale obligataire	La Mondiale	+ 10,57
32	Plusval	Cardif-Cie bancaire	+ 10.51
33	Obliplus	Demachy et associés	+ 10,28
34	Valeurs intérêt placement	BIP	+ 10,26
35	Objectif capitalisation	Lazard	+ 10,19
36	Lysidice	CH Michel-Puget	+ 10.14
37	Crédit mutuel EIG	CCCM	+ 10,10
38	Groupama obligations	BCERP	+ 10,02
39	Obli Associations	Paribas	+ 9,97
40	France obligations	CDC	+ 9,80
41	Obligestion	BQ Hervet	+ 9,66
42	Placement premier	Marseillaise de crédit	+ 9,47
43	Cava oblig.	SAMU	+ 9,27
44	*Trésorval LT*	*Robert Lefèvre*	+ 9,17
45	Gestion obligataire	BFCM	+ 8,92
46	MGF Première catégorie	BIMP	+ 8,91
47	Coopmut obligations	BCCM	+ 8,83
48	Financière plus	FB Union meunière	+ 8,69
49	Saint-Honoré Valor	Cie financière	+ 8,35
50	Fructi première	CCBP	+ 8,28
51	Fructi CAPI	CCBP	+ 8,25
52	Finord Valorisation	Crédit du Nord	+ 7,97
53	Optirente	BIMP	+ 7,95
54	Oblicoop Sicav	CCCC	+ 7,91
55	Valoblig	Européenne de BQ	+ 7,46
56	Horus	Demachy et associés	+ 7,44
57	Finance entreprises	+ BPIA	+ 7,24
58	France Options	Stern	+ 6,90
59	Barclays 1re catégorie	Barclays	+ 6,51
60	Options première	BPIA	+ 6,35
61	Gestion première	CH Fauchier-Magnan	+ 6,27
62	Inogestion	CH Fauchier-Magnan	+ 6,10
63	BFT Valor 2	BFT	+ 5,04
64	Rentoblig	BGP-SIB	+ 5,04
65	XI Long terme	Capital system investis.	+ 3,90
66	Cérès	BGP-SIB	+ 3,39
67	GH Matif	CH Goy-Hauvette	

هكذا من الأصل

SICAV : une année de transition

(Suite de la page 33.)

Bonne performance aussi des SICAV régionales, avec à leur tête Union Région du Crédit agricole (+24 %), suivi de Sélection Rhône-Alpes du CCF, la meilleure performance de 1986 qui avait sombré au fond du classement en 1987 et affiche cette année une progression de près de 20 %. Enfin, les SICAV européennes tirent bien leur épingle du jeu avec comme chef de file Euro-Gan, le numéro deux des SICAV actions toutes catégories confondues avec près de 48 % de progression depuis le début de l'année.

En revanche, les SICAV aurifères, après une bonne année 1987, souffrent de la baisse des cours du métal jaune et progressent en moyenne péniblement de 8 %, avec pourtant une bonne performance (+14,5 %) d'Oraction de Barclays. Année décevante aussi pour les SICAV Amérique, qui gagnent en moyenne 15 % et suivent ainsi les évolutions de Wall Street.

Pour ce qui est des SICAV obligataires, il n'y a pas non plus de quoi pavoiser, même si elles retrouvent par rapport à 1987 une moyenne de gains honorables de l'ordre de 10 %. Peut-être plus que les SICAV actions, les portefeuilles obligataires portent encore les stigmates du krach. Des hausses moyennes, répétées de 20 % entre 1983 et 1986, en pleine période de baisse des taux, avaient conduit les gérants obligataires à prendre parfois des risques spéculatifs importants, en particulier sur le MATIF, qui se sont souvent payés par des résultats catastrophiques. Une vingtaine seulement de SICAV avaient ainsi gagné plus de 5 % en 1987 et une trentaine s'étaient retrouvées avec des valeurs liquidatives inférieures à celles du début de l'année. L'avertissement a été brutal, et les gains s'échelonnent cette année entre les 19 % de la première du classement, Avenir Alizés du Crédit mutuel, et les 3,3 % de CERES (BCP-SIB). Contrepartie de cette gestion prudente, les gérants n'ont pas, dans l'ensemble, profité à plein d'une année marquée en son début par une détente des taux d'intérêt dans le monde. Mais ces performances modestes se justifient peut-être dans des véhicules collectifs dont la vocation première reste la sécurité tout comme les SICAV court terme, les valeurs refuges par excellence. Des SICAV court terme qui ont une fois de plus fait l'unanimité en répondant parfaitement à leur vocation. Parmi celles-ci, les SICAV monétaires sont les plus représentatives, et, avec 420 milliards de francs de capitaux collectés, près de 40 % du total de l'ensemble des SICAV toutes catégories confondues ont enregistré une progression de 40 % de leur encours depuis le début de l'année.

Deux échéances décisives

Ces monétaires offrent comme leur nom l'indique des rémunérations équivalentes à celles du marché monétaire à court terme moins 0,4 % à 0,7 %. Elles ont continué à supplanter les SICAV court terme dites sensibles qui ont pour vocation de prendre des risques, en particulier sur les marchés à terme. Ce qui explique les écarts faibles de rémunérations entre SICAV monétaires (de 6,2 % à 7,3 %) et à l'inverse des écarts de performances considérables entre les sensibles de 13,2 % pour SAGA Première, gérée par la Banque Saga à 4,1 % pour Placements Valorisation de Neuflize-Schlumberger-Mallet. Enfin, troisième catégorie de court terme, les régulières qui offrent, comme leur nom l'indique, une régularité de performance avec un niveau de risque relativement limité.

Pour l'heure, les SICAV court terme en général et les monétaires en particulier restent toujours le meilleur moyen de ne pas se faire prendre à contrepied par un retournement du marché obligataire.

Si les SICAV dans leur ensemble ont effectué cette année un redressement,qui,sans être spectaculaire,n'en est pas moins réel, de nouveaux nuages s'amoncellent à l'horizon. A commencer par la succession difficile des SICAV Monory-CEA, qui perdront leur spécificité fiscale en 1989 et dont le PER (Plan d'épargne retraite) est loin d'avoir pris le relais avec un encours pour les vingt-deux SICAV PER existantes inférieur à 4 milliards de francs contre près de 120 milliards de francs pour les Monory-CEA. Le CEA (Compte d'épargne en actions), institué en 1983 pour remplacer les avantages Monory, avait été reconduit, de manière exceptionnelle et en toute hâte en décembre 1987, pour ne pas amplifier les effets du krach, mais il disparaîtra cette année. Or les risques d'une vague de retraits des SICAV CEA pour ceux qui ont souscrit en 1983, et après cinq ans n'encourent pas de pénalités, sont considérables. Les désinvestissements pourraient, selon certains spécialistes, approcher l'année prochaine les 20 milliards de francs et peser lourdement sur la gestion et les performances des ex-SICAV Monory-CEA ainsi que sur la Bourse de Paris.

Les SICAV françaises n'avaient pas besoin de ce handicap supplémentaire alors que se profile à l'horizon un enjeu autrement déterminant avec l'ouverture en octobre 1989 d'un marché unique européen des OPCVM. Le marché français, le troisième du monde et le premier de loin en Europe suscite bien des convoitises et risque de devenir dans maintenant dix mois une véritable foire d'empoigne commerciale où les bénéfices de la profession risquent de s'engloutir. De quoi susciter de l'inquiétude, même si les professionnels affichent trop ostensiblement une grande sérénité s'appuyant sur un savoir-faire et une expérience de qualité. Mais l'enjeu n'est pas mince, et il s'agit pour la France de défendre une « industrie » de 1050 milliards de francs.

ÉRIC THAU.

INTERNATIONALES ACTIONS

Class. Oct. 88	Noms	Etablissements fondateurs	Variations en % janv.-nov. 1988
1	Nippon GAN	BIF-GAN	+ 35,53
2	Finacroissance	Finagest	+ 28,84
3	AGF Invest	AGF	+ 29,81
4	Unigestion	Vernes	+ 29,00
5	Amplitude	CDC	+ 28,68
6	Laffitte Japon	Européenne de BQ	+ 28,56
7	Gestion Orient	Indosuez	+ 25,90
8	SI Est	AGP	+ 25,81
9	Ofimaction	Ofivalmo	+ 25,49
10	France Réserve inter.	Stern	+ 25,34
11	Univers Actions	CNCA	+ 25,14
12	Gestion Unijapon	Indosuez	+ 24,93
13	Japacic	BUE	+ 24,70
14	Méditerranée	Groupe Drouot	+ 23,93
15	Finarval	CH Courcoux-Bouvet	+ 23,47
16	UAP Investissement	UAP-Worms	+ 22,24
17	Privinter	BIMP	+ 22,02
18	Croissance Prestige	Cie Financière	+ 21,87
19	Indosuez Valeurs	Indosuez	+ 21,51
20	France-Allemagne Placement	Ofivalmo	+ 21,35
21	Epargne Valeur	BNP	+ 21,32
22	Livret portefeuille	CDC	+ 21,08
23	Sélection croissance	Crédit du Nord	+ 20,79
24	Epargne unie	CNCA	+ 20,74
25	Fructivalor	CCBP	+ 20,71
26	SFI	CDC	+ 20,41
27	Ofima Valeurs	Ofivalmo	+ 20,40
28	Haussmann Europe	UAP-Worms	+ 20,23
29	Planinter	CCBP	+ 20,23
30	Placements institutionnels	NSM	+ 19,79
31	Valorem	CCBP	+ 19,74
32	France Japon Invest.	CH Meeschaert Rousselle	+ 19,26
33	AGF Actions	AGF	+ 19,21
34	Etoile franco-allemande	BQ franco-allemande	+ 19,15
35	Saint-Honoré technologie	Cie financière	+ 19,14
36	Laffitte Expansion	Européenne de BQ	+ 19,11
37	Sélection technologie	CCF	+ 18,99
38	Techno-GAN	BIF-GAN	+ 18,99
39	Eurodyn	CNCA	+ 18,93
40	Technocic	CIC	+ 18,88
41	Paramérique	Paribas	+ 18,79
42	Objectif consommation	Lazard	+ 18,77
43	Drouot Investissements	Groupe Drouot	+ 18,64
44	Soginter	Société générale	+ 18,37
45	Septentrion Croissance	CCBP	+ 18,31
46	SLIVAM	Crédit lyonnais	+ 17,98
47	Quartz	CNCA	+ 17,69
48	Sélection Europe	CCF	+ 17,32
49	Actilion	CL	+ 17,31
50	Pareurope	Paribas	+ 17,14
51	Sélec. mob. diversifiée	CCF	+ 16,88
52	Soleil levant	Rothschild et associés	+ 16,87
53	Placement privatisation	NSM	+ 16,70
54	Laffitte Tokyo	Européenne de BQ	+ 16,06
55	Slivinter	Crédit Lyonnais	+ 16,03
56	Crédinter	CIC	+ 15,46
57	SOGEVAR	Société générale	+ 15,32
58	Sélection Amérique	CCF	+ 14,65
59	SNI	CIC	+ 14,52
60	Epargne croissance	BNP	+ 14,18
61	Sélection Pacifique	CCF	+ 12,97
62	Eurinvest Croissance INT	Eurinvest Finance	+ 12,83
63	France-Amérique Index	Crédit chimique	+ 12,25
64	Actions investissement	GIS	+ 11,64
65	Aurore	BGP-SIB	+ 11,47
66	Provence International	Hottinguer	+ 11,00
67	PFA Actions	Préservatrice	+ 10,47
68	Stratégie internationale	Demachy et associés	+ 9,92
69	Corail	BGP-SIB	+ 9,38
70	SIG	Groupe Paluel-Marmont	+ 8,94
71	Mondiale Investissement	La mondiale	+ 8,90
72	Epargne Inter	BNP	+ 8,76
73	Cortexa	Paribas	+ 8,72
74	Nouveau Monde	BGP-SIB	+ 8,63
75	France Investissements	Groupe Paluel-Marmont	+ 8,10
76	America Valor	Crédit du Nord	+ 7,72
77	Eurêka	BGP-SIB	+ 6,97
78	Jupiter	BGP-SIB	+ 6,02
79	West Side	BAFIP	+ 5,86
80	Laffitte Amérique	Européenne de BQ	+ 4,25
81	Gestion Amérique	Indosuez	+ 2,12
82	Columbia	UAP-Worms	+ 1,77

Assurance-vie : la France en queue de peloton

L'ANNÉE 1988 aura de nouveau été faste pour l'assurance-vie en France. Au vu des neuf premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires des sociétés vie et capitalisation opérant sur le territoire national devrait enregistrer sur l'ensemble de l'exercice une progression de l'ordre de 28 %, contre 23 % l'an dernier.

Avec un montant de primes totales proche de 150 milliards de francs, l'assurance-vie représente, et de loin, la première activité du secteur de l'assurance en général.

En dix ans, la part de la branche vie et capitalisation, dans le chiffre d'affaires total de l'assurance, sera ainsi passée de 25 % à 45 %. La croissance moyenne de l'assurance-vie sur les cinq dernières années est supérieure à 20 %, alors que, dans le même temps, celle de l'assurance-dommages n'a cessé de s'effriter. Et il y a tout lieu de penser que cette évolution est loin d'être achevée. En comparaison avec d'autres pays, le potentiel de l'assurance-vie reste en France considérable.

Notre pays se situe encore au treizième rang mondial (juste devant la Corée du Sud...) pour le montant des primes encaissées par tête d'habitant : 1 661 F (en 1986) contre 6 288 F au Japon, 6 000 F en Suisse, 4 050 F aux Etats-Unis, 3 142 F en Grande-Bretagne et 2 638 F en Allemagne. Ce retard est sans aucun doute lié au système de protection sociale obligatoire et publique ayant cours en France.

Après des années de cotisations, tous les Français en âge de prendre leur retraite ont droit au versement, par la Sécurité sociale et les régimes complémentaires, d'une pension de retraite. Mais le régime général, *qui fonctionne* par répartition, n'est plus en mesure de couvrir les besoins de financement qui s'annoncent : en raison du vieillissement de la population, de l'entrée plus tardive dans la vie active et de l'avancement de l'âge de la retraite, les actifs ne pourront bientôt plus financer la retraite des personnes âgées.

L'assurance-vie apparaît alors comme le complément naturel du régime de retraite, déséquilibré du fait du nombre décroissant des cotisants et celui, toujours plus élevé, des bénéficiaires de la retraite.

A la différence près que l'assurance-vie fonctionne par capitalisation, c'est-à-dire par accumulation d'épargne et non par répartition. En d'autres termes, celui qui souscrit volontairement un contrat d'assurance-vie se constitue une épargne personnelle, alors que celui qui cotise au régime de retraite de la Sécurité sociale finance directement la pension versée aux inactifs. Le système par répartition ignore la constitution de réserves financières, et la capitalisation la solidarité entre générations. C'est qu'ils ne relèvent pas de la même démarche, l'une n'étant d'ailleurs pas exclusive de l'autre.

« Une étude fouillée »

La croissance du chiffre d'affaires de l'assurance-vie s'est accompagnée d'une multiplication des produits proposés : plus de mille aujourd'hui sur le territoire national. Parmi ceux-ci, il en est un néanmoins qui n'aura pas tenu les promesses de ses débuts : le plan d'épargne retraite, le fameux PER.

Le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, n'a pas manqué de stigmatiser récemment cet échec, tout en demandant à la direction du Trésor « *une étude fouillée* » visant à en perfectionner le dispositif. Trop complexe dans son mécanisme, le PER est, en outre, assorti d'avantages fiscaux favorisant surtout les plus riches... et les plus vieux.

C'est sans doute la principale raison de son insuccès, alors que l'assurance-vie est choisie par des Français de plus en plus jeunes. Est-ce l'effet des campagnes publicitaires nombreuses et variées qui ont fleuri en 1988 ? Toujours est-il que, d'après une enquête réalisée par le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA), plus du tiers des Français qui souscrivent aujourd'hui un produit de ce type ont moins de trente-quatre ans. C'est la preuve que le développement quantitatif de ce secteur s'accompagne aussi d'une modification profonde de son image.

En effet, quand elle n'est pas appréhendée comme un système de retraite facultatif, l'assurance-vie est de plus en plus conçue et perçue comme un produit financier. Qui offre l'attrait d'un rendement convenable, garanti par une gestion prudente, et d'une fiscalité avantageuse. La capitalisation est, dans cette optique, la première à bénéficier du développement de l'assurance-vie : elle devrait croître de 70 % *cette année et représenter un chiffre* d'affaires proche de 45 milliards de francs, soit près du tiers du marché global de l'assurance-vie. Les motivations des souscripteurs sont avant tout d'ordre financier : c'est la rentabilité du placement le premier critère du choix.

Ainsi l'assurance-vie, et notamment le bon de capitalisation, qui offre en outre l'intérêt d'être négociable, apparaît aujourd'hui davantage comme une affectation d'épargne que comme la couverture d'un risque.

Croissance, multiplication des produits, transformation de son image, mais aussi diversification de ses modes de distribution : telle aura été la quatrième caractéristique de l'assurance-vie en 1988.

Mais, en matière de distribution, la grande nouveauté en 1988 aura été l'intrusion du secteur bancaire. Les banques avaient déjà pointé le nez l'année dernière. Elles ont fait, cette année, une *entrée en force. L'ensemble* des filiales d'assurances des banques aura collecté en 1988 quelque 30 % des primes d'assurance-vie. Sur les neuf premiers mois de l'année, les ventes aux guichets ont plus que doublé. Plus de 75 % des PER ont été distribués par les réseaux bancaires. Moins de deux ans après sa création, Predica, la filiale d'assurance-vie du Crédit agricole, détient 10 % du marché français. Et la part des filiales des autres banques (BNP, Crédit lyonnais, Société générale...) ne cesse de croître. Produit financier, l'assurance-vie se devait d'être un jour ou l'autre récupérée par les établissements bancaires. Ceux-ci ont évidemment l'avantage de posséder les fichiers de leurs clients (14 millions pour le Crédit agricole...), qui constituent autant d'assurés sur la vie en puissance.

Et de disposer d'un réseau de distribution, les guichets, qui ne leur coûte rien (5 000 points de vente pour ce même Crédit agricole). Pour bon nombre de professionnels, à commencer par le président de l'UAP, l'ancien banquier Jean Peyrelevade, un rapprochement banque-assurance doit d'abord se concevoir dans une optique de distribution, et particulièrement des produits d'assurance-vie. Les banques sont d'autant plus intéressées par cette activité qu'elle est rentable. Le bénéfice des sociétés d'assurance vie devrait être cette année très largement supérieur à 5 milliards de francs.

Comme l'ensemble du secteur, l'assurance-vie française doit prendre une dimension européenne. Commentant en octobre les résultats de l'assurance et ses perspectives, le président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), Jacques Lallement, s'inquiétait des retards pris dans les domaines réglementaire et fiscal, à l'aube du marché unique européen.

Et, certes, l'assurance-vie souffrait alors d'un retard certain par rapport à l'autre branche du secteur, l'assurance-dommages. Alors qu'une directive communautaire sur la libre prestation de services en assurance-dommages a été adoptée en juin de cette année par le Parlement européen, pour entrer en vigueur en juillet de 1990, rien de comparable n'était prévu pour l'assurance-vie, délaissée depuis la directive de 1979 consacrant la liberté d'établissement des compagnies dans les pays de la Communauté.

La question devenait d'autant plus urgente que le principe de la libre circulation des capitaux a été arrêté cette année et s'appliquera en 1990. Ce qui signifiait concrètement qu'un Français pourrait, à cette date, librement souscrire un contrat d'assurance-vie en Grande-Bretagne, par exemple, sans savoir à quels tribunaux il sera soumis en cas de litige, ni connaître le traitement fiscal réservé aux revenus et plus-values de ce placement.

Où bon lui semblera

La Commission de Bruxelles devait rassurer ceux qui s'inquiétaient de cette carence, en proposant *in extremis*, à la fin de l'année, une directive aux douze pays membres de la Communauté sur la libre prestation de services en matière d'assurance-vie, qui pourrait entrer en vigueur à la fin de 1991. Tout ressortissant d'un pays du Marché commun pourra dès lors souscrire une police d'assurance-vie où bon lui semblera.

Les contrats seront soumis à la législation du pays dans lequel ils auront été signés, mais le régime fiscal sera celui du pays du souscripteur, de façon à neutraliser, comme pour l'assurance-dommages, les différences de taxation entre pays.

Encore cette initiative ne concerne-t-elle que l'assurance-vie individuelle, excluant les contrats de groupe. Mais, en matière fiscale, c'est l'essentiel, puisque la taxe de 5,15 % sur les produits français (la plus lourde de tous les pays de la CEE) ne s'applique pas, dans la plupart des cas, aux assurances de groupe. La FFSA craint cependant que les distorsions fiscales ne favorisent les compagnies étrangères.

Elle a mis en place, sous l'impulsion de son président, un groupe de réflexion et de pression, composé de personnalités extérieures au monde de l'assurance, dont un certain nombre d'universitaires. Avec l'Europe de 1992 dans sa ligne de mire, ce comité s'est clairement assigné comme but de promouvoir une harmonisation fiscale entre les Etats jugée indispensable.

En termes économiques, les compagnies françaises ont sans doute encore des efforts à faire pour lutter à dimension égale avec leurs concurrents européens dans l'assurance-vie. L'UAP, la première compagnie française en vie (comme d'ailleurs en non-vie), reste au troisième rang européen derrière l'allemand Allianz et le britannique Prudential.

Son activité vie a pourtant augmenté de plus de 17 % sur le premier semestre de cette année, alors que celui des AGF, deuxième au classement, a quasiment stagné sur les neuf premiers mois de l'année.

Repoussée une première *fois* à la fin de 1987 en raison du krach boursier, la privatisation de l'UAP a été reportée *sine die* après les élections présidentielle et législatives. Ce qui ne l'a pourtant pas empêché de poursuivre son développement à l'extérieur, en tentant notamment de nouer une alliance avec la quatrième compagnie d'assurance-vie outre-Manche, Sun Life.

Le projet ayant été rejeté par les actionnaires de Sun Life, inquiets d'une entrée en force de l'UAP dans le capital de leur société, celle-ci n'en a pas moins acquis en Bourse plus de 18 % du capital de l'assureur britannique. Le regroupement d'une partie des activités d'assurance d'AXA et de celles de la Compagnie du Midi, à l'issue de la fusion des deux sociétés, a donné naissance au troisième pôle d'assurance-vie français.

Cette concentration des forces, prônée depuis longtemps par le président d'AXA, Claude Bébéar, apparaît aux yeux de bon nombre de professionnels et d'observateurs comme l'unique moyen de se préparer à la concurrence européenne et mondiale qui s'annonce, et particulièrement en assurance-vie.

JEAN ROMEGES.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

14

ÉPARGNE ET PLACEMENTS

RÉGULIÈRES

Class. 1988	Noms	Etablissements fondateurs	Variations en % janv.-nov. 1988
1	Saint-Honoré rendement	Cie financière	+ 12,53
2	Rivoli obligation	Demachy et associés	+ 11,98
3	Phenix placement	AGF	+ 10,91
4	Provence Lorraine	Hottinguer	+ 10,73
5	Ageplus	AGP	+ 10,02
6	Ageplacement	AGP	+ 9,90
7	Paribas Epargne	Paribas	+ 9,48
8	Epargne associations	Paribas	+ 9,44
9	Monecic	CIC	+ 9,26
10	Midland placement	Midland Bank	+ 9,13
11	Franterme	Paribas	+ 9,01
12	Publicourt	Paribas	+ 8,93
13	Tresoval CT	Robert Lefevre	+ 8,82
14	Placement CT	Marseillaise de crédit	+ 8,68
15	France valorisation	Stern	+ 8,59
16	Lafayette CT	CH Bacot Allain Ferra	+ 8,53
17	Vauban	CCBP	+ 8,42
18	Estoblig	CIC	+ 8,32
19	Sécurité obligataire	Rivaud	+ 8,19
20	Midland CT	Midland Bank	+ 8,18
21	Oblig. Henin	La Henin	+ 8,18
22	Uni Cash	Vernes	+ 8,09
23	Selection J.	CCF	+ 8,08
24	Ouest oblig.	CIC	+ 8,03
25	Première oblig.	CDC	+ 8,00
26	Saga CT	Banque Saga	+ 8,00
27	Montaigne CT	BMA	+ 7,98
28	BTP Moneplus	BTP	+ 7,96
29	Natio placements	BNP	+ 7,90
30	Pyramides placements	BICM	+ 7,85
31	Clairval	Cardif-Cie bancaire	+ 7,83
32	Chase CT	Chase Manhattan	+ 7,65
33	Richelieu sécurité	CH Fauchier Magnan	+ 7,39
34	Fructivar	CCBP	+ 7,22
35	Finord CT	Crédit du Nord	+ 7,20
36	Univar	CNCA	+ 7,16
37	Gestion monétaire	Indosuez	+ 7,12
38	Valorg	CCBP	+ 7,10
39	CAC court terme	CSAC	+ 7,09
40	Sécuri-taux	Paribas	+ 7,09
41	Minimax	Banque Pallas France	+ 6,96
42	Valorindex	Crédit chimique	+ 6,95
43	Morgan valorisation	Morgan	+ 6,89
44	Uni associations	CNCA	+ 6,87
45	Actifipart	CH Legrand Lacourte	+ 6,87
46	AGF sécurité	AGF	+ 6,87
47	Statère	BGP-SIB	+ 6,82
48	Hervet Plus	BQ Hervet	+ 6,77
49	Industrie française CT	BIF-GAN	+ 6,73
50	Parnasse Valor	CCBP	+ 6,70
51	CAMIRA	CH Michel Puget	+ 6,68
52	Fructi associations	CCBP	+ 6,60
53	Objectif première	Lazard	+ 6,60
54	TCN première	BPIA	+ 6,53
55	Unisécurité	Vernes	+ 6,51
56	Placement rendement	NSM	+ 6,03
57	Barclays invest	Barclays	+ 5,33
58	Etoile obligations	BQ franco allemande	+ 5,05
59	Sesterges	BGP-SIB	+ 2,95
60	CPR Moneplus	CPR	+ 2,00

SENSIBLES

Class. 1988	Noms	Etablissements fondateurs	Variations en % janv.-nov. 1988
1	Saga première	Banque Saga	+ 13,20
2	Haussmann oblicroissance	UAP-Worms	+ 13,02
3	Ofima liquid	Ofivalmo	+ 12,04
4	Sogevalor	Société générale	+ 11,53
5	Haussmann associations	UAP-Worms	+ 11,42
6	Investissement net	BAFIP	+ 10,83
7	Gestilion	Crédit lyonnais	+ 10,43
8	Natio Epargne-Trésor	BNP	+ 10,39
9	Saint-Honoré Association	Cie financière	+ 10,37
10	Associc	CIC	+ 10,10
11	Sud Gestion	CIC	+ 9,98
12	Associa Première	Société générale	+ 9,93
13	Lion Associations	Crédit lyonnais	+ 9,85
14	Natio Epargne	BNP	+ 9,76
15	Investissement oblig.	BAFIP	+ 9,54
16	BTP Associations	BTP	+ 9,30
17	Eparoblig.	BAFIP	+ 9,26
18	Foncier rendement	CFF	+ 9,25
19	Finord placement	Crédit du Nord	+ 9,18
20	Eparcourt SICAV	CDC	+ 9,18
21	Oblicial	CIC	+ 9,10
22	Ofima CT	Ofivalmo	+ 8,93
23	Normatif	BIF-GAN	+ 8,91
24	Selection L prime	CCF	+ 8,90
25	Pri CT	BIMP	+ 8,87
26	Finance première	CH Nouailhetas	+ 8,62
27	Midland première	Midland Bank	+ 8,57
28	Proval MT	CH Nivard Flornoy	+ 8,54
29	Thesaurus	CCBP	+ 8,51
30	Selection CT	CCF	+ 8,40
31	Gestunion	BUE	+ 8,33
32	Maxi plus CT	BCCM	+ 8,30
33	Gestion net	Indosuez	+ 8,17
34	Pyramides	BICM	+ 8,14
35	Gestion évolution	Indosuez	+ 7,86
36	Elan valorisation	BQ Rothschild	+ 7,81
37	BRED associations	CCBP	+ 7,79
38	Gestion obliterme	Indosuez	+ 7,75
39	Mobiprime	CGM	+ 7,74
40	Unipremière CT	Vernes	+ 7,67
41	Novepargne	Finnagest	+ 7,64
42	Capital Plus	Groupe Paluel Marmont	+ 7,54
43	Citi Valor	Citibank	+ 7,43
44	Mobiplus	CGM	+ 7,42
45	Partner Rentabilité	Standard Chartered	+ 7,37
46	ACTI CT	Dreyfus	+ 7,32
47	ROG CT	Rondeleux Oudart SA	+ 7,31
48	Ofima Tresor	Ofivalmo	+ 7,09
49	BRED Institutions	CCBP	+ 6,92
50	Finunion	BUE	+ 6,87
51	Multi Associations	BFACM	+ 6,66
52	Lafitte CT	Européenne de BQ	+ 6,63
53	Atlantes plus SICAV	Financière Pallet	+ 6,51
54	PACT plus	CH Tuffier Ravier	+ 6,29
55	BFT Valor une	BFT	+ 6,10
56	Uni MT	Vernes	+ 5,44
57	BAII Gestion	BAII	+ 5,03
58	Monceau Index	Crédit chimique	+ 4,97
59	Placements valorisation	NSM	+ 4,16
60	Cosmos capital	Banque ARJIL	+ 4,00

SICAV A COURT TERME

Atterrissage en douceur

Le cru 1988 n'a pas été mauvais pour les SICAV court terme, dites « de trésorerie », à la fois en quantité et en qualité, après la « mutation douloureuse » de 1987. En quantité, leur en-cours a encore fortement augmenté, passant de 442 milliards de francs à 627,6 milliards de francs (+ 42 %), selon les statistiques de TGF. Comme de bien entendu, ce sont les SICAV monétaires qui ont progressé le plus sensiblement, avec une progression de 62,5 % à 434 milliards de francs, leur en-cours représentant 70 % au total, ce qui donne une idée de l'intérêt qui s'attache à elles. Les SICAV monétaires, en effet, détiennent en permanence plus de 75 % de leurs actifs en produits financiers à court terme, bons du Trésor, certificats de dépôts des banques, billets de trésorerie émis par les entreprises, créances hypothécaires, bons des institutions financières spécialisées. Ces produits ne sont pas exposés au risque de dépréciation de leur valeur en cas de hausse des rendements, donc de baisse des cours, comme c'est le cas pour les obligations à taux fixe. En contrepartie, le rendement de ces SICAV, aligné, pratiquement, sur le taux du marché monétaire, est plus faible que celui des SICAV investies en obligations, régulières ou « sensibles », dont la valeur en capital peut varier en hausse ou en baisse. Dans le tableau ci-joint, on constatera que, sur onze mois, leur rendement moyen est d'environ 6,90 %, assez peu différent de celui de l'an dernier.

Les SICAV « sensibles », pour lesquelles l'année a été meilleure, en raison d'une baisse des taux à long terme, d'environ un point ou même davantage, ont pu afficher, pour un rendement moyen de 8,50 % sur onze mois, des extrêmes de 13 % et de 4 %, suivant l'habileté de leurs gestionnaires. Cette année, la palme revient à ceux de la Banque Saga et d'UAP-Worms, les lanternes rouges étant le Crédit chimique, comme l'an dernier, et NSM, également mal placée en 1987. On pourra noter que l'en-cours de ces SICAV a encore diminué d'une année sur l'autre, mais plus faiblement (– 3 milliards de francs, pour atteindre 51,6 milliards de francs), avec même une légère remontée à partir de leur point bas du mois d'avril (49,1 milliards de francs). Leurs gestionnaires ne croient pas encore vraiment à une véritable baisse des taux, qui rendrait leurs attraits à des formes de placements extrêmement performants de 1982 à 1986.

Quant aux SICAV régulières, c'est-à-dire mixtes, court terme et long terme, leur rendement moyen a été d'environ 8 % sur onze mois avec, en tête, la Compagnie financière (quarante-quatrième l'an dernier) et Demachy, et, en queue, la Banque franco-allemande et BGP-STB.

FRANÇOIS RENARD.

MONÉTAIRES

Class. 1988	Noms	Etablissements fondateurs	Variations en % janv.-nov. 1988
1	Citicourt	Citibank	+ 7,68
2	Marche CT	Bafip	+ 7,39
3	Opti CT	BQ Dreyfus	+ 7,36
4	BFT Sécurité 2	BFT	+ 7,34
5	BFT Sécurité 1	BFT	+ 7,30
6	Elan Sécurité	Rothschild	+ 7,30
7	Valcomex Sécurité jour	BFCE	+ 7,30
8	Barclays Sécurité	Barclays	+ 7,19
9	Mutuelles du Mans CT	Cyril finance gestion	+ 7,18
10	Sélection Institutions	CCF	+ 7,16
11	Natio CT	BNP	+ 7,16
12	Ecofigaranti	Ecofi finance CPR	+ 7,15
13	Placement M.	Marseillaise de crédit	+ 7,14
14	Morgan CT	Morgan	+ 7,13
15	Finance Société	Duménil Leblé	+ 7,12
16	Rivoli Première	Demachy et associés	+ 7,12
17	Elan Sécurité 2	Rothschild	+ 7,11
18	Priv'Associations	BIMP	+ 7,10
19	Lion CT	Crédit lyonnais	+ 7,09
20	Trésoricic	CIC	+ 7,08
21	Monélaffitte	Européenne de BQ	+ 7,08
22	Montaigne Sécurité	BMA	+ 7,08
23	Monegestion	CH Fauchier Magnan	+ 7,07
24	Foncier CT	CCF	+ 7,07
25	Provence-Lorraine CT	Hottinger	+ 7,06
26	Midland Protection	Midland Banque	+ 7,05
27	France Assur.	Stern	+ 7,05
28	Delta Jour	Delta Bque	+ 7,05
29	Midland garantie SICAV	Midland Bank	+ 7,05
30	Sogenal CT	Sogenal	+ 7,04
31	JJ Placement	Saga	+ 7,02
32	Fonsicav	CDC	+ 7,08
33	Alsace CT	CCBP	+ 7,00
34	Entreprise CT	Paribas	+ 7,00
35	Mobiterme	CGM	+ 6,99
36	Entreval Sicav	BQ de l'entreprise	+ 6,98
37	Institutions CT	Paribas	+ 6,98
38	Eparcic	CIC	+ 6,97
39	Finance Institutions	BPIA	+ 6,97
40	Placement CT première	NSM	+ 6,95
41	Meyerbeer Sécurité	Grindlays Bank	+ 6,93
42	Via CT	Via Bque	+ 6,93
43	Finord Sécurité	Crédit du Nord	+ 6,92
44	Lafayette J	CH Bacot Allain Ferra	+ 6,92
45	Spot Rendement	CCBP	+ 6,92
46	Monevalor	Société générale	+ 6,91
47	Maxi Plus Sécurité	BCCM	+ 6,91
48	Natio Sécurité	BNP	+ 6,91
49	Finasécurité	Finagest	+ 6,90
50	Spécial Fonds	CDC, Paribas	+ 6,90
51	Groupama CT	BCERP	+ 6,90
52	Trésorisud	CCBP	+ 6,89
53	Finagarantie	Finagest	+ 6,89
54	Monedex	BRED	+ 6,89
55	Placements Sécurité	NSM	+ 6,88
56	Elan court terme	Rothschild et associés	+ 6,87
57	Placement J	Marseillaise de crédit	+ 6,85
58	Epargne J	CCCM	+ 6,84
59	Rivaud CT	BQ Rivaud	+ 6,84
60	Obli Sud	CIC	+ 6,83
61	Lion 20 000	Crédit lyonnais	+ 6,83
62	Stratège	CCF	+ 6,83
63	Arbitrage CT	CIC	+ 6,82
64	La Henin J	La Henin	+ 6,82
65	Mone J	CNCA	+ 6,81
66	Finances	Financières Septentrion	+ 6,80
67	Capital Sécurité	Groupe Paluel Marmont	+ 6,79
68	BTP Monecourt	BTP	+ 6,78
69	Valunion	BUE	+ 6,77
70	Objectif Sécurité	Lazard	+ 6,76
71	Bretagne Atlantique Regul	Banque populaire Bretagne	+ 6,75
72	Partner Régularité	Standard Chartered	+ 6,75
73	Acti Valorisation	Dreyfus	+ 6,73
74	Multival	BFACM	+ 6,72
75	Trésor-Real	Robert Lefevre	+ 6,72
76	Gestion Sécuricourt	Indosuez	+ 6,71
77	Gestion 365	BFCM	+ 6,69
78	Fructi-Court	CCBP	+ 6,69
79	Occidentale Realisable	CIC	+ 6,67
80	Vivcourt terme SICAV	CH Ferri Germe	+ 6,67
81	Haussmann CT	UAP-Worms	+ 6,65
82	Securita	Demachy et associés	+ 6,64
83	Valreal	Paribas, CCBP, CDC	+ 6,63
84	Pyramides Court	BICM	+ 6,63
85	Eficoop Sicav	BFCC	+ 6,63
86	Selection Entreprises	CCF	+ 6,62
87	Mobival	CGM	+ 6,60
88	Investissement CT	BAFIP	+ 6,59
89	Laffitte Placements	Européenne de BQ	+ 6,59
90	Rhône + X CT	BQ POP de Lyon	+ 6,59
91	Demeter	BPGF	+ 6,57
92	Sécuricic	CIC	+ 6,55
93	Etoile Sécurité	BQ franco-allemande	+ 6,54
94	BRO Sécurité	CIC	+ 6,48
95	Marche intérêt plct	BIP	+ 6,44
96	Saint-Honoré Real	CIE financière	+ 6,44
97	Septentrion CT	CCBP	+ 6,43
98	SICAV Associations	CCBP, CDC	+ 6,39
99	Georges V CT	Vernes	+ 6,31
100	Francourt	CCF	+ 6,28

Epargne-logement : un équilibre instable

Produit le plus fréquemment détenu par les ménages, après les traditionnels livrets, l'épargne-logement (comptes et plans) se porte bien. Il suffit d'observer la croissance des dépôts. Même diagnostic pour la trésorerie de l'ensemble : l'équilibre entre les sommes épargnées et l'encours des prêts. Pourtant, l'échafaudage reste fragile. Il doit sa bonne santé aux « bons frères », ces épargnants qui n'empruntent pas : leur désengagement ou leur changement d'attitude provoquerait la chute du système. Un sujet d'inquiétude réel, à l'heure où l'on évoque à nouveau, à la suite de la publication du rapport Bloch-Lainé sur le financement du logement, une épargne-logement à « deux vitesses » : c'est-à-dire la création du « PEL-bis », réservé aux ménages modestes, à côté d'un PEL souvent qualifié de « produit de riche ».

QUATRE cent cinquante-trois milliards de francs à la fin de l'année dernière. Le montant total des dépôts sur les comptes et plans d'épargne-logement (CEL et PEL) laisse songeur. Comme en 1986, la progression a atteint près de 70 milliards de francs (+ 18,1 %). Elle est plus forte pour les PEL, + 20,6 % (352 milliards de francs au 31 décembre 1987), que pour les CEL, + 10,4 % (101 milliards). Le dépôt moyen sur un PEL a beaucoup augmenté : de 36 500 F en 1986 à 42 700 F pour 8 241 624 plans en 1987. Sur les comptes, il est naturellement beaucoup plus faible : 17 100 F par CEL pour un nombre total de 5 898 891 comptes. Ces produits – réglementés et « banalisés » – sont essentiellement distribués dans les « grands réseaux » qui représentent à eux seuls 86,1 % de la collecte : à la fin 1987, leurs parts de marché étaient de 33,1 % (Crédit agricole), 16,1 % (Caisse d'épargne Ecureuil), 10,4 % (Crédit lyonnais), 6,8 % (Société générale), 6,2 % (Banques populaires), 5 % (Caisse nationale d'épargne), 4,9 % Crédit mutuel), 3,6 % (BNP).

Mouvements en dents de scie

Le mécanisme de l'épargne-logement ressemble à celui de la « fuite en avant ». Déposer de l'argent sur un compte ou un plan permettra d'emprunter cinq ans après. Donc, plus un établissement de crédit collecte, plus il a besoin de collecter. Un cercle vicieux. La santé du système se mesure donc davantage à l'état de sa trésorerie : l'encours des dépôts, diminué de celui des prêts, atteignait 296 milliards de francs fin 1987. *« Il sera d'environ 354 milliards à la fin 1988 »*, prévoit Michel Mouillard, professeur d'économie à l'université de Paris X-Nanterre. Il divise les onze dernières années en trois phases. 1. « La descente aux enfers » de 1977 à 1982. Le creux se situe à l'indice 72,8 (base 100 : 1977) en 1983. 2. « L'hémorragie stoppée » en 1983-1984. 3. « La remontée » à partir de 1985, jusqu'à 1988 avec l'indice à 190. On retrouve trois périodes identiques en observant l'évolution des dépôts en nombre d'années de prêts : il faut que le niveau de l'épargne dépasse largement cinq années de prêts. Avec 5,5 années en 1983 le système est à la *« limite de l'éclatement »*, alors que l'on comptait 10,4 années en 1977 et 10,2 années en 1987. Un chiffre que l'on devrait retrouver en 1988.

Pourquoi de tels mouvements en dents de scie ? L'inertie du système peut l'avantager comme le desservir. D'un côté, l'Etat s'engage sur des conditions de rémunération (les taux d'intérêt versés sur les dépôts et ceux des prêts) pour chaque famille de plans (on en compte onze depuis 1970). De l'autre, l'épargnant assure un versement régulier. Mais les taux d'intérêt du marché, eux, varient : le coût des prêts-habitats comme le taux des obligations. Par exemple, la baisse du taux du crédit-logement (de 15 % à 10 %), beaucoup plus rapide que les taux offerts sur les PEL depuis cinq ans (de 8 % à 6,32 %), dimi*nue le pouvoir d'attraction sur les* emprunteurs. De même, souligne Michel Mouillart, la rémunération de l'épargne sur les PEL a chuté moins vite que celle des obligations de seconde catégorie entre 1982 et 1987 (en moyenne annuelle) : de 9 % à 6 % pour le PEL, de 16,6 % à 10,4 % (imposable) pour les obligations. Les épargnants, qui utilisent le PEL comme un placement, sont alors gagnants.

L'inertie du système joue également en sa faveur lorsque l'inflation baisse : les plans, qui arrivent à échéance depuis le 15 juin dernier, jusqu'au 15 août 1989, assurent une rémunération nette d'impôt des dépôts (jusqu'à 300 000 F) de 10 % et de 6,3 % au-delà. Ainsi, les banques ne sont pas surprises de recevoir de nombreuses demandes de prorogation des PEL de cette génération. *« Mais tout ce qui est « bon » peut devenir « mauvais »*, insiste *Michel Mouillart* : après l'utilisation de deux prorogations d'un an, il faut s'attendre à des retraits massifs de ces épargnants. Sur la période 1977-1982, où le taux de rémunération du PEL stagnait à 8 %, puis 9 %, alors que l'inflation a frôlé les 14 % et les taux des obligations de seconde catégorie les 17 %, les sommes placées en épargne-logement s'étaient orientées vers les marchés financiers et obligataires.

Les spécialistes estiment que seuls 40 % à 50 % des titulaires d'un PEL s'en servent pour réaliser un emprunt. Ces deux groupes d'adeptes de l'épargne-logement sont différents. Beaucoup de jeunes appartiennent à la famille des emprunteurs. Pour parvenir à acquérir une résidence principale, le PEL est, pour eux, le moyen de se « forcer à épargner ». La motivation est différente pour les ménages âgés, commente Monique Deterne, directeur adjoint au CENCEP (Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance Ecureuil), à l'aide de deux études du CREP (Centre de recherche économique sur l'épargne) : ils apprécient ce système *« principalement en tant que placement procurant un revenu satisfaisant et défiscalisé »* (1).

Ce cadeau fiscal est d'autant plus apprécié que les revenus de l'intéressé sont élevés. *« Avec un taux marginal d'imposition proche de 50 %, pour trouver l'équivalent d'un produit à 6 % net d'impôt, il faut viser 12 % imposable »*, remarque Gérard Auguet, de la direction des particuliers au Crédit lyonnais. Rien de surprenant, donc, à ce que le taux de *détention d'un produit d'épargne-*logement augmente avec le revenu du ménage *(voir tableaux)*. d'autant plus que les ménages modestes sont proportionnellement moins nombreux à envisager l'acquisition de leur résidence principale : 30,7 % des ouvriers sont titulaires d'un CEL ou d'un PEL, contre 64,4 % chez les professions libérales. Dans les tranches de revenus les plus élevés, on trouve des « stakhanovistes du PEL » : ils font des emprunts en cascade qu'ils remboursent en moins de cinq ans, pour acheter des appartements de plus en plus spacieux, jusqu'à la taille souhaitée. Les banquiers disent joliment qu'ils *« empruntent court et gros »*.

« Le système marche bien car il est « antiredistributif », renchérit Michel Mouillart, *les ménages les plus aisés sont les seuls à comprendre que, pour obtenir le prêt le plus élevé, mieux vaut faire un gros dépôt initial. Et ce sont en général les seuls à pouvoir le faire. » « Les ménages aiment les produits d'épargne-logement sans les connaître,* précise Monique Deterne : *à peine la moitié des détenteurs d'un PEL est capable d'en indiquer la rémunération. De même, si 68 % d'entre eux savent que le taux de rémunération tient compte du versement d'une prime, 40 % ignorent si l'on peut obtenir la prime même si l'on ne souscrit pas de prêt, et 70 % ne connaissent pas le montant du plafond de cette prime. »*

Cette complexité des calculs semble gêner beaucoup plus les banquiers, et la conception de leurs logiciels de simulation, que la clientèle « de base ». *« Le qualificatif de « produit de riche » prononcé à l'égard de l'épargne-logement par ses détracteurs, s'il peut se justifier pour la détention globale des CEL et des PEL, s'applique moins à la souscription des prêts »*, souligne Monique Deterne. Le montant moyen des prêts d'épargne-logement pour les ménages à faible niveau de revenu est relativement élevé. Ce phénomène s'expliquerait par l'aide que peuvent leur apporter d'autres membres de la famille, grâce, notamment, au mécanisme des cessions de droits à prêt. Un procédé d'autant plus commode que l'obtention d'un prêt ne peut être soumise à des conditions de ressources (décision de la Cour de cassation de mai 1986). En analysant la propension des détenteurs de produits d'épargne-logement à les utiliser pour l'acquisition d'une résidence principale, Pierre Bougerol, du CREP, apporte une nuance : parmi les catégories socioprofessionnelles à « bas salaires », seuls les employés ont un « taux de détention » supérieur à la moyenne.

Selon l'enquête du CREP en 1986, le montant de l'apport personnel est beaucoup plus élevé pour les acheteurs bénéficiant d'un prêt d'épargne-logement que pour les autres. Surtout chez les ouvriers et les employés. Pour les *premiers, l'apport personnel* est de 121 000 F avec PEL et 53 000 F sans. Pour les seconds, 175 000 F et 81 000 F. Une preuve que l'épargne-logement remplit son rôle d'entraînement à l'épargne.

Vers un PEL social ?

Néanmoins, plusieurs spécialistes réfléchissent à un système qui permettrait d'aider les ménages les plus modestes. Depuis le mois dernier, Pierre Bérégovoy, Maurice Faure et Michel Charasse sont en possession du rapport sur le financement du logement qu'ils ont demandé à Jean-Michel Bloch-Lainé.

FRANÇOIS KOCH.

(Lire la suite page 38.)

(1) Extrait d'un article rédigé avec Pierre Bougerol, du CREP, et à paraître dans la revue trimestrielle *l'Observatoire de l'immobilier*, au début de l'année 1989, dans un dossier sur l'épargne-logement.

Taux de détention d'un compte ou d'un plan par revenus et par professions en 1986

MOINS de 30 kF	DE 30 kF à 60 kF	DE 60 kF à 90 kF	DE 90 kF à 120 kF	DE 120 kF à 200 kF	DE 200 kF à 300 kF	PLUS de 300 kF	ENSEMBLE
12,3 %	16,6 %	34,2 %	38,8 %	46 %	51,6 %	70,4 %	34,2 %

RETRAITÉS	AUTRES inactifs	OUVRIERS	EMPLOYÉS	PROFESSIONS intermédiaires	ARTISANS commerçants	AGRICULTEURS	CADRES et professions intellectuelles supérieures (1)
22,2 %	21,5 %	30,7 %	35 %	46,8 %	50,2 %	51,5 %	52,2 %

(1) Dont professions libérales : 64,4%.

هكذا من الأصل

14

Epargne-logement : un équilibre instable

(Suite de la page 37.)

Il suggère – à l'aide d'un « plan d'épargne-logement social » – de stimuler l'épargne préalable des ménages aux *revenus les plus bas qui souhaitent* se lancer dans une opération d'accession à la propriété. *« Il serait légitime,* précise le rapport Bloch-Lainé, *au moment où l'on encouragerait la constitution d'un apport personnel plus élevé par les ménages modestes, que l'Etat apporte son soutien à cet effort, tant sous la forme d'une rémunération attractive de l'épargne réalisée que sous celle d'une majoration de l'aide accordée et, peut-être, de la reconnaissance d'une priorité au moment de l'accession. »* Il s'agirait donc d'une aide supplémentaire. Le système actuel d'épargne-logement a reçu de l'Etat près de cinq milliards de francs en 1987.

Les réseaux bancaires ne témoignent pas d'un grand enthousiasme. C'est naturel. Ils craignent des procédures administratives nouvelles, un accroissement des coûts de gestion. *« Ne peut-on pas simplement améliorer le système existant ? »*, se demande un cadre d'une des trois « vieilles » banques. Un autre s'inquiète : *« Pourra-t-on préserver l'équilibre financier d'un tel « PEL-bis ? »*. Difficile, sans doute, observe Michel Mouillart, puisque ce nouveau produit permettrait d'emprunter davantage avec un même effort d'épargne. D'autre part, dans ce « PEL social », les épargnants seront nombreux à faire valoir leurs droits à prêt (il y aura peu de « bons frères »). Ces deux facteurs ne permettraient pas d'atteindre un niveau de dépôts suffisant, relativement à celui des prêts. *« Peut-on savoir,* conclut Michel Mouillart, *s'il y aura suffisament de « bons frères » dans le système général pour financer le « PEL social ? »*

FRANÇOIS KOCH.

PER : un bilan très décevant

(Suite de la page 31.)

La conjointe pourra donc bénéficier du plan de son mari. Enfin, le produit assurance-vie versé dans un PER continue de jouir du taux garanti de 4,50 % commun à tous les produits de cette catégorie.

Mais au-delà de ce ratage quantitatif, le PER semble avoir été de surcroît détourné de ses objectifs. En lançant ce produit destiné à la constitution d'un complément de retraite, le gouvernement précédent espérait attirer une épargne longue émanant des classes jeunes de la population.

Or les souscripteurs actuels présentent un profil sensiblement différent : 45 % des titulaires du PER AGF ont soixante ans et plus. Au CCF, la grande majorité a plus de cinquante-cinq ans. A la poste, sur 21 400 plans ouverts à la fin du mois de septembre, 55 % des souscripteurs avaient plus de soixante ans. Seuls 21 % étaient âgés de moins de cinquante ans.

Incertitudes

Comme le souligne le rapport Lebègue sur la fiscalité de l'épargne dans le cadre du marché européen, *« avec son système de déduction du revenu imposable à l'entrée et de taxation à la sortie, le PER pénalise les jeunes, qui préfèrent obtenir au début de leur vie active une détaxation peu importante du fait de leur taux marginal »* et qui se trouvent, en fin de carrière, taxés sur leurs retraite à un taux d'imposition très supérieur dans le système actuel.

De plus les références fréquentes à l'âge du souscripteur plutôt qu'à la durée d'engagement accentuent cette tendance. Enthousiasme modéré tant du côté des acheteurs que du côté des vendeurs, incertitudes quant à la volonté réelle des pouvoirs publics de réformer le système...

Quel peut être, dans ces conditions, l'avenir du plan d'épargne retraite ? Tous les établissements s'accordent à dire qu'un marché existe bel et bien mais que le produit nécessite quelques améliorations. Parmi elles, une plus forte incitation vis-à-vis des jeunes, en supprimant les pénalités avant soixante ans ; le relèvement du plafond de souscription afin que le complément retraite soit *in fine* plus important.

Les banques, quant à elles, sont plutôt favorables à une démocratisation du régime. *« Aujourd'hui, le PER est surtout intéressant pour les hauts revenus, il faudrait que les catégories sociales plus modestes puissent être incitées »*, déclare l'une d'elles.

Il y a quelques mois, Dominique Strauss-Kahn, alors secrétaire national du Parti socialiste, jugeait le PER trop compliqué et n'offrant pas réellement les traits d'une véritable retraite. Il préconisait alors la création d'un *« livret d'épargne longue d'une grande simplicité, qui permettrait à une grande partie de la population d'épargner pour la retraite. Ce livret ressemblerait à celui des caisses d'épargne avec des rendements offerts par les marchés financiers. La sortie se ferait exclusivement en rente et non en capital »*.

Le rapport Lebègue contient également une critique implicite du PER tel qu'il existe aujourd'hui. Le texte préconise *« la constitution de fonds de retraite capitalisés, puissants facteurs de maintien des placements financiers en France »*. Le document remis au Conseil national du crédit propose ainsi de bâtir un véritable système de retraite facultative fonctionnant selon la loi des quatre C. Contractualisation des engagements, qui est le gage d'une épargne réellement stable ; capitalisation des intérêts ; capital aliéné débouchant donc sur une rente ; gestion collective de l'épargne.

La déduction des contributions du revenu imposable aurait pour contrepartie la taxation normale des rentes ; les montants des versements seraient libres avec une mise minimale ; les sorties anticipées seraient possibles ; enfin la taxation des prestations à la sortie serait dégressive en fonction de la durée de l'épargne et de l'âge du souscripteur au moment de la retraite.

Ces propositions seront-elles suivies d'effet ? Pour le moment, le ministre de l'économie et des finances estime que la question n'est pas à l'ordre du jour. Mais demain sera un autre jour...

RUTH MILO.

CEA : mission accomplie

LE CEA (compte d'épargne en actions) termine sa carrière (le 31 décembre 1988) en ayant bien rempli son rôle. Héritier des « 5 000 F Monory ». Les « comptes Delors » — nés de la loi de finances 1983 — auront conduit un public plus large vers la Bourse, en les aidant à comprendre qu'il ne peut s'agir que d'un investissement long (cinq ans minimum). *« Le produit a attiré davantage une clientèle disposant de revenus mensuels de 10 000 F à 15 000 F, plutôt que 50 000 F,* se réjouit Jacques Lereboulet, directeur général de Livret Bourse investissement (la SICAV Monory-CEA de la Caisse des dépôts). *Les « 5 000 F Monory » favorisaient les contribuables aux TMI (taux marginaux d'imposition) les plus élevés. »*

En effet, dans la « loi Monory », l'avantage fiscal consistait à déduire du revenu imposable une somme de 5 000 F par an — un mécanisme qui a d'ailleurs été repris dans le « PER Balladur » (plan d'épargne retraite) né le 1er janvier 1988. En revanche, le CEA offrait une réduction annuelle d'impôt égale à 25 % de l'effort d'épargne consenti dans l'année : dans ce cas, l'économie d'impôt est identique quel que soit le TMI de l'intéressé.

Le CEA était censé corriger les effets de l'« épargne de réveillon », ces « allers et retours » en décembre et janvier sur les « 5 000 F Monory » : des « petits malins » versaient en fin d'année juste avant le relevé des comptes au 31 décembre, et revendaient une partie de leur portefeuille au début de l'année suivante... tout en conservant le bénéfice de l'avantage fiscal. C'est pourquoi un contrôle un peu complexe avait été instauré sur le CEA : un relevé trimestriel destiné à vérifier que le solde des opérations sur le compte n'était pas négatif.

A défaut, on appliquait une pénalité. Ce « carcan » n'était perçu que par environ 10 % des souscripteurs, ceux qui géraient directement leur compte sans passer par un OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières). Normalement, le CEA aurait dû « mourir de sa belle mort » dès le 31 décembre 1987. Une prolongation d'un an lui avait été accordée. La Rue de Rivoli avait estimé que mieux valait laisser aux épargnants le temps d'oublier la crise boursière d'octobre... pour éliminer le risque d'une vague de retraits qui aurait trop pesé sur les cours de Bourse. Une décision appréciée puisqu'on a pu cumuler, en 1988, les avantages fiscaux du CEA et ceux du tout nouveau PER.

« Des espoirs de gains importants »

Les risques de retraits ne sont-ils pas aussi grands cette année ? Le PER n'est, en effet, pas une formule d'épargne à long terme capable de prendre le relais du CEA. Et ceux qui ont souscrit en 1983 peuvent se retirer sans perdre le bénéfice des réductions d'impôt. *« Sur l'ensemble, ils pèsent environ 25 % à 30 % »,* expose Jacques Lereboulet — les autres ont intérêt à attendre avant de changer leur épargne de place. C'est pourquoi il prévoit une évasion de l'ordre de 10 % à 25 %, c'est-à-dire une fourchette de 12 à 30 milliards de francs. Naturellement, une grosse vague de retraits pèserait sensiblement sur les cours.

Le CEA aura, quoi qu'il en soit, réussi une belle collecte. Un actif net évalué à 118 milliards de francs au 31 octobre 1988, dont plus des trois quarts dans les cinq gros réseaux : le Crédit agricole (22 %), la Caisse des dépôts (19 %), le Crédit lyonnais (14 %), la BNP (12 %) et la Société générale (11 %), selon les chiffres communiqués par TGF (filiale de la Caisse des dépôts). Une forte hausse avait été enregistrée en 1986.

Preuve que la carotte fiscale n'a pas été le seul attrait. Nombre d'épargnants se sont précipités sur le CEA attirés par les perspectives de plus-values boursières. *« Malheureusement pour eux, les Français ont trop tendance à acheter quand les cours viennent de monter,* regrette Jacques Lereboulet, *alors qu'il vaudrait mieux le faire quand les cours sont au plus bas. »*

C'est le message qu'il fait passer dans ses réseaux : *« Même sans CEA, les « SICAV éligibles Monory-CEA » représenteront encore des espoirs de gains importants sur cinq ans. »*

En fait, les spécialistes trouvent normal qu'une réorientation de l'épargne ait lieu à l'occasion de la fin des CEA. *« Dans la période 1984-1986, des Français se sont sans doute un peu trop emballés en faveur de la Bourse,* explique Gérard Auguet, du Crédit lyonnais, *et ils ont acheté des valeurs mobilières avec de l'épargne qu'ils voulaient conserver liquide ! »* Selon le principe des vases communicants, les « livrets A », tout comme les PEL et les CEL (plans et comptes d'épargne-logement) bénéficieront sans doute d'un transfert en provenance des CEA.

F. K.

LIBRE OPINION

Sociétés de Bourse : plaidoyer pour l'indépendance

EN 1986 la City bouleversait son organisation. C'était le célèbre « big bang ». La Place de Paris ne fut pas en reste et entreprit à son tour de se moderniser : ouverture du Marché à terme d'instruments financiers (MATIF) en 1986, création du Marché des options négociables (MONEP) en 1987 et surtout mise en chantier de la grande réforme de la structure de la Bourse. Le 22 janvier 1988 une loi abrogeait le décret du 7 octobre 1890 et le titre V du Livre premier du *Code de commerce* qui constituaient depuis tant d'années la clé de voûte de l'organisation de la Bourse de Paris. La modernisation était en marche à allure forcée. Elle *risque maintenant de* provoquer quelques sérieux traumatismes.

A Londres, les entreprises financières licencient par milliers ; à Paris, plus modestement, les licenciements ne se comptent que par centaines. Il faut convenir que les réformistes ont eu la malchance de se heurter au krach de la Bourse et aux sinistres qu'il a entraînés, mais la profession qui subit ces réformes, imposées par les pouvoirs publics, se trouve confrontée à de sérieux problèmes.

1. — Il est toujours difficile de faire accepter à une communauté des modifications radicales et profondes de ses coutumes, de ses traditions et même de son héritage culturel.

2. — Aucune réforme ne peut prétendre à la perfection quel que soit le talent de ses concepteurs. Le « mal français » fait que le réformateur et le législateur ne font qu'une même personne, ce qui empêche toute démarche pragmatique de réforme. La loi est écrite et promulguée, nous devons nous en accommoder quels que soient ses effets critiquables et pervers.

3. — Les drames financiers de ces derniers temps sont très présents dans les esprits et inspirent inévitablement les mesures réglementaires qui s'élaborent actuellement sur la déontologie et les ratios prudentiels. L'excès de laxisme se transforme en excès de rigueur.

La loi vient d'émanciper les charges d'agents de change devenues sociétés de Bourse. Cette indépendance est trop jeune pour être effective. Les charges étaient de petites unités avec des fonds propres exsangues, et ce n'est pas en changeant leur appellation qu'on en fait des maisons puissantes et autonomes. La tutelle, la surveillance et le contrôle de la COB, de la SBF, de la CCIFP, du CBV, du CMT augmentent leurs coûts de fonctionnement. La récapitulation de la SBF vient en diminution de leur surface financière. Les contraintes qu'on leur impose sont souvent d'inspiration plus politique que réaliste.

Il appartient aux sociétés de Bourse de protéger leur indépendance. Cette indépendance ne sera réelle que si les sociétés de Bourse ont les moyens de s'opposer à la puissance publique quand elle viendra leur imposer des décisions prises dans la tradition française, du « fait du prince ». Un peu naïvement, peut-être, je crois que l'association professionnelle est un des meilleurs garants de l'indépendance, c'est en tout cas le dernier rouage que la puissance publique pourra investir, bien que la loi du 22 janvier 1988, qui a créé l'Association française des sociétés de Bourse, ait introduit le ver dans le fruit en faisant de la Société des Bourses françaises un membre de l'association.

Si les sociétés de Bourse veulent gagner et sauvegarder leur indépendance, il faut que l'Association française des sociétés de Bourse leur appartienne en propre, qu'elle soit gérée par des gens indépendants qui prennent leurs décisions et qui délibèrent hors de la présence et de la surveillance des autorités boursières. Dans sa forme actuelle, l'association n'est qu'un faux nez de la Société des Bourses françaises même si M. Rousselle eut l'élégance de remettre sa démission d'administrateur quand il fut nommé président de la Société des Bourses françaises.

Le développement rapide des marchés financiers depuis 1980, que le krach de 1987 n'a pas enrayé, est à l'évidence un phénomène de longue durée. L'épargne en valeurs mobilières correspond mieux aux goûts plus sophistiqués des jeunes générations qui se détournent de la thésaurisation et des bons du Trésor chers à nos ancêtres. Les sociétés de Bourse doivent offrir un service de qualité à une clientèle qui ne cesse de croître. La libre concurrence est le meilleur gage de la qualité du service rendu, beaucoup plus que toutes les contraintes imposées par les pouvoirs publics et les autorités de tutelle.

ALAIN BOSCHER,
président de la Société de Bourse Boscher SA.

هكذا من الأصل

14

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. et Mme GARCIA-BOUR,
et Sébastien,

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille et petite-sœur

Flore,

le 26 novembre 1988.

Décès

– Celles-sur-Durolle.

Mme Edmond Bouche,
M. Bernard Bouche,
son fils,
Mlle Agnès Bouche,
sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond BOUCHE,
dit Marnat,
écrivain et artiste peintre,

survenu à Celles-sur-Durolle, le 14 décembre 1988, dans sa soixante-treizième année.

La messe d'adieu sera célébrée en l'église de Celles-sur-Durolle, le vendredi 16 décembre, à 15 heures.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale à Celles-sur-Durolle.

– Mme Paul-Christophe Brender,
son épouse,
Mme le docteur Elisabeth Dulmet et Bernard Dulmet,
ses enfants,
Marie-Laure et François,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Paul-Christophe BRENDER,
ancien professeur
de l'Ecole odontologique de Paris,
président d'honneur
du Collège européen d'orthodontie,

survenu le 12 décembre 1988, dans sa *soixante-huitième* année.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 16 décembre, à 14 heures, en l'église de Moisson (Yvelines).

15, rue Henri-Bocquillon,
75015 Paris.

– Alain Zarka,
Christian de Seze,
Sa famille,
Et ses amis,
demandent à ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pour

Inger BROMAN,

qui sera inhumée le vendredi 16 décembre *1988, à 15 heures, au cimetière* des Gonards, route du Buc, à Versailles (gare des Chantiers).

79, rue de la Paroisse,
78000 Versailles.

– Mme Hubert Pierre Cartier,
son épouse,
Alain, Catherine, Nathalie et Hélène,
ses enfants,
Marina et Eric,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Hubert Pierre CARTIER,
professeur honoraire
à la faculté de médecine de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 12 décembre 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 décembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Christophe de Javel, Paris-15e.

87, rue de Javel,
75015 Paris.

– Marc Labourgade et Liliane Labourgade,
née Casalis,
Christelle et Hervé Bougault
et leur fils Antonin,
Florian Labourgade,
Caroline Labourgade,
André et Nicole Casalis,
leurs enfants et petits-enfants,
Corrie Van vel Dhuizen,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère, grand-mère, tante, parente et amie,

Mme le docteur Germaine CASALIS-FEER,

survenu le 10 décembre 1988, à Cannes, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité, le 14 décembre.

« Choisis la Vie afin que tu vives. »
Deut., XXX, 19.

9, rue d'Assas,
75006 Paris.

– Mascha Beyo,
son épouse,
David Robert Pelage,
son filleul,
Les familles Roland Kalb (New-York), Sidney Pelage (Vichy), Tallobre (Paris),
ont la tristesse d'annoncer le décès à San-Miguel-de-Allende (Mexique), le 12 décembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de

Robert FLORIAN
(Werner Zacharias)

Calle del Diezmo Viejo 4,
S.-M.-Allende, GTAO (Mexique).
72, rue du Vernet,
03200 Vichy.

– *Marianne Cornevin,*
née Réau,
son épouse,
François et Bellarmina,
Geneviève,
Bernard et Françoise,
Etienne et Arlette,
Hélène et Charles Elliott,
ses enfants,
Pierre, Elsa, Alexia, Olivia, Blandine, Simon, Nathalie Cornevin,
Alexander Elliott,
ses petits-enfants,

Les familles Rodary, Bouchez, Champeaux, Réau, Appia, Joudrier, Biedermann,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert CORNEVIN,

ancien administrateur de la F. O.-M.,
docteur ès lettres,
secrétaire perpétuel
de l'Académie des sciences d'outre-Mer,
président de l'Association
des écrivains de langue française,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 14 décembre 1988, dans sa soixante-dixième année.

Le service religieux sera célébré le samedi 17 décembre à 9 h 30, en l'église réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e.

L'inhumation aura lieu le 19 décembre, à 12 heures, au cimetière de Sacy (Yonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ils vous prient d'avoir une pensée pour son fils

Hubert,

disparu à l'âge de vingt-sept ans, en 1975.

10, rue Vandrezanne,
75013 Paris.

(Lire page 6.)

– Jean Duvignaud,
président,
Les membres du conseil d'administration,
Le directeur,
Et le personnel de la Maison des cultures du monde,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Jacques FOL,

membre du conseil d'administration
de la Maison des cultures du monde.

(Le Monde du 15 décembre.)

– Mme Louis Rheims,
M. Maurice Rheims,
de l'Académie française,
Mme Jean Verame,
Mme Bettina Rheims
et son fils, Virgile Bramly,
M. Stéphane Coutelle,
Mme Nathalie Rheims,
M. Léo Scheer,
Le baron et la baronne David de Rothschild,
Mme Liliane Duhon,
Mme Corinne Bouchet,
Mlle Olga Zbinden,
Sa famille, ses collaborateurs, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis RHEIMS,

avocat à la Cour,
ancien premier secrétaire
de la *Conférence du stage,*
membre du conseil de l'ordre,

leur époux, fils, frère, oncle, neveu, gendre et beau-frère,

survenu à la suite d'une longue maladie le 12 décembre 1988, dans sa trente-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, au cimetière du Montparnasse.

Un service religieux à sa mémoire sera célébré le dimanche 18 décembre, à 19 heures, à la synagogue, 24, rue Copernic, Paris-16e.

En souvenir de Louis, des dons peuvent être adressés à *AREMAS*, hématologie, hôpital Laënnec, 42, rue de Sèvres, Paris-7e.

La famille remercie tout particulièrement le professeur Jean-Marie Andrieu, le docteur Jean-Marc Tourani, ainsi que tout le personnel hospitalier de la salle Brissaud de l'hôpital Laënnec.

18, avenue Gabriel,
75008 Paris.
25, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.
71, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

– M. et Mme François Rymarz,
Mme Isabelle Zeller-Rymarz
et ses enfants,
Mme Manon Tabet
et ses enfants,
Mme Lilette Rymarz,
ses frères, sœurs
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul RYMARZ,

survenu le 14 décembre 1988, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 19 décembre.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 11 heures précises.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Vanci,
son épouse,
M. et Mme Perahim,
M. et Mme Roman
et leur fille,
Le docteur Vanci,
M. et Mme Raducanu
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges A. VANCI,
ingénieur diplômé
des Mines et Métallurgie,
ancien professeur
à l'Ecole polytechnique de Bucarest,
ancien conseiller technique
auprès du gouvernement de Zambie,

survenu à Paris, le 12 décembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 17 décembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Georges, 114, avenue Simon-Bolivar, Paris-19e, suivie de l'inhumation, à 9 h 30, dans le caveau familial au cimetière du Père-Lachaise, *entrée principale*, boulevard de Ménilmontant, Paris-11e, métro Père-Lachaise.

17, rue de l'Atlas,
75019 Paris.

– Mme Christine Zagdoun,
son épouse,
Philippe et Nathalie Zagdoun
et leurs enfants,
Paul et Zuzana Zagdoun
et leurs enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Félix ZAGDOUN,
ingénieur BCP,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 11 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu le 14 décembre, au cimetière ancien de Neuilly, dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

53, boulevard Suchet,
75016 Paris.

Remerciements

– Mme Nicole Hulin
Et sa famille,
profondément émues des très nombreux témoignages d'amitié et de sympathie reçus à l'occasion de la disparition de

Michel HULIN,

adressent leurs très sincères et vifs remerciements.

60, rue de l'Amiral-Mouchez,
75014 Paris.

– Mme Leuenberger
Et MM. Samuel et Michaël Barbaud,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été *témoignées* lors des obsèques de

Mme Sunshine LEUENBERGER,
née Germaine Molenat,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil et prient *celles qui n'auraient pas été prévenues* de bien vouloir les excuser de cet oubli.

Château de la Nacelle-Saint-Hubert,
77840 Crouy-sur-Ourcq.

– Paris.

M. et Mme Jacques Mourlot
Et leur fils Eric,
très sensibles aux nombreuses marques de sympathie lors du décès de

Fernand MOURLOT,

vous expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Le 16 décembre 1968, mourait

Gaston BOSSARD.

L'immortalité de l'un n'existe que par la mémoire des autres.

92330 Sceaux.

– Voici trente ans, le 16 décembre 1958, disparaissait

Marcel PLAISANT,
avocat à la cour d'appel de Paris,
sénateur du cher,
président de la commission
des affaires étrangères,
membre de l'Institut.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui en cet anniversaire et associent dans ce souvenir

Geneviève Marcel PLAISANT,
née Brochet-Anchère,

qui l'a rejoint voici quinze ans, le 7 mars 1973.

De la part de
M. et Mme François Marcel Plaisant,
Mlle Béatrice Plaisant,
M. François-Claude Plaisant.

Ambassade de France,
Athènes.

– A ceux qui l'ont connu,
Danièle, Antoine, Denis,
Et toute la famille,
rappellent qu'il y a vingt ans aujourd'hui disparaissait, à l'âge de quarante-trois ans,

Pierre SERVANT.

Qu'ils soient associés à une pensée en son souvenir.

Communications diverses

– **DENISE RENÉ à la Défense**
Art construit, lumière, mouvement,
tous les jours de 12 heures à 19 heures, sauf mardi, Galerie de la Défense, art 4, 15, place de la Défense, la Défense-4.

– **GALERIE DENISE RENÉ**
AGAM,
196, boulevard Saint-Germain,
Paris-7e.
Tél. : 42-22-77-57.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III, le samedi 17 décembre, à 13 h 30, salle Bourjac, M. Paul Vaiss : « L'évolution de la pensée de J.-H. Newman *jusqu'*à la veille du mouvement d'Oxford (1816-1832). Etude des sources et des origines de sa pensée religieuse ».

– Université Paris-IV, samedi 17 décembre, à 14 h, amphithéâtre Cauchy, esc. E, 3e étage, M. Claude Mauron : « Recherches sur la création poétique de Frédéric Mistral : l'exemple de « Nerto » (1884) ».

– Université Paris-VIII, le samedi 17 décembre, à 10 heures, salle G-201, M. Rachid Ansarian : « Les aspects internationaux de la question nationale en Iran ».

– Université Paris-I, le samedi 17 décembre, à 14 h 30, salle 107, 9, rue Malher, Mme Juliette Van Duc : « Le pèlerinage des Voltaïques-Burkinabé *aux lieux saints de l'islam, passé présent* ».

TÉLÉMATIQUE

« Le Monde » et l'assurance automobile

Le Monde va offrir aux utilisateurs de minitel un nouveau service. Il concerne l'assurance automobile. Mis en place à la suite d'un accord passé avec la compagnie l'Equité (une des sociétés françaises du groupe Generali), ce service permet une assurance immédiate.

En composant le 3615, code LEMONDE, puis, sur l'écran d'accueil, en tapant ASSUR, chacun peut obtenir rapidement une *tarification personnalisée*. Si la proposition convient, l'utilisateur du minitel peut alors procéder à la souscription de son contrat d'assurance qui prend effet à la date de son choix.

Des tarifs spéciaux sont prévus pour les jeunes conducteurs dans la mesure où ils ont déjà une *expérience de la conduite automobile*. Le service a ouvert ses écrans jeudi 15 décembre 1988.

Économie

SOMMAIRE

■ A l'initiative de l'Allemagne, les pays européens ont procédé à un relèvement des taux d'intérêt dans le but de contenir l'inflation *(lire ci-dessous)*. ■ Le déficit commercial américain pour octobre s'est réduit à 10,35 milliards de dollars. Une amélioration insuffisante, qui ne cache plus les tensions de l'économie aux Etats-Unis *(lire ci-dessous)*. ■ L'aménagement du territoire est-il condamné ? En supprimant les crédits qui lui sont affectés, le Sénat ne pouvait qu'accréditer cette idée *(lire page 42)*. ■ Depuis dix semaines, les ouvriers des centrales thermiques provoquent des baisses de production éprouvantes pour EDF *(lire page 43)*.

Relèvement concerté des taux d'intérêt en Europe

L'Allemagne redoute une reprise de l'inflation

Un relèvement général et concerté des taux d'intérêt a été annoncé en Europe mercredi 14 décembre. Le signal a été donné par la Banque fédérale d'Allemagne qui, dans la matinée, faisait savoir qu'elle portait de 4,70 %-4,95 % à 5 %-5,50 % le taux de ses pensions à trente jours. Aussitôt, les banques nationales de Belgique et des Pays-Bas relevaient d'un point leur taux d'intervention. En fin d'après-midi, la Banque de France en faisait autant, mais plus massivement : un demi-point. Elle portait son propre taux d'intervention sur appel d'offres de 7,25 % à 7,75 % et celui de ses pensions à 5-10 jours de 7,75 % à 8,50 %, élargissant ainsi le « chenal » d'évolution des loyers de l'argent à court terme à Paris.

L'institut d'émission français devançait, très probablement, par la décision annoncée le 14 décembre, le relèvement d'un autre taux directeur allemand, celui du Lombard (avances sur titres aux banques), actuellement de 5 % et qui pourrait être porté à 5,50 %. En effet, il est traditionnel, en Allemagne, que ce taux soit augmenté lorsque le loyer de l'argent à court terme le « déborde », ce qui se produit depuis le début de la semaine, et surtout depuis mercredi 14 décembre, à l'initiative de la Bundesbank elle-même. Cette dernière a donné le signal clair et net d'un relèvement des taux, général mais « forcé », puisqu'en en prenant l'initiative elle contraint tous ses partenaires à la suivre, bon gré malgré.

Depuis plusieurs semaines, les dirigeants de la Banque fédérale d'Allemagne multiplient les déclarations sur la nécessité de maîtriser l'inflation et d'assurer la bonne tenue du mark, c'est-à-dire l'empêcher de baisser par rapport au dollar, comme il l'avait fait au printemps et pendant l'été 1988, au grand désespoir de M. Poehl, président de ladite Banque fédérale. Pour lui, et pour les Allemands, un mark faible est synonyme de hausse du coût des prix importés, et donc des prix domestiques.

Après le krach de 1987

Par ailleurs, la Bundesbank veut à tout prix faire rentrer dans son lit la masse monétaire allemande, qui déborde les objectifs fixés, à la fois en raison d'une croissance rapide de l'économie et de l'importance des liquidités distribuées dans cette économie au lendemain du krach boursier du 19 octobre 1987. A cette époque, l'ensemble des banques centrales de l'Occident, hantées par la menace d'une récession possible provoquée par ce krach, avait libéralement prodigué ces liquidités. Pour cette raison et d'autres encore, la récession redoutée ne s'est pas produite. Qui plus est les économies occidentales sont en excellente santé et, souvent, en surchauffe, notamment aux Etats-Unis. Il est donc normal que les banques centrales, en relevant leurs taux, se mettent en position d'« éponger » une partie de ces liquidités pour stopper une résurgence de l'inflation que l'on perçoit dans plusieurs pays, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis notamment. L'Allemagne peut maintenant durcir impunément sa politique puisque la Réserve fédérale américaine en fait autant, et les autorités monétaires craignent que la hausse des prix domestiques ne dépasse 2 % l'an prochain, en raison de l'augmentation des prix des matières premières et de l'augmentation des coûts de production, nettement plus forte qu'en France.

Pour ce dernier pays, la pilule est amère. Actuellement, rien n'oblige la Banque de France à relever ses taux d'intervention, qui retrouvent leurs niveaux du début de l'année. Le taux d'inflation pour novembre (O,1 %) est bon, même *« excellent »*, comme le souligne M. Pierre Bérégovoy *(voir par ailleurs)*, et l'écart avec l'Allemagne est ramené à 1,4 point, au plus bas depuis quinze ans. Mais l'institut d'émission français, qui s'est concerté avec la Bundesbank, ne peut pas ne pas la suivre dans ses initiatives, la défense du franc, toujours fragile, imposant le maintien d'un écart d'au moins 3 points entre les taux à court terme français et allemand.

La petite flambée du mark, mercredi, à 3,4215 F, à 90 centimes de son cours plafond, après les propos démentis de M. Rausch sur la nécessité de réévaluer la devise allemande, a illustré cette fragilité. Pour le gouvernement français, il est donc cruel de constater que la coopération monétaire franco-allemande s'arrête là où commencent les intérêts primordiaux de la RFA : c'est bien le sens de la déclaration désabusée de M. Bérégovoy mercredi soir. *« Conformément aux principes énoncés lors de notre politique monétaire, j'ai demandé au gouverneur de la Banque de France d'adapter les taux de la Banque à l'évolution des taux d'intérêt pratiqués sur les marchés internationaux. »*

Le coût d'une dépendance

En l'occurrence, le gouverneur n'avait pas le choix, ce qui illustre la dépendance de la France à l'égard de son puissant partenaire allemand, riche de ses énormes excédents. Le coût de cette dépendance n'est pas négligeable. Une hausse d'un demi-point sur le taux à court terme accroît de quatre milliards de francs par an les charges du Trésor, et alourdit les frais financiers des grandes et moyennes entreprises dont le coût est aligné sur les taux du marché interbancaire.

Pour les PME, qui paient leur crédit au taux de base bancaire, majoré de plusieurs points, on attend avec intérêt la réaction des banques. En juillet 1988, ces dernières avaient ramené de 9,60 % à 9,25 % leur taux de base, après une diminution d'un demi-point du taux d'intervention de la Banque de France, ramené de 7,25 % à 6,75 %. Aujourd'hui, cette diminution, non seulement a été annulée mais a laissé la place à une augmentation du même ordre. La conclusion est facile à tirer.

FRANÇOIS RENARD

Cacophonie ministérielle

M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur, a déclaré, mercredi après-midi, à l'agence Reuter, au cours d'une interview sur les discussions au sein du GATT : *« Je trouve que le mark est trop fort. Si on le réévaluait, la France pourrait vendre un peu plus à la RFA; puisque ses produits seraient moins chers. »* Immédiatement, le cours du mark à Paris bondissait à 3,4215 F, son record historique.

Non moins immédiatement, M. Pierre Bérégovoy, ministre des finances et de l'économie, commentant le chiffre de la hausse des prix en France pour le mois de novembre (+ 0,1 %), qu'il qualifie d'*« excellent »*, soulignait la réduction de l'écart de taux d'inflation avec l'Allemagne, ramené à 1,4 point, soit le plus faible depuis 1973. Il a précisé : *« Ce résultat est de nature à consolider la politique monétaire de la France, fondée sur une monnaie solide et sur la parité franc-mark, telle qu'elle a été établie au sein du SME. »*

Cette déclaration ressemblait fort à un démenti, et il est infiniment probable que M. Rausch s'était, entre-temps, fait copieusement *« laver la tête »*. En tout cas, vingt minutes après la diffusion de son interview fracassante à l'agence Reuter, il diffusait hâtivement un démenti : *« Mes propos ont été déformés. Il n'est en aucun cas question, pour les autorités françaises, de modifier la parité franc-mark. Une réévaluation du mark serait contre-productive. Elle se traduirait par un renchérissement des exportations allemandes et une réduction des prix des importations allemandes, et donc par un accroissement de l'excédent extérieur allemand. »* Dont acte. Mais l'agence Reuter maintient la teneur de l'interview, et M. Rausch ne fait que répéter ce que les milieux financiers reconnaissent maintenant : les excédents allemands sont trop élevés, et, outre-Rhin, on se résigne à une réévaluation du mark, bon gré mal gré, que l'on voit dans le courant de l'année prochaine.

F. R.

Avec un déficit de 10,35 milliards de dollars en octobre

La stabilisation apparente du commerce extérieur américain masque de sérieuses tensions

Sous une apparence presque anodine — un déficit de 10,35 milliards de dollars en octobre, contre 10,67 milliards en septembre, — les résultats du commerce extérieur publiés mercredi 14 décembre sont venus confirmer les tensions qui s'exercent sur l'économie américaine et par là même sur les marchés financiers.

A première vue, les progrès réalisés en dix mois par les Etats-Unis paraissent flatteurs. Grâce à une poussée spectaculaire de 28 % des exportations, ils sont parvenus, en 1988, à réduire de 29,5 milliards de dollars le déficit de 143 milliards enregistré durant la période janvier-octobre 1987. Voilà pourtant sis mois que ce même déficit ne parvient plus à décrocher d'une moyenne mensuelle de 11 milliards de dollars. Le ralentissement du processus de correction ferait-il place à un blocage pur et simple ? Trop prudents pour trancher, les analystes ne cachent pas leur préoccupation.

Deux indicateurs, également publiés mercredi 14 décembre, ont conforté leurs craintes. L'industrie américaine a tourné, en novembre, à 84,2 % de ses capacités, un record depuis neuf ans. Dopée par les exportations, la production industrielle a poursuivi sa course ascendante, avec une hausse de 0,5 % en novembre et de 5,1 % sur douze mois. Combien de temps les chefs d'entreprise pourront-ils répondre, sans augmenter leur prix, à une forte demande extérieure mais aussi à une consommation interne dont le dynamisme a été confirmé par la progression, de 1,1 % en novembre, des ventes de détail ? Le spectre d'une résurgence de l'inflation est plus que jamais présent.

Le détail des échanges d'octobre n'étant pas encore publié en données corrigées des variations saisonnières, les statistiques sont à manier avec circonspection. Elles font, malgré tout, apparaître une forte progression des importations d'automobiles à côté d'une augmentation, plus saine, des achats de biens d'équipement commandés par les investisseurs. Autre point noir, l'amélioration du solde énergétique reflète la baisse des cours du pétrole, 5,6 % sur dix mois, et masque une hausse de 9,3 % en volume des importations. Si les prix de l'or noir se relèvent, l'effet boomerang ne manquera pas de se faire sentir.

Vigilance « agressive »

Au moins les Etats-Unis peuvent-ils se féliciter d'avoir redressé la barre avec leurs concurrents réputés les plus dangereux. Plus du tiers de l'amenuisement du déficit pour la période janvier-octobre a été réalisé en Europe, 5,4 milliards de dollars ont été regagnés sur le Japon, 6,6 milliards sur les « quatre dragons » d'Asie (1).

Il semble pourtant pratiquement impossible de poursuivre à ce rythme. A moins d'une accalmie ramenant, comme le souhaite la Réserve fédérale, à quelque 2,5 % une croissance qui tourne entre 3 et 4 % actuellement, les pessimistes auront raison : le déficit américain ne pourra guère franchir la barre, devenue fétiche, des 100 milliards de dollars à l'horizon de 1989-1990.

Cette évolution constitue un signal d'alerte. La correction des grands déséquilibres, objectif affiché des principales nations industrielles et souci permanent des marchés financiers, piétine. Le nouveau ministre ouest-allemand de l'économie, Helmut Haussmann, a reconnu, mercredi 14 décembre, que, pour la première fois depuis trois ans, les excédents de la RFA vont augmenter en termes réels en 1988 et pulvériser de nouveaux records nominaux. Les Japonais voient leurs propres surplus recommencer à augmenter en dépit d'une demande interne toujours très dynamique. A quelques semaines de l'arrivée à la Maison Blanche du président élu, George Bush, cette situation est lourde de menaces. Pour les marchés monétaires et boursiers, mais aussi pour les relations commerciales internationales.

Européens et Japonais n'ont cessé de dénoncer le *« trade bill »* signé en août dernier par le président Ronald Reagan comme un arsenal protectionniste. Un trop net ralentissement de l'amélioration de la balance commerciale américaine pourrait raviver bien des tentations au sein du Congrès. Champion du libre-échange, M. Reagan restera comme le plus *« restrictif »* des sept derniers présidents américains. Sous ses deux mandats, et surtout depuis 1985, les importations américaines soumises à quota ou à des restrictions de toute sorte sont passées de 12 % à 23 %. En promettant une vigilance *« agressive »* à l'égard des concurrents jugés déloyaux des Etats-Unis, M. Bush pourrait assurer une continuité dont ses partenaires se seraient bien passés.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Hongkong, Singapour, Corée du Sud, Taïwan.

Une directive sur les « fonds propres »

Les Douze font un nouveau pas vers l'Europe bancaire

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Les Douze progressent pas à pas vers la mise en place d'un marché commun des banques. C'est dans cette perspective que leurs ministres des finances ont approuvé lundi 12 décembre une directive donnant une définition commune des *« fonds propres »* des établissements de crédit. La nouvelle directive s'inspire largement des règles édictées sous l'égide du « comité Cooke » de la BRI (Banque des règlements internationaux).

L'harmonisation des conditions de concurrence impliquera également une définition identique des ratios de solvabilité imposés aux banques. Une proposition de la Commission est actuellement étudiée par les experts. Ces textes techniques constituent des préalables à l'adoption du projet de deuxième directive bancaire présentée par la Commission début 1988 et qui prévoit l'octroi d'un *« agrément unique »* aux établissements financiers installés dans la communauté.

L'agrément unique permettra à toute banque l'ayant obtenu d'exercer librement son activité sur l'ensemble du territoire de la CEE. C'est dans ce projet de deuxième directive qu'est posée la question de la réciprocité avec les pays tiers. A quelles conditions les établissements financiers régionaux des pays tiers pourront-ils bénéficier de la mise en place du marché commun bancaire ? Il existe apparemment des divergences d'interprétation au sein même de la Commission sur le sens de ce qui est proposé.

Cependant lord Cockfield, le vice-président de la commission chargée du marché intérieur, s'est exprimé très nettement : selon lui, à partir du 1er janvier 1993, la filiale d'une banque extérieure à la CEE, déjà installée dans un pays membre, pourra opérer sans conditions particulières dans l'ensemble de la Communauté. Autrement dit, elle bénéficiera de l'agrément communautaire au même titre qu'une banque à capitaux CEE sans que soient posées de conditions de réciprocité.

Les Douze ont adopté deux directives dont l'objet est d'accompagner les libérations des mouvements de capitaux et l'unification des marchés financiers. La première directive établit des règles communes pour la rédaction des prospectus d'information en cas d'émission d'actions ou d'obligations. Cependant la plupart des euro-émissions seront laissées à l'écart par ces règles dont la raison d'être est de mieux protéger les investisseurs.

Dans le même souci de transparence, la seconde directive envisage d'obliger les acquéreurs ou les vendeurs d'actions d'avertir les autorités bancaires ainsi, bien sûr, que la société concernée lorsque leurs transactions aboutissent à modifier les droits de vote dans les proportions suivantes : 10 %, 20 %, 33 %, 50 %, 66 %. Les pays qui, comme la France, appliquent des dispositions plus rigoureuses, pourront, bien sûr, les maintenir.

Ph. L.

● **Echec agricole à Bruxelles.** – Après trois jours et trois nuits de négociation, les ministres de l'agriculture de la CEE se sont séparés en début de matinée du jeudi 15 décembre, après un constat d'échec sur la nouvelle réforme envisagée du soutien aux marchés de la viande bovine. Les Douze reprendront leurs travaux à ce sujet lundi 19 décembre.

M. Gautier-Sauvagnac quitte le Crédit agricole

M. Denis Gautier-Sauvagnac, ex-directeur du cabinet de l'ancien ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, et directeur de la gestion financière à la Caisse nationale de crédit agricole depuis le début de l'automne, a décidé, mercredi 14 décembre, de quitter ses fonctions. M. Gautier-Sauvagnac a motivé sa décision par *« les changements intervenus il y a quelques jours au sein de la direction générale »* qui ont *« créé une nouvelle donne qui n'était évidemment pas prévue »* à son arrivée et vont *« conduire à une nouvelle organisation »*. M. Philippe Jaffré a en effet quitté la semaine passée la présidence de la banque Stern pour prendre la direction générale de la Caisse nationale de crédit agricole en remplacement de M. Bernard Auberger, démis par le conseil d'administration.

هكذا من الأصل

Économie

14

Crédits insuffisants, actions en baisse

Le Waterloo de l'aménagement du territoire

L'aménagement du territoire – cette grande et belle idée de justice géographique et d'égalité des chances régionales des années 70 à laquelle des hommes comme Jérôme Monod ou Philippe Lamour ont attaché leur nom – *était* depuis quelques mois moribond. Il vient de recevoir le coup de grâce.

La sage Assemblée des sénateurs ne s'est pas contentée de critiquer la criante insuffisance des crédits qu'a essayés de faire voter, il y a quelques jours, au palais du Luxembourg, l'infortuné ministre Jacques Chérèque. Elle les a purement et simplement effacés. La rebuffade qu'a dû subir, impuissant, le ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux reconversions vient après un épisode déjà cruel et semblable qu'avait dû affronter l'ancien syndicaliste, pourtant bon professionnel des actions sur le terrain, à l'Assemblée nationale quelques semaines auparavant.

Son budget, jugé par trop squelettique et dépourvu de perspectives claires, avait attiré sur lui un feu convergent de critiques décochées tout autant à droite qu'à gauche. Les rallonges qu'il avait obtenues *in extremis* de Michel Charasse, le ministre du budget, faisaient davantage figure d'aumône que d'une sérieuse remise à niveau.

Il faut dire que, d'année en année, depuis 1983 au moins, les enveloppes financières que l'Etat consacre aux actions volontaristes pour mieux répartir les activités et les crédits publics sur l'ensemble du territoire sont en chute libre. Mais, plus encore que le recul des chiffres, qui, en soi, montre à quel point l'Etat faillit à sa mission de répartiteur des richesses nationales, c'est le désintérêt des gouvernements successifs pour cette politique, au-delà des rodomontades d'usage et des discours à effet électoral immédiat, qui frappe.

Un raisonnement simpliste

Bras séculier du premier ministre pour définir tous les aspects géographiques de la politique gouvernementale, la délégation à l'aménagement *du territoire, qui a fêté, au* printemps dernier, son vingt-cinquième anniversaire dans une atmosphère de fin de règne, se voit marginalisée chaque jour un peu plus, après avoir été rattachée au ministère chargé du Plan, puis à celui de l'équipement, et aujourd'hui celui de l'industrie. Comme si le sort des 550 000 kilomètres carrés du territoire, le rôle des villes en Europe, le sauvetage des cantons de campagne, où meurent les écoles et les bureaux de poste, dépendaient essentiellement des usines qu'on inaugure ou de celles qui ont fait leur temps ! Quel raisonnement étriqué et simpliste a donc poussé Michel Rocard, dans la formation de son gouvernement, à commettre un si grossier contresens et à laisser s'accréditer l'idée que la politique d'aménagement du territoire pouvait être seulement un sous-produit de la politique industrielle ?

Depuis près d'un an, les responsables de l'aménagement régional sont accaparés par la préparation de la deuxième génération des contrats de plan pour la période 1989-1993. Mais cet exercice technocratique, qui offre à chaque bureau parisien l'occasion de défendre son pré carré, donne lieu dans la dernière ligne droite à des arbitrages incomplets, à des surenchères, à des démarches courroucées des présidents des conseils régionaux qui en appellent au premier ministre, à des chantages, à des informations et des séries de chiffres contradictoires ou approximatifs, bref à une joyeuse pagaille. Et Jacques Chérèque, en charge de ce dossier, qu'on croyait plus libéral et moins crispé, impose aux fonctionnaires qu'il a sous son autorité un silence abyssal comme si les crédits routiers ou le financement des centres de recherche en Bretagne ou en Franche-Comté relevaient d'un domaine plus confidentiel encore que la construction d'un sous-marin nucléaire.

Pendant que le gouvernement s'échine à concilier l'inconciliable en termes financiers en promettant aux uns un contrat exceptionnel, en assurant les autres que rien n'est encore arrêté, les trois défis essentiels n'ont pas encore reçu, avec la célérité qui s'imposerait, le moindre début de solution :

– Des centaines de cantons ruraux dépérissent dans l'indifférence générale des pouvoirs publics au sud des Ardennes, dans le Morvan, dans la Creuse ou au pied des Cévennes. Que de témoignages de personnes âgées qui, n'étant pas automobilistes, ne trouvent plus d'autobus le dimanche pour regagner leur village depuis Montpellier, Dijon ou Clermont-Ferrand !

– En même temps, l'hypertrophie de la région parisienne s'accélère atteignant chaque jour la quasi-apoplexie ; les surcoûts de transports et le gâchis faramineux s'amoncellent, comme la situation actuelle nous en apporte tous les jours l'irréfutable démonstration ;

– Et si l'on jette un regard au-delà de l'Hexagone, que voit-on ? Des fonds européens qui, d'ici à 1993, vont doubler de volume pour l'ensemble de la CEE, mais dont la part revenant à la France tombera à 1,5 % du total au lieu de 12 % aujourd'hui.

Les ministre vont de plus en plus souvent et facilement en province délivrer leurs messages ; mais ils n'en connaissent que les métropoles entre deux avions, un quarteron de gardes du corps et des collaborateurs qui les pressent de tenir l'horaire. Les campagnes s'engourdissent, les villes se jalousent et les régions robustes profitent amplement des lois de décentralisation. Mais le spectre géographique de la France à deux vitesses nargue les lambris dorés des hôtels ministériels du faubourg Saint-Germain.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

SOCIAL

Sous l'égide de M. Bertrand Schwartz

De nouvelles actions de formation devraient bénéficier à dix mille personnes

A peine trois mois après avoir été chargé d'une mission par le ministre du travail, M. Bertrand Schwartz vient de rendre publiques les actions qu'il prévoit pour 1989. Il s'agit à la fois d'élargir l'expérience des *« nouvelles qualifications »* en faveur des jeunes les plus démunis et de développer sur le modèle de ce qu'il a entrepris dans la région Nord-Pas-de-Calais une méthode de formation pour les salariés les moins qualifiés. Au total, 10000 personnes, dont 7000 jeunes, bénéficieront de ces opérations dans 500 sites, dont 50 grandes entreprises.

Une mission nationale sera chargée d'animer le dispositif avec huit intervenants, à Paris, et deux autres par région. Dans chaque bassin d'emploi sélectionné, un chef de projet fera la liaison entre les différentes tentatives. Le tout sera coordonné par M. François Beaujolin, ancien dirigeant de la fédération de la métallurgie CFDT, désigné comme directeur.

En outre, un comité d'évaluation, présidé par M. Gérard Sarasin, et composé de représentants du gouvernement, de la mission nationale et des acteurs sociaux, dont les organisations syndicales, veillera au suivi de l'expérimentation.

Qu'il s'agisse des jeunes ou des salariés, l'opération repose sur deux grands principes. *« La situation de travail peut être formative*, prétend M. Schwartz. *Il faut que, dans l'entreprise, il y ait continuité dans les savoirs et les compétences, du bas jusqu'en haut de la hiérarchie. »*

Le tout doit pouvoir être atteint sans que la main-d'œuvre existante soit rejetée, ou que les jeunes, menacés d'exclusion, soient écartés du processus. Bien au contraire, le pari consiste justement à apporter la démonstration que les uns et les autres, vulnérables, peuvent s'adapter, se former, et même faire apparaître les nouveaux métiers nécessaires. *« Je veux transformer de l'impensable en plausible*, dit à ce sujet M. Schwartz. *La modernisation peut être solidaire. »*

L'opération, tentée dans le Nord-Pas-de-Calais avec l'appui du conseil régional et auprès de trois entreprises, permet de préciser le projet, ambitieux. Des dirigeants de sociétés se rendent compte que la compétitivité ne passe plus nécessairement par la réduction d'effectifs ou le licenciement de non-qualifiés. Ils en viennent à imaginer qu'une formation, difficile à définir, permettrait de réduire les coûts dus à la non-qualité, évalués de 10 % à 30 % du chiffre d'affaires. Les dysfonctionnements pèsent sur le prix de revient, l'image de marque se détériore. L'absence de maintenance provoque des arrêts ou des incidents et des achats de machines apparaissent inadaptés. Parallèlement, les ouvriers n'acceptent de se former que s'ils peuvent espérer un changement de leur situation ; ce qui oblige à penser, dans le même temps, les modifications de l'organisation du travail.

Long à se mettre en place, car toutes les étapes doivent être négociées et faire l'objet d'une ample information, la méthode de M. Schwartz implique plusieurs conditions. Pendant toute sa durée, il ne saurait y avoir de licenciement, pour instaurer la confiance, et les animateurs, extérieurs à l'entreprise, sont les garants d'une totale indépendance.

Amélioration de la compétence

Remplacés par des sureffectifs à leur poste, les salariés participent à des réunions de huit heures où ils abordent, *« sans tabou »*, tous les sujets liés à leur travail, puis se saisissent d'un problème particulier. Ici, on découvrira que la chaîne *« ne tourne pas trop vite »*, contrairement à ce qu'on croyait, mais que telle pièce utilisée ne correspond pas à des normes constantes. Là, que le produit employé, pour une phase de fabrication, nuit au résultat final. *« Nous sommes au cœur des conflits »*, note le professeur Schwartz qui, par ces confrontations, va plus loin que les cercles de qualité. *« L'objectif est celui de l'amélioration du produit mais aussi de la compétence des personnes et des conditions de travail. La qualité repose sur deux pieds*, poursuit-il, *la liberté d'expression et la statistique qui doit être un savoir partagé, de l'ouvrier d'exécution à l'ingénieur. »*

Là où elle est expérimentée, la méthode entraîne loin. La maîtrise réclame, à son tour, des réunions et souhaite se former. Une exigence naît dans l'ensemble de l'entreprise pour que les processus soient revus et coordonnés. Bien que coûteuse – jusqu'à 1,5 million de francs en un an, – l'expérience tente de nouvelles entreprises. Grâce aux subventions prévues pour les *« engagements de développement »*, l'Etat devrait pouvoir soutenir l'effort des PME.

Différente, l'opération *« nouvelles qualifications »* participe du même raisonnement. Lancée à titre expérimental avec 500 jeunes, chômeurs de longue durée sans qualification, de 1986 à 1987, elle a permis de vérifier une *« intuition »*. Quand une entreprise incorpore des nouvelles technologies, de nouveaux métiers peuvent naître que les moins préparés, *a priori*, pourraient occuper si l'on se souciait de révéler ces postes de travail inconnus, tout en formant les jeunes à la carte. Le bilan de cette action (*le Monde* du 4 octobre 1988) apporte la preuve que l'insertion sociale et professionnelle est possible. Des emplois sont apparus et des embauches ont été réalisées et, déjà, 100 entreprises se sont engagées dans une deuxième phase avec 1 500 jeunes.

Fort de ce succès, M. Schwartz veut maintenant pousser l'avantage. Entre *« l'opération Nord »* et l'action *« nouvelles qualifications »*, des synergies existent qui pourraient se relayer dans un bassin d'emploi en déclin par exemple. *« A condition qu'il n'y ait pas de définition préalable de ce que l'on cherche, et donc qu'il y ait adaptation permanente, cela peut marcher »*, affirme le professeur, soucieux de provoquer au passage *« un changement d'organisation qui crée une situation nouvelle. »*

ALAIN LEBAUBE.

AFFAIRES

L'utilisation d'un satellite privé américain

Une lettre de M. Quilès

La décision d'autoriser France Telecom, exploitant du réseau de téléphone français, à utiliser un satellite privé américain le 8 novembre dernier, afin de permettre à la Cinq de retransmettre les élections outre-Atlantique, était une *« décision pragmatique »* qui *« ne remet en aucune manière en cause l'attachement de la France au système INTELSAT »*, précise M. Quilès, ministre des postes, des télécommunications et de l'espace, dans une lettre qu'il nous a adressée à la suite de la publication, dans *le Monde* du 10 décembre de l'article intitulé : « Les contradictions de M. Quilès ».

Assurant que l'*« attitude ouverte »* adoptée par le ministère dans cette affaire *« ne semble pas présenter de contradiction avec* [sa] *volonté d'organiser un débat sur le rôle et la place du service public des postes et des télécommunications dans la société française »*, le ministre précise les conditions dans lesquelles a été donnée cette autorisation.

« La retransmission d'un événement médiatique aussi important que les programmes de télévision relatifs aux élections américaines mobilise des moyens techniques considérables. L'afflux de la demande est telle que les dispositifs habituels arrivent parfois à saturation », explique-t-il. *« En effet, le 8 novembre dernier, alors que certaines des chaînes françaises de télévision avaient pu obtenir le concours de l'organisation INTELSAT, il n'était plus possible de répondre dans de bonnes conditions à la demande de la Cinq. Pour assurer néanmoins sa mission d'information, cette chaîne avait alors envisagé de faire appel au satellite Pan Am Sat. Dans le cadre des textes en vigueur, une autorisation provisoire et ponctuelle lui a effectivement été accordée. Les connexions techniques sur le territoire français ont été assurées par France Telecom.*

Cette décision pragmatique, ajoute M. Quilès, *était liée à la nature de l'événement – les élections américaines – et au volume des programmes de télévision générés à cette occasion. Elle avait pour objectif essentiel de permettre à un organisme d'information de remplir son rôle. »*

Économie

Alors que la paralysie du métro s'aggrave

Le dialogue est renoué entre la direction de la RATP et les grévistes

Alors que le mécontentement des usagers parisiens enfle de jour en jour en raison de la dégradation des conditions de transport dans le métro, un tournant a, peut-être, été pris dans l'interminable conflit des ateliers d'entretien du métro.

L'événement semblera mineur : M. Michel Rousselot, directeur général de la RATP, a visité, le 14 décembre, deux des ateliers les plus durs et les plus rétifs à la reprise du travail, ceux de Fontenay-sous-Bois et de Saint-Ouen. Il a pris la parole, en présence des délégués syndicaux, devant le personnel rassemblé et il a rappelé qu'il n'était pas possible d'accéder à la revendication de 1 000 F de plus par mois, et que l'accord signé, la semaine dernière, avec toutes les organisations syndicales, à l'exception de la CGT, prévoyait une hausse de 300 F seulement. *« Pas question de le modifier en créant des avantages financiers supplémentaires »*, a conclu M. Rousselot, qui s'est déclaré partisan d'explorer les autres problèmes en suspens, et notamment le déroulement des carrières.

Pas de solution de force

Les réactions de ses interlocuteurs n'ont pas été négatives. Certes, des sifflets et des huées ont accueilli ses propos sur l'impossibilité de rouvrir les négociations salariales, mais les délégués syndicaux ont trouvé *« courageuse »* l'attitude du directeur général. La CGT a évidemment redemandé l'ouverture *« sans tarder des négociations sur les rémunérations, le déroulement de carrière, les effectifs, l'amélioration des conditions de travail et du service public »*.

Le geste de M. Rousselot était indispensable. Depuis longtemps déjà, la venue du directeur ou même du président dans les ateliers aurait dû panser les blessures d'amour-propre des ouvriers d'entretien de la RATP, qui souffrent d'être méconnus au sein de l'entreprise et d'être moins bien payés que les conducteurs alors qu'ils sont d'une qualification supérieure.

D'autre part, les cadres de la RATP s'échinaient, en vain jusqu'à présent, à démontrer aux grévistes que le gouvernement ne céderait pas et que l'acquis salarial était intéressant. Le gouvernement réduirait à néant ces efforts en déclarant qu'il n'avait rien concédé et que la RATP restait dans les limites salariales imparties. La démarche de M. Rousselot permet d'amorcer enfin une véritable persuasion qui est la seul arme dont dispose la direction, car les grévistes sont à la fois déterminés et solidaires et un système astucieux de grève thrombose et auto-rémunérée (voir d'autre part) leur permet d'asphyxier pendant encore des mois le métro parisien. La direction parle désormais aux grévistes. Mieux vaut tard que jamais.

ALAIN FAUJAS

M. de Charette juge « urgente » une réforme du secteur public

« Il n'y a rien de plus urgent que de réformer le secteur public », a déclaré M. Hervé de Charette, ancien ministre (UDF) de la fonction publique, le 14 décembre, en parlant de *« crise générale des services publics »*. Reprenant plusieurs propositions faites en février 1987 lorsqu'il était ministre, M. de Charette a rejeté toute *« réforme globale, décidée d'en haut, de façon technocratique »*. Il a proposé une stratégie de la modernisation autour de quatre objectifs : *« renforcer la décentralisation des services publics ; accroître l'autonomie et la responsablilité des personnels ; associer les agents publics aux résultats obtenus ; donner la parole aux usagers »* ;

M. de Charette a préconisé la création d'un *« commissariat à la modernisation »*, fonctionnant selon les méthodes du commissariat au Plan, avec une double vocation : *« encourager l'innovation »* et *« évaluer les résultats obtenus »*. Il a également demandé une commision d'enquête parlementaire sur la RATP.

A l'atelier de Saint-Ouen les non-grévistes financent la grève

« Nous pouvons tenir longtemps »

A l'atelier de Saint-Ouen, visité le 14 décembre par le directeur général de la RATP, la grève est presque invisible. Un tableau noir posé à l'entrée des ateliers annonce les prochaines réunions du personnels, mais les bâtiments ne portent pas de banderoles et les ouvriers vont et viennent sur le site avec l'air affairé de salariés au travail.

Comment s'en étonner ? Le mouvement a beau paralyser quatre des treize lignes du métro parisien, la plupart des employés de l'atelier de Saint-Ouen ne sont pas en grève. Du moins officiellement. Ils laissent ce soin à un groupe d'ouvriers appartenant en majorité à l'atelier de petites réparations : leurs arrêts de travail suffisent à *« maintenir la production »*, c'est-à-dire à considérablement perturber le rythme de sortie des rames...

Les ouvriers de cette « avant-garde » n'en sont pas devenus des héros pour autant, tout simplement parce que la grève est *« collective »*. Les sacrifices doivent reposer sur tous, ont-ils décidé dès le début du conflit : une quête est donc organisée tous les jours dans les ateliers à leur profit. Vingt francs par jour et par personne. *« Tout juste le prix de la cantine »*, plaisante l'un des ouvriers. Grâce à cette astuce, les grévistes touchent régulièrment un petit salaire qui leur permet de poursuivre sans dommages le mouvement.

« C'est une de nos inventions, lance fièrement un électricien, *du coup, la grève ne nous coûte pas trop cher et nous devons tenir plus longtemps »* ; 20 F par jour, soit 400 F par mois. Le prix, en temps normal, d'une seule journée de grève...

Le décompte officiel du nombre de grévistes leur paraît bien artificiel. Rares sont les ouvriers absents de leur poste de travail mais tous pourtant se disent en grève *« au moins dans la tête »*. Le mot solidarité revient au détour de chaque phrase. A la moindre sanction, disent-ils, ils lâcheront tous les outils et la direction finira *« par s'en mordre les doigts »*. De toute façon, grâce à ce système de collecte, ils peuvent, c'est vrai, tenir longtemps. *« Pourquoi pas six mois ? »*, ajoutent-ils dans un sourire.

Les grévistes ne détestent finalement qu'une chose : que l'on vienne leur parler des difficultés des usagers. N'en font-ils pas partie, clament-ils ? *« Comment croyez-vous que je viens ici tous les matins ?*, lance Georges, qui travaille au gros entretien, *la direction n'a pas mis en place des navettes spéciales rien que pour nous, on poireaute sur les quais comme tout le monde. »* Georges en profite parfois pour *« rétablir quelques vérités »*.

Lorsqu'il entend des voyageurs exaspérés se plaindre de leur grève, il s'empresse de leur expliquer avec précision les raisons du mouvement. Sans grand succès, avoue-t-il. *« Evidemment, ce n'est pas le meilleur endroit pour en discuter... »* Eric, qui *« regrette »* vivement la fermeture de la ligne Porte d'Orléans - Porte de Clignancourt, est désormais obligé de rejoindre la gare du Nord à pied. Une promenade de vingt-cinq minutes dont il se passerait bien.

Et de citer les errances quotidiennes de ses compagnons d'atelier : Alain, qui met deux heures pour regagner Lagny tous les soirs ; Pierre, dont la femme passe près de quatre heures par jour dans les transports en commun ; François, qui prend successivement sa voiture, un train, puis un bus. *« Evidemment, c'est désagréable mais c'est vrai que nous le faisons pour nous,* concède-t-il. *J'admets que le désagrément n'est pas tout à fait le même. »*

A les entendre, bien peu de choses, finalement, les différencient des pauves usagers qui subissent tous les jours leur grève. *« Nous sommes tous victimes de l'aveuglement de la direction de la RATP »*, lance-t-il très sérieusement. Jacques, qui cotise tous les jours dans son atelier à la caisse commune des grévistes, se sent d'ailleurs parfois l'âme d'un usager en colère : hier, dans les couloirs du métro, il n'a pas hésité à signer une pétition en faveur de la gratuité de la carte orange en janvier. Pour cause de grève...

ANNE CHEMIN.

Menaces sur l'approvisionnement de la France en électricité

Centrales nucléaires : une grève hors de prix

Drôle de grève ! Voilà dix semaines qu'elle réduit tous les jours de 10 %, 20 %, voire 40 % la production nationale d'électricité. Et pourtant les usagers ne s'en sont quasiment pas aperçus ! Du moins pas encore... car si EDF a jusqu'ici réussi, au prix de coûteuses acrobaties quotidiennes, à éviter les délestages massifs, la poursuite du conflit risque bel et bien de plonger la France dans le noir.

Au départ, ce n'est qu'un conflit de caractère corporatiste limité aux quelque quatre mille employés des centrales thermiques (nucléaires ou classiques) qui travaillent en continu et font les « trois-huit ». Un conflit vite récupéré par la CGT, désireuse de s'implanter dans cette catégorie de personnel peu syndicalisé, où la CFDT reste majoritaire. Un conflit, enfin, mal perçu par les autres catégories de salariés d'EDF, souvent moins bien payés et qui comprennent mal le malaise des conducteurs de centrales.

Comme les aiguilleurs du ciel avec lesquels ils ont maints points communs, les agents de conduite vivent de plus en plus mal les contraintes d'un métier particulièrement stressant en raison des horaires, du poids des consignes et des responsabilités.

Relativement jeunes – sept à dix ans d'ancienneté en moyenne, – les « pilotes de centrales », pour la plupart agents de maîtrise ou techniciens, ont connu depuis dix ans un déroulement de carrière fulgurant, suivant le rythme accéléré d'EDF en centrales nucléaires. Mais depuis trois ans, le rythme de mise en route des nouvelles centrales se ralentit et l'horizon des agents se bouche. A trente ou trente-cinq ans, n'ayant pas de diplôme d'ingénieur, un chef de bloc ne peut plus espérer aucune promotion. En dessous, c'est aussi l'embouteillage. D'où un « ras-le-bol » qui s'exprime par des revendications sur les conditions de travail, les horaires et les « compensations salariales » – les 1 000 F par mois et par personne de la CGT.

Sur le fil du rasoir

D'où aussi une grève particulière, sournoise, une grève de calcul (ou d'appareil) aussi indolore d'apparence que très coûteuse pour la direction. Tous les jours depuis le 12 octobre, généralement entre 9 heures et 12 heures, les agents, présents sur leurs lieux de travail – sécurité oblige – réduisent la production des réacteurs de 10 %, 20 %, voire 40 % au maximum par rapport aux besoins du réseau. Ils ne seraient « sur le fil du rasoir » que lorsqu'arrive le second message du dispatching central signalant qu'on approche du délestage.

Jusque-là, EDF est parvenue à éviter toute gêne pour l'usager, sauf les 18 octobre et 15 novembre, qui coïncidaient avec les mots d'ordre de grève générale de la CGT. Pour compenser la perte d'électricité nucléaire, on a remis en route les vieilles centrales à fuel très couteuses et tiré au maximum sur les barrages, hypothéquant ainsi les réserves de puissance hydroélectrique généralement précieusement gardées pour les pointes d'hiver. Deux jours durant à la fin novembre, EDF a même dû importer à prix fort du courant d'Allemagne fédérale. Un comble pour le premier exportateur européen d'électricité !

A l'autre bout de la chaîne, on a cherché à réduire au maximum la consommation en interrompant, autant que les souplesses contractuelles le permettaient, les fournitures aux clients étrangers ou aux industriels qui ont accepté de s'effacer quelques jours par an.

Mais toutes ces solutions tirent à leur fin. Ayant épuisé toutes les ressources prévues par les contrats, EDF a dû reprendre depuis le début de la semaine ses exportations de courant, notamment vers la Grande-Bretagne. Le recours massif aux barrages ne peut lui aussi se poursuivre : les réserves sont déjà épuisées à 50 % alors qu'elles ne doivent l'être normalement, en cette période de l'année, qu'à 25 %. Circonstance aggravante, la grève a empêché d'effectuer normalement avant l'hiver les arrêts programmés des réacteurs pour l'entretien. Aussi faudra-t-il le faire dans les prochains mois, au pire moment, pour une douzaine de réacteurs qui n'ont pas été arrêtés à temps.

Bref, la poursuite du conflit risque non seulement de coûter très cher mais aussi de compromettre l'approvisionnement du pays en électricité pendant les prochains mois. D'ores et déjà, le manque à gagner à l'exportation et le surcoût lié à l'utilisation de vieilles centrales au fuel s'élèvent à 170 millions de francs. Mais à ces coûts directs s'ajoutent des dépenses indirectes difficiles à calculer puisqu'elles dépendent de la rigueur de l'hiver à venir et de la date de la fin du conflit. Une grève rapidement terminée et un hiver normal limiteraient la « casse » à 300 millions de francs environ selon la direction. Un conflit prolongé et un hiver très rigoureux pourraient coûter trois, quatre, cinq fois plus...

Il est donc grand temps d'arrêter les frais. Après avoir fait la semaine dernière des concessions sur l'aménagement des horaires (trente-cinq heures en moyenne par semaine calculées sur six semaines) la direction a nettement durci le ton ces derniers jours. Elle a décidé d'arrêter le recours aux centrales à fuel (éléments de souplesse sur lesquels jouaient les grévistes) et surtout d'appliquer des retenues sur salaire importantes aux fauteurs de troubles. Jusqu'ici en effet, compte tenu des usages, les grévistes, à leurs postes de travail, ne subissaient qu'une retenue proportionnelle aux pertes de production effectuées : quelques pour cent du salaire !

Cette nouvelle attitude sera-t-elle efficace ? La semaine dernière le conflit était en voie d'apaisement. Mais la CGT a remis de l'huile sur le feu en refusant les propositions de la direction. Il est vrai qu'une panne générale en janvier ou février, à la veille des élections municipales, ne serait sans doute pas pour déplaire à la centrale de M. Krasucki qui fait, grâce à ce conflit, coup double : en démontrant sa puissance et en s'implantant fermement dans une catégorie de personnel stratégique qui tient en mains, au sens propre du terme, l'outil nucléaire français.

VÉRONIQUE MAURUS.

ÉTRANGER

La constitution de l'équipe Bush

M. Clayton Yeutter nommé ministre de l'agriculture

En annonçant la nomination de M. Clayton Yeutter comme ministre de l'agriculture, le président élu George Bush a précisé qu'il s'agissait d'un *« message clair »*, aux partenaires commerciaux des Etats-Unis. On ne saurait mieux dire. Depuis son accession, le 2 avril 1985, au poste de représentant spécial de la Maison Blanche pour le commerce international, l'Europe, le Japon ou les nouveaux pays industriels ont appris à connaître et à redouter cet homme à poigne.

Le symbole de l'agressivité commerciale américaine

Une mâchoire de carnassier, l'œil bleu dont l'éclat d'acier peut disparaître en un éclair dans un vaste sourire charmeur, Clayton Yeutter s'est taillé une réputation d'âpre négociateur. La brutalité de cet ancien cultivateur du Nebraska aura irrité plus d'un de ses interlocuteurs. Sa connaissance des dossiers agricoles est saluée par tous. Une connaissance acquise sur le terrain, dans une région symbole de l'Amérique profonde, rendue plus politique lors de son passage au département de l'agriculture entre 1970 et 1975, élargie de 1978 à 1980 à la tête du puissant marché à terme de Chicago, le Chicago Mercantile Exchange.

Il avait un temps caressé l'espoir de prendre la tête du ministère de l'agriculture au début des années 80. Il lui aura fallu réaliser sa percée internationale comme négociateur commercial avant de réaliser, à cinquante-huit ans, ce vieux rêve. Pour George Bush, qui reprend ainsi un cinquième membre de l'équipe Reagan, ce choix comporte de multiples avantages.

Apprécié du lobby agricole au moment où l'agriculture américaine se remet difficilement d'une récession et de la sécheresse de l'été dernier, M. Yeutter sera très bien placé pour débattre de la loi agricole prévue pour 1990, dont la discussion va rapidement commencer au Congrès. Il assurera en outre une transition importante, Mme Carla Hills, nommée au poste de négociateur pour le commerce international, ayant en ce domaine une expérience encore limitée. Et M. Bush a d'ores et déjà promis que le prochain sommet des nations industrielles serait pour une large part consacré à l'agriculture.

Atout pour Washington, l'arrivée de Clayton Yeutter pourrait être un sérieux handicap pour les partenaires des Etats-Unis. Les participants à la session ministérielle de Montréal consacrée au bilan « à mi-parcours » de l'Uruguay Round ne gardent pas du nouveau ministre de l'agriculture le souvenir d'un politicien nuancé. Etroitement associé à l'attitude agressive choisie depuis 1985 par le président Reagan pour forcer l'ouverture des marchés extérieurs sans sombrer dans le protectionnisme, M. Yeutter sera un interlocuteur intransigeant pour la CEE et le Japon. Même si George Bush a réaffirmé qu'il n'était pas question de provoquer une *« guerre commerciale »*.

F. Cr.

Marchés financiers

Le norvégien NSI va investir 2,2 milliards de francs dans les Vosges

Le groupe norvégien NSI (Norske SkogIndustrier) a confirmé mercredi 14 décembre, à l'issue d'une réunion du conseil d'administration, son intention d'investir 2,2 milliards de fancs pour la création d'une usine de papier-journal à Golbey, dans les Vosges. La capacité de cette unité devrait atteindre 200 000 tonnes par an dans un premier temps puis être portée ultérieurement à 400 000 tonnes.

L'opération, qui sera effective en 1991, semblait compromise depuis la reprise par le finlandais UPM (Unites Paper Mill) du producteur de pâte à papier Stracel, installé à Strasbourg. NSI envisageait en effet d'acquérir Stacel et de développer parallèlement le site de Colbey. Le risque d'un bras de fer entre les deux groupes n'est pas écarté dès lors qu'ils se déploieront sur une même zone d'approvisionnement en bois.

Mais pour l'instant, du côté des pouvoirs publics fançais, l'heure est à la satisfaction. Dans un communiqué commun publié mercredi 14 décembre, le ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, et le ministre chargé de l'aménagement du territoire, M. jacques Chérèque, ont affirmé qu'une telle implantation confirmait la *« place que peut prendre la France dans les industries du bois-papier en raison d'une ressource forestière de qualité et satisfaisante en quantité »*. Les deux ministres ont en outre souligné l'*« impact de cette usine dans les Vosges en matière d'aménagement du territoire, mais aussi en termes de reconversion industrielle dans une région très touchée par la mutation lourde de son appareil productif. »*

Feu vert italien à la constitution d'Enimont

Il n'y a plus d'obstacles à la constitution du pôle chimique italien Enimont (chimie lourde de la Montedison et d'Enichem). Après le feu vert des pouvoirs publics, les conseils des deux parties intéressées, Montedison (groupe Ferruzzi) et ENI (groupe pétrolier d'Etat, maison mère d'Enichem) ont approuvé les modalités de ce rassemblement industriel. La signature formelle de cet accord est intervenue le jeudi 15 décembre en fin de matinée.

Montedison et l'ENI sont convenus de détenir chacun 40 % de la nouvelle société Enimont, les 20 % restants devant être partagés entre investisseurs institutionnels italiens et étrangers *« avec une possibilité d'ouverture sur le marché boursier »*, indique-t-on de source industrielle.

M. R. Gardini, président de Ferruzzi, a précisé qu'Enimont serait créée d'ici le 31 décembre prochain avec un régime transitoire jusqu'au 30 juin 1989 *« ou même avant si le Parlement se prononce favorablement sur la modification de la fiscalité sur les fusions »*, une des conditions posées par la Montedison pour participer à ce rassemblement et acceptée par le gouvernement de Rome.

Ciba-Geigy revend Ilford à International Paper

Ciba-Geigy, le géant suisse de la chimie, environ 65 milliards de francs de chiffre d'affaires) se retire de la photographie. Le groupe bâlois a signé, mercredi 14 décembre, un accord avec International Paper, numéro un mondial du papier, en vue de lui revendre sa filiale Ilford, une entreprise britannique rachetée en 1969, qui avait par la suite absorbé la société française des Etablissements Lumière. Au cours de ces dernières années, le lien entre les activités photo d'Ilford (environ 2 milliards de francs de chiffre d'affaires) et la chimie de Ciba-Geigy s'était relâché avec l'avancée de cette entreprise vers les arts graphiques. Surtout, la firme suisse cherche à se renforcer dans les biotechnologies mais aussi dans les spécialités pour l'industrie électronique, les lasers et lentilles cornéennes. Ilford n'entrait donc plus dans sa stratégie.

En revanche, cette société est beaucoup plus proche de la filiale d'International Paper, Anitec Image Technology, producteur de papiers et de films pour arts graphiques aux Etats-Unis. Le groupe Ilford s'est assuré une position solide sur le marché de la photographie professionnelle. Il emploie trois mille quatre cents personnes. Ses trois principaux centres de production sont installés à Mobberley (Grande-Bretagne), Fribourg-Marly (Suisse) et Lyon-Saint-Priest (France). Le prix de cession n'a pas été publié.

NEW-YORK, 14 décembre ⬇

Tassement

Légère déception mercredi à Wall Street après la publication des résultats du commerce extérieur pour octobre. D'une façon générale la Bourse américaine a estimé que la réduction du déficit était trop modeste pour contrebalancer les effets d'une augmentation de la consommation intérieure. Des dégagements se sont produits. Pas trop mal absorbés, ils n'en ont pas moins pesé sur les cours. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 134,24, soit à 9,25 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1 945 valeurs traitées, 758 ont baissé, 635 ont monté et 552 n'ont pas varié.

A la lumière des dernières statistiques de l'économie nationale, les investisseurs ont frileusement attendu toute la journée une décision de la Réserve fédérale pour restreindre les conditions de crédit. En vain. Mais la menace reste suspendue sur le marché. Déjà, la montée au-dessus de 9 % des taux sur les bons du Trésor à trente ans a fait mauvaise impression.

L'activité est restée faible avec 132,35 millions de titres échangés contre 132,34 millions la veille.

VALEURS	Cours du 13 déc.	Cours du 14 déc.
Alcoa	53	52 1/2
A.T.T.	29 3/8	29 1/4
Boeing	61 5/8	61 5/8
Chase Manhattan Bank	27 5/8	27 3/4
Du Pont de Nemours	83	83 3/8
Eastman Kodak	46 1/2	45 1/4
Exxon	46 5/8	46
Ford	52 1/2	51 3/4
General Electric	45 7/8	45
General Motors	86 3/8	86
Goodyear	47 1/2	47 7/8
I.B.M.	120 3/4	120 5/8
I.T.T.	50 7/8	50 7/8
Mobil Oil	46 1/2	45 7/8
Pfizer	67 3/8	67 7/8
Schlumberger	32 1/8	32 3/8
Texaco	51 1/2	52
UAL Corp. ex-Allegis	107 1/2	107 1/4
Union Carbide	25	24 3/4
U.S.X.	28 5/8	28 3/8
Westinghouse	52 1/8	52 1/8
Xerox Corp.	57 1/2	57 1/4

PARIS, 14 décembre ⬇

Inactif

L'activité était peu soutenue pendant une grande partie de la journée, les opérateurs restant prudents dans l'attente de la publication en début *d'après-midi de la balance commerciale* américaine d'octobre. L'indicateur instantané, après avoir perdu 0,13 % à l'ouverture, tombait à – 0,23 % peu avant 14 h 30. L'annonce d'un déficit de 10,35 milliards de dollars n'entraîne pas de réaction, ce niveau ayant été anti*cipé par les opérateurs. L'indicateur* instantané clôturait la journée sur une baisse de 0,14 %. Mais une fois encore, ce sont les craintes d'une hausse des taux d'intérêt *qui ont* conduit au tassement de l'activité. Des rumeurs persistantes circulaient sur le maché, affirmant que, lors de sa *réunion de jeudi*, la *Bundesbank* devrait décider de relever le taux d'escompte. Pour conforter cette thèse venant d'Allemagne, les milieux financiers remarquaient la hausse des taux aux Pays-Bas et en Belgique dès la fin de la matinée.

A cette ambiance d'incertitudes de toute nature s'ajoute aussi le pro*longement des conflits sociaux* qui tient éloignés les investisseurs étrangers de la place française. Parmi les plus fortes hausses de la journée figuraient Radiotechnique, Talcs de Luzenac, Roussel Uclaf, CSFF et les Immeubles de la Plaine Monceau. Toutefois, les variations étaient peu élevées, oscillant entre 3 % et 1,6 % pour les quinze plus fortes progressions. Les baisses étaient emmenées par BP France, Exor et Salomon. On notait d'impor*tants dégagements* sur la Société générale, certains affirmant que la bataille menée par Marceau Investissement pour devenir l'actionnaire de *référence de cette banque était* terminée. L'ensemble du secteur bancaire était aussi en baisse dans la crainte d'un relèvement des taux d'intérêt (*CFF, BAFIP, Crédit national*). Léger repli d'Eurotunnel après les annonces de retard dans le déroulement des travaux. Sur le marché au comptant, les interve*nants attendent* la reprise des cotations de Pathé-Cinéma. Enfin, sur le MATIF, les contrats étaient orientés à la baisse.

LONDRES, 14 décembre =

Calme

Les valeurs cotées à la Bourse de Londres ont terminé mercredi en légère hausse, dans une ambiance extrêmement calme. L'indice *Footsie a clôturé en progrès* de 3,5 points à 1 756,1 (+ 0,2 %). Le volume des transactions était cependant peu élevé avec 447 millions de titres échangés. *Les actions se sont dépréciées* initialement sous l'effet des craintes d'une hausse générale des taux d'intérêt en Europe, l'exemple étant donné dès le début *de l'après-midi par la Belgique et* les Pays-Bas. L'annonce d'un déficit de la balance commerciale américain pour octobre de 10,35 milliards *de dollars a eu peu d'effet sur la* tendance, le chiffre étant conforme aux prévisions. Le groupe textile Coats Viyella prévoyant une baisse de *son bénéfice imposable* pour l'année pouvant atteindre 40 % a enregistré une chute appréciable de son titre. Il en était de même pour *la firme minière Charter Consolida*ted après l'annonce de projets de restructuration. A l'inverse, l'action RTZ se redressait. Elle avait fortement baissé *après des rumeurs selon* lesquelles la société rachèterait les intérêts minéraux de BP et qu'elle pourrait financer l'opération avec *une émission de titres*. Les valeurs du secteur de la construction étaient en hausse.

TOKYO, 15 décembre ⬇

Effritement

L'amélioration insuffisante des dernières *statistiques économiques américaines* a incité le marché japonais à faire un pas en arrière. Jeudi, après avoir été plutôt soutenue à l'ouverture, la tendance s'est légèrement *alourdie. A la clôture*, l'indice Nikkeï accusait une perte de 48,98 points (– 0,16 %) à 29 705,75.

A Tokyo comme ailleurs les opérateurs craignent un relèvement du taux d'escompte aux Etats-Unis.

Bonne tenue des pétrolières, des chantiers navals, des transports urbains et des automobiles.

Repli des pneumatiques, des banques, des *transports aériens* et des instruments de précision. L'activité a fortement diminué avec 750 millions de titres échangés contre plus de 1 milliard la veille.

VALEURS	Cours du 14 déc.	Cours du 15 déc.
Akaï	729	690
Bridgestone	1 380	1 380
Canon	1 440	1 410
Fuji Bank	3 470	3 460
Honda Motors	1 960	1 970
Matsushita Electric	2 450	2 480
Mitsubishi Heavy	1 020	1 030
Sony Corp.	7 090	7 030
Toyota Motors	2 580	2 570

FAITS ET RÉSULTATS

● **La Deutsche Bank crée sa propre société d'assurance-vie.** – La Deutsche Bank, première banque ouest-allemande, a annoncé, mercredi 14 décembre, qu'elle *entrait dans le secteur* de l'assurance en créant sa propre filiale dans l'assurance-vie. L'établissement n'a pas l'intention de créer *un réseau de vente pour diffuser* ses contrats. Elle utilisera essentiellement ses 1 250 filiales réparties sur tout le territoire de la RFA. *Cette décision risque* d'entraîner des réactions dans le secteur de l'assurance allemand. Voilà quelques mois, M. Wolfgang Shieren, *président du directoire* d'Allianz, le numéro un de la branche, avait menacé directement la Deutsche Bank de boycott si elle entrait dans ce secteur.

● ***Deux contrats de travaux publics à l'exportation.*** – La SOGEA, filiale du groupe SGE, a signé à Hongkong, un contrat de 400 millions de francs pour la construction du Prince Edward Road Interchange. Il s'agit pour SOGEA et son associé local Paul Y de construire, en trente mois, 1 000 mètres de viaduc à six voies, 1 200 mètres de rampes et 1 200 mètres de routes au sol. Ces ouvrages contiennent un élément important de la liaison entre le deuxième tunnel sous le port et le tunnel du Tate's Cairn qui permettra, en 1991, de relier directement l'est de Hongkong à Shatin dans les nouveaux territoires. CBC, (Compagnie générale de bâtiment et de construction) a signé un contrat de 850 millions de francs en Tchécoslovaquie. Il s'agit de la construction *clés en main* d'un hôtel de huit cents chambres, l'hôtel Tesnov à Prague, pour le compte de la société d'économie mixte Tourinvest. CBC est déjà *présente à Bratislava* où elle construit l'hôtel Forum, et est l'importateur exclusif de matériel de travaux publics tchécoslovaque au travers de sa filiale COMIBAT.

● **Regroupement franco-britannique dans l'immobilier.** – La société immobilière COPRA (*1,5 milliard de francs de chiffre* d'affaires, 80 millions de bénéfices avant impôt) vient de s'associer à la société britannique BOVIS *International Limited, filiale* du groupe diversifié P & O, dont elle assure le tiers du bénéfice consolidé. La société commune, au capital initial de 5 millions de francs, *sera détenue* à 50-50 par chacun des partenaires et, par ailleurs, BOVIS prendra une participation de 15 % dans COPRA.

● **La Société générale de Belgique se renforce dans Tractebel.** – La Société générale de Belgique (SGB) principal actionnaire de Tractebel (holding belge spécialisé dans l'énergie et l'ingénierie), a accru de 5 % sa participation directe et indirecte, dans le holding, qui passe ainsi à 37 %. Le groupe Bruxelles-Lambert (GBL) a pour sa part démenti avoir revu à la hausse sa position dans Tractebel dont il contrôle toujours 21 % du capital. Le titre Tractebel avait animé la Bourse de Bruxelles durant l'été dernier, en raison d'achats massifs de ces titres par un groupe mystérieux. Il avait ainsi progressé de 38 % entre le 1er juillet et le 21 septembre, passant de 7 160 FB (1 190 FF) à 9 900 FB (1 600 FF). Selon les analystes financiers, 9 % du capital de Tractebel ont changé de mains durant cette période.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	483 90	La Commande Electro.	297	295
Asystel	260	263	Le gd livre du mois	....	289
B.A.C.	350	350	Loca Investissement	276 10	276 10
B. Demachy & Assoc.	570	580	Locamic	....	150
B.I.C.M.	525	525	Métallurg. Minière	....	149
B.I.P.	....	882	Métrologie Internat.	....	490
Boiron	456	450	Microservice	180	180
Bolloré Technologies	830	824	M.M.B.M.	680	665
Buitoni	1050	1050	Molex	203	202 10
Câbles de Lyon	1475	1488	Navale-Delmas	....	718
Calberson	722	730	Olivetti-Logabax	....	220
Cardif	850	850	Om. Gest.Fin.	....	327
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	321	Pinault	355	365
C.A.T.C.	136 50	136 20	P.F.A. S.A.	400	401
C.D.M.E.	1200	1210	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	100
C. Equip. Elect.	368	369 50	Présence Assurance	470	480
C.E.G.I.D.	711	710	Publicat. Filipacchi	....	468 10
C.E.G.E.P.	....	225	Razel	888	890
C.E.P.-Communication	1520	1535	St-Gobain Emballage	....	1471
C.G.I. Informatique	1040	1045	St-Honoré Matignon	....	220
Ciments d'Origny	520	519	S.C.G.P.M.	....	240
C.N.I.M.	....	411	Segin	388	388
Concept	260	261	S.E.P.	....	355
Conforama	....	858	S.E.P.R.	....	1180
Creeks	414	415	S.M.T.Goupil	....	283
Dafsa	187 50	183 d	Sodiforg	715	715
Dauphin	....	1060	Sopra	....	214 90
Devanlay	911	908	TF 1	320	320
Deville	592	590	Unilog	175	178 50
Dumenil-Leblé	1060	1050	Union Financ. de Fr.	409	415
Éditions Belfond	....	113			
Finacor	215	219			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	237	237			
Guintoli	....	400			
I.C.C.	....	221			
IDIA	220	220			
I.G.F.	95 40	97 90			
INZ	228	238			
Int. Metal Service	....	647			

Marché des options négociables le 14 décembre 1988

Nombre de contrats : 7 061

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	520	37	–	–	–
CGE	400	18,50	29,50	9	18,50
Elf-Aquitaine	400	0,50	6,20	43	–
Lafarge-Coppée	1 400	15	62	33	–
Michelin	164	9,50	19	0,90	4,40
Midi	1 790	–	39	–	–
Paribas	440	24,10	–	–	12,50
Peugeot	1 300	2	44	97	105
Saint-Gobain	560	6,50	28,50	–	–
Société générale	560	18	34	26	52
Thomson-CSF	240	0,70	6,90	24	25,10

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 déc. 1988

Nombre de contrats : 34 758.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	106,30	105,65	105,05
Précédent	106,35	105,70	105,15

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS D'ACHAT Juin 89	OPTIONS DE VENTE Mars 89	OPTIONS DE VENTE Juin 89
104	1,95	2,04	0,33	1,02

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,93 F ⬇

La diminution plus faible que prévu du déficit commercial des Etats-Unis a provoqué un recul du dollar. A Paris, la devise américaine a coté 5,9350 F (contre 5,9755 F la veille). Le relèvement des taux directeurs de la Banque de France n'a eu aucun effet sur le franc toujours faible vis-à-vis du DM (3,4190 F pour 1 DM contre 3,4187 F). Les cambistes craignent qu'une hausse des taux allemands ne pèse encore sur la monnaie française.

FRANCFORT	14 déc.	15 déc.
Dollar (en DM)	1,7432	1,7350
TOKYO	14 déc.	15 déc.
Dollar (en yens)	123,35	122,97

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (15 déc.)	7 7/16 %
New-York (14 déc.)	8 3/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)

	13 déc.	14 déc.
Valeurs françaises	137	
Valeurs étrangères	115,5	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	396,8	394,7
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 490,44	1 484,44
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	412,07	410,38

NEW-YORK (indice Dow Jones)

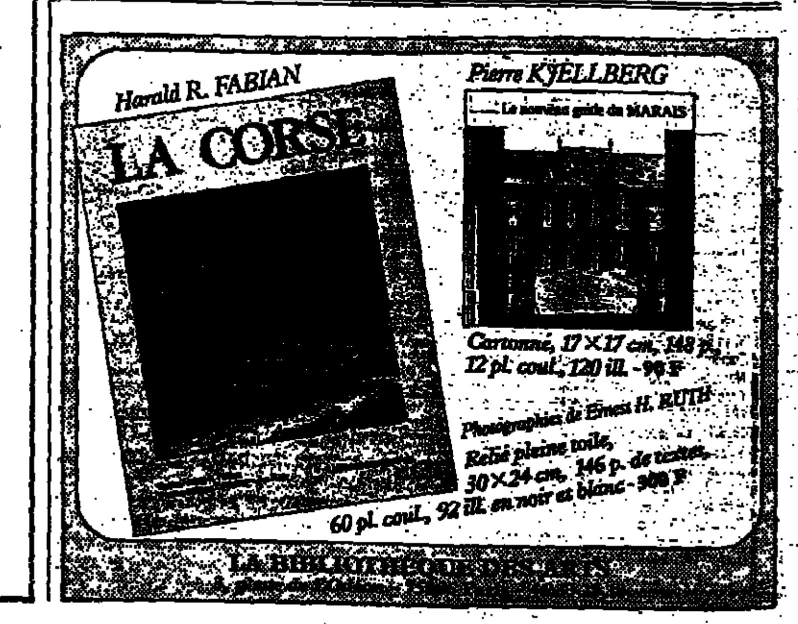
Industrielles	2 143,49	2 134,25

LONDRES (indice « Financial Times »)

Industrielles	1 425,7	1 424,2
Mines d'or	173,2	170,4
Fonds d'Etat	86,65	86,18

TOKYO

	14 déc.	15 déc.
Nikkei Dow Jones	29 754,73	29 705,75
Indice général	2 301,34	2 297,36



Marchés financiers

BOURSE DU 14 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3642	C.N.E. 3% ★	3740	3700	3650	– 2 41
1048	B.N.P. T.P.	1060	1058	1058	– 0 18
1146	C.C.F. T.P.	1179	1179	1179	....
1076	Créd.Lyon.T.P.	1090	1090	1090	....
1365	Renault T.P.	1415	1422	1422	+ 0 49
1830	Rhone-Poul. T.P.	1672	1682	1684	+ 0 72
1271	St-Gobain T.P.	1291	1291	1291	....
1274	Thomson T.P.	1291	1291	1291	....
525	Accor	566	568	563	– 0 54
825	Air Liquide	543	545	544	+ 0 18
2400	Alcatel ★	2410	2400	2425	+ 0 62
1480	Als. Superm.	1570	1570	1570	....
310	A.L.S.P.I.	320	316	318	– 0 63
370	Alsthom ★	366	365	367	+ 0 27
2250	Arjom. Prioux ★	2205	2200	2190	– 0 68
570	Aussedat-Rey ★	559	559	565	+ 1 07
1040	Aux. Entrepr. ★	1070	1076	1064	– 0 56
625	Av. Dassault ★	677	678	670	– 1 03
....	BAFIP ★	405	404	396	– 2 22
290	Bail-Equipem. ★	292	290	294	+ 0 68
860	Bail Investiss.	869	861	854	– 1 73
290	B.N.P. C.I. ★	283	288	285	+ 0 71
475	Cie Bancaire ★	490 10	490 10	491 10	+ 0 20
540	Bazar H.-V.	470	475	469	– 0 21
510	Béghin-Say ★	516	518	518	....
905	Berger (Ma)	860	865	865	+ 0 58
820	Bic ★	806	805	801	– 0 62
2180	B.I.S.	2107	2073	2073	– 1 61
2720	Bongrain S.A. ★	2910	2910	2990	+ 2 75
575	Bouygues ★	567	567	575	+ 1 41
64	B.P. France ★	73 40	71 50	71 30	– 2 86
5600	B.S.N. ★	5720	5710	5730	+ 0 17
560	Canal Plus	590	593	590	....
2300	Cap Gem. S. ★	2282	2275	2285	+ 0 13
515	Carnaud ★	525	522	524	– 0 19
2750	Carrefour ★	3049	3030	3026	– 0 75
177	Casino	173 20	173	178	+ 2 77
120	Casino A.D.P.	125 20	125 90	125	– 0 16
830	Castor. Dub. Inv.	859	859	859	....
1030	C.C.M.C.	1073	1073	1073	....
615	Cetelem	605	602	610	+ 0 83
390	Cerus ★	416	419	419	+ 0 72
1810	C.F.A.O. ★	1939	1915	1948	+ 0 46
380	C.G.E.	398	398	402	+ 1 01
1270	C.G.I.P. ★	1300	1300	1300	....
1220	Chargeurs S.A. ★	1159	1156	1144	– 1 28
1060	Ciments franç. ★	1108	1101	1108	....
490	Club Méditerr. ★	521	516	518	– 0 58
178	Codetel ★	188	188	189 50	+ 0 80
345	Cofimeg	345	348	346	+ 0 29
650	Coles ★	649	653	655	+ 0 92
225	Compt. Entrepr.	218 90	215 50	218 50	– 0 18
785	Compt. Mod. ★	780	780	810	+ 3 85
880	Créd. Foncier ★	869	861	850	– 2 19
455	C. F. Internat. ★	458 10	457	460	+ 0 41
168	C.C.F.	180	180	181 90	+ 1 06
460	Cr. Lyon. (CI) ★	477 60	476	472 10	– 1 15
865	Crédit Nat. ★	973	947	947	– 2 67
575	CSEE (ex Sign.) ★	560	568	576	+ 2 86
465	Crouzet ★	468	457	455	– 0 87
3300	Damart S.A. ★	3285	3220	3280	– 0 15
1700	De Dietrich	1615	1590	1615	....
220	Dév. R.d.C. (Li)	227 50	226 50	226 50	– 0 44
425	D.M.C.	421 20	421 10	417	– 1
....	Drouot Assur. ★	337 70	339	327 50	– 3 02
2550	Docks France ★	2551	2560	2553	+ 0 08
720	Dumez ★	721	716	720	– 0 14
1470	Eaux (Gén.)	1542	1535	1535	– 0 45
1600	Ecco ★	1710	1700	1701	– 0 53
880	Electrofinanc. ★	869	870	856	– 1 50
406	El. S. Dassault	422 80	420	419	– 0 90
345	Elf-Aquitaine	356	358	360	+ 1 12
306	– (certific.) ★	310 10	311	315	+ 1 58
....	Epeda B.-F.	1100	1147	1107	+ 0 64
3330	Essilor	3380	3407	3407	+ 0 80
1700	Essilor Inv. (DP)	1730	1730	1740	+ 0 58
280	Esso S.A.F. ★	304	307 50	304	....
1500	Eurafrance	1460	1460	1450	– 0 68
1350	Eurocom ★	1318	1316	1323	+ 0 38
2250	Euromarché	2260	2269	2272	+ 0 53
625	Europe n° 1 ★	634	637	637	+ 0 47
45	Eurotunnel ★	46 80	46 40	46 60	– 0 43
1230	Exor ★	1160	1125	1133	– 2 33
1100	Facom	1078	1071	1075	– 0 28
995	Fichet-Bauche	995	1009	1009	+ 1 41
198	Finextel ★	206	205	203	– 0 98
153	Fives-Lille ★	153	150 20	150 30	– 1 76
1480	Fromageries Bel	1595	1589	1561	– 2 13
1340	Gal. Lafayette ★	1200	1200	1197	– 0 25
425	Gascogne	420	420	419	– 0 24
1700	Gaz et Eaux	1621	1640	1621	....
440	Géophysique ★	460 40	460	467	+ 1 43
695	Gerland	546	548	548	+ 0 37
3100	Groupe Cité ★	3245	3170	3270	+ 0 77
790	GTM-Entrepose	807	806	783	– 2 97
740	Guyenne-Gas. ★	705	713	703	– 0 28
280	Hachette ★	267	265 50	265 10	– 0 71
695	Havas ★	681	689	696	+ 2 20
675	Hénin (La)	578	572	572	– 1 04
1160	Hutchinson ★	1125	1129	1115	– 0 89
280	Imétal ★	280	278	275 10	– 1 75
320	Imm. Plaine-M.	320	325	320 10	+ 0 03
340	Ingénico ★	342 50	342 90	342	– 0 15
6280	Inst. Mérieux	5470	5570	5500	+ 0 55
540	Interbail ★	549	549	547	– 0 36
1300	Intertechnique	1467	1460	1472	+ 1 03
980	J. Lefebvre	994	995	980	– 1 41
880	Labinal ★	828	815	821	– 0 85
1530	Lab. Bellon	1770	1735	1774	+ 0 23
1340	Lafarge-Coppée	1378	1390	1379	+ 0 07
1200	Lebon ★	1220	1215	1215	– 0 41
3220	Legrand ★	3300	3300	3320	+ 0 61
2430	Legrand (DP) ★	2405	2403	2403	– 0 08
970	Leroy-Somer ★	1039	1047	1049	+ 0 96
2100	Lesieur	2050	2049	2001	– 2 39
710	Locabail Immob.	715	725	724	+ 1 26
415	Locafrance ★	440 10	440	440	– 0 02
855	Locindus	851	869	856	+ 0 59
290	Lucheire	297	291	288 50	– 2 86
3170	L.V.M.H. ★	3160	3185	3180	+ 0 63
1420	Lyonn. Eaux ★	1520	1501	1512	– 0 53
58	Mais. Phénix	58	58 80	57 70	– 0 52
205	Majorette (Ly)	201	200	200 50	– 0 25
365	Mar. Wendel ★	358 50	358 40	358 40	– 0 03
220	Matra ★	237 50	237 80	236 10	– 0 59
3260	Merlin-Gerin ★	3230	3235	3232	+ 0 06
....	Metaleurop	84 10	83 50	83 50	– 0 71
174	Michelin	172	171 50	171 20	– 0 47
1590	Midi (Cie)	1586	1579	1580	– 0 38
182	Midland Bk SA ★	187	185	183 20	– 2 03
410	Min. Salsig. (Ma)	410	410	410	....
103	Moulinex	98 80	96 10	98 30	– 0 51
1180	Navig. Mixte ★	1157	1152	1159	+ 0 17
121	Nord-Est ★	132	132	129 90	– 1 59
385	Nordon (Ny)	370	364 50	364 50	– 1 49
590	Nouvelles Gal.	626	628	628	+ 0 32
730	Occid. (Gén.) ★	780	780	766	– 1 79
1410	Omn.F.Paris	1415	1429	1405	– 0 71
395	Olida-Caby ★	419 50	412 80	412 20	– 1 74
3790	Oréal (L')	3990	3970	4000	+ 0 25
455	Paribas	460 20	460 50	459	– 0 26
420	Paris-Réesc. ★	414 90	414	410	– 1 18
1080	Pechelbronn ★	1038	1044	1044	+ 0 58
370	Pechiney	370	374 90	368 40	– 0 43
1180	Pernod-Ricard ★	1175	1170	1171	– 0 34
1200	Peugeot S.A.	1204	1208	1203	– 0 08
565	Poliet ★	587	585	585	– 0 34
1070	Présabail Sic.	1144	1130	1140	– 0 35
680	Primagaz	660	650	646	– 2 12
560	Primarepar ★	576	571	571	– 0 87
2500	Promodès	2550	2550	2550	....
680	Radiotechn. ★	604	610	613	+ 1 49
67	Raff. D. Total ★	72 50	72 80	72 50	....
3070	Redoute (La) ★	3175	3175	3170	– 0 16
325	Robur financière	318	318	318	....
1290	Roussel-Uclaf ★	1236	1241	1236	....
865	R.-Uclaf-CNI ★	834	833	855	+ 2 52
3340	R. Impériale (Ly)	3190	3130	3130	– 1 88
170	Sade	170 50	170 10	170 10	– 0 23
1630	Sagem ★	1597	1590	1595	– 0 13
530	Saint-Gobain	554	551	548	– 1 08
1040	St-Louis ★	1035	1025	1030	– 0 48
2030	Salomon	2200	2140	2140	– 2 73
670	Salvepar	650	649	649	– 0 15
770	Sanofi ★	743	738	740	– 0 40
800	S.A.T. ★	830	840	848	+ 2 17
280	Saul.-Chât. (M) ★	267 50	261 10	266	– 0 56
1000	Saupiquet (Na)	998	998	998	....
550	Schneider ★	575	579	578	+ 0 52
50	S.C.O.A.	50 60	50 50	50 50	– 0 20
650	S.C.R.E.G. ★	652	652	652	....
770	Seb ★	776	793	790	+ 1 80
425	Sefimeg ★	441 50	440	442	+ 0 11
1400	S.F.I.M.	1530	1547	1525	– 0 33
187	S.G.E.	166 50	167	165 50	– 0 60
730	Silic	713	716	712	– 0 14
565	Simco-U.P.H. ★	536	534	536	....
1210	Skis Rossignol	1239	1230	1240	+ 0 08
815	Sligos ★	830	820	821	– 1 08
525	Société Générale	576	568	556	– 3 47
138	Sodecco	141	140 10	140 10	– 0 64
170	Sodero (Na)	175 80	175 90	175 90	+ 0 06
2950	Sodexho ★	2949	2949	2920	– 0 98
108	Sogenal (Ny)	113	111	111	– 1 77
285	Sogerap	292	292 20	297	+ 1 71
2260	Somm-Allib. ★	2170	2160	2151	– 0 88
1300	Source Perrier ★	1363	1355	1350	– 0 95
685	Sovac ★	660	670	665	+ 0 76
445	Spie-Batignol. ★	442	441	436	– 1 36
750	Strafor ★	771	779	770	– 0 13
310	Suez	309 90	307	307 50	– 0 77
390	Synthelabo ★	370	371 50	374	+ 1 08
....	Talcs Luzenac ★	1205	1205	1235	+ 2 49
4120	Tél. Elect.	3701	3739	3739	+ 1 03
199	Thomson-C.S.F.	215 50	217	216 20	+ 0 32
305	Total (CFP) ★	344	344 10	341 20	– 0 81
72	– (certific.)	74	74 90	75 35	+ 1 82
1120	T.R.T. ★	1300	1300	1337	+ 2 85
370	U.F.B.-Locab. ★	365	367	362	– 0 82
840	U.I.C. ★	853	847	844	– 1 06
545	U.I.F. ★	552	542	542	– 1 81
825	U.I.S.	845	848	845	....
170	U.C.B. ★	179	179 90	178	– 0 56
705	Unibail	725	725	730	+ 0 69
605	Valéo ★	565	562	555	– 1 77
240	Vallourec ★	237 50	234 10	236	– 0 63
365	Via Banque	372	375	371 70	– 0 08
675	Elf-Gabon ★	721	725	712	– 1 25
133	Amax Inc.	131 50	131 20	131 20	– 0 23
160	Amer. Express	162 30	165	165	+ 1 66
164	Amer. Teleph.	172 50	173 80	173 80	+ 0 75
91	Anglo Amer. C.	99 70	97 40	97 40	– 2 31
415	Amgold	420	415	415	– 1 19
930	BASF (Akt)	965	951	968	+ 0 31
1010	Bayer	1022	1024	1032	+ 0 98
78	Buffelsfont.	79 40	77	76	– 4 28
163	Chase Manh.	162 70	163	163 50	+ 0 49
89	Echo Bay Mines	86 80	86 45	86 50	– 0 35
62	De Beers	65 10	64 10	64 10	– 1 54
1740	Deutsche Bank	1829	1844	1840	+ 0 60
985	Dresdner Bank	1015	1018	1017	+ 0 20
51	Driefontein Cel	52 60	51 70	51 75	– 1 99
480	Du Pont-Nem.	494	492	492 c	– 0 40
270	Eastman Kodak	270 60	271 50	271 50	+ 0 33
27	East Rand	27 55	27 10	27 15	– 1 45
250	Electrolux	284	289 70	289 70	+ 2 01
315	Ericsson	340	337 50	337 50	– 0 74
255	Exxon Corp.	264	270 50	270 50	+ 2 46
295	Ford Motors	310	311	311	+ 0 32
47	Freegold	46 50	46	46 10	– 0 86
90	Gencor	96 90	96 10	96 10	– 0 83
255	Gén. Electr.	272 20	273 80	273 80	+ 0 59
690	Gén. Belgique	730	752	752	+ 3 01
480	Gen. Motors	519	517	517	– 0 39
128	Goldfields	134 50	132	133	– 1 12
49	Gd Metropolitain	48 70	47 95	47 95	– 1 54
36	Harmony	36 25	36	35 95	– 0 83
73	Hitachi	76 30	78	78	+ 2 23
1020	Hoechst Akt.	1020	1028	1040	+ 1 96
107	Imp. Chemical	106 30	105 40	105 40	– 0 85
685	IBM	714	716	718	+ 0 56
290	ITT	304	303	303	– 0 33
199	Ito-Yokado	208 90	211	210 50	+ 0 77
275	Mac Donald's	284 90	285 50	285 50	+ 0 21
112	Matsushita	115 30	117 70	117 70	+ 2 08
325	Merck	340 50	345 60	345 40	+ 1 44
355	Minnesota M.	365	370	370	+ 1 37
250	Mobil Corp.	267	275	270	+ 1 12
205	Morgan J.P.	215	215	215	....
26940	Nestlé	28130	28000	27850	– 1
1220	Nixdorf	1021	1028	1028	+ 0 69
86	Norsk Hydro	100 80	102 10	102 30	+ 1 49
121	Ofsil	117	116 10	116	– 0 85
2070	Petrofina	2201	2170	2170	– 1 41
565	Philip Morris	581	583	583	+ 0 34
92	Philips	93	92 50	92 60	– 0 43
77	Placer Dome	78 15	78 70	78 90	+ 0 96
375	Quilmès	367 50	363	372	+ 1 22
420	Randfontein	422 50	417	421	– 0 36
660	Royal Dutch	682	679	679	– 0 44
47	Rio Tinto Zinc	43 50	42 40	42 40	– 2 53
38	Saat. & Saatchi	35 30	35	34 90	– 1 13
46	St Helena Co	47 50	46 20	46 20	– 2 74
193	Schlumberger	195 60	195 50	195 50	– 0 05
104	Shell transp.	108 50	107	107	– 1 38
1620	Siemens A.G.	1676	1701	1701	+ 1 49
295	Sony	328 80	339	339	+ 3 10
46	Telefonica	45 40	45 40	45 40	....
198	T.D.K.	223	233	233	+ 4 48
47	Toshiba Corp.	48 20	49	49	+ 1 66
340	Unilever	343 50	341	341	– 0 73
230	Unit. Techn.	238	237 80	237 80	– 0 08
410	Vaal Reefs	414	405 10	405	– 2 17
335	Volvo	354	363 50	363	+ 2 54
168	West Deep	169	168	168	– 0 59
320	Xerox Corp.	348	343 50	343 50	– 1 29
194	Yamanouchi	202 50	204	203 90	+ 0 69
2 10	Zambia Corp.	2 21	2 20	2 21	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	125 50	4 942
9,80 % 78/93	102 70	4 162
10,80 % 79/94	105 60	2 988
13,25 % 80/90	104 20	7 042
13,80 % 81/89	100 44	12 593
16,20 % 82/90	107 85	14 872
16 % juin 82	110 25	8 241
14,60 % fév. 83	111 78	11 848
13,40 % déc. 83	119 10	13 144
12,20 % oct. 84	111 55	2 239
11 % fév. 85	113 40	8 928
10,26 % mars 86	107 68	7 786
ORT 12,75 % 83	1993	..
OAT 10 % 2000	107 41	5 507
OAT 9,90 % 1997	108 05	0 027
OAT 9,80 % 1996	105 54	8 542
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 70	4 195
CNB Paribas	102 92	4 195
CNB Suez	102 90	4 195
CNI janv. 82	102 62	4 195
PTT 11,20 % 85	111 77	0 626
CFF 10,30 % 88	105 36	8 333
CNE 11,50 % 85	108 80	5 501
CNT 9 % 86	100 50	5 570
CRH 10,90 % déc. 85	111 05	9 381
C.N.C.A. T.P.	1055 40	105
Drouot Ass. Obl. conv.	2250	224
Métrologie I. 6 % 6/7	....	8 390

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1743
A.G.F. (St Cent.)	....	611
Applic. Hydraul.	....	765
Arbel	498	500
Astorg	205	213
Avenir Publicité	920	910
Bain C. Monaco	340	340
Banque Hypoth. Eur.	415	....
Béghin-Say (C.I.)	348	349
Blanzy-Ouest	....	600
B.N.P. Intercontin.	228	235
Bénédictine	6000	6200
Bon-Marché	....	905
B.T.P.	....	110 50
Calif	640	640
Cambodge	....	600
C.A.M.E.	152	150
Carbone-Lorraine	680	695
Casa-Pochin	....	42 05 o
C.E.G.Frig.	....	530
Centen. Blanzy	....	1600
Centrest (Ny)	216	218
Ceraben	....	159
Champex (Ny)	159 50	160
C.I.C. (Financ. de)	....	172 10
C.I. Maritime	....	700
Cimen (B)	1985	1985
Clause	....	696
Cofradel (Ly)	1145	....
Cogif	....	347 90
Comiphos	....	365
Cie Industrielle	....	3019
Comp. Lyon-Alem.	....	475
Concorde (La)	....	716
C.M.P.	....	15 90
Créd. Gén. Ind.	526	520
Cr. Universel (Cie)	....	570
Crédital	....	150
Darblay S.A.	....	620
Degremont	....	249
Delalande S.A.	....	1238
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	1950
Didot-Bottin	....	921
Eaux Bass. Vichy	....	940
Eaux Vittel	2410	2450
E.C.I.A.	1460	1441
Electro-Banque	....	310
Eli-Antargaz	720	720
E.L.M. Leblanc	....	575
Eneli-Bretagne	....	290
Entrepôts Paris	....	495
Epargne (B)	4162	4162
Europ. Accumul.	....	85
Europe Soutre Indust.	....	120
Eternit	2701	2699
Finalens	227	236
FIPP	440	440
Fnac	1142	1142
Foncière (Cie)	495	495
Fonc. Lyonnaise	445	427 20 o
Foncina	....	452
Forinter	....	1082
Fougerolle	....	397 30
France I.A.R.D.	....	260
France (La)	....	5820
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	766
G.F.I.I.	310	310
Gaumont	896	....
Gévelot	....	900
Gr. Fin. Constr.	....	382 50
Gds Moul. Paris	....	607
Groupe Victoire	765	765
G. Transp. Ind.	550	645
Hariba-Ricqlès-Zan	....	....
Immiyest	....	....
Immobail	387	386 50
Immobanque	....	750
Immob. Marseille	....	8180
Immofice	470	487 50
Invest. (Sté Cent.)	....	745
Jaeger	196 10	195
Lafitte-Bail	465	450
Lambert Frères	....	321
Lille-Bonnières	....	850
Loca-Expansion	....	255
Locafinancière	....	357
Locatel	....	450
Louis Vuitton	680	890
Louvre (Sté)	2150	2150
Lucia	1330	1383 d
Machines Bull	....	83 20
Magasins Uniprix	....	146
Magnant S.A.	....	104
Maritimes Part.	....	384
Métal Déployé	437	436
Mors	....	136 10
Navig. (Nat. de)	....	101
Nozal	299	299
Optorg	420	420
Oréal (L') C.I.	1985	1985
Origny-Desvroise	1270	1270
Palais Nouveauté	....	625
Paloal Marmont	....	612
Parfinance	200 70	201 20
Paribas-CIP	392	376 30 o
Paris France	....	229
Paris-Orléans	....	246 10
Partecha	....	324
Patern. Risq. Div.	1340	1350
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	309	310
Piles Wonder	1400	....
Piper-Heidsieck	2095	2120
P.L.M.	....	178
Porcher	....	468
Promodès	....	1398
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3420
Rhône-Poul. (c. inv.)	480	478
Rochefortaise S.A.	....	750
Rochette-Cenpa	70	70
Rosario (Fin.)	700	685
Roudière	192 10	190
Rougier et Fils	220	215 10
Sacer	615	600
SAFAA	363	370
Safic-Alcan	....	949
SAFT	....	1598
Saga	....	190
Salins du Midi	470	480
Satam	....	77 90
Savoisienne (M)	212	203 50
SCAC	531	515
Senelle Maubeuge	....	450
S.E.P. (M)	159 10	160
Sefi	....	408 80
Sicotel	....	297
Simnor (Li)	....	....
Slavia	....	282
Siph (Plant. Hévéas)	....	326
Sofal financière	....	1940
Soficol	....	779
Sofio	600	600
Soficomi	....	764
S.O.F.I.P. (M)	191	191
Sofragi	1140	1170
Sopagri	173	173
Soudure Autog.	589	585
Sovabail	....	615
Suez (Fin. de)-CIP	270	270
Stemi	....	750
Taittinger	2900	2900
Testut-Aequitas	278	280
Tour Eiffel	....	380 10
Ulimer S.M.D.	....	670
Ugine A. Chat. Gueug.	250 60	247 40
U.A.P.	303	303
U.T.A.	....	2020
Vicat	....	1825
Viniprix	....	1189
Virax	139 40	139 90
Waterman S.A.	....	650
Brass. du Maroc	134	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	620	....
Akzo	437	430
Alcan Alum.	180 10	....
Algemene Bank	120	121
American Brands	320	310 10
Am. Petrofina	396	395
Arbed	595	....
Asturienne Mines	178	....
Banco de Santander	350 50	340 10
Bco Pop Espanol	459	464
Banque Ottomane	2000	....
B. Régl. Internat.	37000	37100
Br. Lambert	579	551
Canadian-Pacific	95 20	95 20
Chrysler corporation	157 50	....
CIR	25 60	25 30
Commerzbank	770	800
Dart. and Kraft	620	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	510	523
Gén. Belgique	730	752
Gevaert	1220	1220
Glaxo	114 10	....
Goodyear	285 20	....
Grace and Co	151	161
GTE corporation	298	....
Honeywell Inc.	340	335
Johannesburg	848	....
Kubota	42 50	42 50
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	47 25	46
Mineral-Ressourc.	67	65 50
Noranda	109 10	108 10
Olivetti	23 60	23 10
Pakhoed Holding	290	290
Pfizer Inc.	340	336
Procter Gamble	485 10	490 10
Ricoh Cy Ltd	54 50	52
Rolinco	267 50	274 80
Robeco	283	284
Rodamco	478	479
Saipem	9 50	9 50
Sema Group	35 10	35
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	365	360
Steel Cy of Can.	100 50	101
Squibb	403	....
Tenneco	285 10	285 50
Thorn EMI	64 20	64 80
Toray indust. inc	41 70	41 50
Vieille Montagne	1805	1850
Wagons-Lits	1240	1245
West Rand	8 30	8 25
Whitman Corporation	189	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	290	....
Calciphos	180 10	181
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	261	....
Copenhor	110	110
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	365 10	380 d
Gachot	67	66
Guy Degrenne	690	....
Hoogovens	169	....
Marin Immobilier	240	....
Metroservice (bons)	20	19
Nicolas	800	850 d
Particip. Percier	377	370
Rémy et Associés	289	289
Rorento N.V.	183	184 50
Sema-Metra	489	450 o
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	494	....
Sté Lecteurs du Monde	540	540
Ufinex	390	....
Union Brasseries	142	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 961	5 975	5 790	6 210
ECU	7 089	7 084	....	....
Allemagne (100 DM)	341 870	341 870	331	351
Belgique (100 F)	16 311	16 301	15 700	16 700
Pays Bas (100 fl.)	302 860	302 890	292	312
Danemark (100 krd)	88 610	88 510	84 500	91 500
Norvège (100 k)	92 100	92 030	87 500	94 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 914	10 873	10 550	11 250
Grèce (100 drachmes)	4 107	4 108	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 640	4 641	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	406 180	406 430	394	416
Suède (100 krs)	98 580	98 550	94 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 610	48 590	47 100	50 100
Espagne (100 pes.)	5 262	5 258	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 123	4 120	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	4 878	4 874	4 600	5 200
Japon (100 yens)	4 843	4 847	4 690	4 910

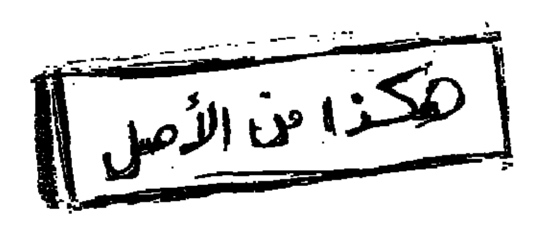
Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/12
Or fin (kilo en barre)	80600	80700
Or fin (en lingot)	80800	80700
Pièce française (20 fr)	472	473
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	496	494
Pièce latine (20 fr)	465	467
Souverain	589	588
Pièce de 20 dollars	2690	2700
Pièce de 10 dollars	1340	1362 50
Pièce de 5 dollars	785	.....
Pièce de 50 pesos	3040	3030
Pièce de 10 florins	480	480
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 14/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	910 55	888 34
Actilion	212 32	206 64
Actions France	480 97	463 59
Actions sélectionnées	573 01	552 30
Aedificandi	617 89	596 56
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1065 71	1039 72
A.G.F. 5000	585 64	571 36
A.G.F. ECU	1108 93	1097 95
A.G.F. Foncier	109 91	107 23
A.G.F. Interfonds	433 88	423 30
A.G.F. Invest	113 02	110 26
A.G.F. OBLIG.	1100 90	1085 42
A.G.F. Sécurité	10747 96	10747 96
Agfimo	620 51	605 33
Alasi	218 92	211 01
A.L.T.O.	190 06	183 19
Amco-Gan	5413 01	5167 56
America-Valor	660 53	644 42
Amplitude	558 57	542 30
Arbitrages court terme	5625 13	5619 51
Associc	1196 64	1196 64
Atout Futur	321 19	310 63
Aurecic	1364 79	1325 04
Avenir C.I.C.	105 12	102 06
Axa Europe	118 98	113 58
Axa Investissements	114 97	109 76
Axa Valeurs Per	108 70	103 77
Bred Associations	2864 76	2866 79
Capital Plus	1743 42	1743 42
Cesden-Pierre	29 22	27 96
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compavalor	5145 51	5137 80
Compteremcite	113 17	109 87
Convertimmo	361 28	347 38
Credinter	497 35	482 86
Drouot-France	734 43	701 13
Drouot-Investiss.	982 57	938 01
Drouot-Sécurité	255 41	243 83
Drouot-Sélection	144 52	137 97
Ecucic	1210 73	1192 84
Ecureuil Monétaire	31117 53	31117 53
Ecureuil Privatisations	369 45	358 69
Elicash	2024999	2024999
Energia	232 11	221 58
Epacic	2823 74	2823 74
Eparcourt Sicav	4295 60	4284 89
Epargne Associations	25384 82	25346 80
Epargne-Capital	8374 47	8291 56
Epargne Court-Terme	508 94	508 94
Epargne Croissance	1458 73	1419 69
Epargne-Industr.	76 69	73 21
Epargne Inter	590 08	574 29
Epargne J	55130 55	55130 55
Epargne Long-Terme	180 74	175 90
Epargne Monde	1144 16	1113 54
Epargne Première	12066 30	11976 48 ◆
Epargne-Oblig.	201 32	195 93
Epargne-Quatre	1117 22	1087 32
Epargne-Unie	1225 42	1181 13
Epargne-Valeur	431 78	420 22
Eparoblig	1321 72	1319 08
Epsilon	1128 29	1117 12
Eurocic	9394 84	9256
Eurodyn	1079 63	1044 13
Euro-Gen	5489 74	5240 80
Euro-Maif	26 54	26 15
Finord Placement	61566 67	61566 67
Finord Valorisation	13997 97	13723 50
Fonsicav (div. par 10)	11188 31	11188 31
Foncival	260 15	251 96
France-Gan	6842 19	6531 92
France-Garantie	281 53	280 97
France-Investiss.	404 34	386
France-Obligations	459 28	454 73
Francic	411 72	399 73
Francic Pierre	103 92	100 89
Francic Régions	1038 49	1008 24
Fructi-Associations	28 17	28 17
Fructi-Epargne	28 33	27 64
Fructicapi	33 04	32 55
Fructicourt	111653 24	111683 24
Fructidor	245 67	242 04
Fructifrance	801 22	781 68
Fructimmo	27 59	26 92
Fructivar	4350 18	4339 33
Fructi ECU	584 49	575 84
Fructi-Première	11330 39	11182 95
Futuroblig	1137 64	1100 23
Gestilion	60022 21	59872 53
Gestion Associations	151 03	147 71
H.L.M. Monétaire	10161 13	10151 13
Horizon	1128 47	1095 60
Interoblig.	12259 35	11787 84
Intersélect France	468 47	454 83
Invest. net	15369 90	15339 22
Invest. Obligataire	18831 31	18793 72
Japacic	190 86	185 30
Jeune épargne	241 33	237 76
Laffitte-Amérique	233 52	222 93
Laffitte Europe	253 62	242 12
Laffitte-Expansion	272 84	260 47
Laffitte-France	321 92	307 32
Laffitte-Immobilière	243 12	232 10
Laffitte-Japon	396 12	378 16
Laffitte-Oblig.	146 22	139 59
Laffitte-Rend.	211 10	201 53
Laffitte-Tokyo	361 42	345 03
Lacmde	5195 11	5187 33
Lion-Associations	11876 48	11876 48
Lion-Institutionnels	24123 68	24063 52
Lionplus	768 18	760 57
Lion Trésor	2116 22	2095 27
Livret Bourse Investiss.	471 17	457 45
Livret portefeuille	663 76	644 43
Méditerranée	171 73	163 94
Mondiale Investissem.	424 32	405 08
Monecic	5702 29	5702 29
Moneden	52959 65	52959 65
Moné J.	56732 26	56732 26
Morgan court terme	14598 43	14598 43
Mutuelle Unie Sél.	152 65	145 73
Natio-Epargne	14227 39	14086 52
Natio-Epargne Trésor	6442 60	6429 74
Natio-Court terme	219492	219492
Natio-Inter.	1235 47	1202 40
Natio.-Obligations	566 05	550 90
Natio.-Patrimoine	1410 55	1372 80
Natio.-Placements	67282 26	67282 26
Natio.-Revenu	1058 38	1047 90
Natio.-Sécurité	11172 10	11172 10
Natio.-Valeurs	728 75	709 25
Nippon-Gan	6053 37	5778 67
Nord-Sud Développ.	1220 57	1218 13
Normest	13570 09	13304 01
Obli Association	126 17	124 92
Oblicic Régions	1080 89	1064 92
Obligations Convert.	430 72	411 19
Oblig. toutes catég.	159 49	154 47
Oblilion	1132 04	1120 83
Oblisécurité	10096 83	10096 83
Oppimavalor	209 72	204 60
Oraction	1180 08	1141 28
Orvalor	5669 92	5464 98
Paribas Croissance	592 23	568 09
Paribas Epargne	16321 35	16288 77
Paribas France	97 76	94 91
Paribas Oblimonde	1014 05	999 06
Paribas Opportunités	114 34	111 01
Paribas Patrimoine	524 92	503 52
Paribas Revenu	94 44	93 50
Parnasse-Valor	1112 30	1111 19
Patrimoine Retraite	175 99	172 54
Parvalor	635 14	616 64
Phenix Placements	258 17	256 89
Pierre Investiss.	692 85	661 43
Placement A	1004 89	1004 89
Placement crt-terme	73664 09	73664 09
Placement J	56457 76	56457 76
Placement Premier	55259 56	55259 56
Plénitude	114 64	111 57
Première Obligations	10954 50	10932 63
Prévoyance Ecureuil	112 81	109 79
Priv'Association	22949 06	22949 06
Quartz	117 18	114 29
Quatre-quarts Retraite	1 09	1 06
Rentacic	165 88	163 43
Revenus Trimestriels	5536 47	5481 65
Revenu Vert	1189 51	1171 93
St-Honoré Assoc.	14666 46	14593 49
St-Honoré Bio-aliment.	783 44	747 91
St-Honoré Pacifique	554 93	529 77
St-Honoré P.M.E.	469 48	448 19
St-Honoré Real	11880 56	11833 23
St-Honoré Rendement	12046 53	11986 60
St-Honoré Services	503 52	484 15
St-Honoré Technol.	756 75	722 43
St-Honoré Valor	12424 20	12424 20
Sécuricic	5577 24	5571 67
Sécuri Taux	10906 86	10906 86
Sélection Croissance	526 90	511 55
Sicasden (Casden BP)	727 61	716 86
Sicav-Associations	1447 84	1445 67
S.F.I. fr. et étr.	644 01	625 25
Sicav 5000	370 12	360 21
S.I.G.	783 49	747 62
Sivafrance	577 16	561 71
Sivam	415 65	404 53
Sivarente	214 68	212 55
Sivinter	428 53	417 06
S.N.I.	1158 07	1124 30
Sogepargne	351 65	339 13
Sogevar	1019 39	973 16
Sogintar	1326 15	1266 01
Soleil Investissement	498 62	476 01
Stratégie Actions	1091 22	1049 25
Stratégie Rendement	1148 50	1112 35
Technocic	1125 74	1092 95
Techno-Gan	6069 92	5794 67
Transcontinents	83 48	81 84
Trilion	5377 25	5324 01
U.A.P. Investiss.	413 92	398 96
U.A.P. moyen terme	107 85	103 95
Uni-Associations	116 84	116 84
Unifrance	503 26	485 07
Unifoncier	1244 15	1199 18
Uni-Garantie	1391 57	1364 26
Uni-Régions	2830 58	2718 63
Unirente	2380 30	2301 93
Univar	190 40	190 40
Univers-Actions	1124 56	1087 57
Univers-Obligations	1619 21	1585 97
Valoram	516 97	504 36
Valorg	1625 99	1624 37
Valrea	41678 17	41657 34
Vauban	23680 84	23657 16

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



هكذا من الأصل

14

Le Monde

Les grèves des transports en commun

Le trafic est toujours perturbé à Paris et à Marseille

Le nombre de grévistes, dans les ateliers d'entretien du métro, a légèrement diminué en une journée. Ils étaient 155, le 14 décembre après-midi, contre 169 la veille, qui paralysent le fonctionnement des ateliers de Fontenay, Charonne, Saint-Ouen et Pleyel. Dans celui des Lilas, il y a un seul non-gréviste sur un effectif de 20 personnes. Le plus souvent, ce sont les ouvriers qualifiés, et non les ouvriers spécialisés, qui poursuivent le mouvement, et, dans presque tous les cas, dans les ateliers de petite révision. Ici ou là, indique la direction de la RATP, des agents pratiquent la grève du zèle ou des arrêts ponctuels qui empêchent la sortie des rames.

Le manque de matériel entraîne toujours la fermeture des lignes 1 (Pont-de-Neuilly/Vincennes) 2 (Nation-Dauphine), 4 (Porte-d'Orléans/Porte-de-Clignancourt) et 11 (Châtelet-les-Lilas). A l'heure de pointe, le 15 décembre au matin, la ligne 10 (Boulogne-Austerlitz) fonctionnait à 60 % et la ligne 13 (Châtillon-Asnières-Saint-Denis) à 48 %. Cette dernière devrait être fermée pendant le week-end pour éviter la fatigue des rames en circulation.

● **Sur le réseau RER**, le trafic est assuré à 50 % aux heures creuses et à 60 % aux heures de pointe sur les lignes A et B. Sur les tronçons centraux les rames se succèdent alors toutes les 3 minutes 30.

● **Les autobus** fonctionnent à 96 %, et on ne compte plus que treize machinistes en grève.

● **A Air France**, les mécaniciens au sol poursuivent leur mouvement après avoir rejeté les propositions salariales. La compagnie a annulé quatre vols le 15 décembre, dont un long-courrier, et prévoit d'en supprimer trois le 16 décembre, dont un moyen-courrier.

● **A Marseille**, la situation est inchangée. Les transports en commun sont toujours perturbés, et les traminots ont fait grève quatre heures, le 15 décembre. Les trois centres de tri sont bloqués par l'occupation des locaux, et dix-sept millions d'objets sont en souffrance depuis le 22 novembre.

***

● **Aux PTT**, les centres de tri de Pau et d'Evreux ont repris le travail. Les grèves continuent à Ajaccio et à Bastia.

● **A EDF**, les baisses de production d'électricité continuent. Toutefois, le personnel de conduite de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin) a interrompu son cycle de débrayages. Les négociations réclamées ont pu s'ouvrir, le 15 décembre, et la centrale fonctionne *« à la puissance maximale »*, selon la direction.

Pour répondre aux « provocations » de M. Rocard

Le SNES envisage un mouvement d'action en janvier

Le syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN) juge *« provocatrices »* les récentes déclarations de Michel Rocard à propos de l'enseignement (*le Monde* du 10 décembre) et consulte ses sections en vue d'un mouvement de grève en janvier. Le SNES, qui a réuni, mercredi 14 décembre, ses instances nationales, estime que le premier ministre, en annonçant le report des examens en juillet, veut exiger des professeurs *« trois semaines de travail en plus »* et ne tient pas compte des conditions de vie des lycéens (travail salarié en juillet, inscriptions universitaires).

Selon le SNES, le gouvernement entend enfermer l'augmentation annuelle du budget de l'Education nationale dans la limite de 4 milliards qui est *« insuffisante. »* *« M. Jospin avait pris conscience de la nécessité d'une revalorisation rapide de notre métier*, affirme Mme Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES. *Mais M. Rocard préfère la troquer contre une dégradation de nos conditions de travail et un alourdissement de nos tâches, en s'appuyant sur la FEN. »* Le SNES appelle ses adhérents à poursuivre son *« opération oxygène »*, qui consiste notamment à refuser de transmettre à l'administration les notes du premier trimestre et les délibérations des conseils de classe.

La modernisation des journaux du groupe

Epreuve de force entre M. Hersant et le Livre CGT

Le groupe Hersant et le syndicat du Livre ont entamé une véritable épreuve de force. La modernisation de l'impression des titres du groupe due à la création en 1990 de l'imprimerie Roissy-Print fait figure d'enjeu, tandis que le « quotidien-laboratoire » *Paris-Star* mis à l'étude par le groupe Hersant, endosse le rôle d'otage. L'impasse est totale, et la direction du groupe comme le syndicat campent sur leurs positions.

Après avoir déménagé mardi 13 décembre le matériel informatique de *Paris-Star* (*le Monde* du 14 décembre), le Livre exige la présence personnelle de M. Robert Hersant à la réunion sur la modernisation des journaux prévue pour le lundi 19 décembre. Une présence improbable tant que le matériel de *Paris-Star* n'aura pas réintégré le siège du futur quotidien, à Boulogne. *« Si la réunion doit avoir lieu lundi*, indique une membre de la direction du groupe Hersant, *il faut que nous récupérions auparavant le matériel saisi. Aucun patron de presse n'accepterait ce qui s'est passé. »*

Paris-Star, dont la trentaine de salariés attendent de récupérer les consoles informatiques, la photocomposeuse et la développeuse emportées par les militants de la CGT, est menacé. *« Je vais être obligé de licencier peut-être le personnel de* Paris-Star, précise ce membre du groupe Hersant. *Nous ne tuerons jamais ce projet, mais le Livre risque de le tuer. »*

Pour la CGT, le dossier de *Paris-Star*, quotidien populaire de trente-deux pages totalement informatisé, dont la date de parution demeure imprécise, est inséparable des problèmes posés par la modernisation des autres titres nationaux du groupe (*le Figaro*, *Paris-Turf* et surtout *France-Soir*, en mauvaise santé) et par l'éventuel abandon des centres d'impression de province en raison de la création de Roissy-Print. *« Nous voulons savoir en outre si* Paris-Star *est un « laboratoire » qui servirait à faire des simulations de modernisation des titres déjà existants, et notamment de* France-Soir, *ou s'il doit paraître un jour »*, explique un responsable du Livre CGT.

Afin de faire pression sur le groupe Hersant, la CGT a appelé à un arrêt de travail vendredi 16 décembre dans les centres régionaux d'impression des quotidiens régionaux et départementaux du groupe. A Paris, les ouvriers des rotatives imprimant *le Figaro* et *France-Soir* ne devraient pas sortir davantage d'exemplaires que la semaine dernière, afin d'empêcher le groupe *« d'inonder »* la province au départ de Paris. La non-parution des journaux du groupe Hersant samedi 17 décembre devrait, selon le Livre CGT, inciter la direction à discuter avec lui des emplois et de l'avenir des sites d'impression régionaux.

Y.-M. L.

Prix : bon résultat français en novembre

L'indice des prix de détail en France a augmenté de 0,1 % en novembre – après + 0,2 % en septembre et octobre. En un an (novembre 1988 comparé à novembre 1987), la hausse est de 3 %. Il faut remonter à décembre 1987 pour trouver une hausse aussi faible. Ce bon résultat est dû à une modération générale et saisonnière des prix et des tarifs. Il a été accentué par la réduction des abonnements EDF et GDF intervenue le 10 octobre. Du coup, l'écart d'inflation sur un an avec la RFA revient de 1,7 point en octobre à 1,4 point en novembre.

Le numéro du « Monde » daté 15 décembre 1988 a été tiré à 522 020 exemplaires

A B C D E F G

Selon l'INSEE

L'investissement industriel atteindrait 10 % en 1988

L'investissement industriel devrait atteindre près de 10 % en volume et 13 % en valeur cette année, selon une enquête de l'INSEE auprès des chefs d'entreprise interrogés en novembre. L'automobile et les biens de consommation devraient enregistrer les progressions les plus fortes.

Pour l'an prochain, les patrons font état d'une nouvelle croissance de 6 % en valeur que l'INSEE corrige à 9 %, *étant donné que les chefs* d'entreprise sous-estiment traditionnellement à cette date leurs dépenses d'investissement pour l'année à venir, et que leurs réponses sont, de ce fait, biaisées. En 1989, à nouveau, le secteur automobile devrait se distinguer.

Les capacités financières nécessaires à ces dépenses restent élevées : plus de 60 % des entreprises pourront effectuer *« tous les investissements nécessaires »*. En revanche, chiffre moins satisfaisant, la part des investissements de capacité cesse de croître (sous la barre des 20 %), alors qu'elle avait régulièrement et significativement grossi depuis le début de 1987.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 15 décembre

Affectée

Tout comme le MATIF, les valeurs françaises ont été affectées par le relèvement des taux directeurs de la Banque de France. L'indicateur instantané perdait près de 1 % à l'issue de la matinée. Les baisses étaient emmenées par le Comptoir des Entrepreneurs (– 4 %), la SGE (– 3 %), Pernod-Ricard (– 3 %), Sagem (– 3 %) et Crédit national (– 2 %). En hausse figuraient Lesieur (+ 4 %), Institut Mérieux (+ 3 %) et Roussel-Uclaf (+ 3 %).

● **Une fête aux Halles les 17 et 18 décembre.** – Une grande « Fête au cœur des Halles » célèbre le bouleversement et la renaissance du quartier des Halles. Les samedi 17 et dimanche 18 décembre, des artisans et des artistes venus de douze pays d'Europe présenteront, près de la fontaine des Innocents, leurs coutumes de Noël. Sur la plus haute terrasse du Forum, jusqu'au 18 décembre, une hotte gigantesque recueille les cadeaux que les Parisiens offrent à ATD-quart-monde. Samedi 17 décembre à 20 heures, un son et lumière embrasera le quartier des Halles entre la Bourse de commerce, le Forum et l'église Saint-Eustache.

Sur le vif

Porter beau

– Allô, c'est toi ? C'est moi.

– T'as une toute petite voix. Qu'est-ce qu'il y a ?

– Je suis dans le dernier dessous. Ça va plus du tout avec J.P.

– Ah non, tu vas pas recommencer !

– C'est pas moi, c'est lui. Hier, on avait un dîner avec des clients japonais, il ne m'a pratiquement pas adressé la parole. Pas un mot, pas un regard, rien. Il en a marre de moi, c'est clair ! Maintenant, quand je rentre dans son bureau, il ne lève même plus les yeux. Il a l'air agacé. Il me dit : Qu'est-ce qu'il y a ? Sur un ton, je te raconte pas.

– Ecoute, sois raisonnable. Tu peux pas espérer qu'au bout de... Quoi... Huit, dix ans, ce soit comme au début. Il y a une question d'âge, aussi.

– Ben justement, c'est tout le problème. Il ne parle plus que de ça, des jeunes, de la jeunesse, du renouveau, enfin, tu vois...

– Remarque, il porte beau, lui. Il est encore pas mal.

– Normal. Il joue au golf, au tennis. Il multiplie les voyages d'affaires au Brésil, au Maroc, à Hongkong. Il est bronzé hiver comme été. Il peut bouffer n'importe quoi, il grossit pas. Et, de toute façon, tu sais très bien que, dans sa situation, ça compte pas, alors que moi...

– Toi, tu te laisses aller. Tu suis aucun régime. Tu viens pratiquement plus à la gym. T'as vu un peu le ventre que tu te payes !

– Justement, c'est pour ça que je t'appelle. J'ai envie de me le faire aspirer. Les seins pareil.

– Tu vas pas te faire refaire les seins, quand même ! T'es pas danseuse aux Folies-Bergère. Un lifting, je dis pas : le cou, les paupières, le crâne... Tu peux pas te montrer pendant des semaines, mais...

– C'est bien ce qui m'embête. Il y avait un article là-dessus dans *VSD* ce matin. Paraît que c'est très spectaculaire. T'imagines un peu leur tête en me voyant débarquer au bout d'un mois à la réunion des chefs de service. Le petit quinqua chauve et bedonannt menacé par la retraite, transformé en cover-boy coiffé à la Delon.

– Ben, c'est ce que tu veux, non ? Attirer l'attention du patron !

CLAUDE SARRAUTE.

● **GYMNASTIQUE** : *défection de l'entraîneur de l'équipe féminine de Roumanie.* – Maria Kosma, entraîneur de l'équipe féminine roumaine de gymnastique, est restée en République fédérale d'Allemagne à l'issue d'une tournée de démonstration qui a eu lieu la semaine dernière. Elle a exprimé l'intention de demander l'asile politique dans ce pays. Le prédécesseur de Maria Kosma à la tête de l'équipe roumaine, Bela Karoly, avait fait défection aux Etats-Unis, où il est installé depuis 1981.

● **FOOTBALL** : *plainte contre le président du FC-Brest.* – L'avocat colombien, Joachim Caicedo qui avait assisté François Yvinec, président du FC-Brest dans ses démêlés avec le club America de Cali lors du transfert contesté du joueur paraguayen Roberto Cabanas (*le Monde* du 1er décembre 1987), vient de se retourner contre son ancien client : par l'intermédiaire de Me Brigitte Richard il a déposé une plainte pour ne pas avoir obtenu le versement de 200 000 F d'honoraires et de frais.